

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Mémoires
de
M. d'Artagnan

Capitaine-Lieutenant

de la 1ère Compagnie des Mousquetaires du Roi



★ ★

Le Lieutenant

— LA FRONDE —

Guerre de rues — Guerre d'alcôves

PARIS

MONTGRÉDIEN ET Cie
LIBRAIRIE ILLUSTRÉE
8, RUE SAINT-JOSEPH, 8

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN[1]

I

Les exigences du prince de Condé. — Son insolence vis-à-vis du cardinal Mazarin. — Mécontentement de la reine-mère. — Le duc d'Augnon, vice-amiral, et les troubles de Bordeaux. — Arrestation du prince de Condé, du prince de Conti et du duc de Longueville. — Feux de joie à Paris. — La promenade du cardinal. — Le coadjuteur. — Combat de Rethel. — Largesses inaccoutumées. — Délibération du Parlement. — Délivrance des princes prisonniers.

Il n'est rien de tel que la flatterie pour corrompre l'esprit des hommes les plus hautement renommés et les pousser invinciblement à ternir leur gloire. A force de vivre au milieu de courtisans qui ne cessaient de s'exclamer sur ses hautes actions, M. le Prince, déjà porté à la fierté par son caractère, se vit comme un dieu au-dessus des humbles mortels, et se rendit insupportable par les exigences de sa vanité.

(1) L'épisode qui précède a pour titre : *Mémoires de M. d'Artagnan :* Le Cadet.

Tout d'abord, il accabla le cardinal et la reine-mère de ses demandes jamais satisfaites. Certes, la cour devait de la reconnaissance à M. le Prince, mais non au point d'obéir aux moindres désirs de celui-ci, surtout lorsque ces désirs prenaient une forme offensante pour la reine et le ministre, et c'était le cas le plus fréquent. M. le Prince voulut que son frère, M. de Conti, qui avait été le généralissime des Parisiens, entrât dans les conseils du roi ; il exigea la même faveur pour son beau-frère, le duc de Longueville, qui s'était également jeté dans la rébellion. Le fait d'avoir pris les armes contre le roi semblait, à ce compte, mériter les plus hautes récompenses.

Le cardinal Mazarin n'en faisait pas moins bonne mine à M. le Prince, et son ressentiment se dissimulait sous les dehors de la plus grande cordialité. Il le convia à faire festin avec lui par quatre ou cinq fois en moins d'un mois, et, malgré cette politesse, il n'en recevait pas moins d'étranges compliments, car M. le Prince, lui dit un jour, en présence du duc d'Orléans qui faisait partie des convives : « Que les Parisiens lui avaient causé une grande peur, et qu'il aurait mauvaise grâce à le nier, puisque le jour des Barricades, chacun l'avait vu blêmir au point de le croire fortement incommodé. »

Le cardinal n'était pas un foudre de guerre, mais il est toujours désagréable d'essuyer un semblable discours, surtout à sa propre table et devant l'élite de la cour ; d'autant que M. le Prince, mis en belle humeur par le vin, ne resta pas là et outra ses railleries de la façon la plus offensante. S'il s'en était tenu à ces plaisanteries méprisantes, le cardinal eût peut-être feint de ne pas comprendre, mais M. le Prince ne cessait de réclamer places, grâces et pen-

sions, pour lui et pour les siens ; il en revenait à demander comme une chose lui appartenant de plein droit cette charge d'amiral, à laquelle il avait renoncé par suite d'un précédent accord, et, sur l'observation que lui fit le cardinal, il osa lui dire que les nouveaux services rendus méritaient de nouvelles récompenses, et que si l'opinion publique devait être saisie, elle jugerait vite de quel côté était l'ingratitude.

Le cardinal était d'un pays où l'on professe volontiers que : « *Passato pericolo il gabbato del santo.* » Ce qui veut dire, à peu près, que lorsque le danger est loin, on se soucie peu du saint auquel on s'est voué à l'heure du péril. D'autre part, il devinait que la paix avec les Parisiens n'était pas d'une solidité telle qu'elle dût durer indéfiniment. C'était même un coup de partie que d'enlever à l'avance les chefs que ce peuple en rébellion mettrait de nouveau à sa tête et le cardinal se résolut de faire arrêter, avec le prince de Condé, son frère, le prince de Conti, et son beau-frère, le duc de Longueville.

Il n'eut pas de peine à faire partager son sentiment à la reine-mère que M. le Prince avait également offensée, non plus qu'au conseil du roi, qui jugeait combien était menaçante, pour la paix de la couronne, la turbulence de ces trois princes, qui, par les gouvernements dont ils étaient investis, tenaient les plus riches provinces du royaume. La cour, dans le dessein qu'elle préparait, crut nécessaire de gagner à ses intérêts quelques membres du Parlement. Les gens de cette compagnie n'aimaient guère M. le Prince, qui avait si vivement coupé les vivres aux Parisiens, et qui par là, avait sauvé le cardinal Mazarin. Le président de Maisons fut instruit des trames qui s'ourdissaient contre M. le Prince, et comme il

était des grands amis de celui-ci, il le prévint d'avoir à prendre ses précautions. M. le Prince ne put croire une minute que le cardinal oserait tenter un coup de cette hardiesse ; il n'en changea pas de conduite pour si peu ; au contraire, il insista avec force auprès de Son Éminence pour que le gouvernement de Pont-de-l'Arche, tout récemment vacant, fût attribué à M. de Longueville.

Le cardinal avait de bonnes raisons, que chacun connaissait dans le public, pour ne pas augmenter la puissance déjà trop considérable de M. de Longueville, rebelle encore quelques jours auparavant ; il refusa donc, certain qu'il était d'être approuvé de la nation. Par là-dessus, M. le Prince s'engagea dans mille brigues, pour changer son gouvernement de Bourgogne contre celui de Guienne, plus considérable par le revenu, et par mille autres choses. Or, il possédait déjà un gouvernement au delà de la Loire, celui de Berri, ce qui joint à celui de Guienne, le rendrait maître pour ainsi dire de tout ce côté du royaume. Or, à ce moment, une sédition s'éleva dans Bordeaux, contre le duc d'Épernon, qui était gouverneur de la Guienne. Le peuple se mit à assiéger le Château-Trompette.

Le cardinal, à la nouvelle de cette rébellion, m'envoya en poste à Brouage, où commandait le duc d'Augnon, qui était vice-amiral, pour qu'il armât ses navires afin de secourir le duc d'Épernon ; mais le duc d'Augnon ne me parut pas en humeur de se hâter. La vérité est qu'il avait reçu, avant mon arrivée, un gentilhomme du prince de Condé, qui lui avait mandé, de la part de son maître, de ne rien tenter contre Bordeaux. Aussi, quand le duc d'Augnon parut en présence de cette ville, Château-Trompette

avait capitulé et le peuple l'avait démoli sur-le-champ, sans attendre même l'avis des députés que la ville avait envoyés à la cour pour demander qu'on débarrassât les habitants de M. d'Épernon, en leur donnant M. le Prince. Lorsqu'un gouvernement est faible, il n'a qu'à baisser le nez devant les audacieux qui parlent fort. M. d'Épernon fut envoyé en Bourgogne, mais il rencontra là toutes les créatures du prince de Condé, qui refusèrent de lui obéir, si bien que le nouveau gouverneur ne put obtenir obéissance de personne.

Après cela, M. le Prince revint à la charge pour emporter ce gouvernement de Pont-de-l'Arche qui lui avait été refusé une première fois, et le cardinal céda, mais en faisant grande montre de sa résistance et de la contrainte qui lui était imposée.

Il savait, maintenant, que M. le Prince avait fatigué, blessé ou excédé chacun et qu'il n'était personne qui ne lui voulût du mal. Il s'arrangea pour que les trois princes se présentassent au conseil, sous prétexte d'une affaire. Ils furent arrêtés par le bonhomme Guitaut, capitaine des gardes de la reine, accompagné de Comminges, son neveu. Ce fut le comte de Miossens, lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, qui les mena à Vincennes (1). Le cardinal lui avait promis le bâton de maréchal de France, s'il conduisait ses prisonniers à bon port. C'est lui que nous avons vu depuis s'appeler le maréchal d'Albret, fin Gascon et d'une ambition démesurée.

M. le Prince ayant été ainsi emprisonné, ses amis et ses créatures, au désespoir, eurent encore le chagrin d'en voir allumer des feux de joie par la ville.

(1) 18 janvier 1650.

Cependant, on n'y entendait pas crier : « Vive Mazarin. » Les gens se divertissaient de savoir ainsi châtié celui qui avait ravagé leurs faubourgs, et pensé les faire crever de faim, eux, leurs femmes et leurs enfants ; ils n'en savaient aucun gré au ministre.

Le cardinal, tout fin qu'il fût, s'illusionnait au point de croire que ce coup de vigueur lui avait donné la popularité qu'il n'avait jamais possédée jusque-là. Me voyant un jour en sa chambre, car à ce moment, j'étais très attentionné à lui faire ma cour, il me demanda ce que je pensais à ce sujet. La réponse ne m'embarrassait pas à trouver, mais à dire. Le cardinal comprit à mes paroles que je ne croyais que les Parisiens lui avaient rendu leur amour, à supposer qu'ils lui eussent jamais accordé quoi que ce soit qui ressemblât à ce sentiment... Il m'interrompit en m'ordonnant de monter en carrosse avec lui, pour juger par mes propres oreilles des acclamations publiques.

Son Eminence se plaça au fond avec M. de Navailles ; je me mis sur le devant avec Champfleuri, son capitaine des gardes. Le carrosse était magnifique et l'attelage de chevaux le plus beau qu'on pût voir. Le ministre avait voulu tirer les yeux des Parisiens ; il ne manqua pas d'être regardé, mais pas un de ceux qui dévoraient des yeux ce carrosse et cette pompe royale, ne jugea à propos de tirer son chapeau au ministre ; tous ces gens rassemblés sur notre passage chuchotaient entre eux sur un mauvais air, et point besoin n'était d'être sorcier pour deviner qu'ils se racontaient les uns aux autres que ce train magnifique n'était payé que de leur poche. Nous fûmes ainsi du Palais-Royal jusqu'à la porte Saint-Antoine, sans recueillir le plus petit applaudissement, et nous

revînmes de même, avec aussi peu de succès. Navailles, qui eût voulu de grand cœur ne pas être sorti, entretenait Son Eminence de sujets plaisants; mais Son Eminence n'avait pas le cœur à rire, surtout après s'être vantée comme elle l'avait fait.

Les trois prisonniers ne demeurèrent pas au château de Vincennes; on les transféra dans celui de Marcoussis, puis au Havre-de-Grâce, sur l'avis qu'on reçut d'une prochaine arrivée du vicomte de Turenne qui, s'étant laissé débaucher en faveur du prince de Condé, projetait de traverser la Champagne et de se rendre avec son armée sous Paris où il serait bien reçu des habitants, dont les sentiments avaient bien changé en peu de jours. Si, lors de la nouvelle de l'arrestation de M. le Prince, ils avaient obéi à leur rancune en allumant des feux de joie, la haine que leur inspirait le cardinal n'avait pas été éteinte pour cela, comme je viens de le marquer. Un peu plus tard, ils ne pensèrent qu'à la gloire du prince, aux victoires remportées par lui, et s'indignèrent qu'un étranger eût osé porter la main sur lui. Ils commencèrent à demander, fort et ferme, qu'on délivrât M. le Prince et ses frères et qu'on chassât le cardinal Mazarin.

Il y avait alors trois partis dans l'État : celui de la cour, communément appelé celui des Mazarins; celui du prince de Condé, et, enfin, celui du Parlement, que l'on désignait sous le nom de Frondeurs. Le premier était composé de la plus grande partie des courtisans ; le second, d'une grande partie des officiers de guerre et même des plus estimés : le troisième, du duc de Beaufort, du coadjuteur de Paris (1), qui était le frère du duc de Retz, et de tout le peuple de cette

(1) Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, né à Montmirail en 1613, mort à Paris en 1679.

grande ville. Le coadjuteur et le cardinal s'étaient mis d'accord ; le premier répondait de faire agir le Parlement en faveur du ministre, sous condition que celui-ci obtiendrait un chapeau de cardinal pour le coadjuteur.

Lorsque le peuple de Paris se prit à réclamer l'élargissement du prince de Condé, le Parlement se joignit à lui pour l'appuyer en sa révolte ; le ministre somma le coadjuteur de contenir l'émotion de cette compagnie comme il s'y était engagé ; le coadjuteur réclama le chapeau promis qu'il ne voyait point venir. La vérité est qu'ils ne cherchaient qu'à se tromper l'un l'autre. Quand ils s'aperçurent de leurs bonnes résolutions, l'alliance qu'ils avaient conclue fut détruite, et, se connaissant mieux, bientôt ils se haïrent de tout leur cœur.

Dans sa marche, le vicomte de Turenne avait enlevé Rethel; il voulait s'assurer toute la frontière de Champagne, ce qui lui était facile, car il n'y avait pas un soldat de ce côté. Les conquêtes que le cardinal s'était mis en tête de faire en Italie retenaient par là quantité de troupes, qui eussent été bien mieux employées dans le royaume.

La nécessité obligea le ministre à rappeler les troupes d'Italie en toute hâte; une partie de ces soldats, auxquels fut adjoint le régiment des gardes, forma une petite armée, qui fut mise sous les ordres du maréchal de Plessis. Tandis que M. de Turenne s'occupait plus loin, le maréchal de Plessis résolut de reprendre Rethel devant que M. de Turenne eût le temps de venir au secours de la place.

Il eut le bonheur de réussir (1) avant que M. de

(1) 13 décembre 1650. Trois jours après eut lieu le combat de Rethel, dans lequel M. de Turenne fut battu et manqua d'être fait prisonnier.

Turenne, averti, ne l'eût rejoint. Les deux armées s'avancèrent l'une sur l'autre, et le cardinal, averti de la bataille prochaine, accourut avec dix mille louis en or, dans son carrosse, pour les distribuer aux troupes, afin que celles-ci montrassent plus d'ardeur à vaincre l'ennemi. Il fallait que Son Éminence eût grand besoin d'une victoire pour se résigner à un sacrifice aussi considérable à ses yeux, car dix mille louis, c'était autant que dix millions pour un autre.

Le vicomte de Turenne, apprenant l'arrivée du cardinal, ne voulut pas refuser plus longtemps le combat. Si son infanterie était inférieure à la nôtre, au total, il possédait une belle cavalerie, nombreuse et bien montée, ce qui en son esprit rétablissait les chances du combat. Le maréchal de Plessis plaça son infanterie, avantageusement, en lui recommandant d'attendre pour tirer que la cavalerie ennemie fût à point nommé, presque sur ses rangs. Quelque valeur que montrât cette cavalerie, il tomba une si grande quantité d'hommes et de chevaux, que les autres en furent ébranlés. Les escadrons de M. de Plessis s'élancèrent sur ces survivants pour les achever, si bien que M. de Turenne n'eut que le temps de se sauver : il se retira, avec une poignée de compagnons, à Stenai, place qui appartenait à M. le Prince, et qui avait reçu une garnison espagnole, ce qui la mettait en état de résister aux troupes du roi.

Tout enhardi par cette victoire, le cardinal revint à Paris et se crut en position de parler vigoureusement au Parlement, ce qu'il fit auprès de quelques-uns des membres de la compagnie que la reine-mère avait mandés au Palais-Royal, pour les réprimander des entreprises qu'ils faisaient chaque jour sur le pouvoir de la couronne. En guise de réponse, le Parlement

accueillit favorablement une requête de madame la Princesse (de Condé) qui réclamait l'élargissement de son mari.

Les amis de M. le Prince voyaient bien que la bonne volonté du Parlement n'aboutirait à rien, si elle n'était aidée par les bons offices du coadjuteur. Ils s'entremirent pour amener la conclusion d'un accord ; l'on fit passer au prince de Condé les différents articles du traité, par le moyen d'un écu que l'on avait creusé sur la tranche. Or, M. le Prince jouait fréquemment au petit palet. Un des gardes de la prison, qui avait été gagné, ramassait les palets qui s'écartaient trop loin ; ce qui lui permettait de substituer l'écu creusé, lorsqu'il avait à rendre un palet au prince de Condé, sans éveiller l'attention des autres gardes, et surtout celle de Debar, tout dévoué à Son Éminence, qui de Vincennes avait suivi les prisonniers au Havre et qui ne perdait pas de vue, une seule minute, M. le Prince.

De plus, la princesse douairière de Condé étant morte, on dut consulter son fils sur le testament qu'elle avait laissé. La cour n'osa refuser, et le président Perrault, grâce à cette circonstance, et sous les yeux de Debar qui n'y put mais, fit lire et signer à M. le Prince tout ce qu'il voulut.

L'accord étant bien établi entre le prince de Condé et le coadjuteur, celui-ci appuya le Parlement, et le poussa à exiger avec plus de force que jamais la liberté du prisonnier. Le duc d'Orléans avait d'abord donné les mains à cette captivité; mais il avait le défaut d'obéir à tous vents; il s'unit avec le Parlement et le coadjuteur, pour les seconder dans leurs réclamations, si bien que le Parlement répondit favorablement à la requête de madame la Princesse, et

se permit, en plus, d'adresser des remontrances au roi et à la reine-mère pour les inviter à relâcher les prisonniers.

La reine jugea que le Parlement s'arrogeait des droits qui ne lui appartenaient en rien ; elle reprit aigrement les envoyés de la compagnie de ces usurpations ; elle leur dit que le Parlement de Paris suivait l'exemple du Parlement de Londres, qui, après avoir pénétré dans le mystère du gouvernement de l'État, avait chassé son roi, et, pour finir, l'avait mis à mort, au mépris de toute loi divine ou humaine.

Le Parlement se montra extrêmement choqué de cette comparaison, et sa colère retomba sur le cardinal, à qui il imputait les sévérités de la reine. Mais ce n'était pas le seul Parlement qui se déclarât l'ennemi du ministre ; celui de Bordeaux en avait fait tout autant, et quoique le cardinal eût paru calmer cet orage en menant le roi de ce côté-là, il y avait bien à dire qu'il fût tout à fait apaisé. Le ministre craignait très fort que ces deux Parlements ne vinssent à s'unir, ce qui déterminerait les Parlements des autres provinces à en faire autant; car on pouvait dire que c'était la nation entière qui se montrait mécontente de ce gouvernement. De plus, le comte de Grancé, qui s'était retiré en son gouvernement de Gravelines, prenait toute l'apparence d'y former un parti ; il était blessé qu'on ne l'eût pas fait maréchal après la bataille de Rethel, alors qu'on en avait nommé divers autres, qui, à son estime, ne méritaient pas cet honneur au même degré que lui.

C'était l'époque où ceux qui savaient se faire craindre tiraient ce qu'ils voulaient. Jusqu'alors le cardinal s'était sauvé en accordant ce qu'il ne pouvait plus refuser. Maintenant c'était sa propre place qu'on

exigeait. Il tenta bien de s'attirer les bonnes grâces du Parlement, en achetant la complicité de certains de ses membres ; mais quand on en vint aux chiffres à payer, tous les trésors d'un Crésus n'y eussent pas suffi.

Son Éminence céda sur le point qui coûtait le moins cher, sinon à son orgueil, du moins à sa bourse; et comme le Parlement avait rendu un arrêt pour ordonner la liberté du prince de Condé et des deux autres prisonniers (1), le cardinal s'en fut, de sa personne, au Havre-de-Grâce, où il procéda à l'élargissement; il assura à M. le Prince n'avoir été pour rien dans son malheur.

Le prince de Condé en crut ce qu'il devait croire ; le cardinal, là-dessus, ne s'entêta pas à faire tête à l'orage, qu'il n'avait calmé qu'en partie. Il se résolut d'aller un peu loin attendre, à l'abri, la suite des événements. Il sortit du royaume, pendant que M. le Prince regagnait Paris, où il fut reçu par une quantité de gens qui vinrent au-devant de lui. Cette affluence aurait pu le surprendre, s'il avait su que ces mêmes gens avaient allumé des feux de joie lors de son arrestation ; mais personne ne l'avait entretenu de cette manifestation. Il prit pour bon jeu, bon argent, la tendresse qu'on lui témoignait actuellement et l'attribua uniquement au souvenir de sa gloire et de ses grandes actions.

(1) 9 février 1651.

II

Retraite du cardinal. — Le dévouement de M. de Fabert. — La rebellion du prince de Condé. — Charlotte de Chevreuse. — Le bréviaire de M. de Conti. — Médisances. — La cellule de dom Julliot. — La grande Mademoiselle. — Le prince de Condé à Saint-Maur. — La révolte de Bordeaux. — Les alarmes du cardinal. — Les nièces de Son Eminence. — Campagne sur la Loire. — Querelle du duc de Nemours et du duc de Beaufort. — Les terreurs de Rosnay. — La mort de Montigré.

Toute franche qu'elle fût par son caractère, la reine-mère avait assez profité des leçons du cardinal Mazarin pour apprendre que la dissimulation est souvent une nécessité pour ceux qui se mêlent de gouverner les peuples. Elle fit donc mille caresses au prince de Condé, quoiqu'elle fût au désespoir de son retour et du départ du cardinal.

Pour ce dernier, il s'était retiré à Breuil, chez l'électeur de Cologne, après avoir passé par Sedan, où M. de Fabert, dit-on, lui prêta de grosses sommes d'argent, mises en dépôt entre ses mains. C'était une grande hardiesse de sa part, que de disposer ainsi de dépôts en faveur d'un ministre chassé du royaume par un arrêt du Parlement. Bien des gens croyaient que le cardinal ne ressaisirait jamais le pouvoir; aussi, lorsqu'on le vit dans la suite plus puissant que jamais,

on estima qu'il fallait que M. de Fabert fût sorcier pour avoir osé un coup de partie dont il n'eut pas lieu de se repentir.

Le prince de Condé passa les premiers jours de son retour en débauches, sans trop penser à ce qu'il avait à faire. Il jugea que sa victoire était complète, et commença à mépriser tout le monde, même ceux qui avaient pris les armes pour le tirer de prison. Le vicomte de Turenne, qui avait livré bataille aux troupes du roi dans ce but, fut le premier dédaigné ; aussi se jura-t-il de ne plus retomber en cette faute, dont il était si mal récompensé. M. le Prince regretta, un peu plus tard, cette détermination, lorsqu'il se résolut lui-même d'armer contre son souverain.

On ne sut jamais au juste ce qui le porta à cette rébellion ; à vrai dire, il voyait approcher l'heure de la majorité du jeune roi ; il craignait, pour ce moment, le retour du cardinal, à qui la reine-mère continuait d'envoyer des courriers chaque jour, au vu et au su de chacun. Bien loin de consulter M. le Prince, pour les affaires du gouvernement, la reine-mère prenait ses avis auprès de MM. Servien, de Lyonne et Le Tellier, trois créatures du cardinal, ce qui lui déplaisait étrangement. Il était sorti de prison avec le dessein de régenter le conseil, et son espérance était bien déçue. Aussi comme il se sentait plus propre à commander qu'à obéir, il chercha toutes les voies de satisfaire à son ambition. La reine l'eût volontiers fait arrêter de nouveau, mais de Lyonne et Le Tellier s'y opposèrent formellement pour ne pas réunir le parti de M. le Prince et celui du coadjuteur qui étaient en bon chemin de se brouiller une fois de plus.

La pensée du coadjuteur était de s'emparer de la place de Mazarin ; le prince de Condé jugea qu'il se donnerait là un nouveau maître qui n'était nullement de son goût ; il se décida à se délivrer de cet allié gênant, en usant d'un article du traité secret qui les liait. Cet article portait que le prince de Conti épouserait mademoiselle de Chevreuse (1), jeune personne assez bien faite, et qui plaisait très fort à M. de Conti; celui-ci en était certainement plus amoureux que de son bréviaire qu'il n'avait jamais caressé de bien près. Le prince de Condé avait donc décidé en lui-même de rompre ce mariage, et il avait enjoint à son frère de n'y plus songer. Le prince de Conti n'avait tenu nul compte de cette défense ; alors son frère, pour ne pas en avoir le démenti, commença à lui faire mille railleries sur sa maîtresse ; il la taxa de mauvaise conduite, et fit entendre que le coadjuteur, le marquis de Laigues (2) et Caumartin, lorsqu'ils avaient conféré avec la duchesse de Chevreuse, passaient ensuite dans la chambre de la fille. Or, celle-ci, affirmait M. le Prince, était de grand appétit; et si le prince de Conti était désireux de posséder les restes de ces trois hommes, il n'avait qu'à persister dans ses idées de mariage.

Le prince de Conti, tout amoureux qu'il fût, goba cette médisance comme une vérité ; ainsi sans appro-

(1) Charlotte de Chevreuse. C'était la fille de Marie de Rohan-Montbazon, duchesse de Chevreuse, connue pour ses intrigues et ses galanteries. Charlotte de Chevreuse était la maîtresse du coadjuteur, affirment les contemporains. Quant au prince de Conti, on sait qu'il fut destiné à l'Eglise ; il était titulaire à cette époque de nombreuses abbayes et bénéfices.

(2) Le marquis de Laigues était l'amant de la duchesse de Chevreuse, qui avait cinquante ans à cette époque ; quant à François Lefèvre de Caumartin, c'était l'agent et le conseiller du coadjuteur.

fondir, ou peut-être en approfondissant les choses davantage, il s'en trouva si dégoûté qu'il rejeta bien loin ce projet. Le coadjuteur se douta bien que le coup lui était porté plutôt par l'aîné que par le cadet; il jugea néanmoins que le temps n'était pas venu de rompre ouvertement avec M. le Prince.

Le conseil de la reine-mère, instruit de cette rupture, se décida à en profiter pour détacher complètement le coadjuteur de M. le Prince. M. de Lyonne demanda un rendez-vous secret au coadjuteur; tous deux se rendirent *incognito* aux Carmes, dans la cellule d'un certain Père, nommé dom Julliot. Quoique M. de Lyonne fût assez disposé à mal juger de la vertu des dames, puisqu'il en avait une chez lui dont il n'avait pas sujet d'être content, il exalta très fort la vertu de mademoiselle de Chevreuse, afin d'augmenter le ressentiment que devait éprouver le coadjuteur du prétexte allégué par M. le Prince pour repousser le mariage projeté. Après qu'il eut ainsi préparé les choses, il ajouta que si le coadjuteur voulait se raccommoder avec le cardinal, et porter le Parlement à ne plus s'opposer au retour de celui-ci, on lui donnerait toutes les assurances qu'il pourrait désirer raisonnablement, de le faire revêtir de la pourpre, la première fois que le pape créerait des cardinaux. C'était le prendre par son faible; il voulait être nommé cardinal à toute force, et comme il ne pouvait plus espérer devenir premier ministre, maintenant que le prince de Condé ne l'appuyait plus, il promit d'agir comme la reine l'ordonnerait.

Cependant, avant de s'engager, il demanda que la reine elle-même ratifiât la promesse qu'elle lui faisait présentement. Cette conférence dura bien trois heures, car ils ne pouvaient se rencontrer souvent

sans risquer d'être reconnus; aussi entendaient-ils tout régler entre eux, dans une seule séance.

Lorsque le coadjuteur vint faire sa cour à la reine, celle-ci lui confirma en quelques mots les engagements pris par de Lyonne en son nom. Le coadjuteur ne fut pas plutôt assuré de ce côté-là, qu'il se sépara de M. le Prince de la manière la plus éclatante qu'il lui fut possible. Il se plaignit hautement, affirmant à qui voulut l'entendre que c'était un prince sans parole, dont le manque de foi ternissait toute la gloire.

M. le Prince comprit bien qu'une rupture affichée avec autant de bruit prouvait que le coadjuteur s'était assuré d'autre part de puissants alliés. Or, il ne se sentait pas assez fort pour tenir tête, seul, à des ennemis coalisés; il chercha donc à s'appuyer sur une alliance propre à contrebalancer les forces de ses adversaires. Il fit sa cour à la fille aînée du duc d'Orléans (1), qui était une princesse plus propre à porter un justaucorps qu'une jupe; quoique, au fond, elle éprouvât une vive démangeaison d'être mariée. Il était temps qu'elle fût pourvue, car elle marchait vers l'accomplissement de ses vingt-quatre ans. Quoique ce fût une fort belle princesse et la plus riche de l'Europe, il n'avait pas plu au ministre de la donner à quantité de princes étrangers, qui l'eussent bien voulu avoir; la cour n'entendait pas qu'elle allât porter au dehors les quatorze ou quinze millions de biens qu'elle possédait.

Personne n'ignorait les secrets désirs de la princesse, ni l'obstacle qui s'était levé devant leur satisfaction. M. le Prince se servit adroitement de cette

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, plus connue sous le nom de *Grande* Mademoiselle, née en 1627, morte en 1693.

conjoncture pour s'attirer la bonne volonté de Mademoiselle, qui avait grande influence sur l'esprit de son père. Il lui proposa le duc d'Enghien, son fils unique.

Le parti n'était guère tentant ; un enfant, âgé alors de sept à huit ans, n'était pas le fait d'une belle princesse, au plus fort de son appétit. Mais, comme elle prévoyait que la même difficulté qui l'avait empêchée jusque-là d'être mariée subsisterait toujours, et qu'ainsi elle demeurerait fille éternellement, elle aima encore mieux espérer d'avoir un jour ce jeune duc pour mari, que de n'en point avoir du tout. Elle savait qu'il grandirait avec le temps, et elle comptait que, si disproportionné que fût son âge avec celui de cet époux, ses grandes richesses lui tiendraient lieu de mérite quand les années auraient effacé de son visage la fleur de beauté qui y paraissait présentement. En effet, cette princesse se mit si bien cette union en tête, qu'elle ne laissa de repos à son père que lorsque celui-ci se fut rendu à ce qu'elle sollicitait de lui.

Le prince de Condé, muni de ce secours, prit à parti le coadjuteur, que la cour soutint ouvertement. Indigné, M. le Prince s'opposa plus que jamais au retour du cardinal ; le duc d'Orléans lui prêta son assistance, sans cependant rompre ouvertement avec la reine.

Le coadjuteur, quoiqu'il eût promis de faire agir tous ses amis en faveur du ministre exilé, n'y apportait pas une grande chaleur. Il aimait tout autant savoir le cardinal bien loin, et ne perdait pas l'espoir de devenir premier ministre, le jour où la reine, assaillie de toutes parts, aurait besoin de son secours et de celui de son parti.

Il était impossible que le peuple, au milieu de ces brigues, ne se laissât pas entraîner à quelque désobéissance. Les Parisiens, accablés d'impôts, et persuadés que les princes du sang, en lutte avec la reine, prendraient leur défense, se mirent à battre les commis qui levaient ces impôts ; ils en noyèrent quelques-uns dans la rivière, ce qui jeta une telle terreur parmi les autres qu'ils abandonnèrent leurs bureaux.

La chose était de trop grande conséquence pour qu'on la souffrît ; il fallait, pour le bon ordre, réprimer de tels abus, et c'était le moyen de perdre le revenu du roi, si l'on n'y mettait un sérieux obstacle. Paris fournissait, en effet, le plus clair et le plus liquide pour la dépense de sa maison, et pour celle de ses troupes. Cette ville produit tant d'argent qu'il est comme impossible de le pouvoir comprendre. La reine, se montrant fort réveillée là-dessus, commanda en même temps deux compagnies aux gardes pour prêter main-forte aux commis. Ces deux compagnies, qui se tenaient dans leurs quartiers, près de Meudon, se mirent en marche sur l'heure même.

M. le Prince avait nouvelle qu'on parlait de l'arrêter à nouveau ; il s'imagina que ces deux compagnies s'avançaient pour le saisir en son hôtel. Il ne fut pas long à reconnaître sa bévue, et quoiqu'il fût honteux d'avoir pris l'alarme pour si peu de chose, il ne voulut tourner bride et rentrer en ville. Il eut peur qu'on se moquât d'un grand capitaine comme lui, prenant une terreur panique pour un rien.

Il se retira à Saint-Maur, et publia qu'il ne rentrerait à Paris tant que l'esprit du cardinal persisterait à régner à la cour, et tant que les créatures du ministre posséderaient le pouvoir ; enfin, il alléguait le souci de sa propre sûreté et le désir manifesté par

la cour de se saisir de lui à la première occasion.

La reine-mère, qui prévoyait que cette fuite replongerait le royaume dans la guerre civile, commit le maréchal de Gramont pour prier le prince de rentrer en l'hôtel de Condé. Le prince renvoya le maréchal sans le vouloir écouter ; ce fut un gros chagrin pour la reine, mais elle en éprouva un plus cruel encore quand elle sut que la cour, presque entière, s'était rendue auprès du prince de Condé pour lui faire offre de service. Le vicomte de Turenne fut un des rares qui s'abstinrent de cette démarche. Il gardait sur le cœur l'ingratitude de M. le Prince; mais celui-ci, qui était le plus politique de tous les hommes quand son intérêt l'exigeait, s'efforça de regagner sa confiance par toutes les offres et les avances possibles.

Le vicomte de Turenne se tint coi, sans se prononcer pour un parti ou pour l'autre. On était alors malheureusement dans un temps où la coutume était de vendre ses services; il voulait faire comme les autres en laissant la reine incertaine sur ses sentiments. Il n'était pas encore aussi désintéressé qu'on l'a vu depuis.

M. le Prince ayant pratiqué quantité d'amis pendant son séjour à Saint-Maur, en sortit pour se retirer dans le Berri. Il avait le gouvernement de cette province, et il y possédait en propre une place appelée Montrond, que son père avait fortifiée avec beaucoup de soin.

Là, il écrivit des lettres à tous ses amis, dans lesquelles il exposait : « Qu'il s'était tiré par un miracle des mains du cardinal, qui, tout éloigné qu'il fût de la cour, ne laissait pas d'y faire observer ses ordres. Il était impossible pour un premier prince du sang de

tolérer ces violences, surtout de la part d'un homme que le Parlement avait déclaré incapable du ministère (car il y avait eu un arrêt qui, non seulement l'avait déclaré tel, mais qui l'avait encore condamné à vider le royaume). M. le Prince exhortait donc ses amis à se joindre à lui; mais, prenant en considération qu'il fallait de l'argent pour monter à cheval et pour mettre sur pied les troupes dont ils auraient besoin pour combattre celles qu'on leur opposerait, il les autorisait à saisir les deniers des caisses publiques. »

Il envoya en même temps des commissions pour ces levées. La plupart de ceux qui commandaient dans les provinces lui étant affectionnés, l'on vit en moins de rien les bureaux pillés et le pays couvert de gens en armes pour soutenir cette rébellion.

La reine fit partir des troupes pour le Berri ; puis elle décida que toute la cour, avec une armée nombreuse, viendrait appuyer ce mouvement. Le prince de Condé se résolut de quitter le Berri et de passer en Guienne. Il laissa la duchesse de Longueville à Montrond avec le duc de Nemours et quelques autres personnes de qualité ; il donna le commandement de cette place au marquis de Persan.

Les Bordelais, qui sont grands amateurs de nouveautés, furent ravis d'apprendre que le prince de Condé se rendait dans leur pays. Ils lui envoyèrent des députés jusqu'à quinze lieues de la ville pour l'assurer de leur fidélité et de leur obéissance. La plupart des autres habitants de cette province se déclarèrent aussi en sa faveur.

M. le Prince jugea que le pays était plus propre que pas un autre pour établir le siège de la guerre. Il commença les hostilités contre le marquis de Saint-

Luc, lieutenant-général pour le roi, qui se tenait dans l'obéissance à son maître légitime, et le seul peut-être, car le comte d'Augnon, vice-amiral, qui avait gardé quelque mesure lors des premières affaires, s'était déclaré ouvertement contre la cour, et armait par terre et par mer.

Le prince de Condé ne s'arrêta plus dans sa révolte ; il demanda aide et secours en Espagne et en Angleterre, et obligea la meilleure partie des villes qui tenaient encore pour le roi à se soumettre à son pouvoir.

La reine avait hésité jusqu'alors à rappeler le cardinal, car elle craignait que le retour du ministre ne déterminât la rébellion du prince de Condé. Maintenant que le fait était accompli, elle ne se crut pas tenue à la même réserve. Elle devait appréhender néanmoins que le duc d'Orléans n'embouchât lui aussi la trompette de la sédition, s'il voyait apparaître le ministre exilé. A dire vrai, le duc d'Orléans lui faisait déjà, en cachette, tout le mal qu'il pouvait. On ne perdrait rien à ce qu'il se démasquât complètement.

Déjà, Sa Majesté avait invité le cardinal au retour, dès le départ de M. le Prince pour le Berri, et s'il n'était pas accouru, c'est qu'il n'était guère plus brave que le duc d'Orléans. Cependant, il avait levé trois mille cinq cents chevaux dans le pays de Liège et dans les environs de Cologne et d'Aix-la-Chapelle. Cette escorte était assez nombreuse pour qu'il se rassurât et d'autant mieux que son ami Fabert, qui maintenait libre l'entrée de la Champagne, lui promettait un renfort de quinze cents hommes, en cas de besoin. Les gouverneurs de Mézières et de Charleville, qui avaient grossi leurs garnisons, lui inspi-

raient quelque ombrage ; il fallut que Fabert leur tâtât le pouls pour que Son Eminence se décidât à se mettre en marche.

Fabert se porta fort pour ces deux gouverneurs qui, d'ailleurs, faisaient profession d'être des amis du coadjuteur, allié pour l'heure au cardinal, et, pour lui donner enfin un peu de cœur au ventre, il lui fit porter avis que le maréchal de Hocquincourt (1), commandé par la reine pour le conduire jusqu'en Poitou, se mettait en marche pour le rencontrer en chemin. Enfin, M. de Fabert prit le parti de le venir chercher à la frontière pour le mener jusqu'à Sedan.

Le ministre, en sortant de France, avait amené ses nièces en cette ville, où il les avait laissées sous la garde du gouverneur. Elles étaient arrivées depuis peu d'Italie. Elles étaient au nombre de cinq, des Mancini, et de deux des Martinozzi (2), toutes assez belles, et l'on pouvait dire d'elles, ce que l'on disait de mademoiselle de Chevreuse, qu'elles ne manquaient pas d'appétit, surtout les Mancini. Quoiqu'elles fussent fort jeunes et qu'elles fussent sous l'autorité d'une gouvernante qui les tenait de court, elles disaient souvent des choses qui ne convenaient ni à leur âge, ni à leur sexe, en dépit de l'éducation que leur oncle cherchait à leur donner. Il voulait qu'elles eussent, non seulement un air de modestie, mais qu'elles fussent réellement vertueuses, et les repre-

(1) Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt (1599-1658).

(2) Voici les noms de ces nièces : d'abord les cinq Mancini : Laure, duchesse de Mercœur (1635-1657) ; Olympe, comtesse de Soissons et princesse de Carignan (1639-1708) ; Marie, princesse Colonna (1640-1715); Hortense, duchesse de Mazarin (1640-1699) ; Marie-Anne, duchesse de Bourbon (1646-1714) ; puis les Martinozzi : Anne-Marie, princesse de Conti (1639-1672) ; Laure, duchesse de Modène (1640-1687).

nait souvent et très sévèrement, même en compagnie.

Il n'avait pas tourné le dos, qu'elles faisaient pis encore, nommant chaque chose par leur nom, ce qui n'est guère séant pour des personnes de leur sexe. Les deux sœurs Martinozzi montraient néanmoins plus de retenue que les Mancini ; on les voyait même rougir à de certains discours que les autres tenaient. Les Mancini avaient trois frères, et le second de ces trois frères leur enseignait mille malices et mille méchancetés quoi qu'en pût dire le cardinal, qui garda rancune à ce garçon, car celui-ci persista quand même dans ses mauvaises façons et ne cessa de fournir bien d'autres sujets de chagrin à son oncle, lequel lui revalut ces peines, comme je le dirai en son lieu.

Le cardinal, mal rassuré sur ce que méditait le duc d'Orléans, qui venait de se déclarer ouvertement pour le prince de Condé et qui levait des troupes, incertain du sort que pouvait éprouver l'armée du roi en Guienne, laissa une fois encore ses nièces à la garde de M. de Fabert. Il s'achemina vers la rivière de Loire, où il jeta quelque cavalerie pour se rendre maître du cours tout en évitant les villes qui, comme Blois, Orléans et quelques autres, dépendaient de l'apanage du duc d'Orléans.

Ce dernier était demeuré à Paris où le Parlement faisait rage sur la nouvelle que le cardinal Mazarin osait reparaître en France. Il renouvela ses arrêts, le déclarant incapable du ministère lui et les autres étrangers, quels qu'ils fussent, et, avec lui, tous les cardinaux, même s'ils appartenaient à notre nation.

Le cardinal joignit la cour à Poitiers où il fut reçu avec toutes les marques possibles d'affection par la reine et par le roi. Bourges avait ouvert ses portes à

Sa Majesté, contre l'espérance des créatures de M. le Prince qui n'avaient rien épargné pour détourner cette ville de son devoir. Le comte de Palluau, grand ami du cardinal, que nous avons vu depuis maréchal de France, sous le nom de Clerembault, assiégeait Montrond avec un important détachement des troupes de Sa Majesté. La place tint bon un an durant et ne se rendit que faute de vivres.

La duchesse de Longueville sortit de Montrond avec les ducs de Nemours et de La Rochefoucauld, et rejoignit le prince de Condé à Bordeaux, où le prince de Conti s'était déjà rendu.

Le voyage du roi n'opéra pas ce que la reine, sa mère, en espérait. Elle avait compté que la vue de son fils ferait rentrer les rebelles dans le devoir, principalement les Bordelais à qui Sa Majesté avait pardonné tant de fois en d'autres rencontres. Mais la présence de M. le Prince, qui ne ménageait ni promesses ni flatteries, les excita au point qu'ils se montrèrent si actifs et si ardents dans leur résistance que le roi dut se retirer sans plus de succès. Il y fut obligé, en outre, par le soulèvement de la province d'Anjou, que fomenta Chabot, son gouverneur, lequel avait pris le nom de duc de Rohan en épousant l'héritière de cette grande maison.

Mais celui-ci fut le mauvais marchand de cette affaire, car l'armée royale tourna ses forces contre lui. Le maréchal d'Hocquincourt l'assiégea dans la capitale de son gouvernement et lui enleva toutes les places en moins de rien. Cette révolte lui coûta les cent dix mille écus dont il avait acheté ce gouvernement, et dans lesquels il ne rentra jamais, quoique en ce temps-là, la rébellion était souvent mieux récompensée que la fidélité.

L'Anjou, soumis de cette façon, le roi remonta la rivière de Loire, sur la nouvelle de la division qui s'était élevée entre le duc de Beaufort et le duc de Nemours. Ce dernier était parti de Bordeaux pour se mettre à la tête de sept à huit mille hommes qui marchaient vers cette rivière. Le duc d'Orléans en avait envoyé autant sur les ordres du duc de Beaufort, et ces deux armées s'étaient réunies. Les deux ducs étaient beaux-frères, mais ils n'étaient pas mieux d'accord pour cela, car ils avaient toujours entretenu dispute à qui aurait le pas sur l'autre, si bien que la querelle avait repris plus forte que jamais, et que les troupes, épousant les griefs de leurs généraux, paraissaient toutes prêtes à en venir aux mains.

Le roi ne put faire la diligence nécessaire ; il fut arrêté deux ou trois jours devant la ville de Blois qu n'ouvrit ses portes qu'après avoir obtenu un traité en règle. Il eut encore plus de peine avec la ville d'Orléans qui ne voulait rien entendre. En passant en ces pays, je demandais des nouvelles de Rosnay, dont le méchant procédé me tenait toujours au cœur. Quoiqu'il se fût écoulé bien des années depuis l'insulte qu'il m'avait faite, je n'avais rien oublié ; j'étais bien résolu, au contraire, d'en tirer vengeance dès que je trouverais ma belle. Ce que j'appris n'eut pas de quoi me contenter. Rosnay n'avait reparu que de loin en loin et avec l'allure d'un homme qui se croit aux trousses tous les archers de la province.

Je demandais aux gens qui me renseignaient de la sorte, si ce Rosnay, pour se montrer si craintif, n'avait pas sur les bras quelque méchante affaire. On me répondit qu'on ne lui en connaissait aucune, si ce n'est qu'il avait eu un jour démêlé avec un passant, et que le bruit courait que ce démêlé était la cause de

ses absences, car ce passant, qui n'était à l'heure de la querelle qu'un jeune homme, paraissait, dans son esprit et dans celui de tous les gens du pays, être un compère qui lui jouerait, tôt ou tard, quelque mauvais tour.

Je reconnus, à ce discours, que ce passant n'était autre que moi-même. Je m'informai là-dessus de M. de Montigré. On m'apprit qu'il s'était rendu à Toulouse pour y soutenir un procès contre ce même Rosnay, car ils se chicanaient tous deux depuis bien longtemps, encore qu'une ordonnance de MM. les maréchaux de France fût intervenue entre eux, sans mettre fin à leur différend. On craignait fort que Montigré ne succombât dans ce procès, parce qu'il était honnête homme ; mais il serait ruiné sans ressource si ce malheur lui arrivait.

Montigré m'avait obligé de trop bonne grâce pour que je demeurasse insensible à ce qui le concernait. Je lui écrivis pour lui offrir des amis, en ce pays-là, aussi bien que de l'argent. Je lui demandai en même temps si Rosnay ne paraissait pas pour solliciter contre lui. J'étais résolu de prendre la poste, selon sa réponse, dès que mon devoir me le permettrait ; mais les nouvelles que je reçus m'épargnèrent cette peine.

Montigré me mandait qu'on ne le voyait pas non plus qu'un loup-garou, et qu'il ne pouvait me dire quelle partie du monde il habitait. Il eût bien voulu, pour son repos, que j'eusse dégoûté Rosnay de plaider à tout jamais, comme de se montrer parmi les honnêtes gens.

J'admirai la force de la peur, et quelle puissance elle a sur les lâches. Cependant, je n'oubliai pas de m'informer depuis de ce chat-huant qui ne se plaisait que dans les ténèbres. J'appris, cinq ou six mois

après, que ce Rosnay avait non seulement gagné son procès, mais que Montigré avait été condamné à plus de dix mille écus de dommages et intérêts, et qu'il était mort tout aussitôt de chagrin.

Je le plaignis, comme je le devais, mais il n'y avait plus de remède à son malheureux cas. Je me contentai de prier Dieu pour lui et de lui faire dire quelques messes.

III

Les menées du cardinal contre M. de Tréville. — Le confident Besmaux. — La camisade de Bleneau. — La détresse de la couronne. — Les bonnes amies de M. le Prince. — Les terreurs de Son Eminence. — Le siège d'Etampes. — Les bonnes affaires du duc de Lorraine. — Désolation générale. — Combat du faubourg Saint-Antoine. — L'audace de Mademoiselle. — Le canon de la Bastille. — Massacre de l'Hôtel-de-Ville. — Le papier et la paille.

M. le Prince ayant appris la querelle qui s'était élevée entre le duc de Nemours et le duc de Beaufort, et craignant de plus, à bon escient, que le roi n'en profitât, quitta aussitôt Bordeaux pour pacifier le différend avant qu'il ne s'envenimât. Il était temps qu'il prît ce parti, car les deux ducs, qui voulaient commander chacun à l'exclusion de l'autre, étaient sur le point de se tirer des coups de pistolet pour terminer leurs prétentions par la mort de l'un des deux.

Le maréchal de la Meilleraye, qui surveillait la Guienne pour le roi, donna avis de ce voyage, et son courrier marcha si vite, qu'il devança le prince de Condé, quoique celui-ci prît dans sa marche toute la hâte possible. Ordre fut donné de garder tous les passages et de se saisir du prince, mort ou vif; mais celui-ci put déjouer cette surveillance, et son heureuse

chance donna lieu de soupçonner la fidélité du lieutenant-général du Nivernais qui le laissa passer. Sa présence remit les choses en ordre, en enlevant tout sujet de jalousie aux concurrents, du moins pour le commandement. Sa Majesté lui opposa le vicomte de Turenne et le maréchal d'Hocquincourt qui avaient des forces à peu près égales aux siennes.

Le cardinal, malgré les difficultés de l'heure présente, n'avait pas perdu l'envie de faire l'un de ses neveux capitaine des mousquetaires. La compagnie n'avait été cassée que dans ce but, et il n'avait cessé de faire travailler M. de Tréville, en dessous main, pour qu'il donnât son désistement définitif. Aussi fier dans la mauvaise fortune que dans la bonne, M. de Tréville avait répondu que tant qu'il plairait au roi de se passer de mousquetaires, il demeurerait à la cour sans emploi, mais que s'il prenait envie à Sa Majesté de les remettre sur pied, il espérait qu'il lui ferait la justice de lui rendre cette compagnie, qu'il ne croyait pas avoir perdue par suite d'un manquement à son devoir.

Le cardinal fut déconcerté par cette réponse ; il n'abandonna pas son dessein, mais quelque offre, quelque promesse qu'il fît, M. de Tréville demeura intraitable. Le ministre, en sa qualité d'Italien, était fort vindicatif ; il se mit aux aguets pour profiter de la moindre prise que M. de Tréville donnerait sur lui-même.

L'ancien capitaine des mousquetaires avait un beau-frère dans le Parlement, comme je l'ai déjà dit, et s'il n'eût pas été aussi ferme dans sa fidélité, les rebelles lui eussent fait le meilleur parti, pour obtenir qu'un homme comme M. de Tréville se rangeât de leur côté. Le cardinal savait à merveille colorer les soupçons les moins plausibles de quelque apparence

de vérité. Il voulut insinuer à la reine que M. de Tréville trempait dans la sédition du Parlement ; qu'il s'apprêtait à se joindre aux rebelles en entraînant la majeure partie du régiment des gardes, par le moyen de son autre beau-frère, M. des Essarts, mon ancien capitaine, et qu'il n'y avait qu'un moyen de couper court à cette trahison, en se saisissant de ces deux hommes.

La reine ne se soumettait pas toujours aux désirs de Son Éminence ; elle répondit nettement à son ministre : « Qu'elle connaissait trop bien M. de Tréville pour le soupçonner jamais ; qu'elle le savait fier, plus qu'il ne convenait peut-être ; qu'elle était instruite par à peu près des raisons qui portaient le cardinal à en vouloir à M. de Tréville, mais que ces raisons lui semblaient mal fondées et qu'elle ne les goûterait jamais. »

Le cardinal insista, en des termes qui déplurent à la reine ; elle lui répliqua sur un ton plus sévère et le cardinal se retira confus et mortifié. Or, les grandes affaires qu'il menait, l'obligeant de s'éloigner de la cour, il laissa Besmaux auprès de la reine, pour obtenir un raccommodement. Besmaux l'avait suivi dans son exil, et s'était mis avec lui sur le pied d'un petit confident.

Il était chargé de représenter à la reine : « Que la rigueur dont elle avait usé vis-à-vis du cardinal obligerait celui-ci à quitter le royaume, bien plus encore que tous les arrêts du Parlement ; que Son Éminence ne s'était attiré la haine de chacun dans la nation que par son ardeur à embrasser les intérêts de Sa Majesté, mais qu'elle était résolue de se retirer à tout jamais en Italie puisqu'elle se voyait privée de la seule récompense qu'elle eût ambitionnée, c'est-à-dire, de la confiance de la reine. »

Besmaux avait ordre, en outre, d'insister toujours pour qu'on emprisonnât, ou, tout au moins, pour qu'on reléguât ces deux hommes dans quelque ville éloignée de la cour.

Besmaux n'avait été, jusqu'ici à semblable fête ; son maître l'avait bien employé à quelques petites négociations, mais jamais avec la reine, ni même avec une personne qui approchât même de cent pas de cette qualité. Il en fut tout bouffi de gloire et je lui demandai la raison de la subite importance qui le gonflait ainsi de joie et d'orgueil. Il ne m'en voulut dire mot, ce en quoi il n'eut pas tort, et me répondit de deviner, si je ne n'étais méchant devin. Toujours est-il qu'il ne réussit pas trop bien à obtenir ce dont il était chargé; car la reine continua de rendre justice à M. de Tréville, et la bonne opinion qu'elle avait de lui ayant préservé son beau-frère, M. des Essarts, pour qui elle n'avait pas des sentiments aussi favorables, il ne tint plus qu'au cardinal d'effectuer ses menaces, en partant pour l'Italie.

Il n'eut garde de faire tant de plaisir à la France, ce qui eût épargné bien des hommes et bien des millions. En effet, la guerre civile qui déchirait le royaume n'avait d'autre cause que la haine qu'il inspirait à la nation ; il s'y mêlait bien quelque ambition de la part du prince de Condé, des membres du Parlement et d'autres personnes, mais le départ du ministre eût supprimé tous les prétextes.

Son Éminence préféra conserver quand même cette place de premier ministre où elle avait ramassé de si beaux profits, et dont elle se promettait de plus grands bénéfices encore. Bien loin de changer de conduite, le cardinal continua de trafiquer de toutes les charges, vendant même celles qui ne s'étaient jamais ven-

dues jusqu'à lui, telles que celle de surintendant des finances dont le marquis de Vieuville lui avait donné quatre cent mille francs. Ce marquis s'était flatté qu'il ne tarderait guère à rattraper cette grosse somme, mais le cardinal lui rogna les ongles, si bien qu'il ne retira rien qui vaille, s'il rentra même dans son argent.

Le cardinal qui désirait que la reine lui sût gré de demeurer, quoiqu'il l'eût menacée de son départ, lui fit dire par son agent : « Que s'il n'obéissait pas à son juste ressentiment, c'est qu'il avait pitié du triste état du royaume, dont il voulait réparer les brèches avant de quitter le ministère. » Il avait fort à faire de ce côté, et peu s'en fallut que le royaume ne reçût une atteinte encore plus terrible que celles qu'il avait essuyées jusque-là.

Le prince de Condé ne fut pas plutôt en son armée qu'il donna une camisade au maréchal d'Hocquincourt. Il tomba sur ses soldats, alors que, séparés de ceux du vicomte de Turenne, ils se croyaient en sécurité. Le prince de Condé en avait enlevé un certain nombre et aurait tout pris, si le maréchal n'avait rassemblé quelque cavalerie, ce qui permit à l'infanterie de soutenir le choc ; mais, néanmoins, il fut ramené jusque dans Bléneau (1). Le vicomte de Turenne arriva à temps pour le dégager, en arrêtant les progrès de M. le Prince, qui ne prétendait rien moins que de venir enlever la cour dans Gergeau.

Le cardinal en mourait de peur ; cette fois il eût désiré pour tout de bon se voir en sûreté en Italie. Il fit de grandes caresses au vicomte de Turenne, pour qu'il achevât de le tirer d'affaire, ce qui n'eût pas été

(1) 11 avril 1652.

facile si M. le Prince eût su profiter de la victoire.

La cour était plongée dans une consternation terrible ; elle ne tirait plus un sou ni de Paris, ni de quantité de provinces. Les rois ont cela de commun avec les autres hommes, qu'on ne les respecte qu'en proportion de l'opulence qu'ils déploient. Bon nombre de courtisans s'apprêtaient à changer de parti, puisque les affaires de Sa Majesté s'en allaient à vau-l'eau.

M. le Prince n'ignorait pas ces dispositions, mais pour l'heure il s'occupait d'autres soins. S'il possédait de nombreux amis, il avait aussi de nombreuses amies, qui lui tenaient au cœur bien plus que tout le reste. Il laissa l'armée au duc de Nemours et s'en fut voir ses belles à Paris ; mais il emmena le duc de Beaufort, pour qu'il ne recommençât pas ses disputes avec son beau-frère.

Son Éminence, qui craignait M. le Prince plus que le grand diable d'enfer, fut ravie de ce départ, d'autant qu'elle se voyait comme adversaire le duc de Nemours. Or, celui-ci n'était pas moins amoureux que l'autre, et de la même personne, ce qui plus est. Chacun des deux avait donné son cœur à madame de Châtillon ; mais le prince de Condé était un volage, ce qui s'accordait avec l'humeur de la dame qui comptait autant d'amants qu'il y a de jours dans l'année. Le duc lui avait fait mille reproches à ce sujet ; tous deux s'étaient même quittés après de grosses paroles, mais il ne pouvait se déprendre, et revenait quand même, quoiqu'il fût bien assuré de son malheur.

Il eût été à souhaiter pour M. le Prince que ses maîtresses se fussent contentées de le tromper ; il lui eût été permis de tailler des croupières au cardinal en reprenant le commandement de son armée ; mais les belles, tout en lui accordant leurs faveurs, le mal-

traitèrent si fort qu'il dut se mettre entre les mains des chirurgiens. Il déguisa son infortune en alléguant que le bien de sa cause exigeait sa présence à Paris.

Le Parlement s'assemblait toujours en cette ville et ne cessait de fulminer contre le cardinal; cette assemblée rendit un arrêt, plus terrible encore que les autres, qui mettait sa tête au prix de cinquante mille écus; elle ordonna de plus que la bibliothèque du ministre, qu'on avait saisie, fût vendue, afin que l'argent destiné à payer l'homicide fût toujours prêt.

Pour le coup, le cardinal songea de plus belle à l'Italie. Il serait parti, cette fois, si la reine, qui était mille fois plus courageuse que lui, ne lui avait fait honte. On garde plus facilement les gens contre le danger que contre la peur, et le cardinal se fût volontiers caché, s'il l'eût osé. La reine, pour le mieux rassurer, fut obligée de lui faire certifier, par le vicomte de Turenne, que le Parlement n'était pas en état de mettre ses menaces à exécution.

Tant que le vicomte était là, avec son armée, le cardinal se sentait à peu près en sûreté; mais l'armée et son général ne pouvaient demeurer à la seule garde du ministre; dès que le cardinal se voyait abandonné, il retombait dans ses transes. C'est pourquoi il eut l'idée de se ménager le dévouement du vicomte, et de l'attacher définitivement à sa cause, en lui offrant une de ses nièces en mariage.

C'était un bon parti, pour un cadet, même de maison princière; car M. de Turenne, à ce moment, ne possédait ni charge, ni gouvernement. Les paroles furent portées par M. de Navailles. M. de Turenne (1), qui était alors bon huguenot, objecta qu'il ne pouvait

(1) Il se convertit en 1663.

épouser une femme d'une autre religion que la sienne, quoique cela fût assez commun. Il répondit à Navailles qu'il était fort obligé de l'honneur, mais que la délicatesse de sa conscience l'empêchait d'en profiter.

Cette réponse n'était pas d'un courtisan ; à la cour, on n'a guère de religion, quand il y va de la fortune. Le cardinal s'alarma de ce refus, et se piqua même qu'on dédaignât ainsi son alliance; il fit mauvaise mine à M. de Turenne, qui s'en expliqua aussitôt avec la reine.

Cette princesse, qui était pleine de piété, ne s'étonna pas de ces scrupules ; au contraire, elle les approuva, et fit part de son opinion au cardinal, qui, se voyant encore en échec sur ce point, se rattrapa en disant qu'il n'avait agi que pour lier davantage le vicomte de Turenne aux intérêts de la couronne.

Là-dessus, on conseilla au ministre de donner l'ordre de brûler les maisons que les gens du Parlement possédaient autour de Paris, dans la campagne, pour se venger de l'arrêt qui mettait sa tête à prix, et de la vente de sa bibliothèque. Le cardinal, considérant que le Parlement, qui s'était déchaîné contre le prince de Condé, dont les troupes avaient jadis pillé ces mêmes maisons, ne mettrait plus de bornes à ses fureurs, s'il les voyait brûler, s'abstint de mettre ce conseil à exécution. Il aima mieux bloquer Paris, comme il avait fait du temps que M. le Prince combattait pour la couronne. Il ramena le roi au château de Saint-Germain et donna ordre au vicomte de Turenne de saisir les postes, au moyen desquels on incommoderait cette grande ville.

Ce général s'empara des points qui commandent la Seine, en dessus ou en dessous de Paris. M. le Prince

s'assura de Montlhéry, de Chartres et d'Etampes, afin de conserver la communication avec Orléans, d'où venaient des vivres en abondance, et particulièrement du vin, dont abonde l'Orléanais.

Le comte de Tavannes, lieutenant-général de l'armée du prince de Condé, commandait dans Etampes, lorsque Mademoiselle, revenant d'Orléans (1), passa par cette ville ; il lui voulut donner le spectacle d'une revue. M. de Turenne, averti par ses espions, lui tomba sur le corps, alors qu'il s'y attendait le moins. Les troupes de M. le Prince firent une belle défense ; mais elles n'en furent pas moins malmenées et repoussées dans la place.

Les vainqueurs s'emparèrent du faubourg d'Orléans où ils avaient combattu, et comme le vicomte de Turenne voyait que cette camisade avait intimidé les vaincus, il résolut de les assiéger, quoiqu'il n'y songeât guère auparavant. L'entreprise était considérable, mais non au-dessus de ses forces ; il se voyait maître d'un faubourg d'où il pouvait abîmer la ville d'Étampes à coups de canon et savait que le prince de Condé ne possédait nulles troupes capables de soutenir les assiégés.

M. le Prince ne disposait, en effet, que des milices de Paris, avec lesquelles il n'eût jamais osé rien hasarder, car il avait connu leur lâcheté en d'autres rencontres ; aussi était-on certain qu'il ne commettrait jamais l'imprudence de remettre son honneur entre leurs mains. Néanmoins, quand il vit que M. de Turenne serrait Etampes de près, il eut honte de ne rien tenter afin de contrarier ce siège ; pour tenter quoi que ce soit, il lui fallait une armée aguer-

(1) Mademoiselle était entrée dans Orléans, le 27 mars 1652, par un hardi coup de main.

rie, dont il ne possédait pas le premier homme.

Il agita la question en son conseil et l'on reconnut qu'on ne pouvait s'adresser aux Espagnols, qui refuseraient tout secours, puisque leurs forces étaient occupées à reprendre toutes les places dont nous nous étions emparés en Flandre, avant nos guerres civiles.

On pensa à Charles IV, duc de Lorraine (1). Ce prince, chassé de ses États depuis longtemps déjà, ne se souciait pas autrement de cette perte. Il avait levé des troupes, à la solde de l'Espagne, et le commandement de cette armée lui donnait une considération aussi grande que celle qu'on lui eût accordée s'il était demeuré à la tête de son duché. Il avait amassé déjà beaucoup d'argent, et sa fortune faisait envie à quantité de gens.

Ce duc ayant la réputation d'être à celui qui le payait le plus cher, le conseil du prince de Condé résolut de traiter avec lui pour qu'il se portât au secours des assiégés. Cela ne se pouvait exécuter sans l'assentiment des Espagnols, qui soldaient ses troupes ; aussi le député du conseil eut ordre d'en parler à l'Archiduc (2), avant de voir le duc de Lorraine.

Les Espagnols s'attachaient à exciter nos guerres civiles qui leur permettaient d'opérer tout à leur loisir en Flandre. Déjà, ils faisaient passer des troupes et de l'argent à Bordeaux, pour soutenir la rébellion. L'Archiduc agréa la proposition, et permit qu'on

(1) Né en 1604, mort en 1675 ; il avait été dépossédé de ses États dans une guerre que lui fit Louis XIII, à la suite d'une alliance contractée avec Gaston d'Orléans fugitif, qui épousa la sœur du duc de Lorraine.

(2) Léopold, frère de l'empereur Ferdinand III.

traitât avec le duc, ce qui fut bientôt fait, moyennant une bonne somme d'argent.

Il entra donc en France, mais avant qu'il fût sous Paris, la cour retarda sa marche par des propositions avantageuses ; on lui offrit deux cent mille écus, qu'il accepta. Seulement, cette offre n'était qu'une promesse, et ces deux cent mille écus ne se trouvaient pas facilement. La majeure partie du royaume était révoltée et ne donnait plus un sol ; les partisans avaient été si fort étrillés par le cardinal, qu'ils ne voulaient entendre à aucun prêt. Son Eminence, sous prétexte de voleries et de concussions, leur avait confisqué toutes leurs avances, et quoiqu'elle donnât sa parole d'en user avec une meilleure foi à l'avenir, les autres ne se souciaient pas d'être dupes davantage.

Le duc de Lorraine s'arrangeait de ce retard qui lui fournissait un prétexte pour s'arrêter aux environs de Paris. Comme le pays y est bon, ses troupes ne s'en plaignaient pas, non plus que lui-même. Il levait des contributions et, quand il les avait reçues, il en exigeait de nouvelles. Les Parisiens se plaignirent de ce pillage, autant que du retard qu'il apportait à secourir Étampes, que M. de Turenne poussait vigoureusement. Il allégua pour excuses qu'on lui avait promis de lui fournir des étapes partout où il passerait, et que ses troupes, qui avaient souffert de leur marche, éprouvaient le besoin de se rafraîchir avant d'aborder l'ennemi.

La cour ne réclamait pas, puisque c'était elle qui n'observait pas ses engagements et non le duc. Le duc d'Orléans et le prince de Condé soupçonnèrent le fin mot de ces tergiversations. Ils pressèrent le duc de Lorraine de s'aboucher avec eux. Il vint à Paris et

descendit au Luxembourg; mais, à la première entrevue, des contestations s'élevèrent, car le duc de Lorraine prétendit avoir le pas sur M. le Prince, et le premier prit soin d'envenimer le différend, afin de gagner encore un peu de temps.

Après bien des recherches, la cour s'était procuré l'argent ; elle somma le duc d'avoir à s'éloigner. Les Parisiens, qui avaient pareillement versé deux cent mille écus, exigeaient qu'il secourût Étampes. Le duc se tira de cette difficulté en se parjurant des deux côtés. Il dit à la cour qu'il lui fallait laisser le temps de se dégager honnêtement vis-à-vis du duc d'Orléans et de M. le Prince. Il chercha à se disculper vis-à-vis de ceux-ci en leur prouvant qu'il agissait au mieux de leurs intérêts par le pillage qu'il faisait du pays, plutôt que s'il marchait au secours d'Étampes; car rien ne pressait sur ce point, assurait-il, puisque la ville tenait bon. Cependant, il remonta le long de la Seine et vint à passer non loin du faubourg Saint-Antoine, dont les habitants se barricadèrent, par crainte qu'il ne les voulût piller à leur tour.

Les Parisiens, dont il avait ruiné la campagne, reconnurent que tout n'est pas profit dans la rébellion. Cependant, le duc ne se hasarda pas à forcer la ville, car il y eût laissé de ses troupes, et son armée était sa seule richesse. Il la mena du côté de Corbeil, qu'il n'attaqua pas davantage. Il se contenta de continuer ses pillages en plat pays, et la cour lui offrit encore quelque argent pour qu'il partît définitivement.

Il accepta, sous condition que le siège d'Étampes serait levé; c'était à ses yeux une façon de se dégager vis-à-vis de M. le Prince et du duc d'Orléans. Or, la ville était bien près de succomber ; c'était un rude crève cœur que de perdre le fruit de tant d'efforts,

car la prise d'Étampes aurait eu une grande influence sur la sédition dans Paris et sur celle de Bordeaux, que l'on assiégeait également par terre et par mer. Lever le siège d'Étampes, et donner de l'argent en outre, la conjoncture était cruelle; mais la nécessité est une loi impérieuse, et la cour souscrivit aux conditions du duc de Lorraine.

Elle leva donc le siège d'Étampes, ce qui poussa les ennemis de Sa Majesté à ce point de témérité qu'ils osèrent lui faire des propositions de paix, comme s'il eût été leur sujet, et eux, les souverains.

Il y eut donc conférence entre les députés des deux partis. Les députés des princes et du Parlement exigèrent de nouveau que le cardinal fût chassé de la cour. Le Parlement n'avait jamais cessé de montrer son animosité contre le ministre, qui avait jadis compté sur le coadjuteur pour ramener cette assemblée à de meilleurs sentiments à son égard. Un chapeau de cardinal avait été promis en récompense de cette intervention. Or, le ministre s'était exécuté au commencement de cette présente année et le coadjuteur était devenu le cardinal de Retz ; il n'en joua que mieux le ministre, si bien dupé, en excitant de plus belle le Parlement qui n'était déjà que trop disposé à brouiller l'État. L'éclat que le nouveau cardinal tirait de sa dignité ajoutait encore à la bonne opinion qu'il avait de soi-même, et outrait ses prétentions qui ne le poussaient rien moins qu'à ambitionner la place de premier ministre.

Les propositions des rebelles se firent si hautaines que la cour se détermina à un nouvel effort, plutôt que de subir tant d'humiliation. Elle engagea aux Suisses les pierreries de la couronne, afin de lever

de nouvelles troupes. On envoya les recrues pour remplacer les soldats déjà formés, qui tenaient garnison dans certaines places.

L'armée du roi augmenta d'autant pendant que celle de M. le Prince diminuait à vue d'œil; car les Parisiens, qui lui avaient fourni beaucoup d'argent, n'entendaient pas financer plus longtemps ; aussi, dut-il se retirer devant M. de Turenne. Il n'était pas habitué à se sauver de la sorte sans combattre ; il proposa donc qu'on appelât de nouveau le duc de Lorraine. Les Parisiens s'en étaient si mal trouvés qu'ils n'y voulurent jamais entendre. En effet, le duc, après la levée du siège d'Étampes, ne quittait pas encore les environs de Corbeil ; et comme M. de Turenne n'était pas assez fort pour le chasser par les armes, on dut le payer une troisième fois afin qu'il décampât pour tout de bon.

Les troupes que M. le Prince avait fini par rassembler prenaient le pied d'en agir de même, en pillant où elles se trouvaient, de telle sorte que les environs de la ville, autrefois admirables par leur richesse et leur fécondité, montraient actuellement un lugubre exemple des maux que la guerre a coutume d'apporter avec soi. Les terres n'étaient plus labourées ; les soldats abattaient les maisons abandonnées et coupaient les arbres par le pied ; en un mot, la désolation régnait partout, et le peuple en faisait retomber la responsabilité sur M. le Prince.

Pour celui-ci, en dépit des lauriers dont il était couvert et qui, dit-on, préservent de la foudre, il n'en craignait pas moins, malgré le proverbe, les suites funestes que la rébellion pouvait attirer sur lui. Le roi, déjà, s'était emparé de tous ses biens et l'avait déclaré criminel de lèse-majesté. Il ne voyait d'autre

issue à son aventure que celle qu'avait prise le connétable de Bourbon après sa révolte. C'était une étrange extrémité pour un prince qui avait été l'admiration de la France et la terreur de ses ennemis.

Il en était réduit, maintenant, aux pires extrémités ; aussi envoya-t-il demander à l'Archiduc quel sort on lui ferait, s'il était obligé de quitter le royaume. L'archiduc lui promit tout ce qu'il voulut ; il l'exhorta cependant à tenir jusqu'au bout, jugeant qu'il ferait mille fois plus de tort à la France, tant qu'il y demeurerait, que lorsqu'il s'en serait éloigné.

M. le Prince décida donc de tenter l'impossible, quoiqu'il se sentît chargé de la haine du peuple.

Il se mit en campagne, bien que l'armée du vicomte de Turenne fût supérieure à la sienne de huit mille hommes environ, ce qui n'est pas indifférent un jour de bataille. Comme le disait son adversaire : Dieu se déclare volontiers pour les gros bataillons et pour les gros escadrons; mais comptant trouver en son courage et en son habileté des ressources interdites aux autres, il fut se poster au pont de Saint-Cloud, de l'autre côté de la rivière.

Le vicomte de Turenne, le voyant en situation avantageuse, attendit le maréchal de la Ferté que l'on rappelait de Lorraine, et qui amenait sept ou huit mille hommes. On lui dépêcha un courrier pour qu'il marchât nuit et jour ; il avait ordre de cacher sa marche, et il la dissimula si bien que ses avant-gardes touchaient Saint-Denis sans que M. le Prince en eût connaissance.

Le cardinal croyait tenir son ennemi à sa discrétion et sa persuasion du triomphe était telle qu'il conseilla au roi de monter à cheval pour être témoin de la défaite ; il y monta lui-même pour ne pas se déro-

ber la joie de voir périr le plus dangereux de ses ennemis.

Lorsque le prince de Condé reconnut que le maréchal de la Ferté faisait mine de passer la Seine vers Saint-Denis, sur un pont de bateaux, et qu'il venait à lui, il repassa à son tour le pont de Saint-Cloud et battit en retraite ; mais le vicomte de Turenne se mit à ses trousses et l'atteignit avant qu'il n'eût des nouvelles de Paris. Il avait envoyé un homme au duc d'Orléans, pour lui marquer qu'il se voyait en grand péril si la ville ne lui donnait des preuves de sa bonne volonté. Au cas, qu'elle refusât de se déclarer pour lui, il demandait qu'on accueillît ses bagages pour qu'ils ne fussent pas enlevés par l'ennemi.

L'influence des séditieux s'en allait chaque jour en décadence dans la ville, pendant que le parti du roi y prenait plus de force. Ce dernier parti l'emporta dans la délibération qu'on fit sur les demandes du prince de Condé, et l'on refusa tout net de les accueillir.

M. de Turenne avançait toujours, et M. le Prince reculait autour de la ville, avec la pensée de gagner les retranchements que les Parisiens avaient élevés dans le faubourg Saint-Antoine, pour se garder contre les pilleries du duc de Lorraine ; de cette façon, il suppléerait à l'inégalité du nombre qu'il y avait entre ses troupes et celles de son adversaire. L'avant-garde de M. de la Ferté paraissait déjà sur les hauteurs des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin ; le roi, accompagné du cardinal, mit pied à terre sur la butte de Mesnil-Montant, d'où l'on pouvait voir sans danger ce qui allait se passer (1).

M. le Prince entrait, en ce moment, dans ces retran-

(1) 2 juillet 1652.

chements ; il rangea ses bagages le long du boulevard de la porte Saint-Antoine, et se hâta de pourvoir aux défauts de ces défenses élevées par des gens qui n'étaient pas trop habiles aux travaux de la guerre, et qu'il perfectionna de son mieux. M. de Turenne l'attaqua vigoureusement et força les retranchements ; il entra en bataille le long de la grande rue du faubourg, en poussant devant lui de petites pièces de campagne avec lesquelles il faisait grand feu. Les gens de M. le Prince avaient percé les maisons et tiraient à couvert ; ils tuèrent beaucoup de monde avant qu'on pût les déloger ; le combat se prolongea donc pendant quelque temps, et le peuple de Paris, qui était sur les murailles, voyait que M. le Prince avait du pire et qu'il ne saurait résister. Chacun croyait la paix assurée et prochaine.

La nouvelle de la triste situation de M. le Prince vola de bouche en bouche jusqu'aux oreilles de Mademoiselle, qui remua ciel et terre pour le secourir.

Elle s'en fut menacer le maréchal de l'Hôpital, qui était gouverneur de Paris, et lui arracha l'ordre d'ouvrir les portes de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine. Il n'osa refuser, car elle était accompagnée d'un nombre infini de racaille qu'elle avait payée, et qui ne demandait qu'à jouer du couteau ; le maréchal n'avait que quelques gardes autour de lui.

Mademoiselle, aussitôt, fit ouvrir la porte Saint-Antoine, et pénétra dans la Bastille, dont le gouverneur n'osa lui refuser l'entrée, sur le vu de l'ordre du maréchal. Elle monta sur la terrasse des tours, d'où l'on jugeait à merveille du plus rude combat qui se fût livré depuis longtemps.

M. le Prince, chassé de la grande rue, s'était retiré

dans une abbaye de filles, qui est vers le milieu, et se tenait à la tête d'un escadron, composé de gens de première qualité et de grand service, qui, commandés par un général que ses ennemis comparaient au dieu Mars en personne, se portèrent bravement où il les voulut mener. Il culbuta ainsi les premières troupes du vicomte de Turenne ; mais ce temps-là n'est plus des héros qui, seuls, tenaient tête à des armées entières. M. le Prince perdit le plus grand nombre des braves de son escadron et fut enfin chassé de l'abbaye. Le duc de Nemours, qui combattait auprès de lui, y fut blessé aussi bien que le duc de La Rochefoucauld. Ses autres troupes étaient non moins maltraitées ; enfin, il se voyait sur le point d'être écrasé sans rémission, lorsque Mademoiselle le sauva en faisant pointer le canon sur l'armée du roi. Le gouverneur de la Bastille ne s'attendait pas à semblable affaire ; cependant il ne s'y put opposer, car Mademoiselle avait assez de monde avec elle pour l'égorger, lui et sa garnison.

Le cardinal, voyant le canon de la Bastille qui tirait et les troupes ennemies qui défilaient dans la ville, s'imagina que Paris, s'étant ravisé, se déclarait une fois de plus en la faveur du prince de Condé. Il ne supposa pas qu'une petite-fille de France, cousine germaine de Sa Majesté, oubliait ainsi ses devoirs et le soin de son honneur au point de faire tirer de son chef sur les troupes du roi.

M. le Prince échappa de la sorte à cette furieuse journée, où il avait couru de grands périls ; il y avait perdu un grand nombre de personnes de service et de condition. Les pertes du roi n'étaient pas moindres.

Le cardinal Mazarin lui-même y vit son neveu,

l'aîné des Mancini (1), grièvement blessé, puisqu'il mourut quelques jours après.

L'armée de M. le Prince traversa Paris, et s'en fut camper au faubourg Saint-Marceau, s'abritant ainsi de toute la largeur de la Seine contre la fureur des troupes de Sa Majesté. Déjà réduite par le combat, cette armée tomba à rien par la désertion, car beaucoup s'étaient retirés dans la ville, et ne semblaient pas disposés à reprendre cette vie de dangers et de souffrances, alors que leur solde même n'était plus payée.

Les bons serviteurs du roi qui tenaient pour lui dans la ville n'avaient pas connu sans chagrin la hardiesse de Mademoiselle. Non contente d'avoir affronté l'armée du roi, elle entendait qu'on armât en faveur de M. le Prince ; mais Paris ne fut pas si souple aux volontés de Mademoiselle ; il se fit plusieurs assemblées tumultueuses à l'Hôtel de Ville, sur cet objet.

Le prince de Condé, qui n'aimait pas qu'on résistât à ses volontés, en fut tout ému de colère, et dans une de ces assemblées, il malmena le Prévôt des marchands et d'autres serviteurs du roi, qui soutenaient qu'on devait recourir à la miséricorde de Sa Majesté et ne pas s'en rendre tout à fait indigne par une plus longue rébellion. Quelques personnes de condition y furent tuées (2) ; il y avait apparence que le coup avait été monté par M. le Prince ; aussi fut-il haï dans la ville avec autant d'ardeur qu'on l'aimait autrefois. Un acte d'association fut signé par lequel les sédi-

(1) Michel-Paul Mancini ; il avait seize ans à peine.

(2) Une trentaine environ, parmi lesquels le maître des comptes, Miron ; plus une centaine de petites gens. Talon et Conrart affirment positivement que le massacre fut organisé par le prince de Condé qui voulait être maître de Paris (4 juillet 1652).

tieux se promettaient encore de ne point mettre bas les armes avant que la reine n'eût chassé le cardinal. On convint, par cet acte, que chacun serait obligé de porter une marque pour se distinguer des ceux qu'on appelait, par mépris, des Mazarins.

Les séditieux avaient déjà pris la paille depuis quelques jours, et les serviteurs du roi, le papier; mais comme la racaille usait de ce prétexte pour insulter les honnêtes gens, ceux-ci se résignaient à prendre la paille, quoique le cœur fût tout au roi.

Là-dessus les ducs de Beaufort et de Nemours, qui dans ces bouleversements ne perdaient pas de vue leur querelle particulière, se battirent à coups de pistolet; le dernier fut tué sur place. Il fut regretté de chacun, car il possédait mille bonnes qualités. Sa maîtresse (1) le pleura amèrement, mais elle n'osa faire paraître sa douleur, car elle devait ménager le prince de Condé, qui s'était toujours montré extrêmement jaloux du défunt.

(1) La duchesse de Châtillon.

IV

La ligue des Parlements. — Second départ du cardinal Mazarin. — Le duc d'Orléans à Bourges ; le prince de Condé au camp espagnol. — Emprisonnement du cardinal de Retz. — Mort de M. de la Vieuville. — Le dieu des Suisses. — M. Servien et M. Fouquet. — Retour du cardinal. — Son opinion sur les Français. — Don Lopez, marchand de pierreries. — Le droit d'aubaine. — Trop tard ! — La fourberie des Italiens. — L'abbé Undedeï. — Eau bénite de cour.

Le Parlement avait reçu des plaintes au sujet des gens tués à l'assemblée de l'Hôtel de Ville : il donna un arrêt afin qu'on informât sur ces faits. Il députa deux de ses membres pour recevoir la déposition des témoins ; mais, personne n'osant parler contre les véritables auteurs de ce désordre, toute cette procédure ne tarda pas à s'envoler en fumée.

Cependant, les membres de cette compagnie, qui avaient perdu toute estime pour le prince de Condé, après l'affaire de l'Hôtel de Ville, reconnurent enfin que le meilleur parti qu'ils pussent prendre était de se délivrer de ses mains. Malgré l'opposition de quelques factieux, ils envoyèrent des députés au roi pour le supplier de lever lui-même l'obstacle qui s'opposait à leur soumission. Cet obstacle, c'était la présence du cardinal Mazarin, et le Parlement, qui

avait lancé tant d'arrêts contre lui, éprouvait une grande répugnance à se déjuger après coup.

Les députés représentèrent au roi : « Qu'il n'était pas juste, pour un seul homme, et encore pour un étranger, que son peuple perdît l'honneur de ses bonnes grâces; que la haine publique dont le cardinal était chargé provenait de raisons valables et sérieuses, car il est impossible qu'un homme soulève contre lui un sentiment aussi général sans qu'il ait donné de bons prétextes ».

Les députés ajoutèrent nombre de raisons pour déterminer le roi à partager leur avis. La cour était si lasse de la guerre civile, qu'elle mit cette demande en délibération, quoiqu'il fût peu honorable pour Sa Majesté de céder ainsi à la volonté de ses sujets rebelles ; on discuta s'il ne serait pas politique de simuler tout au moins une acceptation de cette condition, plutôt que de s'obstiner au risque des plus grands malheurs. Le cardinal lui-même partagea cette opinion, et le dit à la reine qui n'entendait pas accorder la moindre complaisance à des révoltés. Il jugeait d'ailleurs que son absence ne serait pas de longue durée; mais la reine ne goûta pas ces raisons et renvoya les députés avec les paroles les plus sévères.

Le Parlement, ainsi repoussé, recommença à se tourner du côté de M. le Prince, et, qui plus est, il excita les autres Parlements à s'unir avec lui contre le cardinal. La cour, tout étonnée de cette nouvelle insolence, fit rendre un arrêt du conseil, par lequel le Parlement était transféré à Pontoise ; tous ceux que cet arrêt regardait ne firent qu'en rire. Déjà les autres Parlements se montraient décidés à signer l'acte de société contre le cardinal, et, cette fois, la couronne était perdue sans ressource. La reine, faisant de né-

cessité vertu, consentit que le cardinal s'éloignât. Il prit donc, pour la seconde fois, la route de Sedan, emmenant ses nièces avec lui, qu'il avait fait revenir depuis peu à la cour.

On crut bien, cette fois, qu'il était parti pour tout de bon. Certains publiaient que l'Empereur l'avait choisi comme chef de ses conseils, et qu'il abuserait en ce poste de ce qu'il possédait la clé de toutes les affaires du royaume de France. On ne s'en alarma pas davantage, et, plutôt que de le rappeler pour qu'il ne portât pas nos secrets chez nos ennemis, on l'aurait vu de bon cœur servir chez les Espagnols, qui, de tous les peuples, était celui qui nous menaçait de plus près. Le cardinal, toutefois, n'alla plus pas loin que Sedan, où, faisant le malade, il se confia à la garde de son bon ami Fabert.

Le cardinal de Retz entreprit là-dessus de ramener le Parlement dans le devoir. Il jouait le désintéressement auprès de la reine, et, feignant d'entrer dans ses désirs, il promettait d'user de son influence pour ménager le retour du cardinal Mazarin ; en réalité il déployait toutes ses ruses afin que la reine remportât le plus rude échec quand elle tenterait d'user de son autorité en rappelant le ministre exilé.

La reine continuait à recevoir les conseils du cardinal Mazarin, qui lui recommanda de laisser faire le cardinal de Retz et de se servir de lui, en affichant pour son dévouement une confiance toute particulière.

C'était une excellente princesse, mais elle manquait d'artifice ; toutefois, on apprend à hurler avec les loups, et, conseillée par un maître en fourberie, elle fit merveille.

Le cardinal de Retz se crut déjà ministre ; il détacha

de l'alliance du duc d'Orléans et de M. le Prince tous ceux du Parlement qui avaient juré la perte du cardinal ; il leur remontra que la source des grâces était aux mains de la reine, et qu'ils avaient tout intérêt à s'accommoder avec elle.

Il fit si bien que le Parlement envoya de nouveaux députés à la reine, pour l'assurer que, la pierre d'achoppement étant écartée, rien ne l'empêchait plus de rentrer dans le devoir. Le compliment déplut singulièrement à la reine, qui, en d'autres temps, l'eût vertement relevé; cette fois elle dissimula et si bien, que le cardinal de Retz y fut trompé lui-même, et les députés du Parlement bien mieux encore. Ils revinrent auprès de leurs confrères en leur affirmant que c'était chose résolue, et que la reine leur avait juré que le cardinal Mazarin était renvoyé à tout jamais.

La paix fut donc signée ; le Parlement avait pris soin de ses intérêts en oubliant complètement ceux du duc d'Orléans et du prince de Condé. L'un se retira à Bourges, du consentement de la cour; l'autre se jeta dans les bras des Espagnols et, conduisant leur armée, il enleva du premier coup trois ou quatre places sur la frontière de Champagne ; il en eût pris bien d'autres, si l'argent n'était venu à lui faire faute. Certains gouverneurs de places qui lui devaient leurs charges lui avaient promis de se déclarer en sa faveur, s'il versait en temps voulu une certaine somme convenue; mais se montrant de l'humeur des Suisses, qu'il faut payer quand on veut les avoir pour soi, ils lui manquèrent de parole puisqu'il manquait à ses engagements.

Le cardinal, à qui la cessation de la guerre civile rendait la santé, se vit ressuscité tout d'un coup; il

prit soin des affaires de la frontière où il se trouvait pour l'heure. La reine fit grand bruit de ce service, répétant à tous que le prince de Condé eût fait bien d'autres conquêtes si Son Eminence n'y avait mis ordre. Cela ouvrit les yeux à tous ceux qui s'étaient aveuglés d'eux-mêmes. Le cardinal de Retz se vit outrageusement trompé, ce dont il enragea de fureur ; mais comme personne ne se montrait disposé à recommencer les troubles, pour satisfaire son ambition déçue, il fut bien obligé de ravaler sa colère. La reine apprit néanmoins qu'il reprenait, par en dessous, ses brigues et ses menées pour brouiller les cartes une fois de plus ; elle éprouva grande envie de le faire arrêter. Le cardinal Mazarin, qu'elle consulta, lui manda que la poire n'était pas encore mûre, et que, devant que de la cueillir, elle devait se concilier la bonne volonté des amis du cardinal de Retz.

La reine, docile à ce conseil, gagna peu à peu les membres du Parlement qui pouvaient lui être utiles dans cette conjoncture.

L'État avait, plus que jamais, grand besoin de tranquillité, ne fût-ce que pour repousser les Espagnols qui s'étaient emparés, tout récemment, de Gravelines et de Dunkerque.

L'occasion de mater une bonne fois le cardinal de Retz ne pouvait se faire attendre, puisque ce personnage se voyait dans l'obligation, pour ainsi dire, de réveiller le désordre, sinon il était ruiné. Il n'avait pas d'autre moyen de réparer sa fortune, qu'il avait compromise par les énormes dépenses faites par lui pour gagner de vive force le poste qu'il désirait. Il devait plus de trois millions et comptait bien ramasser cette somme et plus encore au jour où il deviendrait enfin premier ministre.

La reine, amenant toutes choses à maturité par sa prudence, fut bientôt en état non seulement de mettre la main sur le cardinal de Retz, sans que personne songeât à bouger pour sa défense, mais encore de rappeler le cardinal Mazarin, qui d'ailleurs n'entendait point quitter son refuge avant que son dernier ennemi fût réduit à l'impuissance.

Le cardinal de Retz fut donc arrêté et transporté à Vincennes (1) dans la même chambre d'où le duc de Beaufort s'était évadé quelque temps auparavant; mais, instruits par cette expérience, ses gardiens veillèrent de près à ce qu'il lui fût difficile de prendre cette même licence.

Le duc de la Vieuville vint à mourir en ce moment, et comme il décéda le premier jour de l'année 1653, entre quatre ou cinq heures du matin, son suisse en éprouva tant de chagrin qu'il se voulut pendre. A dire vrai, ce chagrin provenait de la considération qu'il n'aurait pas un sol d'étrennes, puisque son maître avait si mal choisi son jour pour s'en aller dans l'autre monde. On eut grande peine à l'empêcher de contenter son envie, parce qu'un suisse ne connaît d'autre dieu que l'argent. On lui promit enfin de le faire entrer chez celui qui succéderait comme surintendant à M. de la Vieuville. L'espérance du profit futur le consola de la perte présente.

La charge fut partagée entre M. Servien et M. Fouquet, ce dernier procureur général au Parlement de Paris. La mort de M. de la Vieuville fut le seul événement qui se produisit entre la prison du cardinal de Retz et le retour du cardinal Mazarin (2). Le roi fut au-devant de celui-ci, car on lui fit entendre que ce

(1) 18 décembre 1652.
(2) Février 1653.

ministre avait souffert pour son service ; il n'était pas en âge de discerner lui-même les bons serviteurs des mauvais : force lui était de s'en rapporter à ce qu'on lui contait.

Chacun s'empressa de faire la cour au cardinal, car on jugeait que sa puissance serait plus grande encore qu'elle ne l'avait été. J'y fus comme les autres ; je ne pouvais m'en dispenser, puisque j'avais été son domestique. Je n'y mis pourtant pas l'ardeur qu'y apportaient tant de gens, et je laissai passer les plus pressés. Son Eminence me fit des reproches de mon peu de hâte, et je lui répondis que ceux qui l'accablaient aujourd'hui de leur empressement étaient tout prêts jadis à se tourner contre lui, et qu'il y avait plus de fonds à faire sur ma fidélité, quoiqu'elle se produisît tout uniment et sans broderie.

Cet argument toucha M. le cardinal, car il me répondit aussitôt :

— Ha ! d'Artagnan, jou ne connaissais pas les Français avant que de les gouverner, mais les Espagnols ont raison de les traiter de *gavaches ;* il n'est rien qu'on ne leur fasse faire pour de l'argent, et même pour une simple espérance de fortoune. Jou croyais, autrefois, que c'était la nation la plous digne d'estime, car j'avais vou quantité de gens qui résistaient au cardinal de Richelieu. Si j'en dois jouger par mon expérience, j'attribouerai maintenant cette résistance à ce que mousou de Richelieu dédaignait de les acheter ; quelques pistoles de plous ou de moins eussent eu raison de ces belles résistances, et c'est le sentiment que je garderai jusqu'à ce que je trouve des Français assez hommes d'honnour pour me faire revenir de mon opinion !

Je n'aimais pas qu'il affichât si piètre opinion d'une

nation où l'on rencontre tant de braves et d'honnêtes gens. Cela lui allait bien, en vérité, de parler de l'avarice d'autrui, lui qui était venu en France plus gueux qu'un peintre et qui avait fini par marier une de ses nièces à un petit-fils d'Henri le Grand. Je demandai alors à Son Eminence si elle n'exceptait pas M. de Tréville de ce jugement. Le cardinal me répondit que je citais là l'exemple d'un fol, car, disait-il, on ne peut que traiter de folie cette obstination à refuser de plier quand même devant ceux qui possèdent légitimement le pouvoir.

Je ne m'amusai pas à épiloguer plus longtemps sur le cas de M. Tréville et je lui citai alors un certain Marigny qui, de gaieté de cœur, sans avoir jamais rien eu à démêler avec le ministre, avait pris son plaisir à écrire quantité de vers satiriques et même outrageants contre lui. Certes, un procédé semblable n'était pas à approuver, mais on ne pouvait traiter cet homme d'esclave flatteur, prêt à prodiguer l'encens pour quelques écus, car s'il eût voulu se taire à prix d'argent, le cardinal, si serré qu'il fût, n'aurait pas hésité à financer pour se débarrasser de ces libelles qui circulaient partout et prêtaient à rire à ses dépens.

Son Eminence me repartit là-dessus que je choisissais bien mes exemples, en vérité ; ce Marigny était un homme que l'on eût dû exterminer du genre humain, par rapport à sa mauvaise langue ; un monstre et un fol, tels étaient les individus que je me plaisais à lui opposer ! Ils n'étaient dignes ni l'un ni l'autre d'être comptés parmi les gens de bon sens.

Il n'est pas bon de disputer avec plus grand que soi, et c'est une sottise que de vouloir l'emporter en semblable circonstance. Je n'étais pas à court d'argu-

ments ; néanmoins, je rendis les armes à Son Eminence qui me voulut bien dire alors que, dans son accusation générale, elle faisait une exception en ma faveur, car elle ne m'avait jamais vu enclin à la bassesse. Le cardinal ajouta que j'eusse soin de persévérer dans cette conduite, et qu'il se souviendrait de moi en temps et lieu.

Ce n'était pas la première promesse que me faisait Son Eminence, et je savais ce qu'il en était advenu jusqu'ici de ses bonnes paroles. Toutefois, comme il était en excellente place pour obliger qui lui plaisait, je cherchai une grâce qui ne lui coûtât rien et qui pût faire ma fortune.

L'on m'apprit, quelques jours après, qu'un Portugais, nommé don Lopez, et qui faisait commerce de pierreries, venait de mourir subitement, sans avoir été naturalisé. Je demandai à Son Eminence la confiscation (1) qui montait bien à cent mille écus. Ce Lopez était bien connu à la cour où chacun savait qu'il possédait un bien considérable. Le cardinal, à qui il avait vendu maintes fois des pierreries, le savait aussi bien que nul autre et peut-être mieux même, car il surveillait fort les gens bien accommodés ; il en voulait sonder le fond et le tréfonds pour s'en rendre héritier le cas échéant.

Son appétit était trop bon pour qu'il laissât échapper un si gros morceau : il me répondit, sans hésiter, qu'il était bien fâché que je ne fusse pas venu le premier lui demander cette grâce, qu'il eût été ravi de

(1) En vertu du droit d'*aubaine,* la succession d'un étranger non naturalisé était attribuée au roi ; lorsque, selon la nationalité du défunt, le fisc ne recueillait qu'une partie de la succession, le droit était dit de *détraction*. Ces divers droits furent définitivement supprimés par un décret du 6 août 1790.

me l'accorder, mais que je m'étais laissé prévenir par un autre et que c'était chose faite.

Don Lopez logeait chez un ami à moi ; il était mort tout subitement en revenant de la ville. Or, son hôte avait envie de m'obliger et de s'obliger soi-même, car je lui avais promis que s'il découvrait quelque chose que je pusse obtenir de Son Éminence, je lui ferais part de moitié. Le hasard nous servant ici à merveille, il était accouru chez moi sans perdre une minute. J'étais donc assuré que personne ne connaissait l'événement, et la méchante volonté de Son Éminence m'était pleinement dévoilée.

Je ne pus me retenir de lui répondre assez malicieusement, mais en usant d'un détour :

— Vous accusiez l'autre jour, monseigneur, ceux de ma nation d'être des lâches prêts à se vendre pour une pistole ; mais Votre Éminence m'excusera si je lui dis ici que les Italiens sont bien fourbes. L'hôte de don Lopez, qui est de votre pays, vient de me raconter que cet homme est tombé roide mort en son logis, qu'il est parti aussitôt pour me l'apprendre, après avoir défendu à sa femme de divulguer cette nouvelle à personne, avant que je ne vous eusse parlé. Cependant Votre Éminence est parfaitement instruite, ce qui me prouve que cet homme m'a menti avec la dernière impudence !

Le cardinal avait quelque peu rougi en entendant ce discours ; mais comme j'avais pris soin de ne pas le mettre personnellement en cause, il reprit son assurance et me répliqua que je ne devais pas m'étonner du fait, puisque c'était l'abbé Undedeï, qui avait sollicité cette grâce et qui l'avait obtenue. Mon Italien, à son dire, avait fait pour un autre Italien ce qu'il n'avait pas cru devoir faire pour un Français ; Son

Éminence n'y voyait rien que de très naturel, sans soutenir cependant qu'il n'y eût pas de fourbes parmi les gens de sa nation. Il me le concédait parfaitement, car en tout pays, c'était la règle commune qu'il se trouvât de bonnes et de méchantes gens. Il finit en protestant qu'il était fâché de mon mécompte, et qu'il me le revaudrait à l'occasion.

L'abbé dont il parlait était un homme qui lui servait de fidéicommis dans de nombreuses affaires ; il l'avait gratifié de nombreux bénéfices, dont Son Éminence touchait les rentes, et quand il se produisait quelque aubaine, c'était pour l'abbé Undedeï qui en restituait la plus grosse part au cardinal ; de cette façon, ce dernier s'imaginait tromper la haine publique.

Je ne jugeai pas à propos d'aller tirer les choses au clair auprès de l'abbé ; il n'eût résulté rien de bon pour moi de cette sorte de recherches. Mais le cardinal envoya cet homme aux renseignements, et il apprit bien vite que l'hôte de don Lopez n'était nullement Italien. Il s'en revint dire au cardinal que ma hardiesse m'avait poussé bien loin à parler ainsi des gens de sa nation, et que c'était de la dernière insolence pour un petit compagnon de mon espèce. Il lui conseilla là-dessus de me chasser de la cour, pour m'apprendre une bonne fois à tenir ma langue. Heureusement pour moi, j'avais parlé au cardinal d'une charge qu'il voulait vendre et pour laquelle j'avais trouvé un acquéreur qui offrait dix mille livres de plus que les autres chalands. Son Éminence ne mettait pas en balance les affronts qu'on pouvait lui faire et son intérêt particulier. Ce dernier l'emportait de beaucoup sur toute autre considération; aussi dit-il à l'abbé qu'il y avait de certaines choses qu'un ministre devait feindre d'ignorer.

A quelques jours de là, l'abbé Undedeï, me rencontrant chez le roi, me conta que je lui devais mille obligations, car il avait appris que l'hôte de don Lopez n'était pas Italien, et qu'il s'était gardé, par amitié pour moi, de confier ce détail au cardinal qui, cependant, l'avait chargé de s'informer sur ce sujet.

Du caractère dont je connaissais le personnage, je ne crus pas un mot de ses paroles, et je pensai, au contraire, qu'il m'avait desservi de son mieux. Comme je ne voulais pas me faire un ennemi de cet homme, quoique sa conduite confirmât en mon esprit ce que j'avais pu dire de la fourberie des Italiens, je le remerciai de mon mieux, en lui disant que les paroles dont Son Éminence aurait pu prendre ombrage m'étaient échappées dans un moment de dépit et que je n'avais pas été longtemps à les regretter.

V

Un bon conseil. — Beauté passée. — Vingt mille livres de rente. — Un beau-fils accommodant. — Mariage prochain. — Opposition. — Le curé de Saint-Eustache. — M. Lebègue de Villaines, gentilhomme du Berri. — Le procureur Harouard. — Devant l'Officialité. — Le justaucorps rouge. — Le déguisement d'Athos. — Faux renseignements. — Un charivari. — Sifflets de chaudronniers. — Le chevalier de la Carlière. — Une bastonnade. — Un couplet moqueur. — Sécurité trompeuse.

Si Son Éminence gardait quelque ressentiment contre moi, elle ne me le fit pas voir, car à la première fois que je lui vins faire ma cour, elle me reçut tout aussi bien que si je n'eusse jamais prononcé un seul mot sur la fourberie des Italiens. D'ailleurs, comme je l'ai dit, je menais un marché qui pouvait être avantageux pour le ministre ; aussi la première question qu'il me posa eut trait à ce marché.

Il s'agissait d'une charge que voulait acheter un fils de famille, dont la mère était encore vivante. Cette femme, qui était veuve d'un conseiller au Parlement, désirait avec ardeur que son fils embrassât la condition de son père plutôt que d'acquérir une charge à la cour, comme celle qu'il demandait à acheter au cardinal. Elle l'avait même prévenu que s'il persévérait dans son dessein, elle se remarierait et le déshé-

riterait. Cette menace avait arrêté pour un moment les projets du fils, qui craignait de perdre ainsi le gros bien que sa mère possédait de son chef.

J'avouai au ministre qu'il n'y avait donc pas grand espoir à fonder sur la conclusion de la vente; Son Éminence me dit tout à coup :

— Que me donnerez-vous si jou vous fournis un bon conseil qui fera votre fortoune ?

Cette question n'avait aucun rapport avec l'objet de notre conversation; je regardai le cardinal avec un air étrangement étonné. Il poursuivit alors :

— Ou vous n'êtes pas Gascon ou vous avez été changé en nourrice. Les gens de votre pays ont généralement la pénétration plous vive. Comment, vous ne comprenez pas ce que vous avez à faire dans cette circonstance ?

J'eus beau me fouiller la cervelle, je dus avouer mon ignorance.

— Allez vous cacher, pauvre homme, me dit-il encore. Comment, vous ne comprenez pas ce que je veux dire? Il faut que vous épousiez cette veuve et que vous profitiez de cette belle occasion d'établir votre fortune. Allez la trouver de ma part; dites-lui que je la prie d'agréer que son fils traite avec moi de la charge que je veux vendre; qu'aussi bien, le renverrait-on à l'école s'il se présentait jamais pour être conseiller, puisqu'il vous a avoué, à vous-même, qu'au lieu d'étudier en droit, il n'était soigneux que de jouer à la paume et de fréquenter les cabarets, que c'est là un méchant apprentissage pour devenir bon juge, et que, par conséquent, elle ne doit pas être fâchée de lui voir embrasser un métier où il réussira mieux que dans celui qu'elle lui veut donner.

Il ajouta que je devais me mettre de mon mieux

pour rendre cette visite, car cette femme, en refusant de souscrire à l'envie de son fils, ne cherchait qu'un prétexte pour se remarier ; qu'il ne tenait qu'à moi de l'amorcer sur ce point. Il finit en me disant avec raillerie qu'il ne me demandait rien pour son droit d'avis, sinon d'achever le marché en train.

Je jugeai qu'il ne raisonnait pas trop mal cette fois, et je lui promis de mettre son conseil à profit. Je m'ajustai de mon mieux et je fus voir la veuve. Je lui fis le compliment que Son Éminence m'avait commandé. Elle répliqua qu'elle ne demandait qu'à plaire au cardinal, mais qu'elle n'abandonnait pas son intention de se remarier, si son fils n'obéissait pas à sa volonté.

Je ne laissai pas tomber cette parole à terre, et lui répliquai que selon toute justice, on devait plutôt prendre le parti des parents contre les enfants, et que je m'offrais à elle pour l'aider en sa vengeance. Je lui fis, en même temps, de grands compliments sur sa beauté, qui n'était pas éclatante, cependant. Sans doute, elle avait été belle autrefois, parce que l'on rapporte communément que le diable était beau quand il était jeune ; toutefois, de cette beauté il ne restait que peu de traces.

Cette dame avait un fils qui avait vingt-cinq ou vingt-six ans, et quand on est mère d'un grand garçon de cet âge, c'est un signe que les attraits sont un peu éclipsés ; elle eût pu m'inviter à m'en aller débiter mes menteries ailleurs, pour peu qu'elle eût été d'humeur à se rendre justice. Mais le cardinal avait deviné juste quand il m'assurait qu'elle ne cherchait qu'un prétexte pour se remarier. Je lui parus sans doute assez bien fait pour la mettre en appétit ; elle ne se récria pas contre mes offres, et me fit la mine

d'une femme qui aimerait volontiers que ces paroles fussent des vérités. Je lui demandai permission de lui rendre une seconde visite ; elle y consentit sans que je fusse obligé de l'en trop presser, ce qui me fit voir que mes affaires étaient en bonne route.

Elle voulut connaître qui j'étais ; je contentai sa curiosité. Elle fut ravie de me savoir lieutenant aux gardes ; elle craignait apparemment que je ne fusse un de ces aventuriers comme Son Éminence en entretenait autour d'elle. Je lui dis aussi que j'étais gentilhomme ; enfin je n'oubliai rien pour lui donner la meilleure opinion de ma personne. Elle me demanda même si je ne pouvais pas acheter une compagnie aux gardes, dès que je posséderais l'argent nécessaire. C'était s'avancer beaucoup pour une première entrevue, mais je n'avais pas à m'en offusquer si les choses marchaient encore plus vite que je l'avais désiré.

Je pris congé là-dessus et je m'arrangeai pour rencontrer le fils, au plus tôt. Je l'avertis du dessein de sa mère ; il me répliqua qu'il ne s'arrêterait pas à cela, pourvu que M. le Cardinal lui accordât l'honneur de sa protection. Si sa mère persévérait en ses menaces et venait à se remarier, il s'en consolerait, comme se consolent tous ceux à qui pareille mésaventure arrive. Ce désintéressement me parut être l'effet d'une grande irréflexion, car la mère possédait vingt bonnes mille livres de rente pour le moins, et quoique on ne m'ait jamais accusé d'aimer les biens de ce monde avec excès, j'eusse préféré me voir conseiller dans le dernier présidial du royaume, plutôt que de lâcher un si bel établissement.

Ce garçon était buté, car après m'avoir lâché cette belle parole, il me dit qu'il était décidé à verser mille

pistoles de plus entre les mains de Son Éminence, afin de ressentir les effets de sa faveur quand l'occasion s'en présenterait.

J'eus hâte de faire ma cour au cardinal, en lui répétant cet honnête propos. Le ministre me supplia, à mains jointes, pour ainsi dire, de ne pas laisser échapper une si belle occasion ; on eût juré que cet argent lui faisait grande faute. Il me dit aussi, pour m'encourager, que je m'acquitterais de la sorte envers lui, car j'ignorais quelle obligation je lui devais présentement. Je crus bonassement qu'il avait demandé quelque grâce pour moi à la reine et je le suppliai de m'éclairer. C'est alors qu'il m'apprit quel rapport l'abbé Undedeï lui avait fait sur l'hôte de don Lopez, et quel conseil cet abbé du diable lui avait donné à mon sujet.

J'avais bien pensé que cet homme me contait quelque mensonge, mais je ne pouvais imaginer semblable perfidie. Je m'expliquai de mon mieux auprès de Son Éminence ; mais ce qui valait mieux que toutes mes excuses, c'était cette espérance de mille pistoles inattendues, en sus du prix de la charge, et si j'avais été en possession de les lui verser sur-le-champ, je crois qu'il m'eût accordé, à mon tour, l'exil de l'abbé Undedei.

J'avais juré à Son Éminence que je ne laisserais pas refroidir le fer ; néanmoins, je n'avais pas pris l'engagement de négliger mes propres intérêts, et je retournai bientôt voir la veuve qui m'accueillit en ami. Cette fois elle me parla tout à fait français ; comme je lui affirmais que j'étais disposé à me mettre de moitié dans la vengeance qu'elle voulait tirer de son fils, elle me demanda sérieusement si elle pouvait compter sur ma parole. Je répondis qu'elle me ferait

injure si elle en doutait plus longtemps, qu'elle se devait assez connaître pour juger des désirs qu'elle pouvait allumer; que je brûlais d'ardeur d'unir mon sort au sien aussitôt qu'il lui plairait, et que je souhaitais que ce fût plutôt aujourd'hui que demain.

Cet enthousiasme la ravit d'aise et elle me le fit bien voir par l'offre qu'elle fit en réponse à la mienne. Elle me dit en ce cas que je serais bientôt capitaine des gardes, qu'elle avait en réserve l'argent nécessaire pour m'acheter une compagnie, et même pour me procurer un établissement plus considérable si celui-là ne me contentait pas. Depuis longtemps, j'ambitionnais de posséder une charge semblable. J'en avais parlé maintes fois à Son Éminence qui, n'étant pas chiche de promesses, m'avait assuré que ce serait chose faite à la première occasion.

Or cette occasion s'était présentée à trois reprises consécutives; Son Éminence ayant rencontré des chalands munis de bon argent, trois fois de suite la compagnie m'avait passé devant le nez. Pour toute réponse, le cardinal m'avait fait observer que ce qui était différé n'était pas perdu pour cela. Ma joie était donc extrême de me dispenser ainsi de sa protection.

Ne songeant plus qu'à conclure mon mariage, je visitais la veuve chaque jour, si bien que mon assiduité me valait d'être considéré par elle avec plus d'agrément que jamais.

Pendant ce temps, l'affaire de son fils s'était conclue. Soit qu'il eût pensé que mes visites auprès de sa mère n'étaient faites qu'à son intention, soit que l'envie forcenée qui le travaillait de sa charge lui eût bouché l'entendement, il n'y avait pris aucun ombrage. Lorsqu'il n'eut plus rien à songer de ce côté-là,

il réfléchit que le bien étant une bonne chose, dont on ne se saurait passer, il commettrait une folie s'il ne veillait à celui de sa mère. Il s'inquiéta de mes allées et venues, dont il apprit la cause, si bien qu'il ne dormit plus, de jour ou de nuit.

Il était libre de m'en toucher deux mots et de prendre avec moi les mesures que l'on prend ordinairement, en ces sortes de conjonctures. Les duels étaient toujours sévèrement défendus ; mais on ne s'en battait ni plus, ni moins ; on faisait passer pour rencontre fortuite ce qui était un véritable rendez-vous, et tout était dit par là. Ce garçon était sans doute un bon serviteur du roi, qui ne voulait outre-passer ses ordres ; peut-être craignait-il que je fusse plus méchant que lui ; aussi n'en vint-il pas aux extrémités avec moi. Il me dit, au contraire, qu'il n'était pas fâché que je fusse son beau-père et, puisque sa mère était décidée à cette folie, il aimait autant qu'elle la fît avec moi de préférence à tout autre ; aussi nous donnait-il volontiers sa bénédiction et à l'un et à l'autre.

Il m'entretenait sur un ton si dégagé que je ne soupçonnai pas de feinte en lui ; je l'embrassai de bon cœur et lui répondis que s'il en usait de cette manière, je vivrais en bonne intelligence avec lui, et qu'il n'aurait pas lieu de se repentir de son approbation. Sa mère fut satisfaite au delà du possible quand elle connut la bonne volonté de son fils ; elle lui pardonna sa désobéissance, et nous prîmes nos dispositions pour nous marier le lundi qui suivait. Ayant fait publier un ban le dimanche, nous nous attendions d'être fiancés le même jour pour achever l'affaire le lendemain, quand le curé de Saint-Eustache, dans la paroisse de qui la veuve demeurait, nous vint dire

qu'il se produisait une opposition. Cette nouvelle avait de quoi nous surprendre.

Pour mon compte, comme je n'étais pas instruit particulièrement de la conduite de cette femme et que je m'étais informé surtout de son bien et très peu du reste, la première pensée qui me vint fut qu'elle avait une intrigue avec quelqu'un, doué d'un aussi bon appétit que le mien. Cette considération me refroidit étrangement, et je ne fus pas maître de cacher mon sentiment. Le curé n'eut pas plutôt pris congé de nous, qu'elle me regarda sans avoir la force de parler. Elle avait été comme assommée par cette nouvelle, au point qu'elle n'avait pas eu la présence d'esprit de demander à ce curé de qui venait l'opposition. Ce pasteur, de son côté, avait cru de sa discrétion de n'en rien dire ; il savait que ces sortes de choses sont la conséquence, le plus souvent, de quelque galanterie, et il avait été bien aise d'épargner toute confusion à cette dame, surtout en ma présence.

Dans son trouble, jamais elle n'eût rompu le silence, si je ne lui avais demandé ce que signifiait cette opposition. Elle me répondit qu'elle l'ignorait, mais que le fait lui était étrangement pénible, car elle voyait à ma mine que je la soupçonnais de quelque intrigue. Elle protesta : « Qu'elle n'avait jamais rien eu de particulier avec personne, ni devant, ni après la mort de son mari ; qu'aucun homme n'avait donc le droit de s'opposer à son mariage, puisqu'elle n'avait souscrit aucun engagement au profit de personne ; depuis huit ans qu'elle était veuve, elle avait vécu dans une si grande retraite, qu'il était impossible de l'accuser d'avoir vu aucun homme qui ne fût de sa famille. »

L'ingénuité avec laquelle elle me parlait me fit

juger qu'elle n'était pas aussi coupable que je le pensais. Je m'étais mis quelques visions cornues dans la pensée qui offusquaient ma raison ; ainsi, m'en étant défait à l'heure même, je crus qu'il ne fallait pas, pour une fausse alarme, renoncer à la fortune. Je lui demandai donc pardon de mon soupçon qui, lui dis-je, ne devait pas lui déplaire, car il lui prouvait que je n'aimerais pas à la perdre. Elle me répondit qu'elle n'en disconvenait pas, quoiqu'elle ne sût si elle avait lieu de s'en réjouir ; qu'une femme qui tombait entre les mains d'un mari si soupçonneux avait la mine de passer mal son temps, et qu'une humeur jalouse n'est guère moins à appréhender que la mort.

Je n'étais nullement jaloux ; pour le devenir, il eût fallu être amoureux, et j'en étais bien éloigné. Je n'étais pas beaucoup plus âgé que son fils, et d'aimer une femme qui, à la rigueur, eût été ma mère, n'était point chose qui fût de mon goût ; mais si je me souciais du bien, je me souciais aussi de l'honneur, et la nouvelle apportée par le curé de Saint-Eustache m'avait donné à craindre que celui-ci fût endommagé. Comme je me rassurais peu à peu, je m'attachai à rétablir la paix entre nous, ce qui présenta quelque difficulté. Il s'agissait de savoir qui avait lancé l'opposition : elle l'ignorait comme moi, puisque, dans son émoi, elle n'avait pas pensé à le demander au curé. A son sens, cette opposition ne provenait que d'un imposteur, et puisque nous étions remis, l'un et l'autre, du choc porté par ce coup, nous n'avions qu'à nous renseigner au plus vite.

Les chevaux furent mis au carrosse et, n'ayant pas rencontré le curé, nous prîmes langue auprès d'un de ses vicaires, qui nous apprit que l'opposition était au nom d'un certain Lebègue de Villaines, gentil-

homme du Berri, qui avait établi son domicile chez un procureur nommé Harouard. Le vicaire nous engagea à nous rendre chez ce procureur qui nous fournirait apparemment tous les renseignements désirables.

Nous nous rendîmes chez Harouard qui demeurait auprès de Notre-Dame, devant une petite paroisse qu'il y a par là. Dans le carrosse, cette dame me jura qu'elle ne connaissait pas M. de Villaines et qu'elle n'avait même jamais ouï parler de lui. Je jugeai par là que c'était une pièce qu'on nous voulait jouer, et je ne pouvais m'imaginer si c'était à elle ou à moi qu'on avait dessein de s'en prendre. Pour mon compte, je ne me voyais aucun ennemi d'humeur à m'attaquer de cette façon.

Harouard était un assez honnête homme pour une personne de sa profession, ce qui est rare. Il nous dit qu'il ne connaissait aucunement ce M. de Villaines; à vrai dire, un homme assez bien fait, et qu'il ne connaissait pas davantage, était venu le matin chez lui pour le prier de recevoir les significations qui seraient faites sur cette affaire. En même temps, cet homme avait ajouté que le Parlement ne tarderait pas à être saisi, et que M. de Villaines, sur la réputation dudit Harouard, avait déjà jeté les yeux sur lui pour y défendre ses intérêts.

Ce mystère nous confirmait dans l'idée qu'on nous jouait un méchant tour ; nous demandâmes au procureur de nous décrire l'individu qui l'était venu trouver ; nous espérions que, sur le portrait, nous reconnaîtrions le personnage. Cet homme nous conta tout bonnement ce qu'il en savait, mais nous ne pûmes, ni la dame, ni moi, mettre un nom sous le portrait qu'il nous traça.

La veuve se pourvut à l'Officialité où elle était assignée ; elle demanda en premier lieu que la partie adverse comparût en personne, niant en justice, comme elle l'avait fait devant moi, qu'elle connût ce M. de Villaines, ni personne qui lui appartîn'.

Un procureur de cette juridiction était là, chargé de l'exploit de cette adverse partie ; il demanda un délai d'un mois pour la faire venir, en prenant pour prétexte que M. de Villaines habitait à soixante lieues de Paris, et qu'il était incommodé. L'Officialité en rabattit moitié et n'accorda que quinze jours.

Ce terme me parut bien long, non pour mon amour, assez médiocre, mais par rapport à mon impatience de connaître l'homme qui nous jetait semblables bâtons dans les roues. Sur la fin de la première semaine, je crus apercevoir l'homme dont le procureur du Parlement nous avait fait le portrait. Il nous l'avait dépeint vêtu d'un justaucorps rouge, orné d'une broderie d'argent, avec une perruque noire, un castor de même couleur et un plumet blanc. Il nous avait dit que le retroussis du chapeau était attaché par une touffe de rubans bleus, comme c'était la mode en ce temps-là.

Passant en chaise sur le Pont-Neuf, je vis dans le carrosse de mon beau-fils prétendu un homme tout pareil à celui-là. Je me doutai aussitôt que c'était le particulier qui s'était rendu chez Harouard, et je pensai qu'il avait été mis en besogne par le fils.

Je fis part de mon sentiment à la dame, que je visitai dans l'après-dîner ; elle approuva mon jugement et nous convînmes de faire épier le fils pour connaître qui était ce justaucorps rouge. Nous apprîmes que c'était un aventurier qui n'avait ni naissance, ni honneur, et dont l'unique métier était de fré-

quenter les brelans. Un homme de cette trempe était seul capable de soutenir l'imposture que marquait l'opposition, car un autre y eût regardé à deux fois qui eût eu à ménager sa réputation et celle de sa famille.

La dame voulait que je le trouvasse pour lui arracher un désistement ou pour le faire mourir sous le bâton. Je la priai de m'accorder sursis jusqu'à ce que nos soupçons fussent parfaitement vérifiés; car il se présentait une difficulté à son plan : notre homme ne se nommait pas de Villaines, il se faisait appeler le chevalier de Carlière, seigneurie qui, apparemment, ne lui avait pas coûté grand argent. Quant à sa chevalerie, elle était si mauvais teint, qu'on n'en eût pas voulu à Malte, même pour servant. C'était, tout simplement, le fils d'un maçon, quoique, à le voir, on l'eût dit issu d'un maréchal de France.

Nous mîmes aussitôt un espion à la porte de Harouard et un autre devant celle du procureur de l'Officialité; mais, ces espions ne voyant rien venir, je m'avisai d'envoyer Athos loger dans l'auberge où demeurait le chevalier de la Carlière. Athos se déguisa au préalable ; je lui louai à la friperie un habit noir et un manteau de même couleur, et lui recommandai de se donner comme avocat, en prenant logement dans cette auberge. Il fit accroire à quantité de plaideurs qui habitaient en cet endroit qu'il était venu tout exprès de Pau pour soutenir un procès dont une communauté de ce pays l'avait chargé.

On le crut de bonne foi, quoiqu'il n'eût guère la mine d'un avocat, mais on n'y regarda pas de si près. D'ailleurs, on n'a pas toujours l'air de ce que l'on est, témoin un certain maître des Requêtes que je vois souvent à la cour, et qui porte autant de barbe

qu'un soldat aux gardes. Il aurait meilleure mine à la tête d'un régiment de cavalerie que sur les fleurs de lys.

Athos ayant ainsi raconté qu'il était de Pau, la Carlière, qui ne possédait pas un grand jugement, lui demanda s'il ne me connaissait point ; on l'avait certainement instruit que j'étais né en ces pays-là. Athos qui en aurait vendu dix comme lui, comprit que ses peines ne seraient pas perdues, et qu'il n'avait qu'à pousser pour que l'autre s'enferrât jusqu'à la garde.

Il lui répondit alors que le Béarn n'était certes pas un grand pays, mais que, néanmoins, on n'y pouvait connaître tout le monde par le menu ; aussi se garderait-il d'affirmer qu'il fût informé à fond de mes affaires. Cependant, il avait entendu conter que j'avais fait une grande fortune à Paris et que j'y avais épousé une riche veuve.

La Carlière se prit à rire là-dessus, en disant que ma fortune était assez mince, quoique je fusse lieutenant aux gardes ; quant à mon mariage, il n'était pas fait, loin de là, et même il ne se ferait jamais ; il l'affirmait hautement.

Ce chevalier de nouvelle fabrique se découvrait déjà bien imprudemment, en parlant de ma personne, mais il achevait de se démasquer par ses propos sur mon mariage. Athos déclara qu'il ne se portait aucunement caution des bruits qui circulaient en province, quoiqu'il eût entendu ce propos, à son dire, chez le lieutenant du roi, à Bayonne, mais qu'il s'en rapportait à la Carlière, d'autant qu'il n'attachait nul intérêt à toutes ces histoires.

L'autre, ainsi alléché, le pria de le renseigner en confidence sur mon origine, et de lui confirmer, oui

ou non, si j'appartenais bien à la maison d'Artagnan, comme je le prétendais.

Je m'étais bien douté qu'il chercherait à s'édifier là-dessus et j'avais prévenu Athos, en cette occurrence, de lui défiler toutes les médisances possibles. J'avais comploté ce stratagème avec la dame, car je connaissais quel parti mes ennemis en pourraient tirer, et cela devait nous montrer une bonne fois si le chevalier de la Carlière était bien l'agent de ceux qui nous poursuivaient.

Athos se fit longuement tirer l'oreille, pour donner plus de prix à ses révélations. Il finit par avouer que nul mieux que lui n'était en posture de parler sur mon origine, vu que, dix-huit ou vingt ans auparavant, il était clerc d'un avocat de Pau, qui avait tenu entre les mains, pour cause d'un procès sur la généalogie de la maison d'Artagnan, tous les papiers concernant cette affaire. Athos ajouta que sa curiosité l'ayant poussé à étudier ces pièces, il était en droit de soutenir devant tous que je n'étais pas plus gentilhomme que son valet, mais bien le petit-fils d'un chaudronnier, qui, étant allé à la guerre et y ayant fait quelque fortune, avait pris le nom et les armes de la maison d'Artagnan.

La Carlière, d'accord avec le fils de la veuve, était bien l'homme que Harouard avait vu. Il se hâta d'instruire celui qui le mettait en œuvre, et celui-ci fit écrire à sa mère une lettre datée de Pau et contenant cette belle histoire, sans qu'il y manquât une syllabe. Pour compléter la manœuvre, pendant la nuit qui suivit la réception de cette lettre, on donna à la veuve le plus infernal concert qu'on puisse rêver.

On avait emprunté, il faut le croire, tous les sifflets des chaudronniers de Paris et des environs, aux sons

desquels se mêlait celui d'une quantité de poêles et de chaudrons, qu'on frappait à tour de bras : c'était une horrible musique propre à faire hurler tous les chiens du quartier. Cela se pratique d'ordinaire à toutes les noces de vieilles qui se marient avec des jeunes gens ; mais nous n'en étions pas là encore, et la veuve n'était pas d'un âge assez décrépit pour qu'on usât vis-à-vis d'elle de cette insultante moquerie. De plus, en ces charivaris, on se contente des poêles et des chaudrons, sans y adjoindre des sifflets de chaudronnier. Ce dernier instrument visait ma prétendue origine, et me regardait personnellement.

Je me mis donc à la recherche de mon futur beau-fils qui m'avait leurré de ses belles paroles, dans l'intention de lui proposer de se couper la gorge avec moi. Je ne le rencontrai pas de la journée ; il se défiait de quelque mauvais coup. Le lendemain, je ne fus pas plus heureux, mais le hasard m'amena sous la main son bon ami, le chevalier de la Carlière, sur qui je passai ma mauvaise humeur. Je le rencontrai, au sortir de chez Morel, une maison où l'on jouait à trois dés et où l'on trouvait chaque jour de la marchandise mêlée, c'est-à-dire des gens de qualité et des marauds. Sous le prétexte qu'il m'avait marché sur le pied, je le régalai d'une volée de coups de bâton. Il n'osa mettre l'épée à la main pour se défendre, et sa lâcheté me donna quelque honte de l'avoir traité de la sorte. Je cessai de le battre; seulement, comme je désirais qu'il sût que je n'étais pas sa dupe, je lui dis dans le blanc des yeux :

— Je vous reconnais, mon petit ami. Vous êtes M. Lebègue de Villaines, et non le chevalier de la Carlière. Le chevalier de la Carlière a trop bon bec pour se laisser battre sans répondre, au moins par

des injures, mais un méchant bègue ne saurait parler non plus qu'un vilain faire autre chose que tendre le dos aux coups de bâton, comme vous l'avez fait !

Sa confusion s'accrut de toute la surprise que lui causa ce discours, mais comme il craignait que je ne lui servisse un supplément de bastonnade, il enfila le coin de la rue, pour se sauver du côté de l'hôtel Salé. Il n'avait pas grand chemin à faire : Morel logeait au Marais, dans la rue de la Perle, à cinquante pas de cet hôtel. Je le laissai aller et je m'en revins chez la dame, pour lui rendre compte de la correction que j'avais infligée à ce drôle. Je lui avouai que j'avais recherché son fils pour connaître s'il possédait autant de courage que de fourberie. Elle me félicita d'avoir ainsi régalé le chevalier, mais elle me pria de ne pas tirer l'épée contre son fils, m'accordant le droit cependant, s'il ne cessait ses mauvaises entreprises, de le corriger comme j'avais corrigé son ami.

Cela m'étonna qu'une femme de condition acceptât qu'on traitât son fils comme on traite la canaille; mais je l'excusai, car elle était outrée du charivari qu'il lui avait ménagé. Il n'y a rien de plus vexant, pour une femme, comme de l'entreprendre sur son âge, et déjà elle avait pensé dévisager son fils, car trois semaines ou un mois auparavant, il affectait de lui chantonner aux oreilles une chanson qui était nouvelle en ces temps-là et qu'on avait faite à propos d'une femme de son âge :

Quand on a passé quarante ans,
Adieu bon temps ;
L'on ne conserve plus d'amants
L'on court au change
Pour suivre un ange
Dans son printemps !

Elle avait donné prétexte à sa colère que son fils chantait d'une voix si fausse, qu'il lui déchirait l'oreille ; ce n'étaient l'air, ni la voix qui lui déplaisaient, mais bien la chanson elle-même.

Nous pensions que le chevalier ainsi arrangé se tiendrait coi à l'avenir et que le procès tomberait de lui-même; mais le fils nous ménageait une autre attaque, à laquelle nous étions loin de songer.

VI

Un fils dénaturé. — La lettre de cachet. — L'enlèvement. — L'opinion du Lieutenant criminel. — Le château de Pierre-Encise. — La cheminée percée. — Mémoires sur mémoires. — Les mauvaises humeurs de M. de Brienne. — La supercherie dévoilée. — Coalition des commis. — Voyage à Lyon. — Triste accueil. — Les derniers sacrements. — Morte de désespoir. — A Orléans. — Nouvelle fuite de Rosnay. — Retour à Paris. — L'encombrement du Pont-Neuf. — Une exécution à la Croix-du-Tiroir. — Dernières paroles du chevalier de la Carlière.

Quand on possède du bien et de l'argent en abondance, on obtient mille choses en ce bas monde, et pour peu qu'on soit disposé à y mettre le prix, on commet impunément les plus grands crimes. Ce fils dénaturé, se voyant vaincu dans sa prétention d'empêcher le mariage de sa mère, eut recours à la plus noire perfidie. Moyennant cinq cents pistoles, il acquit la complicité du commis d'un secrétaire d'État, qui lui promit une lettre de cachet pour faire enfermer sa mère.

Il fallait un prétexte à cette injustice ; ils supposèrent une correspondance que cette dame aurait entretenue avec un sien frère, qui, longtemps auparavant, s'était réfugié en pays étrangers, après un duel qui avait fait beaucoup de bruit à la cour à cette époque.

Ce frère avait perdu par là tout le bien de sa maison, qu'il avait hérité après la mort de son aîné, un maître des requêtes, décédé sans enfants. Ces lettres, par la façon dont elles étaient tournées, traitaient comme d'une conspiration contre l'État. Il n'en fallait pas davantage pour perdre une personne; la lettre de cachet fut expédiée et mise à exécution très adroitement.

A ce moment se tenait un Jubilé, et la veuve, qui était pieuse, sortit à pied, avec une seule demoiselle, pour faire les stations. Elle fut arrêtée au sortir de l'Hôtel-Dieu : on la jeta dans un carrosse dont on tira les rideaux. Les archers n'oublièrent pas la demoiselle, qui fut emmenée avec sa maîtresse, pour qu'elle ne fût pas tentée d'avertir qui que ce fût. On les conduisit toutes deux dans la maison du chef des archers. Celui-ci croyait, de bonne foi, cette dame coupable du crime qu'on lui reprochait. Tout ce qu'elle put dire pour protester de son innocence ou pour obtenir qu'on lui permît d'aviser ses amis ne servit à rien.

Le lendemain, on la mettait, toujours avec sa demoiselle, dans un carrosse à six chevaux pour la conduire en la prison désignée.

Ses gens furent surpris, quand fut l'heure du dîner, de ne la point voir revenir. Ils l'attendirent jusqu'à deux heures, sans s'alarmer autrement, pensant que sa dévotion l'avait poussée à visiter plusieurs églises, où elle se serait attardée. Trois heures sonnèrent, sans qu'ils eussent de nouvelles ; ses laquais coururent la chercher chez ses amies, et le soir vint sans qu'ils eussent appris ce qu'elle était devenue. Ils se résolurent de prévenir le fils qui ne voulut se risquer au logis de sa mère sans être bien accompagné. Il eut

peur de me rencontrer et que je ne l'arrangeasse comme j'avais fait de son bon ami.

Il arriva donc, escorté de quatre ou cinq de ses parents, gens de robe et de distinction, à qui il avait annoncé la disparition de sa mère. Il jouait l'étonné, comme on pense, et quand on l'interrogea pour connaître s'il soupçonnait quelqu'un ou quelque chose, il eut l'audace d'insinuer que j'étais fort capable d'avoir enlevé cette dame ; et pour appuyer cette accusation par quelque semblant de probabilité, il ajouta que : « Sa mère, après avoir montré un grand empressement de se marier avec moi, s'était dégoûtée lors de la sérénade (donc j'ai parlé tantôt) et que, à ce propos, j'avais reçu mon congé, mais que je n'avais pas tenu compte de ce renvoi ; que j'étais revenu avec insistance à la charge, et que, ne pouvant obtenir une meilleure parole, j'avais eu recours à cette violence dont il me soupçonnait. »

Pour expliquer le renvoi, il en vint au conte de ma généalogie. Un des magistrats qui l'accompagnaient avait été jadis intendant à Pau et connaissait parfaitement ma famille. Il l'interrompit en lui conseillant de ne pas débiter semblable fausseté dans le monde, car il ferait rire de lui ; si sa mère avait pris quelque dégoût de moi, lui dit-il, ce ne pouvait être du fait de ma naissance, qui était de nature à contenter les plus difficiles.

Comme ces parents ne pouvaient imaginer jusqu'à quel point s'était portée l'indignité de ce mauvais fils, ils rendirent d'abord une simple plainte en justice de l'enlèvement de leur parente, et s'informèrent dans tous les couvents pour connaître si elle ne s'était pas retirée en quelque lieu de ce genre. L'enquête ayant été inutile, ils obéirent aux désirs du fils qui

n'avait cessé de les harceler à mon sujet, et présentèrent requête au Lieutenant-criminel pour obtenir permission de m'arrêter.

Ce magistrat était un homme extraordinaire, que tout Paris connut comme tel. Il ne refusait nulle requête, si on l'appuyait de quelque argent. Cette requête avait été précédée d'une information contre moi. Les domestiques de la veuve avaient été entendus ; ils avaient déposé que j'étais tous les jours chez leur maîtresse, que nous mangions ensemble très souvent, et qu'elle leur avait ordonné, quelque temps avant sa disparition, de me porter le même respect que si j'eusse été déjà leur maître. Je laisse à penser ce que pouvait produire une semblable déposition, et s'il ne fallait pas avoir perdu le bon sens pour prétendre m'accuser là-dessus.

Le Lieutenant-criminel fit réponse aux parents que s'ils voulaient obtenir les fins de leur requête, ils lui amenassent d'autres témoins que ceux qu'ils avaient produits. Le fils eut recours à l'expédient ordinaire, il fit offrir de l'argent au juge ; mais celui-ci connaissait que j'avais été au cardinal, et que j'étais en droit de me réclamer de cette protection, il me fit avertir de lui venir parler.

En ce moment, un de mes soldats, venait d'être arrêté pour vol ; je pensai que le Lieutenant-criminel voulait me tâter le pouls pour savoir ce que je donnerais pour sauver la vie de ce misérable. Je me dispensai de me rendre à cette invitation; mais le magistrat entretint de ma personne un de ses parents, M. Seguier de la Verrière, gentilhomme de Mademoiselle, à qui il recommanda de me prévenir qu'il avait quelque chose de conséquent à me dire, que cela me regardait de fort près, et que je me gardasse

de montrer autant de négligence, car peut-être il pourrait m'en cuire.

Je me laissai persuader cette fois, et m'étant rendu chez le magistrat, je fus étrangement surpris de cette accusation dont il me faisait part. J'avais été déjà bien étonné de la disparition de cette dame ; mais voyant qu'on me rendait responsable de cet enlèvement, je fus outré de colère et de chagrin, à un tel point, que je dus paraître, aux yeux du Lieutenant-criminel, aussi brutal qu'impoli.

Au lieu de le remercier de son attention, comme je le devais, je m'emportai contre le fils de la dame, et je rejetai cet enlèvement à son compte ; les méchants tours qu'il nous avait joués, à sa mère et à moi, étaient de sûrs garants que mes soupçons suivaient la bonne voie.

Je racontai le cas au Lieutenant-criminel, qui tomba d'accord avec moi que ces faits établissaient une certaine présomption, mais que la preuve n'était pas assez claire pour qu'on établît sur ces agissements un fondement assuré. Il ne croyait pas cependant que ce fils eût poussé la noirceur jusqu'à faire assassiner sa mère. Ce magistrat pensait qu'il lui serait venu quelque indice d'un crime de ce genre ; or, depuis trois semaines, rien de semblable ne s'était présenté dans Paris. Il préférait donc croire qu'il avait enlevé sa mère, et qu'il la tenait prisonnière en quelque endroit caché. Par égard pour moi, ce magistrat me promit qu'il s'informerait auprès de tous les prévôts, s'ils avaient connaissance ou soupçon de quelque chose de ce genre.

Cette promesse n'aboutit à rien, car les gens de justice qui étaient au courant de l'arrestation n'en soufflèrent mot, puisque le fait regardait le roi. Ce-

pendant, de mon côté, je ne demeurai pas inactif, sans obtenir pour cela le plus petit renseignement. Ma conviction n'avait pas changé vis-à-vis du fils, et je ne cessais de l'accuser de la disparition de sa mère, sans deviner au juste quel moyen il avait employé ; mais ce moyen, à mon sens, ne pouvait être que malhonnête. Aussi donc je me résolus à l'envoyer dans l'autre monde.

Je n'avais d'autre dessein, pour satisfaire ma vengeance, que d'user de moyens avouables ; je voulais me battre contre lui, et l'obliger, si le sort des armes me rendait maître de sa vie, à m'avouer ce qu'il avait fait de cette dame. Dès que ce garçon s'aperçut que je cherchais à le joindre, il vendit sa charge secrètement, dont, aussi bien, il commençait à se dégoûter, car il était de ceux qui se fatiguent vite, une fois l'envie satisfaite. En même temps, sous prétexte de voyage, il passa en pays étranger. Je l'eusse suivi, mais il y allait de ma fortune, et je fus donc tenu à la patience.

Trois mois se passèrent ensuite sans que j'entendisse parler de rien ; je ne cessais néanmoins de poursuivre mes enquêtes, sans aucun succès d'ailleurs. Un jour, je reçus une lettre sans signature, dont l'écriture m'était inconnue. Celui qui m'écrivait ainsi m'avertissait de ne pas perdre courage, d'attendre six semaines ou deux mois encore, et qu'il m'apprendrait de vive voix un secret trop important pour être confié au papier.

Je n'étais pas au logis quand cette lettre avait été apportée. J'attendis au lendemain et j'interrogeai le facteur (1). Cet homme me répondit qu'il portait des

(1) Le cardinal de Richelieu avait réorganisé complètement le service des postes ; en 1630, la France avait été divisée en vingt

lettres provenant des endroits les plus divers et qu'il avait peur de se tromper; cependant il pensait que cette lettre venait de Bordeaux ; le port qu'il m'avait réclamé cadrait assez avec cette distance. Deux mois et demi se passèrent encore; je reçus une nouvelle lettre, s'excusant du retard, et me remettant à trois semaines, pour l'explication promise.

Deux jours avant ce nouveau terme, mon laquais m'avertit qu'un gentilhomme demandait à me parler. Je vis entrer un grand homme bien fait, qui se dit être un gentilhomme gascon. Son malheur avait voulu qu'il fût enfermé dix ans au château de Pierre-Encise, dont il n'était sorti que deux jours avant de m'avoir envoyé sa première lettre, et s'il n'avait osé me mander ce qu'il avait de particulier à m'apprendre, c'est qu'il craignait que sa lettre ne fût prise à la poste.

Il me raconta là-dessus qu'une dame enfermée dans ce château depuis quelques mois, avait mis sa seule espérance en moi pour que je fisse reconnaître son innocence, mais qu'elle n'avait pu m'écrire, faute d'encre et de papier. Ce gentilhomme me conjura de me hâter, car cette dame, disait-il, pleurait jour et nuit, et son affliction la conduirait rapidement au tombeau. Il appréhendait bien fort que le retard qu'il avait dû apporter à me prévenir n'eût réduit cette malheureuse femme au désespoir ; il s'excusa de son mieux de ce retard, mais au sortir de cette longue prison, il avait d'abord voulu voir sa femme et ses enfants ; il lui avait fallu, de plus, réunir quelque

zones postales, obéissant à un administrateur particulier, qui correspondait avec le surintendant général, siégeant à Paris. Tous les particuliers étaient tenus d'envoyer leurs lettres par la poste royale.

argent pour se rendre à Paris, ce qui avait demandé un assez long temps, car il n'était pas riche.

Il me nomma cette dame, pour éviter tout doute ; elle avait été enfermée, continua-t-il, dans une chambre au-dessous de la sienne ; il avait percé le tuyau de la cheminée qui passait en sa chambre, et par le trou ainsi pratiqué, ils avaient pu échanger de longues conversations, sans que les gardiens s'aperçussent de ce commerce.

Il me quitta, en me recommandant la plus grande diligence, et il me donna son adresse, au cas où j'aurais besoin de le voir. Il logeait rue d'Orléans, au Ciseau-d'Or, où on le connaissait sous le nom de Las Garrigues, qui, à dire vrai, n'était pas le sien, mais un nom qu'il avait feint pour diverses raisons.

Après l'avoir remercié, je me rendis chez M. Le Tellier, secrétaire d'État, dont j'étais connu particulièrement. Je lui contai, le plus succinctement possible, l'histoire de cette dame, afin qu'il me rendît service. Il me dit de lui donner son nom et ses qualités et de rédiger trois mémoires semblables, pour qu'il les remît aux trois autres secrétaires d'État, ses confrères. Je fus sur-le-champ chez Boistel, l'un de ses premiers commis, qui était de mes amis, et j'écrivis mes mémoires, que je portai à M. Le Tellier. Je dus même l'attendre dans l'antichambre de Son Éminence, car il était en conférence avec le ministre. Je lui remis mes mémoires en personne, et devant moi, il chargea un de ses laquais de les porter aux valets de chambre de chacun des trois secrétaires, avec mission de bien répéter que c'était M. Le Tellier qui prenait cœur à cette affaire et qu'il se montrerait obligé si on l'expédiait au plus tôt.

Le lendemain, M. Le Tellier me fit part des réponses

reçues et semblables toutes trois. Elles portaient que la dame en question n'était pas à Pierre-Encise, et qu'on avait fouillé en vain les registres des prisonniers, arrêtés depuis un an, sans rencontrer aucun nom qui ressemblât au sien. Je ne m'amusai pas à écrire à M. de Las Garrigues, mais je partis à sa recherche ; il me confirma pleinement ce qu'il m'avait rapporté déjà, et me conseilla de m'informer si une dame n'avait pas été mise à Pierre-Encise, depuis l'époque que je savais, sans parler autrement de son nom.

Je m'en revins auprès de M. Le Tellier, et je lui confiai, sous le sceau du secret, comment et par qui j'avais été mis au courant de l'emprisonnement de la dame à qui je m'intéressais ; j'excusai surtout de mon mieux celui qui n'avait pas craint de compromettre sa sûreté pour rendre service à une personne malheureuse. M. Le Tellier me répondit, avec son honnêteté ordinaire, que je n'avais pas à excuser celui qui m'avait avisé et qu'il suffisait que j'eusse recours à ses services pour qu'il me les accordât de bon cœur.

Je sus, enfin, après que M. Le Tellier eut insisté auprès de ses confrères, que la dame avait été arrêtée sous son nom de famille, et non sous celui de son mari. C'était une précaution du fils pour me mieux dépister. Une fois assuré de ce point, je voulus être instruit des causes de la détention. C'était M. le comte de Brienne, secrétaire d'État des affaires étrangères, qui avait ordonné l'arrestation; or, cet homme était d'un esprit bizarre et fort difficile ; il vint à se brouiller en ce moment, je ne sais pour quel sujet, avec M. Le Tellier, et ce dernier me représenta que son intervention, en cette occurrence, me nuirait plutôt qu'elle ne m'obligerait ; il me pria de chercher

d'autres gens que lui pour me servir de protecteurs auprès de M. de Brienne.

J'en trouvai qui étaient assez de ses amis pour obtenir ce que je désirais, si le commis qui avait reçu les cinq cents pistoles, comme prix de la lettre de cachet, n'avait tourné l'esprit de son maître. Celui-ci inventa des biais et des détours, si bien que les personnes mises en marche par moi m'engagèrent, elles aussi, à me pourvoir ailleurs, puisqu'il leur était impossible d'arracher une réponse précise de M. de Brienne.

J'eus donc recours au cardinal. Comme c'était lui qui m'avait conseillé de faire l'amour à cette dame, je l'avais instruit des progrès que je faisais auprès d'elle. Il connaissait aussi quel chagrin j'avais éprouvé quand j'avais vu mon affaire à vau-l'eau. Il ne pouvait trouver mauvais que je lui fisse part du triste sort de cette personne. Ce ministre était si aise de rendre service, quand il ne lui en coûtait rien de sa poche, qu'il reçut ma prière favorablement. Il me dit de lui donner un mémoire et qu'il l'enverrait au comte de Brienne. J'en écrivis un sur l'heure, et le ministre me commanda de l'aller porter moi-même et de sa part au secrétaire d'État. Celui-ci était sous l'influence de son humeur désobligeante, ce qui lui arrivait assez souvent ; il me fit réponse qu'on lui avait déjà rebattu les oreilles de cette affaire, et, cependant, elle lui paraissait d'une nature si mauvaise, qu'il s'étonnait que d'honnêtes gens voulussent encore s'en mêler.

L'accueil n'était pas encourageant ; mais le sort de cette pauvre femme m'inspirait une telle compassion, qu'au risque de me compromettre moi-même, je me représentai, à deux jours de là, chez le secrétaire

d'Etat; il me reçut plus mal encore que la première fois. Je m'en plaignis au cardinal; il me fallait trouver un prétexte à ce mauvais accueil: je dis à tout hasard, à Son Eminence, qu'un commis des affaires étrangères m'avait desservi auprès de son maître, et je continuai en ces termes, sans m'inquiéter si c'était ou non la vérité :

— Je sais, de bonne source, que ce commis a été corrompu à prix d'argent. Le fils de la prisonnière est très riche et ne désire rien tant que de voir sa mère enfermée à tout jamais ; il me fait la mine d'entretenir ce commis dans ses intérêts par de nouveaux présents. Il n'y a rien de tel que de s'y prendre de cette façon pour étouffer l'innocence ; je cours grand risque de me voir tondu si Votre Eminence ne m'accorde sa protection ouverte. Je ne réclame ici que justice ; si cette dame est coupable, je serai le premier à demander qu'on lui fasse son procès.

J'avais heureusement pris mon temps ; le cardinal sortait du jeu où il venait de gagner quinze cents pistoles ; il était de si belle humeur qu'il me dit de le suivre en son cabinet. Aussitôt, il fit inviter le comte de Brienne à lui apporter le registre de Pierre-Encise. Le comte n'osa résister et je vis que la dame avait été arrêtée pour les raisons que j'ai déjà dites. Je priai alors le cardinal de se faire produire les lettres sur lesquelles se basait l'accusation. M. de Brienne, devant qui je parlais ainsi, dut s'incliner devant l'ordre de Son Eminence et les lettres furent bientôt étalées sur la table du cardinal. Je n'eus pas plutôt jeté les yeux sur l'écriture que je devinai la tromperie ; la calomnie était si grossière qu'on n'avait même pas pris le soin de contrefaire cette écriture, et celle-ci était si différente de la véritable qu'il n'était pas

besoin d'un expert pour le reconnaître. Je signalai cette odieuse supercherie au ministre ; je le suppliai de retenir ces lettres par devers lui, car je me faisais fort de lui en montrer d'autres, écrites par l'accusée ; je le conjurai de mettre fin à une injustice aussi criante.

Le cardinal était bon à ses heures, mais ces heures étaient rares. J'avais la chance de le rencontrer en un de ces moments favorables ; il m'autorisa à courir chercher ces lettres pour que l'affaire se vidât ainsi, sans désemparer, sur son bureau. Jamais commandement ne me fut plus agréable que celui-là et je ne me le fis pas répéter deux fois. Devant les lettres que je produisais, la supercherie était à ce point évidente que le comte de Brienne, si prévenu qu'il fût, ne put en disconvenir.

La question était de décider si l'on se fierait assez en ma parole pour admettre que les lettres produites par moi avaient été écrites de la main de la dame. Son Eminence, qui avait envie de m'obliger à peu de frais, me dit de signer ma déclaration et d'attester qu'elle contenait vérité. Je le fis sans hésiter et me rendis caution, corps pour corps, de ce que j'avançais.

Le cardinal commanda alors à M. de Brienne de m'expédier un ordre pour tirer cette femme de prison ; mais celui-ci prétendait me remettre au lendemain et peut-être à quatre ou cinq jours de là. Je suppliai, une fois de plus, Son Eminence de m'accorder cette grâce, rapidement et sans réserves ; et, sur ma demande, elle voulut bien ordonner que l'ordre de liberté fût écrit sous ses yeux et signé du comte de Brienne.

Il ne restait plus que le cachet du roi à y appliquer pour que cet ordre fût en règle et c'était l'affaire d'un

moment. Je calculais déjà que je prendrais la poste le jour même afin d'abréger autant que possible cette odieuse captivité qui n'avait que trop duré ; mais j'avais compté sans ces maudits commis, qui se tiennent et se soutiennent en toute occasion. Celui qui devait apposer le sceau me mena deux jours, sans en rien faire, et m'eût mené plus longtemps sans doute, si le cardinal, auprès de qui je retournai, n'eût menacé, si l'on me retardait une minute de plus, d'envoyer une douzaine de commis en prison. L'ordre me fut rendu, non sans une dernière chicane, car ce commis voulait l'envoyer par le courrier. Devant ma résolution de m'en retourner plutôt auprès de Son Eminence, et devant la crainte que tout cela tournât mal, le commis finit par se désister de la persécution à laquelle j'étais en butte.

Je partis dès le même jour, me faisant un indicible plaisir du soulagement que j'apportais à cette pauvre femme. Je considérais que j'étais la cause de son malheur, puisque sans la bonté qu'elle avait eue pour moi, son fils n'eût jamais songé à cette infâme entreprise. Comme j'étais jeune et vigoureux, je fis beaucoup de chemin en peu de temps. J'arrivai à Lyon de fort bonne heure, et je descendis chez le frère du maréchal de Villeroy, qui était archevêque de cette ville.

Je fus de là à Pierre-Encise. Le commandant du château, quand il eut jeté les yeux sur mon ordre, me dit aussitôt qu'il me plaignait extrêmement et qu'il craignait fort que je ne vinsse bien tard, car la dame à qui j'apportais la liberté n'avait pas la mine de devoir en jouir longtemps. Sur mes questions, il m'apprit que cette pauvre femme était à l'extrémité, qu'elle avait reçu les sacrements et qu'on s'attendait qu'elle mourût d'un moment à l'autre.

— Cependant, me dit-il alors, comme sa maladie est causée par le chagrin, peut-être est-il permis d'espérer que le bonheur que vous lui apportez la ressuscite de mort à vie.

J'avais hâte de la voir ; le commandant me conduisit auprès d'elle ; elle était dans un état plus pitoyable peut-être qu'il ne me l'avait annoncé ; elle ne me reconnut pas tout d'abord. Sa demoiselle, qu'on avait enfermée avec elle, lui dit :

— Madame, voici M. d'Artagnan qui vous vient tirer de prison. Je vous avais bien dit qu'il ne vous avait pas abandonnée, comme vous le croyiez, et qu'il vous fallait prendre un peu de patience !

Je compris à ce discours que le retard qu'avait mis à me prévenir M. de Las Garrigues l'avait jetée dans le désespoir. Ce n'était que trop vrai. Elle avait cru que je ne me souciais plus d'elle et cela, joint à l'affliction qu'elle ressentait de son malheur, l'avait fait tomber en une fièvre lente qui l'avait réduite dans l'état où je la voyais présentement.

Elle comprit enfin ce que lui disait sa demoiselle et, promenant ses yeux autour d'elle, car sa vue s'était bien affaiblie :

— Vous venez trop tard, me dit-elle ; j'ignore à qui en est la faute ; vous le savez mieux que moi. Il m'en coûtera la vie, car je sens bien que je vais la perdre !

Je m'efforçais de lui rendre le courage, et comme je savais ne faire aucun tort à son messager, je m'excusai sur le retard de celui-ci. Tout cela était paroles perdues, car la pauvre âme n'était pas même en état de me comprendre ; elle vécut deux heures encore et expira à l'entrée de la nuit.

Je n'ai que faire, ce me semble, d'attester la douleur que j'éprouvai. Aussi, quoique j'eusse promis à

M. l'archevêque de Lyon de venir souper avec lui, j'étais si peu en état de m'acquitter de ma parole, que je lui envoyai dire que je le priais de m'excuser. Mon valet de chambre, qui y fut, ne lui cacha pas ce qui m'empêchait et, comme ce prélat était fort honnête, il m'envoya un de ses gentilshommes pour me témoigner la part qu'il prenait à mon affliction.

Mon affliction était grande, certainement ; je perdais là une fortune, et de plus une femme qui m'aimait si sincèrement qu'elle s'était plainte, en me voyant, de mon inconstance plutôt que me reprocher d'être la seule cause de son malheur. Si j'eusse été vraiment coupable, comme elle l'avait cru, c'en eût été assez pour m'accabler de confusion et de désespoir ; mais je n'avais rien à me reprocher de ce côté-là, et je n'eus qu'à surmonter le chagrin que me causait la perte de mes espérances et de cette amitié.

Je résolus de ne pas reprendre la poste, puisqu'il n'était plus besoin que je voyageasse en toute hâte ; je m'en revins par Roanne, pour y suivre la rivière. C'était un endroit fait à merveille pour que j'y puisse rêver tout à mon aise. Je comptais aussi d'aller faire un tour jusqu'à Saint-Dié, pour voir si la mort du pauvre Montigré n'avait point donné la hardiesse à Rosnay d'y revenir. J'eusse été fort aise de le surprendre, quoique ce fût garder bien longtemps un ressentiment, mais j'étais en un moment où l'on passerait volontiers son chagrin et sa colère sur quelqu'un.

Je pris des chevaux de louage, de Lyon à Roanne, et m'en vins tout doucement jusque-là, afin de m'abandonner en chemin aux sujets que mes tristes pensées m'inspiraient. Je pris des résolutions que

j'oubliai par la suite, telles que de ne me jamais attacher à aucune femme.

Je m'embarquai sur la Loire après avoir arrêté pour moi seul ce qui s'appelle une *cabane* en ces pays-là. Je roulais toujours en mon esprit les mêmes pensées et celui-là m'eût bien supris qui m'eût affirmé que je ne tarderais guère à leur faire banqueroute. Je descendis jusqu'à Orléans où je m'enquis de Rosnay. On m'apprit que depuis quelque temps il paraissait en son logis.

Comme je ne manquais pas d'argent, j'achetai un beau cheval en cette ville et un autre pour mon valet de chambre. Ces montures m'étaient nécessaires pour l'exécution de mes desseins; je n'étais pas en état d'entreprendre quoi que ce soit si je ne possédais les moyens de me sauver en cas de besoin. Rosnay fut averti, je ne sais comment, qu'un homme s'était renseigné sur son compte à Orléans. En dépit des années écoulées, mon image était terriblement gravée en son souvenir : il me reconnut sur la description qu'on lui fit de l'homme qui avait demandé de ses nouvelles. Il monta à cheval, sans plus tarder, et s'enfuit bien loin.

Mon coup était manqué ; ma colère, bien loin de se calmer, s'était plus augmentée : il me fallait un objet sur quoi passer ma rage, et la mémoire me revint du chevalier de la Carlière. Je m'étonnais que je n'eusse pas donné la préférence à ce coquin, puisqu'il m'était naturel de songer à lui plutôt qu'à Rosnay, après la perte que je venais de subir, et dont il pouvait se vanter, sans menterie, d'être, sinon la seule, du moins la principale cause.

Je piquai sur Paris, et ne m'arrêtai qu'en arrivant aux portes, sans que mon ardeur se fût ralentie. Je

m'impatientais de rentrer chez moi pour commencer de me mettre aux trousses de la Carlière ; mais en passant sur le Pont-Neuf, je fus arrêté par un embarras effroyable de carrosses et de charrettes, qui ne pouvaient avancer par suite d'une exécution qu'on allait faire à la Croix-du-Tiroir (1).

Cet embarras m'excita fort contre les Parisiens que je traitais en moi-même de badauds, car c'est le nom dont on les baptise, parce qu'ils ont coutume de s'occuper de choses que d'autres peuples dédaignent avec raison. Ce dont on est en droit de les blâmer pardessus tout, c'est de leur passion pour les exécutions qui se font en cette ville. Il n'est pas de semaine qu'on ne leur donne ce spectacle et beaucoup de Parisiens se croiraient perdus s'ils en manquaient une seule. Ils y courent comme d'autres vont à la noce, et l'on estimerait volontiers ces gens comme les plus barbares du monde, car c'est une preuve de cruauté que de se plaire ainsi à voir souffrir ses semblables.

Après avoir essayé vainement de me dégager de la foule, je fus entraîné jusque dans la rue de l'Arbre-Sec, si avant que j'aperçus le gibet que l'on avait préparé pour les misérables qu'on se préparait à justicier.

La presse s'augmentait encore ; je dus me ranger avec les autres, pour laisser passer les archers qui conduisaient les criminels au supplice, et qu'on amenait du Fort-l'Evêque, prison où on enferme les faux-monnayeurs. Ces coupables appartenaient à cette espèce, comme on le racontait autour de moi, ou du moins s'ils n'avaient fabriqué des fausses pièces, ils avaient rogné des pistoles, crime qu'on punissait aussi

(1) La Croix-du-Tiroir ou du Trahoir se trouvait à l'intersection de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré.

sévèrement. J'entendais rapporter également qu'une femme faisait partie de la bande ; on la disait jeune et jolie, et j'eus la curiosité de la regarder, quand la charrette où elle était passa devant moi.

Auprès d'elle, je reconnus mon chevalier de la Carlière, qu'on se préparait à expédier en compagnie de cette malheureuse et d'un autre homme, aussi jeune et aussi bien fait que la Carlière. Je ne saurais décrire l'étonnement qui s'empara de moi à cette vue. J'en demeurai tout interdit ; je le fus bien davantage un moment après : la charrette s'étant arrêtée vis-à-vis de moi, par suite de l'embarras de la foule, le chevalier me distingua parmi tous les gens qui m'entouraient ; à peine s'il était à trois pas de moi. Il me dit alors :

— Ah ! monsieur d'Artagnan, voilà une étrange fin pour un homme qui, comme moi, appartenait au beau monde. Je l'ai méritée, il est vrai, mais rien ne me cause plus de peine que d'avoir commis une méchante action, par suite d'un conseil plus méchant encore. J'ai fait écrire des lettres, par la femme que vous voyez près de moi, pour perdre madame ***. Elle est à Pierre-Encise ; tâchez de la sauver, ce qui vous sera facile, car j'ai tout avoué devant M. le Lieutenant-criminel. Je lui en demande pardon et à vous aussi...

Ces paroles, que m'adressait un homme qu'on menait pendre devant un peuple entier, m'accablèrent de honte, tout comme si j'avais été de sa bande. Mais comme il me requérait de lui pardonner, avec larmes et prières, pour qu'il mourût en bon chrétien, je pris la parole, malgré ma confusion, et l'assurai de mon pardon. Heureusement la charrette se remit en marche, ce qui coupa court à cette conversation.

Parmi les gens qui avaient entendu cet homme me parler, beaucoup n'avaient pas compris un traître mot, ce qui ne les empêcha pas de décider que j'étais un des complices et qu'on se préparait à me prendre sur l'heure. Ils murmuraient entre eux, en me regardant de tous leurs yeux. Je cherchai à me dégager pour me sauver au plus vite ; mais au premier mouvement que je tentai, ces braillards poussèrent une huée contre moi, comme si j'étais un chien enragé.

Les archers s'imaginèrent qu'on cherchait à leur enlever leur gibier ; ils se mirent sur la défensive, et ce mouvement détermina une sorte de diversion ; leurs chevaux, qu'ils poussèrent contre la foule, renversèrent les premiers rangs qui culbutèrent les voisins, ce qui mit le plus parfait désordre en cette noble assemblée.

Pendant ce temps, les coupables avaient gagné le pied du gibet ; on y fit monter la femme qui devait commencer à danser ce triste branle. L'attention de la foule se reporta sur ce spectacle, et quand les deux hommes eurent subi ensuite le même supplice, chacun s'en fut de son côté et je me vis délivré de la contrainte que je subissais depuis une heure. Par là se terminait aussi le projet du combat que j'avais médité de faire contre ce vilain individu.

VII

Le billet de Montigré. — Un maître chicaneur. — Arrêté pour dettes. — Triste figure. — Bon secours et bons conseils. — Une opposition malencontreuse. — La sentence de quatre mois. — Offre alléchante. — L'aventure du carrosse. — Générosité bien accueillie. — Le masque. — La femme d'un ami. — Amour partagé. — La sédition de Bordeaux. — L'abbé de Beaumont, précepteur du roi. — Un habit d'ermite. — Barbe longue. — Singulier pari. — Le duc de Candale.

Le temps était venu où j'allais chèrement payer l'étourderie commise autrefois par moi, quand je perdis le billet remboursé à Montigré. Ce billet était tombé entre les mains de je ne sais qui, mais ce je ne sais qui était quelque coquin, cherchant à faire argent de tout, qui remua ciel et terre jusqu'à ce qu'il connût qui était ce Montigré. Or celui-ci venait de mourir, lorsque le coquin en question dénicha la vraie piste ; il ne put donc tirer de lui quelque paraguante (1), en lui rendant ce billet, comme il s'en était flatté.

Il fut voir son procureur et s'informa si Montigré

(1) Formule espagnole : *pour les gants*. « Pourvu qu'il tire des paraguantes d'une affaire, il se soucie fort peu des épilogueurs. » (Le Sage.)

laissait quelque héritier. Le procureur lui répondit que l'autre était mort insolvable, mais il lui cita Rosnay comme un homme qui peut-être conclurait l'affaire. Étant créancier de Montigré pour la grosse somme à laquelle les juges avaient condamné ce dernier, Rosnay était en droit d'exercer son droit contre moi.

Mon coquin se remit en campagne et, sur quelques indications reçues de ce procureur, il s'aboucha avec un homme d'affaires qui prenait soin, à Paris, des intérêts de Rosnay. Celui-ci était caché dans quelque trou de cette ville, et comme il se cachait pour l'amour de moi, il ne fut pas fâché d'avoir de quoi me causer un peu de chagrin, quoiqu'il craignît un peu que ce billet fût une finesse pour l'attraper. Après bien des hésitations et des pourparlers, il acheta le papier, suivant les conseils de son chicaneur, ou par sa propre inspiration, car il en savait assez en malices sans qu'on lui donnât leçons. Il me fit assignation, sous la cheminée, de lui payer ce billet, à la décharge de Montigré. Cette assignation, qui fut précédée d'une saisie faite entre mes mains, paraissait revêtue de toutes les formes. Il dressa tous les autres tours de chicane comme l'on a coutume quand on prétend soutenir une première fausseté. Il prit même, par défaut, une sentence contre moi. Je n'eus garde de m'y opposer, car toute cette procédure suivait son train, sans que j'en eusse connaissance. Toutes les significations me furent soufflées avant qu'elles passassent sous mes yeux. Ce maître fripon s'entendait mieux à plaider qu'à se battre.

Il laissa dormir l'affaire quelque temps et, tout d'un coup, il me fit un affront qu'un plus habile que moi, d'ailleurs, n'aurait pas évité non plus. Il m'avait fait condamner, par corps, à payer la somme qu'il ré-

clamait ; or, un jour que j'accompagnais au Palais (1) des dames qui faisaient quelques emplettes, je me vis assailli par une douzaine d'archers, qui me fourrèrent dans la Conciergerie, devant que j'eusse le temps de mettre l'épée à la main. J'eusse été seul que je me serais consolé de la mésaventure, mais le coup me sembla bien cruel sous les yeux d'une bonne compagnie.

Jamais homme ne fut plus penaud que moi, lorsqu'on m'eût logé entre deux guichets, afin que tous les guichetiers pussent apprécier ma bonne mine : c'est le tour qu'on joue à tous les prisonniers de fraîche date, afin que les gardiens, après les avoir bien contemplés de face et de profil, puissent reconnaître leurs gibiers, au cas où ceux-ci tenteraient de s'échapper.

Une des dames que j'accompagnais avait pour mari un conseiller des requêtes du Palais. Par bonheur, elle eut la présence d'esprit de le prévenir ; il était de mes amis et, quoiqu'il fût occupé en sa chambre où l'on rapportait une cause importante, il quitta tout et vint à la Conciergerie. Je n'avais guère envie de rire à ce moment ; on m'avait planté sur un siège, comme un marmouset, et l'on me défendait de me cacher le visage avec les mains.

Mon conseiller eût ri de bon cœur de ma triste figure, mais il se retint pour ne pas me chagriner. Il me demanda pourquoi l'on me tenait en cet endroit ; je lui répondis que je n'en savais rien.

(1) Voir la *Galerie du Palais* de P. Corneille. On vendait, dans une quantité d'échoppes de la grande galerie et de la salle des Pas-Perdus, des dentelles, des étoffes et des parfums. Les fameuses boutiques du Palais de Justice ont existé pendant longtemps, car les dernières n'ont été supprimées que vers 1842.

— Vous n'êtes pas curieux, continua-t-il. Eh quoi? vous n'avez pas exigé qu'on vous communiquât votre écrou?

Je lui dis là-dessus que je ne connaissais rien à toutes les affaires de justice. Le conseiller ne perdit pas son temps à me renseigner; il commanda au geôlier de lui donner la cause de mon arrestation. J'appris ainsi quel était l'auteur de mon emprisonnement. Je protestai, devant mon ami, que je ne devais rien à ce personnage et que, bien mieux, j'avais payé le billet, dont on me réclamait le montant.

— Tant pis pour vous, me dit le conseiller, vous ne vous en tirerez qu'en payant une seconde fois; car la procédure est régulière. Vous n'en mourrez pas pour cela, la somme étant légère. Hâtez-vous de vous exécuter, et, si vous n'êtes pas en fonds, ce qui peut arriver aux plus honnêtes gens et aux plus grands seigneurs, le geôlier, sur ma promesse de lui compter l'argent, ne fera aucune difficulté pour vous ouvrir les portes.

Il n'était pas nécessaire qu'il se donnât cette peine; j'avais cinquante louis d'or sur moi, c'était plus qu'il n'en fallait pour me tirer de cet endroit. Cela me paraissait bien dur de donner mon argent, et je ne sais trop si je me fusse résolu à suivre ce conseil, si mon ami ne m'eût représenté que j'avais tout le temps de m'ennuyer en prison avant que la cause ne fût éclaircie, et qu'il ignorait même si j'en sortirais jamais, puisque je ne possédais aucune quittance, et que la forme et le droit paraissaient contre moi.

— A dire vrai, ajouta-t-il, il vous est permis, tout en consignant l'argent, de vous opposer à la délivrance de cette somme; mais je suis trop votre ami pour vous engager dans un procès qui vous causera mille fois

plus de chagrin que de satisfaction, quand il vous arriverait de le gagner, ce qui me semble impossible. Il est des circonstances dans la vie où il faut se résigner à baisser la lance, et à remettre à Dieu la vengeance de l'injustice.

J'étais un peu têtu, pour mes péchés. Au lieu de me rendre à un avis aussi sage, je voulus en agir à mon idée. Je consignai donc l'argent, et je mis en même temps opposition.

Je débutais ainsi dans un métier où l'on ne récolte ni honneur ni profit. Je prétendis donc prouver comme quoi j'avais payé cette somme. Cela ne m'eût pas été difficile, si Montigré avait été encore de ce monde. En ces sortes de matières, il y a des lois écrites, auxquelles les juges sont obligés de s'assujettir : ils eurent beau connaître que la justice était de mon côté, cela ne les empêcha pas de porter condamnation contre moi.

Encore je n'obtins ce beau résultat qu'après une infinité de procédures. J'étais tombé, par malheur, entre les mains d'un procureur qui en savait autant qu'un autre en matière de chicane. Je le laissai aller, puisque je n'y entendais rien, et qu'il me promettait, chaque jour, de faire condamner ma partie aux dépens. Il tira ainsi je ne sais combien d'argent de moi.

Ce qui me fit plus de peine que tout le reste, quoique cette dépense m'arrangeât fort mal, car je n'avais pas l'argent à commandement, c'est que je fus condamné moi-même à deux mille cinq cents livres envers Rosnay.

J'avais été mis en prison pour une moindre somme; j'avais donc lieu de craindre qu'on ne m'y fît rentrer, puisque celle-là était d'une bien autre conséquence que la première. Je ne possédais cet argent ni au comp-

tant, ni en fonds, à moins de vendre ma charge; aussi, ne voyant aucun moyen de me tirer de peine, je me voulus bien du mal de ne pas avoir écouté mon ami.

La sentence des quatre mois me fut signifiée. Le temps s'écoula et le délai venait à son expiration que je n'étais pas plus avancé qu'au premier jour, lorsque je reçus un billet sans signature et d'une main inconnue. On m'y demandait un rendez-vous assez plaisant: j'étais averti d'avoir à me rendre le lendemain, entre deux et trois heures de l'après-dîner, à la porte Saint-Antoine, où je verrais arrêté un carrosse de louage; je n'aurais qu'à monter dans ce carrosse pour y rencontrer, disait cette lettre, une femme qui se mourait d'amour pour moi.

Mais, ce n'était pas tout, et la lettre continuait sur un ton qui m'allécha singulièrement: la dame inconnue qui m'écrivait prétendait connaître mes embarras, et, pour me prouver sa bonne volonté, elle me promettait un présent de trois cents pistoles; seulement, elle ne voulait pas que je la connusse: aussi porterait-elle un masque sur le visage.

Le besoin que j'avais de cet argent m'eût fait accepter un sac sur la tête, si elle l'eût désiré. Je m'en fus au rendez-vous, une heure à l'avance, tant j'avais peur de le manquer. Après une assez longue attente, je vis un carrosse qui s'arrêta à l'endroit indiqué; j'abaissai moi-même la portière, et j'aperçus une des plus belles femmes que j'eusse jamais contemplées et que je ne connaissais point; elle n'avait aucun masque sur le visage, et j'eus le sentiment que je pouvais m'être mépris:

— Madame, lui dis-je sans un plus long compliment, est-ce moi que vous attendez ici, ou ne fais-je point le personnage d'un indiscret en me présentant

devant vous, sans y être appelé ? Il est vrai que j'ai un rendez-vous, mais la dame qui m'a ordonné de l'y venir trouver me mande en même temps qu'elle aura un masque sur le visage, de sorte que je ne sais plus que penser. Je suis venu dans le dessein de la bien servir, sans la connaître, mais que ne ferais-je si c'était vous, qui êtes une des plus belles femmes du monde !

Cette dame, non sans rougir beaucoup, me répondit simplement que ce n'était pas moi qu'elle attendait, et qu'elle m'engageait à sortir de son carrosse, pour ne pas manquer mon rendez-vous. Le cocher, qui m'avait vu abaisser la portière, était descendu en même temps de son siège pour la relever sur moi. Il avait repris sa place ensuite et n'attendait qu'un ordre pour partir. Je n'avais qu'à obéir à ce que l'on m'avait dit, quoique cela me semblât cruel de laisser un aussi bon morceau à l'appétit d'un autre. Au moment où je me mettais en demeure d'abaisser de nouveau cette portière, je me vis en face de trois ou quatre hommes qui m'avertirent de ne pas me donner tant de peine et de demeurer où j'étais.

Ces gens m'avaient tout l'air d'être des archers ; quoique les quatre mois de la sentence ne fussent pas écoulés, je crus que Rosnay me servait encore là quelque plat de sa façon et je devins pâle comme un mort ; la dame ne me parut pas moins défaite que moi-même. Les archers se partagèrent de chaque côté du carrosse, à chaque portière, et l'on nous mena ainsi au Grand-Châtelet, où l'on nous sépara.

Le mari de cette dame, qui jouissait d'un grand crédit à la cour, avait mis cette affaire en branle sur des soupçons que lui inspirait la conduite de sa femme. Le Lieutenant-criminel vint m'interroger ; je

lui contai tout naïvement la vérité. La dame, interrogée de son côté, ne put dire autre chose à mon égard. Quand on voulut savoir pourquoi elle s'était postée en cet endroit, elle répliqua habilement qu'elle était venue guetter son mari qui était un coquet de profession ; il en avait la réputation du moins.

Les amis de ce dernier lui conseillèrent très fort de se tenir en paix là-dessus et de ne pas trop approfondir les choses; mais il connaissait qu'un homme de la cour serrait sa femme de près, et il apporta autant d'ardeur à se faire déclarer cocu, qu'un autre à le cacher.

Ce n'était pas sur ma personne que tombaient ses soupçons; il se désista volontiers de la poursuite intentée contre moi. Je sortis de prison sans vouloir poursuivre des dépens, dommages et intérêts, quoique mon procureur m'y engageât fortement.

Dans tout cela, je regrettai surtout les trois cents pistoles que l'on m'avait promises et qui me faisaient grand'faute. Le dernier délai de la sentence expirait dans huit jours, et j'étais tout aussi peu avancé qu'auparavant.

Cependant, la dame qui m'avait écrit s'était rendue au rendez-vous; elle arrivait juste un moment après mon arrestation. Tout un peuple s'était assemblé, comme il arrive en ces aventures; elle envoya son cocher s'informer, et celui-ci s'adressa à quelqu'un qui était un peu mieux instruit que les autres par le fait, apparemment, de quelque archer qui n'avait pu retenir sa langue. Cette histoire eût dû rendre plus sage cette femme qui était également sous le pouvoir d'un mari. Elle était bien éloignée de croire que c'était moi qui venais de me faire mettre en cage ; aussi attendit-elle deux bonnes heures, ne sachant trop que songer de mon absence.

Elle apprit dans le monde qui était l'homme qu'on avait arrêté dans le carrosse d'une dame, ce qui excita en elle une jalousie furieuse. Elle connut ensuite comment les faits s'étaient éclaircis par mon interrogatoire et jugea, à son tour, que je n'étais pas aussi coupable que je le paraissais d'abord à ses yeux. Elle ne m'en voulut que plus de bien, puisque cette mésaventure ne m'était arrivée que par suite de mon obéissance à son désir. Elle m'écrivit donc un second billet, du même style que le premier, hormis un changement dans le lieu du rendez-vous. Au lieu de la porte Saint-Antoine, elle choisissait la porte Saint-Honoré. Je ne veux pas oublier qu'elle augmentait la somme promise ; elle m'annonçait quatre cents pistoles au lieu de trois cents, pour me récompenser d'avoir été emprisonné à son sujet.

Ce billet me sembla le mieux écrit du monde : quoique des esprits moins prévenus que le mien l'eussent peut-être jugé un peu effronté. J'arrivai exactement à l'heure fixée, et nul jaloux ne vint, cette fois, mettre obstacle à mes affaires.

Tout l'après-dîner, nous nous promenâmes dans le bois de Boulogne, sans entrer en aucune maison. Jamais elle ne consentit à retirer son masque, quelque prière que je lui en fisse. Elle me dit : « Qu'elle ne voulait pas perdre mon estime, ce qui lui arriverait infailliblement si elle était assez sotte pour se rendre à mon désir ; qu'elle savait que la nature l'avait mal partagée sur un point, si elle l'avait mieux traitée sur d'autres, et qu'elle ne devait pas risquer, par sa faute, ce qu'elle pouvait conserver avec un peu de volonté, tant que notre commerce durerait. »

Elle insinuait par là qu'elle était laide et qu'elle ne trouverait pas son compte à se faire voir. Je n'en crus

pas un mot, car c'est le dernier aveu qu'une femme puisse faire. Nous nous en revînmes à Paris de cette manière et je lui demandai un autre rendez-vous qu'elle m'accorda. Nous fûmes, cette fois, du côté de Vincennes ; je la priai d'entrer en une maison, sans demeurer en carrosse, comme nous l'avions fait la première fois. Elle me demanda si je connaissais un endroit propre à nous offrir l'hospitalité ; je lui répondis qu'aux environs de Paris chacun avait pour métier et marchandise de faire plaisir à son prochain, et que nous n'avions qu'à nous arrêter à la première porte pour qu'on nous l'ouvrît à deux battants. Elle se prit à rire et s'abandonna à ma conduite. Je la menai dans une maison de Montreuil, qui était entourée d'un fort beau jardin.

En cet endroit, je la conjurai encore de se montrer à moi ; elle allégua les mêmes raisons pour me refuser cette grâce, mais je la pressai si vivement, qu'elle consentit, devant mes instances, à me contenter au risque de ce qu'il en surviendrait. Elle se démasqua et sa vue me rendit effectivement plus froid qu'un marbre.

Elle n'était pas laide, ainsi qu'elle m'en avait menacé ; bien au contraire, elle était belle comme un beau jour, mais je la reconnus pour la femme de mon meilleur ami, et aussi m'étais-je déjà dit, que je trouvais en elle des airs qui ne m'étaient pas étrangers. Ce qui m'avait détourné de me fixer en cette pensée, c'est que je la savais hors d'état de me faire un aussi riche présent que celui que j'avais reçu d'elle. Il fallait qu'elle eût gagné cet argent à quelque jeu, et je voulus lui rendre tout au moins ce qu'il m'en restait, car j'en avais dépensé une bonne partie à satisfaire ce coquin de Rosnay.

Elle reconnut quelle rude atteinte avait subi le sentiment qu'elle m'avait inspiré tout d'abord.

— Je le pensais bien, me dit-elle, que vous cesseriez de m'aimer dès que vous m'auriez vue à visage découvert; et cependant vous devriez prendre en considération la force de mon amour qui m'oblige à oublier non seulement ce que je dois à mon mari, mais ce que je dois à moi-même!

Elle me parut si belle en sa tristesse que j'oubliai à mon tour l'amitié que j'avais vouée à son mari pour me donner à elle tout entier. Cependant tout scrupule à l'égard de son argent ne m'avait pas abandonné et j'insistai pour qu'elle voulût bien reprendre ce qui me demeurait de la somme. Elle repoussa cette restitution comme une injure et m'apprit qu'une heureuse chance de jeu lui avait fait gagner cet argent à la bassette.

— Quand une femme donne son cœur, me dit-elle, le reste ne lui coûte rien auprès de ce présent.

Son caractère, comme ses paroles, charmaient à l'égal de ses attraits accomplis. Je l'aimai bientôt éperdument, au point que je ne pus vivre un moment sans elle. Il fallut pourtant, malgré que j'en eusse et qu'elle en eût elle-même (car elle ne m'aimait pas moins que je l'aimais), que nous nous séparassions quelque temps après le commencement de nos amours.

La guerre de Bordeaux continuait toujours, et comme c'était un levain de guerre civile qui pouvait s'étendre de nouveau jusqu'au cœur de l'Etat, le cardinal avait résolu de tout tenter pour pacifier cette province. Parmi les projets qu'il menait dans ce but, il en nourrissait un dans lequel il jugea à propos de me confier un rôle.

Les deux partis entretenaient toujours quelques pourparlers de traité, bien que M. le Prince fût hors du royaume et qu'il eût été déclaré généralissime des Espagnols, en Flandre. Son Eminence, néanmoins, ne songeait nullement à le rappeler ; elle connaissait trop bien son esprit pour jamais s'y fier ; aussi, avait-elle dit à Navailles, en ma présence, quand on publia le départ du prince de Condé, qu'elle commençait seulement à cette heure, à se sentir véritablement premier ministre.

Je fus fort mécontent quand le cardinal m'avertit de graisser mes bottes pour me rendre à Bordeaux ; je n'en montrai rien, cependant, car il n'est jamais prudent ni sage de dire ce qu'on pense, surtout à la cour.

Le cardinal fixa mon voyage pour le 15 de février ; la veille de mon départ, il m'appela en son cabinet, et me dit de m'en aller en Poitou, où je trouverais des ordres définitifs. Il avait déjà envoyé par là l'abbé de Beaumont, évêque de Rodez, quoique celui-ci fût précepteur du roi, et que cette charge ne permette guère à celui qui en est investi de s'absenter de la cour. Cet abbé était un vieux courtisan qui avait fait son apprentissage à bonne école ; il avait été au cardinal de Richelieu et c'est lui que nous avons vu depuis archevêque de Paris, sous le nom de Péréfixe (1). Il avait pris pour prétexte à son voyage en Poitou certaine maladie de langueur pour laquelle on lui conseillait l'air natal. Or, il était malade comme moi ; certain charlatan lui avait vendu une drogue qui jaunissait le teint ; il s'en était servi pour justifier sa feinte.

(1) Hardouin de Beaumont de Péréfixe, né en 1605, mort en 1671.

Je le rejoignis en une terre dont son frère était possesseur et je le rencontrai au milieu d'un cabinet aussi plein de papiers qu'une étude de procureur. Il ne se passait de jour qu'il ne reçût des courriers de Bordeaux. Le cardinal l'avait envoyé pour négocier un traité avec le prince de Conti, à l'insu de son frère, le prince de Condé.

L'abbé de Beaumont n'était pas le plus grand génie du monde ; son bonheur et ses amis, plutôt que son mérite, l'avaient poussé au poste qu'il occupait. Le cardinal, bien loin de mener l'éducation du roi, comme il appartient à un grand prince, eût été ravi qu'il se résignât au rôle de roi fainéant, afin de garder le pouvoir entre ses mains ; aussi avait-il eu soin de lui choisir un précepteur qui fût plutôt dévoué aux intérêts du ministre que pourvu de science.

Les esprits médiocres sont ceux qui déploient le plus de façons et de manières ; à peine m'eût-on introduit auprès de celui-là qu'il se prit à me traiter comme un petit écolier. Il usa d'un ton de pédagogue pour m'apprendre que je me devais rendre digne de l'estime que Son Eminence daignait avoir pour moi, par la plus grande discrétion d'abord et par une obéissance aveugle aux moindres ordres dont on m'honorerait, que ces ordres vinssent de lui, Beaumont, où des gens qui possédaient sa confiance. Il ajouta que j'eusse à pénétrer dans Bordeaux, sans me faire connaître, mais encore, sous un habit d'ermite. Il observa que j'avais sagement agi en laissant pousser ma barbe, car de cette façon, ma physionomie s'accorderait avec mon habit.

Sur un ordre de Son Eminence, auquel je n'avais rien compris, j'avais, en effet, laissé croître ma barbe. Ils avaient déjà sans doute arrangé entre eux

ce déguisement d'ermite. Ma maîtresse avait, je dois le dire, fort mal pris ma détermination et, comme elle n'aimait pas les barbes longues, elle avait exigé de son côté que j'y portasse le rasoir. Nous avions même pensé nous brouiller pour cette cause, car elle m'accusa de manquer de complaisance à son égard. Pour me tirer d'embarras, je lui avais confié que cette barbe cachait un mystère dont je lui dévoilerais un jour le secret.

Parler de mystère à une femme, c'est exciter sa curiosité ; aussi, ne me laissa-t-elle de repos que lorsque je lui eus raconté le fin mot, ce qui m'était bien difficile, puisque je l'ignorais moi-même. Afin qu'elle se tînt en paix, je la régalai d'une bourde; je lui confiai que Son Eminence avait parié avec moi que je ne tiendrais pas une année entière sans me faire le poil, et que l'enjeu du pari était une compagnie aux gardes.

Je la priai là-dessus de ne dire mot à personne, sinon elle me ferait tort d'une aussi belle aubaine. Mais le secret lui pesait trop lourd sur le cœur ; elle se le déchargea à la première occasion. Un de nos amis soutenant devant elle que je devenais hypocondre, puisque je me défigurais à plaisir avec une aussi longue barbe, elle lui répliqua d'un air entendu que le jeu en valait la chandelle, et qu'il n'y avait personne en France qui ne fût aise d'acheter une belle charge à aussi bon marché. Cet homme la crut folle, à son tour, pour le moins ; elle en avait tant dit que le reste ne lui coûta guère à avouer.

L'homme à qui elle confia cette histoire de pari n'était guère moins crédule qu'elle ; il avala la bourde et la repassa à un autre, qui la fit circuler, si bien que toute la cour fut assurée que ma barbe était le gage

certain de mon avancement. Ce qui aida à faire prendre la billevesée, c'est la facilité avec laquelle le cardinal engageait les paris les plus bizarres ; il est vrai d'ajouter que Son Eminence s'arrangeait toujours pour parier à coup sûr et d'une façon profitable à ses intérêts.

Je n'avais qu'à obéir à ce qu'on m'ordonnait de la part du cardinal ; dès que l'abbé de Beaumont m'eut enjoint de devenir ermite, je me fis couper un habit semblable à celui que portent cette sorte de gens et dont l'abbé de Beaumont me fournit l'étoffe. Je le mis en ma valise et me rendis à l'armée du duc de Candale qui commandait pour le roi autour de Bordeaux (1). Par les soins du duc, ma valise fut portée en ville, car il entretenait des intelligences dans la place. Pour moi, je m'y rendis, muni d'un passeport et sous l'habit d'un soldat, comme si, mon service achevé, je me retirais en mon pays.

(1) Louis-Charles-Gaston de Nogaret de Foix, duc de Candale, fils du duc d'Epernon, né en 1627, mort en 1658.

VIII

Les *Ormistes* et leur général. — Le boucher Las-Florides. — Un capitaine de mauvaises troupes. — Pillages et rapines. — Espions abusés. — Une embuscade. — Un vainqueur en déroute. — Le manteau de l'ermite. — L'abbé Sarrazin. — La maîtresse du prince de Conti. — Bataille de femmes. — Mystérieux amour. — Le paquet. — Un héros de premier rang. — Histoire du portrait. — Les présents du cardinal. — Dernières hésitations.

La ville de Bordeaux était divisée en plusieurs factions qui s'accordaient toutes sur un seul point, c'est-à-dire pour refuser leur obéissance au roi, représenté par le cardinal Mazarin. La principale de ces factions était celle des *Ormistes*. C'était un assemblage de tout ce qu'il y avait de canaille, telle que celle qui s'était soulevée naguère contre le roi d'Espagne, dans le royaume de Naples (1) et qui avait pensé lui coûter la perte de ce bel État.

Ce nom d'Ormistes leur venait de ce que les premières assemblées de ces gens s'étaient tenues sous un gros orme. Leur nombre était fort petit, d'abord, au commencement de la sédition ; mais il s'augmenta considérablement, si bien qu'il était alors de quarante

(1) Soulèvement du peuple de Naples contre le duc d'Arcos, vice-roi espagnol, conduit par Mazaniello (1647).

mille hommes. Les Ormistes déplaisaient singulièrement aux autres habitants de Bordeaux, car ils ne respiraient que pillage et cruauté. Ils se maintenaient, néanmoins, par leur quantité, et par l'adresse de leurs chefs, qui persuadaient au peuple que les Ormistes ne mettraient bas les armes que si on abolissait tous les impôts. Ils prétendaient même changer la forme du gouvernement, en établissant une république dans leur province, à l'exemple de ce qui s'était fait en Angleterre. Aussi avaient-ils envoyé vers Cromwell pour lui demander sa protection.

Cet homme, en fin politique qu'il était, n'avait pas consenti à s'embarrasser de leurs affaires, de même qu'il avait déjà refusé de se mêler de celles de M le Prince, quoique celui-ci l'en eût sollicité à plusieurs reprises. Il se voyait déjà suffisamment d'ennemis en son propre pays, sans en susciter de nouveaux à l'étranger.

Les Ormistes, éconduits de ce côté, s'arrangèrent pour se maintenir par leurs propres forces. Ils constituaient un corps à part de ceux qui, dans la ville, s'étaient déclarés pour la cause du prince de Condé; ils avaient considéré que s'ils se rangeaient sous une autorité quelconque, ils ne seraient plus les maîtres de continuer leurs voleries.

Je m'abouchai donc avec M. de Candale, qui lui-même négociait pour le roi avec les rebelles de la ville et qui avait le secret de Son Éminence, par préférence à M. de Vendôme ; ce dernier, cependant, commandait une armée navale à l'embouchure de la Gironde.

Je partis du camp de M. de Candale, déguisé comme je viens de le dire. A cent pas des portes, je rencontrai un parti de ces Ormistes, qui comptait quatre ou cinq mille hommes. Le duc de Candale m'avait ob-

tenu un passeport signé d'un nommé l'Orteste, leur général, et signé également des chefs des autres factions. J'étais donc à couvert de la brutalité de ces hommes, qui me demandèrent qui j'étais et où j'allais, comme s'ils n'avaient su le lire sur mon passeport. Un de leurs capitaines, qu'ils nommaient Las-Florides, et devant qui on m'avait conduit, m'appela sur-le-champ son camarade et me dit qu'il voulait que je prisse parti avec lui, que je lui semblais bon garçon, et que je retirerais plus d'avantages en portant les armes dans sa compagnie que j'en avais retiré au service du roi. Il désirait cependant que je fisse abattre ma barbe qui, à son estime, ne convenait nullement à un homme de guerre.

Je répondis à cela que j'avais renoncé au métier de soldat et que je m'apprêtais à embrasser une autre profession, à quoi ma barbe convenait à merveille.

— Je n'ai plus rien autre chose en vue, lui dis-je encore, que mon salut en ce monde et dans l'autre, et j'avais bien songé à entrer parmi les capucins; mais il ne suffit pas de porter une longue barbe comme la mienne pour être admis en leurs rangs, il faut avoir étudié, et je ne sais ni *A*, ni *B*. Je me contenterai donc d'être ermite ; aussi ne vous étonnez pas si vous me voyez par la suite sous ce nouvel habit.

Les Ormistes, qui m'écoutaient, éclatèrent de rire à ce propos. Las-Florides, qui était un railleur à sa manière, leur représenta qu'ils avaient tort de se moquer de moi, puisque c'était un fait reconnu que le diable en devenant vieux se faisait ermite.

— Mais ce diable-là n'est pas vieux, s'écrièrent les autres ; à peine s'il paraît avoir trente ans. Il faut le garder parmi nous et l'obliger à nous assister dans notre guerre.

Je leur représentai que mon passeport, signé de leur général, commandait de ne pas me faire violence.

— Au surplus, leur dis-je, rien ne m'empêchera de devenir ermite, puisque c'est un vœu que j'ai fait et dont personne ne peut me dégager. Je ne demande pas mieux que d'être l'ermite de vos troupes. Il y a des aumôniers dans tous les régiments ; or ermite et aumônier, c'est presque la même chose.

Las-Florides conclut là-dessus que je n'avais pas besoin de pousser plus loin, et qu'il me recevait parmi les siens comme ermite. Il éprouvait grande envie de me garder auprès de lui, car il avait vu sur mon passeport que j'avais servi le roi pendant douze ans entiers dans les gardes, tandis qu'on l'avait fait, lui, tout d'un coup, chef des séditieux, sans autre acquit que celui d'avoir tué une quantité de bœufs et de moutons, car il était boucher de son métier. Le sachant accoutumé de verser le sang des bêtes, ses camarades avaient cru qu'il verserait aussi facilement celui de leurs ennemis.

Quand il avait à commander quelque mouvement, mon homme était certainement plus embarrassé qu'à manœuvrer un troupeau de moutons, et cependant ses hommes s'entendaient à la guerre à peu près comme ces animaux. Il était donc aise de m'avoir sous la main pour le renseigner à l'occasion.

Son désir et le mien s'accordaient assez bien. De cette façon, je connaîtrais de première main ce qui se passait chez cette canaille ; je ne me fis donc pas tirer l'oreille. Quoiqu'ils ne fussent guère propres à se battre, ces rebelles ne laissaient pas de se faire craindre et surtout de bien garnir leurs poches. Ils arrêtaient tous les vaisseaux qui montaient ou descendaient la

Gironde, et comme le commerce était ouvert avec l'Angleterre et les autres puissances, ils en tiraient des sommes immenses.

Las-Florides me prit en amitié, car je l'avertissais au besoin des bévues qui eussent prêté à rire à ses dépens. Je n'intervenais qu'autant que le service du roi n'y était pas intéressé. Je n'oubliais pas, non plus, pourquoi je m'étais mêlé à ce vilain monde et je donnai quelques avis à M. de Candale, qui lui furent utiles. C'est ainsi que je lui désignai les espions que Las-Florides envoyait en son camp, non pas pour qu'il les fît arrêter, mais pour qu'on leur fournît de bons avis, propres à faire tomber celui qui les menait dans quelque piège.

Ce général aposta des gens chez les vivandiers où venaient ces espions, et ces gens parlèrent devant eux d'une certaine entreprise. Leurs paroles ne tombèrent pas en des oreilles de sourds. Les espions accoururent bien vite chez Las-Florides, et lui contèrent l'histoire, tout heureux de toucher la rétribution qu'il leur donnait quand ils apportaient une nouvelle importante.

Las-Florides fut enchanté de ce qu'on lui apprenait, car il comptait là-dessus pour surprendre les troupes du roi à son avantage. Il se hâta d'avertir son chef l'Orteste qui lui donna son approbation d'abord et sa bénédiction ensuite, en sa qualité de patriarche des séditieux. Il ne craignait pas ainsi d'empiéter sur ma charge, car depuis que j'avais endossé mon habit d'ermite, on ne me connaissait plus, parmi eux, que sous le nom d'ermite des Bien-Intentionnés : tel était le beau titre qu'ils s'étaient attribué ; celui de Mauvais-Larrons, à dire vrai, leur eût convenu davantage.

Las-Florides, qui bouillait d'ardeur, ramassa donc douze cents de ses Ormistes pour marcher à cette entreprise; il ne me détailla pas ce qu'il voulait faire, il se contenta seulement de m'apprendre qu'il allait à une victoire assurée; néanmoins il était bien aise que je l'accompagnasse, pour être témoin de sa bravoure. Je partis donc à sa suite, monté comme un Saint-Georges, car il m'avait prêté un cheval d'Espagne qui valait cent bonnes pistoles, pour le moins. Ma robe était troussée jusqu'à la ceinture, et j'avais l'air si content en songeant à la façon dont on s'apprêtait à l'étriller, qu'il me trouva un air tout martial; aussi me dit-il qu'il reconnaissait bien à ma mine que j'avais servi, et que mon passeport ne mentait pas sur ce point.

Je ne lui demandai aucune confidence; j'aurais été fâché qu'il m'interrogeât sur les dispositions à prendre; je me contentai de le complimenter sur la bonne allure qu'il avait su donner à ses troupes, car elles commençaient à marcher un peu moins à la débandade, ainsi qu'elles faisaient auparavant. En approchant du lieu qu'il avait désigné pour le combat, il m'apprit que deux cents hommes de l'armée royale s'étaient postés dans une cense pour couper un convoi destiné aux habitants de Bordeaux, qu'il allait faire mettre le feu aux granges, et qu'à la lueur de l'incendie ses hommes, postés autour, tireraient les soldats du roi tout à leur aise.

Seulement, au lieu de deux cents hommes, le duc de Candale en avait envoyé huit cents. Au même instant, nous entendîmes un coup de canon; à dire vrai, c'était une petite pièce de campagne de quatre livres de balles que les soldats du duc avaient cachée derrière un gros bâtiment; l'effet qu'elle produisit

fut surprenant; je vis Las-Florides qui pâlissait effroyablement; mon fanfaron n'était plus aussi sûr de lui-même. Aussitôt certains de ses gens battirent en retraite sur nous, en nous racontant qu'on voyait des troupes nombreuses sortir de la cense, et que le gros des Ormistes était tombé dans une embuscade; ce qui était exact car on entendait, avec le bruit du canon, celui d'une grosse affaire de mousqueterie.

— Il faut en découdre, dis-je à Las-Florides; c'est le moment de vous montrer. Faites-vous tuer, mais ne reculez pas d'une semelle!

Ce conseil lui parut quelque peu dangereux; il préféra se fier à son cheval, et tourna tête en même temps, avec ceux qui étaient auprès de lui.

Je demeurai sur place quelques minutes, au milieu des fuyards qui, mal satisfaits de l'accueil que leur faisaient les soldats du roi, jouaient des jambes en jetant leurs armes pour être plus alertes à courir. Je voulus les arrêter, les encourager à faire face, et à retourner au combat pour secourir leurs camarades qui m'avaient l'air de recevoir du pire, mais ils m'eussent plutôt tué moi-même que de m'écouter.

Je ramassai un mousquet, et m'écartant de la route, je gagnai un coin où j'accrochai mon manteau à un un arbre et tirai dedans. Le mousquet était chargé de trois balles qui firent chacune leur trou. Je revêtis mon manteau, remontai sur mon cheval, et je m'en retournai dans la ville où j'arrivai bien longtemps après Las-Florides, que je rencontrai un peu honteux de s'être laissé ainsi battre.

Il fut ravi de me voir, non à cause de ma personne mais bien pour son cheval. Il s'aperçut, l'un des premiers, des trous dont mon manteau était percé. Or j'avais tiré par devant, et non dans le dos, afin de

mériter l'estime de tout ce monde, et surtout celle de Las-Florides, qui avait affronté la mousqueterie de trop loin pour en montrer autant. En effet, il dit à l'Orteste que j'étais un homme admirable pour l'action et pour le conseil et qu'il regrettait fort de ne m'avoir pas consulté avant de se risquer aussi imprudemment. Ses hommes racontaient comme quoi je m'étais efforcé de retenir les fuyards et de les renvoyer à l'ennemi. Bref, on ne parlait que de moi dans la ville, et chacun voulut voir mon manteau pour admirer le bonheur que j'avais eu d'en réchapper à si bon compte; il circula dans la ville pendant quatre ou cinq jours, et il n'y eut de bonne maison qui ne tînt à contempler le manteau de l'ermite des Bien-Intentionnés.

Les instructions que j'avais reçues de l'abbé de Beaumont portaient, entre autres choses, que je devais m'aboucher avec l'abbé Sarrazin, secrétaire des commandements du prince de Conti, qui était déjà gagné aux intérêts du roi. L'abbé Sarrazin fut instruit, comme tout le monde dans la ville, de la réputation que je m'étais faite parmi les Ormistes; il s'étonna du rôle que je semblais jouer en négociant pour le roi, tandis que je me battais contre lui. Il m'en parla à ma première visite, et je lui expliquai le mystère, qui tenait surtout à ce malheureux habit d'ermite dont on avait jugé à propos de m'affubler, et dont il ne tenait qu'à l'abbé Sarrazin de me délivrer au plus tôt en persuadant au prince de Conti de traiter avec la cour.

Cet abbé (1) est celui-là même dont nous possédons

(1) Jean-François Sarrasin ou Sarrazin, né en 1603, mort en 1654. Ses œuvres, parfaitement oubliées aujourd'hui, se composent de poésies badines et de quelques essais historiques. Elles ont été recueillies et publiées par Ménage, en 1658.

aujourd'hui des ouvrages assez estimés. Le cardinal l'avait acquis à ses intérêts en lui promettant de l'argent et un bénéfice, s'il amenait une brouille entre le prince de Conti et son frère, M. le Prince. La chose était difficile, comme me l'expliquait Sarrazin. Le prince de Conti tirait une grosse pension des Espagnols; il aimait le commandement avec passion et perdrait toute importance du jour où il rentrerait dans le devoir. En outre, il entretenait une maîtresse en cette ville, qui était la femme d'un conseiller au Parlement de Bordeaux et qui s'opposerait vigoureusement à tout accommodement; elle savait bien qu'il partirait pour la cour dès qu'il aurait traité, et qu'il rencontrerait en cet endroit des beautés qui lui feraient oublier ses amours de Bordeaux. Cette femme tirait grand profit de la passion qu'elle avait su inspirer au prince; elle n'eût pas été aise de voir tarir cette source de bénéfices. Le prince de Conti, très épris de cette femme, n'avait pas de secret pour elle. Au premier mot qu'il lui soufflerait des propositions de la cour, elle brouillerait les cartes, et sans retour.

Tout cela était exact au pied de la lettre. J'avisai, sur-le-champ, l'abbé de Beaumont qu'il eût à me faire parvenir quelques galanteries de Paris, que j'offrirais, comme présent, à la maîtresse du prince de Conti, afin de m'insinuer en ses bonnes grâces et d'aider par là aux manœuvres que tenterait Sarrazin sur l'esprit du prince. Quant à celui-ci, j'ouvrais cet avis qu'on devait lui proposer une femme en mariage. Le cardinal gardait en réserve un nombre considérable de nièces à marier, et le prince de Conti pour l'une d'elles me semblait un parti assez sortable. On ne devait pas s'arrêter à l'état d'ecclésiastique que ce prince avait professé jusque-là. Il avait prouvé

lui-même combien peu il tenait à sa soutane qui ne lui servait d'ailleurs qu'à dissimuler le défaut de sa taille (1). A la première jolie femme qu'on lui proposerait, il tomberait amoureux d'elle, ainsi qu'il l'avait fait, quelque temps auparavant, de mademoiselle de Chevreuse.

L'abbé de Beaumont avait regagné Paris, sans que j'en fusse averti ; ce qui retarda beaucoup la réponse que j'attendais. Le cardinal, à qui ma lettre fut communiquée, n'avait pas aimé beaucoup cette proposition de faire des cadeaux à la maîtresse du prince ; cette largesse ne cadrait pas avec ses habitudes. Il se ravisa cependant sur le projet que je conseillais d'un mariage pour le prince de Conti. Il donna ordre d'acheter les présents que je demandais, et les adressa au duc de Candale. Je les reçus, en l'endroit secret où je trouvais les communications de l'extérieur, des mains du secrétaire du duc qui s'était rendu en ville pour traiter de la rançon de quelques prisonniers.

L'arrivée de ces présents détermina comme une petite émeute parmi certaines femmes de la ville ; voici à quelle occasion. Le comte de Marsin commandait à Bordeaux pour le prince de Condé, et le prince de Conti ne pouvait souffrir sans jalousie cette autorité ; il accusait Marsin de manquer d'égards à son endroit, et Marsin, de son côté, soupçonnait le prince d'intelligences avec le ministre, par le canal de Sarrazin. Les Ormistes avaient profité de ces tiraillements pour s'emparer de la garde des portes de la ville. Marsin les laissait faire ; il les savait assez compromis par leurs pillages, qui n'avaient même pas épargné

(1) Le prince de Conti était bossu.

les bureaux du roi, pour qu'ils n'espérassent aucune miséricorde de la cour.

Ces Ormistes, qui ne demandaient qu'à piper à leur profit, ne permettaient jamais qu'un ballot pénétrât en ville sans qu'ils l'eussent visité. Ils mirent le nez dans ceux qu'apportait le secrétaire du duc de Candale; mais, si amateurs qu'ils fussent du bien d'autrui, ils n'osèrent rien voler, quoique les doigts leur démangeassent, vu la qualité de parlementaire dont ce secrétaire était revêtu.

Le bruit se répandit en ville que de magnifiques ajustements de femme étaient entrés en ville, et deux conseillères, à qui le duc de Candale en avait conté jadis, s'imaginèrent que ces richesses étaient pour elles. Elles ne reçurent rien, comme de juste, et s'imaginant, l'une, que c'était l'autre qui avait hérité des présents, elles se chantèrent pouille, sans s'inquiéter si elles dévoilaient ainsi leurs intrigues secrètes. Les maîtresses du duc d'Épernon crurent également que c'étaient des souvenirs que leur envoyait leur amant, et se lardèrent de coups de langue, cherchant, celles-ci et celles-là, quelle était la favorisée.

Pendant que chacun en la ville s'amusait de ces batailles de femmes, je m'insinuai tout doucement auprès de celle à qui j'avais affaire. L'aventure de mon manteau m'avait donné accès en sa maison. Comme tant d'autres, elle avait été curieuse de me voir, et soit que je me flattasse, soit que j'y visse clair au contraire, je remarquai en ses yeux quelque chose qui me donna à croire qu'elle m'eût accueilli favorablement si je m'étais présenté sous une autre mine et sous un autre costume. D'ailleurs c'était une commère qui ne se targuait pas d'une vertu à toute épreuve, comme on le verra par la suite.

Je me décidai là-dessus, malgré ma grande barbe, à jouer l'amoureux; mais je sentis bien que je n'y gagnerais rien si je menais l'aventure tambour battant. C'était le moment d'user du mystère, afin de piquer d'abord la curiosité de la dame. Je m'étais mis sur le pied, pour mieux entrer dans l'esprit de mon personnage, d'errer par les maisons en demandant la *caristade*. Non que j'en eusse besoin, grâce à Dieu ! j'avais plus de deux cents pistoles dans ma bourse et Las-Florides me nourrissait à bouche que veux-tu. Aussi, enrageait-il de me voir tirer mes révérences à chaque porte ; il me morigénait chaque jour sur le métier que je faisais, puisque je ne manquais de rien auprès de lui. Je répliquais que la mendicité était l'apanage des ermites, et que je ne voulais pas mentir à ma profession ; je l'arrêtai tout court avec cette belle raison, et il prit le parti de me laisser faire. Du moins, j'apprenais toujours quelque chose de nouveau, en allant de maison en maison, et dont je faisais mon profit.

Je me rendais très souvent chez la maîtresse du prince, et ma robe me donnait le droit de me présenter chez elle à des heures auxquelles nul autre n'eût été reçu. Je la surprenais ainsi au saut de lit, et, devant ces visites fréquentes, il lui vint à l'esprit l'idée d'exercer sur moi sa coquetterie. Peut-être ne songeait-elle pas à pousser les choses bien loin, mais elle s'amusa à me faire tourner la tête, pour juger comment se défendrait la sainteté que j'affectais.

Je profitai de cette bonne disposition, qui provenait de son envie de se divertir à mes dépens, pour lui confier un jour qu'elle serait bien étonnée si elle savait ce que je connaissais. Je n'en dis pas plus long, et la quittai sur ce mot, satisfait d'avoir allumé sa

curiosité; et cette dame était curieuse à elle seule comme dix autres. Elle ne me laissa aucun repos, quand je la revis, que je ne lui eusse fait ma confidence. Je la lui promis pour le lendemain; elle demeura ainsi sur des charbons ardents. Dès que je me présentai de très bonne heure, au matin, elle ne s'inquiéta pas si elle était encore au lit et donna ordre qu'on me fît entrer dans sa chambre. Je lui remis un paquet que j'avais disposé à l'avance, et je lui dis de l'ouvrir, de prendre connaissance de son contenu, et qu'elle connaîtrait mon secret.

Du temps de mes amours avec ma dernière maîtresse, j'avais fait peindre mon portrait en miniature. J'y étais représenté jusqu'à la ceinture, revêtu d'une cuirasse comme un héros de premier ordre. Mon dessein était d'en faire la surprise à celle que j'aimais si passionnément, comme je l'ai marqué. Je n'avais pas réfléchi que son mari, s'il venait à découvrir ce portrait, s'alarmerait d'un présent semblable, et qu'il y verrait, non sans raison, un gage d'amour. J'avais donc conservé l'objet, et quand je partis pour Bordeaux, je l'avais serré en ma valise, sans trop savoir pourquoi. Ce portrait me représentait sans cette longue barbe que j'avais laissée pousser, et c'est pourquoi je l'avais voulu donner à ma maîtresse pour qu'elle me vît comme j'étais avant que je n'eusse le menton garni de cette forêt de poils qu'elle détestait si fort.

Ce que j'avais remis à la maîtresse du prince de Conti, c'était ce même portrait enveloppé d'une quantité de papiers qu'elle dut déchirer les uns après les autres. Pendant que son attention était ainsi détournée, je pris mon temps pour sortir sans bruit de sa chambre, la laissant en tête à tête avec ma représentation.

Je demeurai deux jours sans reparaître chez elle. Je craignais qu'elle ne trouvât mon action un peu effrontée et qu'elle ne s'en plaignît au prince de Conti, auquel cas Sarrazin m'aurait averti de gagner le large au plus vite, car son maître ne lui cachait rien de ses fredaines, et, le plus souvent, lui faisait écrire les lettres qu'il envoyait à ses maîtresses.

Je n'eus pas besoin de m'enfuir, car cette dame n'avait jamais haï ceux qui lui contaient des douceurs. Bien loin de me réserver ses rigueurs, elle mourait d'impatience de me revoir. Le mystère n'était pas assez éclairci à son gré ; elle voulait savoir si réellement j'avais changé, pour l'amour d'elle, mon équipage de guerre en une robe d'ermite.

Sarrazin était au fait de l'intrigue que je menais ; il m'avait donné ses conseils et raconté par le menu l'histoire de la dame, si bien que j'étais embouché à merveille pour répondre à ses questions. J'arrivai chez elle, et de grand matin encore ; elle était au lit, je m'assis sans façon à son chevet.

— Ah ! c'est vous, monsieur l'ermite, me dit-elle. Me ferez-vous la grâce de m'apprendre combien de temps durera votre déguisement ?

— Tant que je pourrai, madame, lui répondis-je. Je suis venu tout exprès de Paris pour vous voir, et j'eusse couru vous chercher au bout du monde.

Elle se prit à rire, tout en s'exclamant qu'elle n'avait jamais connu d'homme qui fût aussi étrangement amoureux que moi.

La voyant en humeur de rire, je crus que je devais me mettre sur le même pied. Je commençais déjà à annoncer plus clairement mes intentions quand elle arrêta ma fougue.

— Tout beau ! fit-elle, vous avez l'habit d'un moine,

et, en l'endossant, vous avez adopté les manières de ces messieurs. Il est des femmes assez accommodantes pour souffrir leurs libertés, mais je ne suis pas du nombre. Veuillez me témoigner un peu plus de respect.

Je lui repartis à cela, que le respect venait de l'estime, et qu'on ne pouvait mieux témoigner de l'estime qu'on ressentait pour une dame qu'en sollicitant ses bonnes grâces.

Cette morale lui parut nouvelle, mais ne la persuada pas. Je fus bien obligé de me contenir, et cependant la vanité de supplanter un prince du sang m'avait communiqué une belle ardeur. Elle s'informa alors, sans me montrer plus de colère, comment j'étais devenu amoureux d'elle.

Je lui rappelai que, cinq ou six mois auparavant, un peintre qui était au prince de Conti avait fait son portrait, dont il avait tiré une copie pour lui-même. Je prétendis avoir vu cette copie, à Paris, dans le cabinet de ce peintre.

— C'est alors, lui dis-je, que je devins follement amoureux de vos attraits. Jamais objet plus divin n'avait frappé mes yeux, et je ne laissai de repos à ce peintre qu'il ne se fût défait de cette peinture en ma faveur. Il s'y refusa longtemps, mais à prix d'or, je vainquis ses scrupules. Possesseur de la copie, je voulus contempler l'original. Je connaissais qui vous étiez ; je partis aussitôt pour Bordeaux, en surmontant toutes les difficultés qui s'opposaient à mon voyage. Je savais que j'entrais en rivalité avec le prince de Conti, et que cette rivalité avec un homme puissant m'attirerait mille dangers ; j'eus donc recours à cette robe d'ermite qui m'a permis au moins de vous voir, ce qui m'eût été impossible si j'avais

conservé mes habits ordinaires. Je risquais aussi de rencontrer à Bordeaux des gens qui m'ont connu à la cour, c'est pourquoi j'ai laissé pousser cette longue barbe qui me défigure.

Elle repartit là-dessus que, bourde ou vérité, je savais bien mon histoire, et que je la racontais si plaisamment qu'elle s'était crue à la comédie. Cependant, elle n'était pas encore satisfaite; elle voulut que je lui dise mon nom et ma condition.

J'eus la tentation de me faire passer pour quelque gros personnage pour mieux flatter sa vanité, mais je réfléchis que si je venais à être reconnu, j'éprouverais la plus cruelle confusion. Je confessai donc la vérité; en province, heureusement, on considère comme gens d'importance tous ceux qui approchent de la personne du roi, et la dame ne trouva pas qu'un simple lieutenant aux gardes fût indigne de son amitié.

Elle me permit donc de la voir, ce dont je profitai le plus souvent possible, mais sans m'avancer plus avant dans ses faveurs, j'entends celles qui sont d'une nature toute intime, et que j'appréciais plus particulièrement, car j'ai toujours été d'un tempérament qui me rend très sensible à ce genre d'amusettes. Pour m'avancer un peu, je lui fis présent d'une partie des objets que je tenais du cardinal, en m'en faisant honneur à moi-même. Je pris, à ses yeux, une grande importance; cependant elle ne pouvait se résoudre à me laisser prendre ce que j'ambitionnais, pour cause d'un dégoût qui lui venait de ma grande barbe. Je le sus à la suite d'une aventure qui se termina très heureusement pour moi, mais qui aurait pu me jeter en de singuliers périls.

IX

Le vin de Langon. — Pauvre ermite ! — Un barbier inquiet. — Au petit lever. — Les dorures de Las-Florides. — Emotion populaire. — La pistole et le palefrenier. — Grande huée. — Les jolies femmes et les moines. — Les compliments de M. le prince. — Un mari mal reçu. — Diplomatie. — Les secrets mal gardés. — Surprise. — Une retraite hâtive. — Réputation compromise. — La bonne encre de M. de Candale. — L'amour et le service du roi.

Ma longue barbe déplaisait donc bien fort à ma nouvelle maîtresse ; elle n'osait me commander de m'en défaire, car j'eusse été en droit de lui répondre qu'elle faisait bon marché de ma sûreté. Cependant elle grillait d'envie de me voir débarrassé de cet ornement. N'y tenant plus, elle fit appeler Las-Florides qu'elle avait patronné auprès du prince de Conti, quand les Ormistes commençaient leur sédition. Elle lui confia que je lui semblais un drôle d'ermite ; qu'elle serait contente si, à la faveur d'une débauche, dans laquelle j'aurais perdu la raison, on arrivait à me raser la barbe, et qu'elle rirait de tout son cœur en admirant la mine déconfite que je ferais quand j'aurais perdu mon porte-respect.

Las-Florides ne demandait qu'à obliger cette dame ; il était tout disposé, en outre, à se divertir lui-même

aux dépens d'autrui ; il lui promit son contentement à bref délai. Tout récemment, il avait arrêté devant le poste qu'il gardait sur la Gironde un bateau chargé de vin de Langon, et s'en était fait donner une pièce. Quand il m'invita à goûter de ce vin, je reconnus qu'il était excellent et ne me fis pas faute de l'avouer. Il s'engagea dès lors à m'en faire boire plus amplement lorsque ce vin serait éclairci.

Les troupes du roi ne lui laissaient cependant pas grand loisir de se livrer à la dissipation. Elles commençaient à serrer la ville de fort près, depuis que le duc de Candale avait gagné un colonel étranger qui commandait un des principaux forts de la Gironde. Ce fort battait l'embouchure de la rivière, et c'était une perte de grave conséquence pour les assiégés de se l'être vu souffler. M. de Candale avait ébauché ce traité, puis me l'avait renvoyé pour que j'y misse la dernière main. Le colonel à acheter était Irlandais et homme de qualité en son pays. Son appétit n'était pas proportionné à sa noblesse ; il nous avait traités fort doucement ; quoique s'il eût su son métier, il aurait pu tirer de la cour de quoi acheter la plus belle terre de toute l'Irlande. Il se contenta, pour prix de sa trahison, de deux mille pistoles que lui versa un banquier de Bordeaux sur qui j'avais des lettres de crédit.

Au-dedans, la place était menacée non moins gravement. La plus grande partie des membres du Parlement et des principaux bourgeois, qui avaient toujours haï la tyrannie des Ormistes, en éprouvaient maintenant une lassitude telle que chacun menait sa brigue pour rentrer sous l'obéissance du souverain. Ces considérations eussent alarmé l'Orteste et ses hommes, s'ils avaient été capables de quelque réflexion ; mais ils ne voyaient pas au delà de l'heure

présente. Aussi n'était-ce pas le sentiment des périls que couraient son parti et lui-même qui pouvait empêcher Las-Florides de se divertir à mes dépens.

Il convia certains de ses amis et moi-même à l'ouverture d'un pâté de canard, dont on lui avait fait présent. Ce pâté était bien accompagné, car notre hôte s'était pourvu de tout ce que la saison fournissait d'excellent pour un grand repas. Il avait dit à ses conviés qu'il arroserait tout cela du meilleur vin qu'ils eussent jamais bu ; chacun y vint en bonne dévotion de bien boire et de bien manger.

Je n'avais pas l'habitude du vin de Langon (1), qui a de la liqueur et qui est violent ; il me brouilla bien vite la tête, et, ne me souciant pas de me charger plus fort, je dis franchement à la compagnie que le pauvre ermite avait besoin de s'aller reposer. Las-Florides, content du succès de sa ruse, chargea un valet de me conduire en une chambre où je ne tardai pas à m'endormir. Je soufflais si fort, dans mon sommeil, qu'on m'eût dit poussif ; on m'entendait de l'autre bout de la maison.

Las-Florides, comme si l'idée venait de lui, proposa à ses convives de me jouer la pièce qu'il méditait. Les autres étaient en bon état de s'amuser et n'y apportèrent nul empêchement, bien au contraire.

Las-Florides avait ordonné au meilleur barbier de la ville de se tenir prêt, quand il l'enverrait chercher ; ce qui alarma fort ce barbier. Il craignait qu'on ne réclamât son office pour une opération plus grave et plus criminelle que celle pour laquelle on le mandait. Las-Florides avait une jolie femme, qui ne se contentait pas de son mari, à ce qu'on racontait. Le barbier

(1) Langon est une ville de l'ancien Armagnac qui produit des vins très alcooliques.

s'imagina que le mari avait surpris un galant et qu'il voulait le mettre dans un état à ne jamais plus s'amuser avec la femme de son prochain.

Il arriva donc tout tremblant, mais il se rassura quand on s'enquit auprès de lui s'il ne me ferait pas la barbe sans que je m'éveillasse. Il répliqua qu il connaissait son métier mieux que personne, et qu'il en faisait son affaire. Il me coupa la barbe avec des ciseaux et acheva son œuvre au moyen du rasoir.

Je dormis d'un somme jusqu'au milieu de la nuit, et quand je m'éveillai je sentis comme une fraîcheur au menton ; j'y portai la main, et je compris que Las-Florides m'avait servi un bon dessert à son dîner. S'il me restait quelques fumées de vin dans la tête, cette découverte les dissipa sur-le-champ. Je me vis en fort mauvaise passe, car il y avait autour du prince de Conti quantité de gens qui avaient été à la cour. Il suffisait qu'un seul eût de bons yeux pour que je me visse bien malade. Il était indubitable que le bruit de cette farce circulerait en ville, et que je serais couru, comme un montreur d'ours, par tous les enfants de la ville, ce qui n'a rien d'agréable, d'autant que cette curiosité en éveillerait bien d'autres.

Ces réflexions, et celles qu'elles engendrèrent, m'empêchèrent de me rendormir. Les convives de Las-Florides avaient tous couché chez lui, et se réveillèrent de bon matin, avec leur hôte, pour se présenter à mon lever ; ils se faisaient une fête de me trouver bien penaud. J'avais eu le temps de préparer ma contenance, et, ne voulant être le jouet de ces marauds, j'avais pris le parti de rire plus fort qu'eux. D'ailleurs j'étais décidé à abandonner la robe d'ermite, pour éviter les affronts que j'attendais. Las-Florides voulut me faire présent d'un de ses habits : il

était à peu près de ma taille ; mais je refusai son présent qui était bien magnifique pour la condition dont j'entendais paraître en ce pays. Bien loin de m'affubler de dorures je me serais volontiers enfourné la tête dans un sac. Las-Florides n'avait pas d'autres habits plus simples ; il se chamarrait volontiers depuis qu'il avait quitté le couperet contre une épée.

J'avais conservé l'habit de soldat que je portais à mon arrivée ; je jugeai à propos de le reprendre, et bien en résulta pour moi : la nouvelle de ma barbe s'était déjà répandue dans le quartier, et les gens attendaient la vue de ma robe pour crier : « *Il a ch... au lit !* » comme on fait au Carême-prenant. Il y avait plus de deux cents personnes à chaque coin de la rue où habitait Las-Florides, toutes prêtes à entonner cette musique.

Je craignis qu'on ne les avertît de mon changement, et qu'elles ne me saluassent des mêmes acclamations sous mon habit de soldat. J'avisai un palefrenier de mon hôte, qui était un bon sot ; je pariai une pistole avec lui qu'il ne sortirait pas sous ma robe d'ermite, et qu'il ne pousserait pas jusqu'à trois rues plus loin. Il n'avait pas vu ce peuple assemblé et quand il l'eût vu, il était trop simple pour deviner ce qu'il en retournait. La pistole le tenta si fort, qu'il se déclara prêt à exécuter le pari. Il endossa ma robe et partit dans la rue ; le peuple, qui est fin en ce pays-là, ne se lança pas de suite à la charge, mais attendit, sans souffler mot, qu'il se fût bien engagé dans les groupes. Le palefrenier, tout honteux devant ces gens, avait rabattu le capuchon sur ses yeux, et se cachait le visage avec sa main. Sa contenance suffisait seule pour faire croire à ces gens que c'était bien moi. Quand mon homme fut au milieu d'eux, ils pous-

sèrent une huée épouvantable sur lui. Il sortit du monde de toutes les maisons; ceux qui étaient à l'autre bout de la rue accoururent à toute vitesse : je me mêlai parmi eux, et me tirai ainsi de la partie.

Le pauvre palefrenier était bien embarrassé ; il leur criait : « Qu'une pistole est bonne à gagner, et que c'était la raison qui lui avait fait prendre cette robe. » Dans le bruit que menait cette canaille, il se fût égosillé avant qu'on comprît un mot de ce qu'il disait. Enfin, il dut s'arrêter, car il était environné de toutes parts. Certains de ces gens qui criaient contre lui le connaissaient, et commencèrent à croire à une tromperie ; on lui permit de s'expliquer, et cette foule comprit qu'on l'avait dupée adroitement. Les plus enragés s'en vinrent crier sous les fenêtres de Las-Florides ; ils eussent investi sa maison pour me dénicher, s'ils n'eussent craint la violence du capitaine des Ormistes. Quand ce beau tapage s'apaisa, j'étais bien loin.

Las-Florides ne put s'empêcher de reconnaître que j'avais agi en habile homme pour échapper à la conduite que l'on me ménageait. Il ignorait même ce que j'étais devenu, car je restai quatre jours entiers sans lui donner de mes nouvelles. Il vint s'enquérir auprès de la dame qui lui avait inspiré ce beau tour; elle lui répondit qu'elle était aussi peu savante que lui sur ce point, car je lui avais recommandé de dépayser Las Florides de son mieux.

La vérité est qu'au sortir de chez lui, je m'étais rendu chez la dame, qui fut bien étonnée de me voir en cet état, car elle n'attendait pas que l'opération fût si vite accomplie. Elle me demanda, le plus naturellement du monde, ce qui m'était arrivé, et moi, qui n'avais nulle méfiance, je lui contai, comme une bonne bête mon aventure par le détail.

Elle en rit de tout son cœur et m'avoua qu'elle me voyait mieux à son gré sous ma nouvelle physionomie. Elle accompagna ce discours de minauderies qui signifiaient qu'elle était décidée à m'accorder ce qu'elle m'avait refusé jusque-là. Je ne me le fis pas répéter et nous devînmes bons amis aussitôt. Pour entretenir la conversation, elle s'informa si je connaissais l'auteur de la farce que je venais de lui conter. J'accusai tout net Las-Florides. Elle repartit en de nouveaux rires qui n'en finissaient plus. Je commençais même à me piquer qu'elle se moquât de moi. Elle prit un air enjoué et goguenard pour me demander si une jolie femme comme elle était faite pour coucher avec un moine.

Je ne comprenais pas encore ; elle arracha tout doute de mon esprit par ces mots :

— Ne vous en prenez à d'autres qu'à moi, de ce qui vient de vous arriver. Jamais je ne me fusse habituée à votre longue barbe, mais ne la regrettez pas ! Si tous ceux qui en portent de semblables savaient obtenir mes bonnes grâces, en les sacrifiant, je ne me présume pas trop de mes mérites en affirmant qu'il ne resterait guère de capucins dans leurs couvents !

Elle prit un air si aimable pour m'adresser ce discours que, mon désir se ranimant, je lui démontrai que j'avais conservé la vigueur d'un moine si j'en avais quitté l'habit. Elle se déclara extrêmement satisfaite de mes services, et comme je ne connaissais pas d'endroit où je serais mieux que chez elle, je la priai de me garder. Elle y consentit d'autant qu'elle n'avait pas de mari pour contrôler ses actions et qu'elle se flattait que je lui payerais grassement mon gîte. Ce n'est pas qu'elle fût veuve ; elle était mariée au contraire, depuis peu, et son mari n'avait pas

envie de mourir ; mais elle avait trouvé le moyen de s'en défaire, pour un bon bout de temps, sur la suscitation du prince de Conti, qui s'imaginait qu'une femme n'est réellement la maîtresse d'un homme que si celui-ci passe, de temps en temps, la nuit avec elle.

La présence du mari gênait le prince dans la satisfaction de cette fantaisie On dépêcha cet homme au prince de Condé qui était alors en Flandre pour lui porter des plaintes contre Marsin. M. le Prince connaissait aussi bien que quiconque ce qui se passait à Bordeaux. Il écouta paisiblement l'ambassadeur ; il s'était mis sur le pied de dire à chacun ses vérités, si peu agréables qu'elles fussent à entendre. Il répliqua à notre homme qu'il ne croyait pas un mot de ce qu'il rapportait sur Marsin, car sa véracité lui était suspecte, en ce sens qu'il était trop intéressé dans le débat pour être un témoin impartial. L'autre protesta qu'il n'avait aucune haine contre Marsin.

— A merveille, répliqua M. le Prince, mais mon frère ne peut se tenir de haine contre lui ; or, votre femme est trop bonne amie de mon frère pour ne pas embrasser ses querelles, et vous venez me rapporter ici ce que vous a dicté votre femme.

Le pauvre mari pensa tomber de son haut en entendant mêler le nom de sa femme à cette affaire. Peut-être, en sa qualité de cocu, était-il le dernier à connaître la liaison de celle-ci avec le prince de Conti ; toujours est-il qu'il ne tira pas un mot de plus de M. le Prince, et qu'il s'en retourna avec cette belle réponse en son pays. Le chemin est long, de Bordeaux en Flandre et de Flandre à Bordeaux. Il passa donc sur les grandes routes un bon bout de temps, que sa femme sut mettre à profit.

Pour moi, je demeurai donc auprès d'elle, et

comme, de moment à autre, nous faisions plus ample connaissance, j'insinuai en son oreille qu'elle agirait sagement en profitant de l'occasion, pendant qu'elle possédait les bonnes grâces du prince de Conti. Elle n'avait qu'à employer son crédit auprès de lui pour le faire rentrer dans l'obéissance qu'il devait à Sa Majesté, et je me faisais fort de lui obtenir une récompense proportionnée à ce service. Elle pourrait ainsi se procurer quelque établissement à Paris où la cour emploierait son mari.

La dame m'écoutait avec plaisir ; elle avait ouï dire que Paris est le paradis des femmes ; l'espoir que j'excitais en elle d'une condition et d'une fortune à acquérir en cet endroit la transportait d'aise. Elle ajouta bien qu'elle n'entendait pas me perdre, qu'elle voulait au contraire me suivre, quand les devoirs de ma charge m'obligeraient à regagner la cour. De ces protestations, je savais ce qu'en valait l'aune ; elle voyait bien maintenant que je n'étais pas venu à Bordeaux aux seules fins d'obtenir ses faveurs, et que je remplissais une mission secrète. Les présents du cardinal, que je lui donnais petit à petit, étaient trop magnifiques pour sortir de la bourse d'un simple lieutenant aux gardes. Elle n'était pas sans ignorer non plus que le prince de Conti, très volage, se fatiguerait un jour de ses attraits et l'abandonnerait pour de nouvelles maîtresses. Je n'avais donc pas besoin d'insister pour qu'elle fît sa main, et soigneusement, tandis que le vent soufflait pour elle.

Pour moi, je ressentais peu d'amour dans ce commerce, et de savoir qu'elle accordait ses faveurs à un autre, il m'en restait quelque refroidissement ; néanmoins, je ne faisais pas fi de ses charmes à l'occasion, car elle en valait la peine et je ne voulais pas

démériter de la réputation de bon cavalier que j'avais acquise auprès d'elle.

Pendant ce temps, Sarrazin n'avançait pas beaucoup nos affaires auprès du prince de Conti, car celui-ci éprouvait une peur étrange de son frère. Sarrazin lui avait montré le portrait de la nièce du cardinal, sans lui parler toutefois du mariage projeté; il en avait été charmé, mais il ne décidait rien, en songeant aux emportements de M. le Prince s'il venait à se tourner contre lui. Et cependant, comme le lui démontrait Sarrazin, M. le Prince ne se gênait aucunement avec lui, jusqu'à afficher une confiance étonnante en Marsin, qui contrecarrait ouvertement le prince de Conti, qui tranchait, décidait de tout, comme s'il eût été le seul maître en la ville. La situation du prince de Conti était même humiliante, au point que ses serviteurs en gémissaient pour lui.

D'autre part, les affaires de M. le Prince prenaient une mauvaise voie, tous ses biens étaient confisqués; il s'était lié d'une façon indissoluble avec les Espagnols, et tout le mal qu'il faisait au royaume, à la tête de leurs troupes, rendait plus impossible chaque jour sa rentrée en grâce auprès du roi.

Comme Sarrazin n'osait trop s'avancer sur le projet de mariage et démasquer ses batteries, j'attaquai sur un autre point. Le cardinal nous avait envoyé un second portrait de cette même nièce, plus grand et plus appétissant encore que le premier. Je persuadai à ma conseillère de le pendre en sa chambre, où le prince de Conti l'aperçut à sa première visite. Il reconnut la même personne que Sarrazin lui avait déjà montrée. C'était une hardiesse singulière dans Bordeaux, où le cardinal était haï à mort, d'y arborer une pièce semblable. Le prince demanda à la dame si

elle connaissait l'original de cette peinture. Celle-ci lui répliqua avec son assurance habituelle :

— C'est le portrait de la plus belle, de la plus sage et de la plus accomplie personne de France.

C'était, en peu de mots, un éloge complet et mérité, qui plus est. Des sept nièces du cardinal, celle-ci était non seulement la plus parfaite, mais elle paraissait avoir rassemblé en sa personne toute la vertu que les autres eussent dû posséder.

Après qu'elle eut prévenu l'esprit du prince par une louange aussi juste, la dame ajouta que cette personne était à marier, et que ce serait bien son fait, en ajoutant que s'il voulait succéder aux biens et aux charges de son frère, il ne devait chercher d'autre femme que celle-là.

Cette espérance combattit la crainte que lui inspirait M. le Prince, et du coup la beauté de ce portrait agit victorieusement sur ses esprits. Il rentra chez lui et appela Sarrazin, à qui il réclama des explications, en lui conseillant sérieusement de ne pas déguiser la vérité. Il avait trop d'esprit pour ne pas comprendre qu'on lui jetait cette fille à la tête. Sarrazin lui avoua les desseins du cardinal, sans lui parler de moi, ni du rôle que j'avais joué en cette négociation, ce qui l'eût entraîné en des explications difficiles. Il remontra, une fois de plus, les grands avantages que retirerait le prince, s'il se décidait à faire sa paix, et celui-ci n'y contredit pas ; bien mieux, il commanda à Sarrazin de poursuivre activement la négociation, et de le tenir au courant des progrès qu'il ferait. Il lui demanda alors pourquoi on avait mis sa maîtresse dans la confidence. Sarrazin lui répondit qu'on savait le pouvoir que cette femme avait sur lui, et qu'on n'avait cru mieux faire que de la gagner, pour qu'elle

ne combattît pas ces projets. Le prince lui recommanda alors de s'en tenir là avec elle, et de la laisser dorénavant en dehors de toute cette affaire sans lui souffler un mot de plus.

Je fus averti par Sarrazin de cette détermination à laquelle j'applaudis, car un secret ne m'a jamais paru si mal placé qu'entre les mains d'une femme, et je m'apprêtais à tirer ma révérence à celle-ci, puisqu'elle ne pouvait plus m'être utile à grand'chose, lorsqu'un malheureux hasard m'obligea à quitter la ville avant que mon ouvrage ne fût achevé.

J'étais, le lendemain, dans la chambre de la dame, lorsque nous entendîmes un grand bruit de pas dans l'antichambre ; c'était le prince de Conti, avec sa suite. La femme de chambre avait la consigne de nous prévenir ; seulement elle s'occupait ailleurs avec quelque galant, si bien qu'il s'en fallut de bien peu que le prince me surprît ; je me sauvai en un cabinet, dont je n'eus pas le temps de fermer la porte.

Voyant une femme interdite, troublée, le prince, qui connaissait sa difformité, et qui ne se fiait qu'à demi en la vertu de sa maîtresse, flaira quelque tromperie. Comme la dame répondait peu ou mal à ses questions, ses soupçons s'accrurent, il vint au cabinet et se trouva nez à nez avec moi. Il me demanda ce que je faisais là d'un ton à m'effrayer, pour peu que j'eusse été susceptible de frayeur. J'avais eu le temps de préparer ma réponse ; je lui dis que Sarrazin, son secrétaire, servirait de caution à ma conduite ; qu'il devait savoir pourquoi j'étais en ville, et même en l'endroit où il me voyait, et que c'était là les seules affaires que j'avais eues avec la maîtresse de la maison.

La conseillère, qui avait pensé s'évanouir, se remit

un peu à ces paroles ; elle appuya mon discours de son mieux. Le prince de Conti ne se laissait persuader qu'à demi. La défense qu'il avait faite à Sarrazin de mettre plus avant la dame dans le secret s'accordait mal avec mon excuse. Son parti de traiter avec la cour était arrêté dans sa tête ; aussi se dispensa-t-il de faire l'éclat qu'il eût fait dans un autre temps. Il m'intima l'ordre, fort sèchement, d'avoir à quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sinon il pourrait m'y arriver malheur. Il m'invita de plus à sortir sur l'heure de la maison et je n'eus pas la curiosité d'y revenir pour connaître ce qui s'était passé après mon départ. J'avisai de ma disgrâce Sarrazin, qui en fut désespéré, mais qui me fit tenir un passeport.

Je me dispensai de faire mes adieux à Las-Florides, ni aux autres Ormistes de ma connaissance. Je fus chercher ma valise que j'avais déposée chez un bourgeois, qui était l'ami du secrétaire du duc de Candale. Je partis aussitôt, de peur qu'un caprice du prince de Conti ne le poussât à se raviser à mon endroit.

J'arrivai au camp des troupes royales, et je me mis en devoir de me présenter chez M. le duc de Candale, que je vis assez tard dans la soirée. Il était déjà instruit de mon aventure, ce qui prouve que son service d'espionnage était bien mené. Je dus lui confirmer le récit qu'on lui avait fait, et comme je m'attachais à sauvegarder la réputation de la conseillère, il m'interrompit par ces paroles, en se moquant de ma discrétion :

— Vous aviez coutume, quand vous étiez mousquetaire, d'avoir des maîtresses qui voyaient vingt hommes par jour; si bien que vous considérez aujourd'hui comme une vertu une femme qui n'a eu que vingt amants dans sa vie. Je vous les nommerai,

si vous voulez, par noms et par surnoms. Je sais, de source certaine, que le prince de Conti est son dix-neuvième. Ainsi, comptez, mon camarade, et croyez bien que si je fais tort à la dame, c'est plutôt en moins qu'en plus.

J'avais là une mauvaise cause à défendre, et ne m'y attardai pas davantage. Comme je savais le duc de Candale très médisant, je le priai de vouloir bien écrire, de bonne encre, à M. le cardinal, et de témoigner des efforts que j'avais faits et des dangers auxquels je m'étais exposé. Il s'y engagea et me remit une lettre, avant que je partisse.

Cette lettre gâta plutôt mes affaires, car M. le duc de Candale, pour épanouir la rate de Son Éminence, lui racontait que M. de Conti agissait sagement en pensant au mariage, car il n'était pas heureux en maîtresse, et c'était la septième qui lui faisait faux-bond.

Le cardinal, en lisant cette lettre, y vit un excellent prétexte pour me refuser une commission de capitaine des gardes qu'il m'avait promise avant mon départ; il prévoyait que j'allais l'entreprendre sur ce sujet en réclamant la récompense de mes pas et démarches. Avant que je n'eusse ouvert la bouche, il me dit que je serai toujours le même; qu'au premier jupon, je perdrai la tête et oublierai les affaires sérieuses. Je répondis très fermement : « Qu'un envoyé qui voulait réussir en une négociation se pliait à tous les états, et conformait sa conduite aux circonstances; qu'on devait me tenir compte d'abord du succès obtenu avant de me faire un procès sur les moyens que j'avais dû employer, et, qu'au reste, je n'avais fait un pas sans en avoir conféré au préalable avec Sarrazin, qui avait la confiance de Son Eminence.

Le cardinal ne me contredit pas, et mon ton net imposa silence à ses reproches; mais quand j'en revins à la récompense, il me répondit, sans tenir aucun compte de ma justification :

— Vous direz ce que vous voudrez, monsou d'Artagnan, le roi vous avait envoyé à Bordeaux pour le bien de son service, et non pour y faire l'amour.

C'est tout ce que j'en pus tirer.

X

Dégoût. — Les arguments de M. de Navailles. — Madame de Venelle. — Les truffes et les nièces du cardinal. — M. le Prince sur la Somme. — Zèle mal accueilli. — La reddition de Bordeaux. — M. de Conti à Cadillac. — Une fausse alarme. — Un capitaine au régiment de Rambure. — La femme hydropique. — Le maréchal de Clérembault. — Tristesse imprévue. — Le refus de Son Eminence. — L'insolence du capitaine. — Les maréchaux de France.

Le dégoût m'avait pris, une fois encore, de servir un maître plein de mauvaise foi. J'eus de nouveau recours à M. de Navailles pour le prier qu'il demandât en mon nom, à Son Eminence, qu'elle me permît de vendre ma charge de lieutenant et de me retirer en mon pays. Navailles se moqua de moi, en me représentant que je ne serais pas long à me fatiguer de planter mes choux, et que je regretterais amèrement la cour ; car ceux qui en ont tâté une fois ne peuvent subir en repos d'esprit un exil définitif.

Il n'avait pas tort, je le sentais, mais j'en avais trop supporté. De plus, j'étais en triste état de fortune ; quand j'eus rendu l'argent que j'avais emprunté avant mon départ pour Bordeaux, il ne me resta plus un sol, et j'en devais bien d'autres encore. La ressource du jeu me manquait, car j'étais aussi malheureux

devant le hasard que j'avais été heureux jadis. Je comptais que je serais, au moins, récompensé de ma dépense. Quand le cardinal m'eut fait la querelle que j'ai dite, il me jugea suffisamment payé par ses méchantes paroles. Il ordonna à M. Servieu de m'expédier une ordonnance de deux cents écus, et de m'apprendre, quand je me présenterais pour cette somme, que le roi voulait bien me faire ce présent, non parce que je le méritais, mais parce qu'il savait mon manque de richesse. Un peu plus, et Son Eminence me faisait dire qu'on avait pitié de moi, et qu'on m'assistait par charité.

Ce traitement mit le comble à ma mauvaise humeur, et je ne me souciai plus des recommandations de Navailles. Celui-ci, comprenant que mon dessein était bien arrêté, prit sur lui de représenter au cardinal que ma retraite donnerait à réfléchir à tous les bons serviteurs de Son Eminence, et que chacun d'eux, en me voyant partir, penserait au peu de profit à acquérir à son service, puisqu'un homme fidèle et sans reproche devait se retirer par refus de sa juste récompense.

L'argument était bon et le cardinal ne put nier qu'il n'y allât de son propre intérêt à ne pas mécontenter jusqu'à ceux qui le servaient d'aussi près, et dont il ne pouvait se passer. Il répliqua, en gémissant, qu'on lui infligeait là une terrible persécution, et qu'il était tout prêt à me contenter, pourvu que j'aidasse sa bonne volonté. Navailles, qui était au courant de ses habitudes aussi bien que quiconque, comprit ce que Son Eminence entendait par là : elle se résignait à me donner la charge promise, pourvu que je versasse une bonne somme, moins grosse peut-être qu'elle l'eût exigée de tout autre, mais supérieure à

mes moyens, puisque je ne possédais un traître sol. C'est ce que lui répliqua Navailles, en ajoutant que si je partais de la cour et que je m'en retournasse dans le Béarn, il me faudrait prendre le bâton et la besace du mendiant pour faire ma route.

Si habilement que Navailles combattît pour moi, il n'obtint rien de plus. Son Eminence consentait à me satisfaire, sous la seule condition que je m'aidasse : chacun était instruit de ce que le mot signifiait en sa bouche.

Navailles me conseilla de démêler moi-même avec le cardinal; il me recommanda de me faire plus gueux que je ne l'étais, et c'était difficile. Il s'accorda avec moi pour traiter, comme il convenait, cette honteuse avarice qui portait le cardinal à mentir à ses engagements, et à vendre, sans considérations de personnes, ce qui ne lui coûtait pas un sol à acquérir.

Le cardinal n'eut garde de me laisser la liberté de l'entretenir en particulier, quoique je me présentasse soir et matin devant lui. Je m'arrangeai pour le rencontrer au sortir du jeu; il gagnait le plus souvent, et parfois de grosses sommes; en ces moments, comme je l'avais expérimenté, il se montrait d'humeur agréable. Je le guettai donc, et prenant mon temps, un jour que je le vis le visage content et l'œil serein, comme s'il eût contemplé les cieux ouverts, je me jetai devant lui. Soudain, sa mine de satisfaction s'évanouit ; il me tourna le dos prestement, et s'en fut par un autre chemin, sans la moindre pudeur.

Cependant, au moment où il s'y attendait le moins, il me rencontra, et si bien à point pour moi, qu'il lui fut impossible m'éviter. C'était chez madame de Venelle, la gouvernante de ses nièces, à qui j'avais porté des truffes qu'on m'avait envoyées du Dauphiné. Elle

en était extrêmement friande, et nul présent ne lui était plus agréable que celui-là. Les nièces de Son Eminence partageaient volontiers son inclination, car elles avaient leurs poches continuellement pleines de truffes. Quoique madame de Venelle sût bien qu'elles avaient assez de penchant à la galanterie pour qu'elles se dispensassent de cet aiguillon, elle n'osait les reprendre sur le fait, car elles lui eussent répliqué de prêcher d'exemple.

Le ministre fut étrangement surpris de m'apercevoir, et me demanda sur un ton brusque ce que je faisais, comme s'il eût pensé que je tournais autour de ses nièces. Je m'excusai en disant que j'avais accompagné un petit présent que j'offrais à madame de Venelle, par crainte que le porteur ne fût tenté d'y mettre la main. Ce mot de présent le radoucit sur-le-champ. Il me répliqua qu'il me savait homme de précaution, et qu'il approuvait la méfiance que je témoignais à l'égard de mon prochain, car le monde se pervertissait de jour en jour; on rencontrait cent fripons contre un honnête homme. Il s'informa en quoi consistait ce présent; peut-être comptait-il en prendre sa part. Quand il eut connu qu'il ne s'agissait que de truffes, il montra subitement une mine renfrognée. Il s'étonna fort que j'apportasse semblable chose en un lieu où habitaient des jeunes filles; c'était, à son estime, approcher le feu de l'étoupe; il me blâma fort de mon manque de prudence. Là-dessus, il commanda à l'un de ses gens de s'en emparer et de les emporter. Madame de Venelle, vexée de voir sa friandise préférée lui passer ainsi sous le nez, réclama fort, sur cette considération que si les truffes ne convenaient pas aux jeunes filles, elles ne présentaient aucun danger pour une femme de son âge. Son Emi-

nence, qui aimait probablement les truffes, ne tint aucun compte de cette réclamation, sous le prétexte que madame de Venelle était trop faible avec ces jeunes filles, et qu'elle n'aurait pas l'énergie de leur refuser, si elles réclamaient leur part.

Je le tenais, cette fois ; il fallut bien que M. le cardinal s'expliquât avec moi. Quand il me vit aussi décidé, il me prévint, et sur un ton de bonhomie, il me déclara qu'il avait su par Navailles que j'avais le dessein de le quitter, mais que je montrais une sorte d'ingratitude en le pressant si fort, et qu'il n'osait me satisfaire par crainte de mécontenter tant de gens, qui crieraient comme des brûlés si je leur passais sur le dos. Il regretta bien fort que mon manque d'argent ne me permît pas un sacrifice qui couperait court à toutes les jalousies ; mais puisqu'il m'était impossible de me procurer de l'argent, soit de mon propre fonds, soit par la complaisance d'autrui, il m'exhortait à me signaler par d'importants services rendus au roi, de sorte qu'on serait en droit de me contenter, non par une grâce, mais par une juste récompense. L'occasion me serait bientôt offerte de montrer de quoi j'étais capable, puisque Sa Majesté s'apprêtait à rentrer en possession des places fortes que M. le Prince avait surprises, en se rangeant du côté des ennemis.

Ce n'était pas la première fois que Son Éminence m'adressait semblable encouragement ; aussi commençais-je à connaître ce qu'il valait. Je n'ai jamais eu peur pour ma peau et je ne demandais qu'à la risquer sur de nouveaux frais; encore fallait-il que mon espérance, si souvent déçue, se rallumât encore un coup. En dépit des douces paroles du cardinal, ma foi en lui, qui n'avait jamais été bien vive, était définitivement morte. Néanmoins, je ne voulus pas qu'il fût

dit que d'Artagnan abandonnait le service au début d'une campagne ; je me décidai à ravaler mes rancunes et à faire de mon mieux, pour mettre Son Éminence dans son tort.

Cependant, il me semblait que le roi ne fût pas en pouvoir de tenter quoi que ce soit de décisif, cette année. La rébellion se maintenait dans Bordeaux ; le comte de Marsin avait percé à jour les intrigues du prince de Conti, et l'observait de si près que celui-ci, n'osant rien tenter par lui-même, s'allia à l'un des capitouls pour préparer les voies. Ce capitoul, homme vigoureux d'esprit et jouissant d'un grand crédit dans la ville, excita les bourgeois, que les malheurs apportés par la guerre civile accablaient, à chercher le repos et la tranquillité dans le retour à l'obéissance. L'armée royale les serrait par terre ; la flotte coupait toute communication par la mer; ils étaient à la veille de périr de faim ; ils se soulevèrent en criant : « La paix ou du pain ! »

Les Ormistes, qui vivaient très à l'aise de leurs rapines, ne demandaient qu'à persévérer dans la sédition ; ils s'apprêtaient à tomber sur les bourgeois, mais ils réfléchirent qu'ils avaient affaire à forte partie et se tinrent cois. M. de Marsin manda vite au prince de Condé que tout était perdu pour lui, s'il ne se hâtait de secourir la ville. M. le Prince pratiqua de nouveau les Anglais, mais sans succès. Il put mettre en branle les Espagnols, qui envoyèrent le vice-roi de Navarre avec une grosse flotte pour forcer celle que M. de Vendôme commandait pour le roi. La flotte espagnole ne remporta aucun succès et se retira sans avoir porté la moindre assistance à la ville assiégée.

M. le Prince n'obtint pas de succès plus marqués dans la course qu'il poussa en France. M. de Turenne,

qui lui était opposé, commença le siège de Roye, qu'il dut abandonner afin de rejoindre M. le Prince sur la Somme. On craignait qu'il n'entretînt des intelligences avec les gouverneurs des places qui sont vers ce fleuve, et dont la plupart n'éprouvaient aucun scrupule de se vendre au plus offrant. Le prince de Condé, par bonheur pour le roi, était si gueux, que bien loin d'être en état d'acheter les autres, à peine s'il avait de l'argent pour entretenir son armée. L'archiduc lui fournissait aussi peu de subsides que possible, pour le maintenir en sa dépendance.

En cette situation, M. le Prince n'espérait plus que dans le succès d'une bataille; il s'efforça d'attirer M. de Turenne à une action décisive. Le cardinal avait amené le roi à l'armée, pour animer les soldats, par sa vue, contre un prince du sang rebelle. C'était un spectacle qui ne s'était pas représenté depuis la rébellion du connétable de Bourbon; encore celui-ci était-il en droit d'alléguer, pour son excuse, des injures et des griefs que M. le Prince n'avait jamais soufferts.

M. de Turenne, en homme sage, se refusait à hasarder un combat, dont le prince de Condé eût retiré de trop grands avantages. Il pria même M. le cardinal d'emmener le roi, dont la présence à l'armée excitait si fort nos gens que leur général ne pouvait plus les contenir. Ils avaient déjà livré deux ou trois escarmouches très vives, qui avaient pensé se transformer en un combat général. J'avais pris ce temps pour me signaler, comme le cardinal me l'avait recommandé, mais bien mal à propos, comme on me le reprocha. Le cardinal, sur les observations de M. de Turenne, avait compris à quels périls la cause du roi eût été exposée par une défaite, et de plus, n'aimant guère les

batailles par goût personnel, il me dit avec mécontentement qu'il eût suffi de deux douzaines d'écervelés de mon genre pour engager une affaire générale, que l'on évitait à tout prix.

Cette fois, j'en eus assez, et sérieusement. C'était, par ma foi, un service par trop difficile que celui-là où l'on s'attire des blâmes en exécutant de son mieux les ordres reçus ; je cherchai dès lors un acquéreur pour ma charge, car je ne supposais pas que Son Éminence serait assez injuste pour m'empêcher de la vendre. Nous eûmes avis, à ce moment, de l'accommodement de Bordeaux qui venait de se conclure. Le prince de Conti dissimula de son mieux pour convaincre les amis de son frère qu'il ne trempait en rien dans cette affaire, mais le panneau était trop grossier pour que des gens clairvoyants s'y laissassent tromper. Il leva le masque définitivement ; d'ailleurs, il lui était difficile de feindre plus longtemps, puisque son mariage avec la nièce du cardinal, qui était une des conditions de la paix, allait se conclure.

Il se retira à Cadillac, où l'on dit qu'il s'était mis dans les remèdes pour se préparer au combat qu'il devait livrer à sa nouvelle épouse. Cette nouvelle me fit trembler, puisque nous avions eu une amie commune, et je craignais qu'il n'eût reçu un vilain cadeau de celle-là ; je courais donc grand risque d'avoir à me rappeler du proverbe : « Pour un plaisir, mille douleurs. »

Je me rassurai cependant, puisque je jouissais toujours d'une parfaite santé, et j'attribuai ce méchant bruit à la médisance, qui ne chôme guère dans les temps où nous vivons.

Je finis par rencontrer un acheteur de ma charge ; c'était un capitaine du régiment de Rambure qui

avait envie de servir dans notre corps. Son régiment était en Italie ; aussi notre marché se fit par lettres. Nous convînmes qu'il se rendrait à Paris dès que la campagne serait finie, et que je le présenterais à Son Eminence. Je l'engageai à prévenir de son désir les amis qu'il possédait à Paris et qui étaient en situation de disposer le cardinal en sa faveur, quoique je ne doutasse pas qu'il fût agréé comme mon remplaçant, car un capitaine dans le corps où il servait était quelque chose en ce temps-là.

J'achevai la campagne avec ce souci de moins en tête. M. le Prince, après nombreuses marches et contre-marches, fut obligé de quitter la Somme et de se retirer au-delà. Il nous arriva deux régiments de renfort qui venaient de l'armée du duc de Candale. Ils nous contèrent les particularités de la reddition de Bordeaux et comment l'Orteste avait été pris, alors qu'il cherchait à se sauver. Le malheureux avait expié ses voleries et ses crimes par la mort la plus cruelle. Je demandai des nouvelles de Las-Florides ; on l'avait poursuivi de près, et peu s'en fallut qu'il ne fût saisi dans une maison où il se cachait ; voyant le logis envahi par les soldats du roi, il avait eu la pensée de se dissimuler sous les jupes d'une femme hydropique. L'on avait fouillé partout sans songer que la grosseur de cette femme cachait autre chose que sa maladie. Las-Florides avait pu louer, pour deux cents pistoles, une barque qui l'avait transporté en Angleterre.

Il avait commis, à l'exemple de l'Orteste, mille violences et mille rapines ; mais lorsqu'on connaît une fois un homme, on ne saurait lui souhaiter une fin aussi terrible, sans se dépouiller soi-même de tout sentiment d'humanité : je ne fus pas fâché que Las-Florides se fût soustrait à la punition qu'il avait méritée

Nous passâmes alors en Champagne, où l'on rassemblait d'autres troupes sous le commandement du maréchal du Plessis. Nous entreprîmes le siège de Pont-à-Mousson, qui est sur la Meuse, au-dessus de Sedan ; quand cette ville fut prise nous eûmes à tenir tête à l'ennemi qui marchait au secours de Sainte-Menehould. Si M. le Prince n'avait osé nous contrecarrer pendant que nous nous occupions sous Pont-à-Mousson, en revanche, il s'était emparé de Rocroi. Malgré son grand désir, il ne fut pas assez fort pour nous empêcher de prendre Sainte-Menehould ; il se contenta de mettre dans Rocroi M. de Montal, qui s'était donné à lui et qui n'était pas un de ses moindres officiers, tant pour le courage que pour la conduite. Nous finîmes par là, et comme je ne servais plus qu'à regret sous un ministre qui prisait davantage l'argent que le mérite, je revins à Paris, plus résolu que jamais de me retirer.

Le capitaine du régiment de Rambure, avec qui j'avais traité, était arrivé depuis trois semaines. Je le vis un lundi, et nous convînmes de nous présenter chez le cardinal trois jours après, c'est-à-dire le jeudi suivant. Il tenait son argent prêt, et nous eussions terminé sur-le-champ, si je n'avais préféré que ce capitaine mît ses amis en mouvement auprès de Son Eminence. L'un de ces amis, qui était le maréchal de Clérembault (1), répondit à la prière du capitaine qu'il était fâché que celui-ci ne lui demandât pas un service plus important, pour lui bien montrer combien il avait à tâche de lui être agréable. Le maréchal en parla lui-même au cardinal, en lui disant qu'il ignorait qui était la personne dont ce capitaine

(1) Philippe de Clérembault, comte de Palluau, né en 1606, mort en 1665.

ambitionnait la place, mais que le roi n'y perdrait pas au change, et qu'il s'en portait caution.

Le cardinal reçut cette requête avec toute la bienveillance possible ; il regretta, à son tour, que la demande ne fût que de médiocre conséquence, tant il eût ambitionné de témoigner la considération que lui inspirait le maréchal par une grâce plus importante. Il engagea M. de Clérembault à donner un mémoire à M. le Tellier, et à lui présenter la personne recommandée.

Le maréchal se retira très satisfait du succès de son ambassade ; il assura au capitaine que M. le cardinal avait donné son agrément à l'affaire, et prit heure avec lui pour le mener chez M. le Tellier. Le capitaine ne perdit pas de temps pour m'aviser, croyant m'apporter ainsi un grand sujet de joie, puisqu'il m'avait vu dans une hâte furieuse de traiter. Je ne croyais pas moi-même que je dusse recevoir cette nouvelle avant tant de tristesse. En apprenant que c'était chose faite et que le cardinal n'avait pas même daigné feindre le moindre regret de mon départ, j'en eus le cœur tout renversé. Je n'en fis rien paraître devant cet officier, pour qu'il n'eût pas sujet de rapporter plus tard ma faiblesse au cardinal ; je protestai donc que mes sentiments n'avaient pas changé.

Le capitaine me pressa de recevoir mon argent ; il l'avait déposé chez un certain Lecat, notaire. Je lui répondis qu'il n'avait qu'à envoyer la somme, et qu'en échange je lui remettrais ma démission que je ferais dresser, dans l'après-dîner, chez mon notaire. Je m'occupai, séance tenante, à ce que j'avais promis ; puisqu'il me fallait avaler le calice, j'entendais ne pas rechigner inutilement. J'étais trop glorieux et trop fier pour en agir autrement.

Mon capitaine ne manqua pas de revenir le soir. Il n'avait pas encore parlé à M. le Tellier, car le maréchal de Clérembault s'était vu empêché par diverses affaires qui l'avaient retenu chez lui. Il apportait les douze mille écus, prix convenu entre nous, qu'il me remit contre ma démission. Le lendemain, je pris mille écus sur cette somme afin de payer toutes mes dettes ; je comptais me mettre en route pour le Béarn, avec ce qui me resterait d'argent, quand j'aurais pris mes dernières dispositions. Mes créanciers furent expédiés dans la matinée; pendant l'après-dîner je visitai mes amis, pour leur apprendre mon départ et je n'oubliai pas M. de Navailles, qui s'écria que j'avais fait là une belle folie, et qu'il était désespéré que je ne l'eusse pas pris, une fois de plus, pour confident, car il m'en aurait bien détourné.

Je n'avais, pour toute réponse, qu'à lui répéter ce qu'il connaissait aussi bien que moi sur l'ingratitude de M. le cardinal à mon endroit. Nous nous séparâmes de la sorte. Je fus souper chez un ami, ce qui me mena jusqu'à onze heures du soir, et je rentrai en mon logis. L'hôte chez qui je logeais ne s'était pas mis au lit, afin de m'attendre et de m'avertir d'un message qu'il pensait de conséquence pour mes intérêts. M. de Navailles avait envoyé par deux fois son laquais pour me prier de le venir voir, et ne recevant pas ma visite, il s'était présenté en personne, en disant qu'il reviendrait le lendemain au matin. Cette intervention de M. de Navailles donna libre carrière à mon imagination; je n'osais espérer que Son Éminence se fût souvenue de moi, et cependant je ne devinais pas d'autres raisons aux démarches de M. de Navailles. La nuit se passa tout entière sans que je fermasse l'œil. Si longues que soient les nuits d'insomnie, elles prennent fin

comme les autres. A six heures du matin, j'étais encore étendu de tout mon long sur mon lit, quand on m'annonça M. de Navailles, qui s'assit à mon chevet, et m'apprit que M. le cardinal ne voulait pas que je partisse, et que, M. de Clérembault ne m'ayant pas nommé, il ignorait qu'il s'agissait de ma charge ; qu'il avait défendu à M. le Tellier d'expédier le brevet, et que tout irait bien pour moi. M. de Navailles me recommanda de me présenter au lever du cardinal pour le remercier de l'intérêt qu'il me témoignait.

M. de Navailles n'était pas parti que déjà se présentait le capitaine du régiment de Rambure qui me montra un visage tout déconfit. Il me rapportait ma démission, puisque M. le cardinal avait défendu qu'on lui expédiât le brevet, et en même temps, il redemandait son argent. Je lui expliquai que, considérant cet argent comme ma propriété, j'avais prélevé mille écus pour payer mes dettes, et que je tenais à sa disposition les onze mille autres.

Ce capitaine, au lieu de recevoir civilement mon excuse, me représenta très brusquement que j'avais eu tort de me servir d'un argent qui n'était pas à moi ; que je ne devais considérer cet argent comme tel que le jour où mon successeur aurait été revêtu définitivement de ma charge, et qu'on avait coutume d'en user ainsi dans le monde. Je lui repartis, sans baisser ni hausser le ton, pour ne pas sembler ou trembler devant lui, ou bien lui chercher querelle, que son argent ne pouvait être tenu pour un dépôt, et que j'étais fâché de ce qui se produisait.

Il se faisait plus brutal encore, et comme j'étais peu endurant, je sentais s'émouvoir ma bile. J'avais gagné sur moi de ne pas lui parler sur un ton semblable au sien, puisqu'il était question d'argent et que je con-

naissais le proverbe : « Qui doit a tort » ; mais cette patience commençait à le rendre insolent, quand un de mes bons amis entra dans ma chambre pour me congratuler, car il venait d'apprendre que je ne partais pas pour le Béarn, comme je l'avais annoncé la veille à toutes mes connaissances.

Je l'obligeai de demeurer, et j'étais ravi d'avoir un témoin si les façons de ce capitaine m'obligeaient à des voies de fait. Mon ami, mis au courant, dit à l'autre : « Qu'il avait tort de réclamer si haut et que si j'avais dépensé tout son argent, personne ne m'en eût blâmé, puisque j'étais en droit de le regarder comme mien. »

Le capitaine n'aima pas cette façon d'interpréter les choses, et recommença son insolence. Mon ami prit feu à ma place ; il me dit qu'il fallait payer cet homme, sans différer un moment de plus ; puis, s'adressant au capitaine, il l'avertit que c'était lui qui se chargeait de quérir, lui-même, l'argent nécessaire, et pendant qu'il se livrerait à ce soin, il l'invitait à se pourvoir d'un ami afin de nous montrer à tous deux qu'il possédait une aussi bonne épée qu'une méchante langue. L'autre répliqua que s'il ne tenait qu'à cela pour qu'il reçût son argent, il était notre homme de bon cœur, et qu'il aurait vite fait de revenir avec un ami.

Nous crûmes qu'il parlait sincèrement, mais il courut aussitôt chez le maréchal de Clérembault à qui il raconta ce qu'il voulut, et surtout que je refusais de lui rendre son argent, vu que j'en avais dépensé une partie. Un moment après, je recevais un garde chez moi, avec ordre de comparaître devant MM. les maréchaux de France pour justifier de ma conduite !

Mon ami revint bientôt avec les mille écus qu'il

s'était procurés par la vente de son argenterie. La vue de ce garde chez moi le surprit étrangement, autant qu'elle m'avait surprise, d'ailleurs. Sans le témoignage du garde lui-même, qui nous avoua à quel propos les maréchaux l'avaient envoyé, nous n'eussions pu croire à tant de couardise.

M. de Clérembault, par son crédit, fit tenir l'assemblée des maréchaux le jour même ; je reçus avis de m'y trouver, mais auparavant j'emmenai mon garde chez M. de Navailles pour m'excuser de ne pas me rendre au lever de Son Eminence, à cause de la fâcheuse compagnie qui m'était survenue.

A trois heures, je montai en carrosse avec trois ou quatre amis, pour me rendre devant MM. les maréchaux. C'était la coutume de se faire ainsi accompagner en semblable circonstance. M. de Clérembault tenait le dé, et comme il parlait fort bien (1), on eut dit qu'il n'y en avait que pour lui. Je ne me laissai pas accabler et défendis ma cause avec toute la fermeté possible. Le maréchal d'Estrées, qui se faisait gloire de brusquer tout le monde, me demanda ce que je prétendais conclure avec toutes mes raisons et si j'estimais qu'elles m'exemptaient de payer.

Je fus ravi, quoique la question fût posée sur un ton assez peu courtois, qu'on ne me parlât que de payer. Je craignais qu'on envisageât l'appel fait par mon ami à ce capitaine, et comme les lois étaient sévères là-dessus, on nous eût envoyés tous deux, mon ami et moi, en prison. Le capitaine avait songé sans doute que sa réputation en souffrirait, d'avoir reçu

(1) Cette phrase est une ironie : le maréchal de Clérembault était bègue et s'exprimait avec difficulté. Madame Cornuel, avec qui il entretint une longue liaison, disait, lorsqu'il la quitta : « C'est regrettable qu'il parte, je commençais à le comprendre. »

un appel, et d'y avoir répondu par une plainte devant MM. les maréchaux; ce qui est peu reluisant, en effet, pour un homme de guerre.

Aussi, j'eus belle de répondre que si mon adversaire m'avait fait la grâce d'attendre quelques heures, son argent lui était remis sans qu'il y manquât un sol; qu'il n'avait qu'à venir chez moi, et que satisfaction lui serait donnée. Le capitaine aima mieux ne pas se rendre à mon logis; il se défiait sans doute de la réception que je lui ménageais. Il prétendit qu'ayant pris lui-même la peine de m'apporter cet argent, en personne, chez moi, il était en droit d'exiger que je montrasse une complaisance semblable, ou tout au moins que je fisse la moitié du chemin en portant l'argent chez son notaire qui demeurait contre Saint-Eustache; moi, je logeais auprès du Palais-Royal, et ce capitaine non loin de Sainte-Marie (1).

Le maréchal de Clérembault reprit la parole, pour établir qu'il valait mieux, après le différend élevé entre nous, que toute occasion de rencontre fût écartée. MM. les maréchaux décidèrent que je porterais l'argent chez le notaire, ce à quoi j'obéis le jour même, mais le capitaine n'avait pas jugé à propos de se risquer jusque-là.

Il pensait peut-être que l'affaire était finie par là; j'avais sur le cœur ses mauvais compliments, et mon ami, bien plus encore que moi, lui tenait rancune; aussi étions-nous résolus à pousser les choses plus loin, et nous ne tardâmes pas à nous mettre en campagne pour satisfaire, comme il convient, nos justes ressentiments.

(1) Sainte-Marie-l'Egyptienne, au coin de la rue Montmartre et de la rue de la Jussienne; ce dernier mot est une corruption du mot Egyptienne.

XI

Ressentiment. — Au bois de Boulogne. — Un duel entravé. — Deux faux braves. — Singulière impudence. — Coups de plat d'épée. — En déroute. — Double culbute. — Sur le nez. — Un hôte avisé. — Les Manceaux et la chicane. — Abondance de faux témoins. — Une retraite définitive. — La place de Rocroi et son gouverneur. — Les idées de Son Eminence. — D'Artagnan capitaine aux gardes. — Fâcheux réveil. — Une vertu entamée. — Ruse et franchise.

Je n'ai jamais passé pour un homme qui souffrît qu'on lui marchât impunément sur le pied, aussi gardais-je une bonne colère contre ce capitaine. Mais le plus enragé dans cette affaire, c'était encore mon ami. Il avait décidé que nous viderions cette querelle au plus tôt et ce fut lui qui s'en fut appeler notre ennemi.

Il débarqua en son logis de si bonne heure, qu'il le prit au saut du lit, et lui fit son compliment ; si ce capitaine avait eu un peu de sang aux ongles, il eût marché sur-le-champ, en s'entendant raconter que nous le ferions passer partout pour un lâche, à moins qu'il ne nous donnât satisfaction. Il repliqua que les maréchaux de France avaient défendu toutes voies de fait entre nous, et nous avaient obligés de nous embrasser devant eux en signe de réconciliation. Il

se déclara, en outre, trop bon sujet de Sa Majesté pour oser enfreindre ses lois et ordonnances.

Mon ami, qui était un homme fort violent, perdit toute patience à ce discours et ne ménagea plus rien. Il en raconta de si cruelles à ce capitaine que celui-ci ne put faire autrement que de paraître offensé ; il déclara que son honneur étant intéressé, il ne considérait plus rien, et qu'on se battrait le lendemain, au bois de Boulogne, deux contre deux.

Lorsque mon ami me rapporta cette scène, je flairai comme une odeur de traîtrise, et je lui conseillai de ne pas paraître à ce rendez-vous. Un homme qu'on a dû piquer jusqu'au sang pour le forcer à se battre devait, à mon estime, méditer quelque mauvais coup pour se tirer d'embarras, en causant le plus d'ennui possible à ses provocateurs. Mon ami me répondit que si j'avais peur, j'étais libre de ne pas me montrer, mais que pour lui il ne faillirait pas au rendez-vous.

C'était là une parole bien dure, et je me fusse battu sur-le-champ avec mon ami, si le souvenir de l'obligation toute fraîche dont je lui étais redevable ne m'avait arrêté. Je répondis, sans relever autrement cette injure, que je le suivrais jusqu'au bout, là où il lui plairait de me conduire, et qu'il s'en repentirait peut-être tout aussi bien que moi.

Le lendemain, nous arrivâmes à cheval, en suivant le chemin des Bons-Homm s, et nous nous apprêtions à entrer par la porte du bois qui ouvre de ce côté, quand nous la trouvâmes fermée. Il est vrai de dire que nous étions aux plus courts jours de l'année, et qu'il faisait à peine clair, puisque le rendez-vous avait été fixé entre sept et huit heures du matin.

Nous heurtâmes au battant ; le portier accourut

aussitôt et conseilla à mon ami, qu'il connaissait, de s'en retourner bien vite à Paris, car le bois était plein d'archers pour le prendre, sur la nouvelle qu'il devait se battre en duel.

Ce portier avait été le laquais de mon ami. En même temps qu'il gardait cette entrée du bois, il tenait un cabaret où les archers étaient venus boire, et avaient causé entre eux de cette arrestation, sans penser que le portier-cabaretier connaissait celui contre qui on mettait tant de gens sur pied.

Nous n'avions qu'à tourner bride ; et nous n'hésitâmes pas à prendre ce parti. En chemin, mon ami rendit hommage à mon jugement, en me demandant pardon de son emportement.

Ce ne fut pas tout. J'étais encore chez mon ami, lorsque ce capitaine eut l'impudence de s'y présenter, avec son prétendu second. Ils venaient tous deux du bois de Boulogne, où ils nous avaient attendus en bonne dévotion de combattre, prétendaient-ils, mais, en réalité, comme nous l'avions appris, pour nous voir arrêter et dans une fâcheuse situation.

Cette dernière insolence acheva de mettre mon ami aux champs ; il tira son épée, en reprochant au capitaine de joindre la lâcheté à la trahison. L'autre affecta de ne pas comprendre, en réclamant une explication ; mais quoique mon ami lui présentât la pointe de l'épée à l'estomac, il ne put le décider à dégaîner. Son second, qu'il avait pris soin de choisir d'un courage égal au sien, afin que l'un et l'autre n'eussent de reproches à s'adresser, montra la même répugnance. Je lui tenais la pointe de mon épée au ventre, sans le décider à se préparer à la défense. Alors, je donnai le signal à mon camarade, en appliquant des coups de plat d'épée par la figure du

second, ce qu'il endura avec une patience admirable. Néanmoins, il reculait tout doucement, et je compris son projet, quand je le vis attraper la porte et la fermer soigneusement sur lui, pour m'épargner sans doute la peine de le reconduire.

Pendant ce temps, le capitaine partageait le même divertissement, et se laissait battre avec autant de bonne volonté. A son tour, il gagna la sortie ; mais il dut tourner le dos, offrant ainsi une belle prise à mon ami, qui dédaigna d'user de cet avantage. Comme le malheureux était troublé au point de ne pouvoir ouvrir cette porte, il lui rendit ce petit service. L'autre, sans remercier, descendit le degré tout d'une pièce, avec une telle précipitation que le bout de son épée, qui était demeurée au fourreau, s'embarassa entre deux barreaux de la rampe de l'escalier; notre homme culbuta et tomba sur le nez.

L'hôte de mon ami avait été attiré par le bruit qu'avait fait le premier fuyard, en se lançant dans l'escalier. Il accourut de nouveau, en entendant ce second tapage, et s'arrêta devant le capitaine, étendu de son long, et qui n'avait même pas le courage de se relever. Il criait en forcené qu'il était mort, et comme l'hôte voyait mon ami descendre le degré, pour jouir de ce spectacle, il se mit entre les deux pour que ce soi-disant mourant ne fût pas achevé sur place, car mon ami n'avait pas pris soin de rengainer son arme. Le capitaine, ainsi protégé, se redressa enfin de lui-même; la lame de son épée s'était brisée dans le fourreau, dont le cuir tenait encore ; le bout cependant lui battait dans les jambes, en déterminant une seconde chute qui alarma l'hôte singulièrement.

Cette fois, par exemple, le nez avait porté sur le

carreau, et le sang coula sur le visage, ce qui mit le comble à la frayeur de l'hôte. Puisque cet homme, se relevant, n'avait pu faire un pas sans choir de nouveau, c'est qu'il était grièvement blessé : ainsi songea celui-ci. Il réfléchit que si le malheureux venait à mourir en sa maison, la justice y placerait garnison tout aussitôt, comme il arrive en semblable aventure. Il cria à sa femme de chercher promptement une chaise et ses porteurs, pour qu'on y mît le blessé.

Il y avait une place à porteurs, au coin de la rue; la chaise ne se fit pas attendre; on y plaça le capitaine qui, le mouchoir sur le nez, confus et honteux, n'osa dire un mot. L'émotion, la peur le faisaient pâle comme un mort, ce qui joint à son silence donna à penser à l'hôte que le pauvre homme n'avait plus guère à vivre; aussi, pour éviter les suites possibles, il conseilla à mon ami de prendre ses mesures vis-à-vis de la justice.

Nous le rassurâmes par le récit exact des faits. Cet hôte était un homme de bon sens; il venait d'un pays où l'on possède la chicane dès le berceau; il dit à mon ami de ne pas négliger d'ouvrir une information lui-même, ne serait-ce que pour prévenir ce que tenterait certainement son adversaire.

Nous savions de quoi ce personnage était capable; aussi nous résolûmes de ne pas mépriser un avis aussi sage. Nous envoyâmes quérir un commissaire, et lui ayant rendu notre plainte portant que ce capitaine, accompagné d'un de ses amis, nous était venu appeler, l'hôte qui était d'un pays, celui du Mans, où l'on n'a jamais perdu un procès par manque de faux témoins, confirma notre dire par sa déposition. Il ne s'en tint pas là; de peur que son témoignage ne fût pas suffisant, il nous administra deux autres témoins

qui étaient de son pays, et guère plus scrupuleux que lui. Ces honnêtes gens affirmèrent qu'ils assistaient à cet appel, et certifièrent que nous avions refusé d'accepter ; ils signèrent et résignèrent cette belle déclaration.

Le capitaine ne fut pas plutôt hors du lieu où il avait été si bien reçu, qu'il rêva aux moyens de venger les affronts endurés. Ce ne lui était pas chose facile, puisqu'il était venu lui-même chercher son malheur. La malice a cela de propre qu'elle aide bien à propos l'imagination des gens. Il fut chez un commissaire à qui il conta que dans l'argent remis par moi, il avait trouvé un certain nombre de pièces fausses, qui n'étaient pas dans la somme qu'il m'avait versée en premier lieu. Or, n'osant venir seul chez moi, par suite de notre comparution devant les maréchaux de France, il s'était fait accompagner d'un ami, toujours à son dire. Ne me trouvant chez moi, il avait pris le parti de me chercher au logis de la personne chez qui je m'étais rendu, selon l'information qu'on leur avait faite. Là-dessus, mon capitaine enfilait toute une belle histoire d'assassinat : comme quoi mon ami et moi nous l'avions menacé de nos pistolets ; et que, l'assaillant ensuite à la tête de trois ou quatre valets, nous l'avions roué de coups, et laissé mort sur place, après lui avoir rompu son épée.

Les meurtrissures que ce brave s'était faites en culbutant dans l'escalier étaient les seuls témoins qu'il pût produire. Le commissaire ne trouva pas que ce fût suffisant et le capitaine fit sonder notre hôte, pour connaître si, à prix d'argent, il ne consentirait pas à déposer en sa faveur. C'était s'y prendre un peu tard ; tout en regrettant l'aubaine manquée,

notre hôte ne crut pas, non pas pour la sûreté de sa conscience, mais bien pour celle de sa personne, devoir se contredire lui-même aussi vite; il nous avertit de sa fidélité pour qu'on lui en sût gré.

Le capitaine, dans l'impossibilité de se procurer d'autres témoins, vit sa plainte voguer à vau l'eau ; il partit bien vite en son pays, cacher sa honte. Quant à entrer aux gardes, il agit sagement en tournant ses visées ailleurs, car tant que je demeurerais à la cour, il devait craindre que je lui ménageasse une triste réputation. Il ne tint qu'à mon ami et à moi de le pousser bien loin sur un autre point, car le commissaire qui avait reçu nos plaintes ressemblait aux chirurgiens qui n'aiment que plaies et bosses; il nous vint relancer pour nous exciter à ne pas abandonner cette affaire. Nous avions réussi à faire décamper ce capitaine, nous n'en espérions pas davantage, et nous ne jugeâmes pas à propos d'honorer de notre pratique toutes les sangsues de justice.

Je fus remercier M. le cardinal de sa bienveillance à mon endroit ; il me dit que je ne méritais pas tant d'obligeance de sa part puisque j'avais voulu le quitter si brusquement et que, cependant, il avait beaucoup d'amitié pour moi, plus que je ne le croyais, et qu'il me le montrerait sous peu. Je mis ces belles promesses où j'avais mis tant d'autres de même provenance, et, ne m'inquiétant plus de rien, je me confiai aux mains de la destinée.

Cependant Son Eminence avait tout lieu d'être satisfaite ; les troupes du roi avaient repris Pont-à-Mousson et Sainte-Menehould. Bien que nous eussions perdu Rocroi, le ministre espérait bien ressaisir cette ville sans coup férir. Il comptait sur le grand pouvoir de l'argent, ondt il avait pu apprécier l'effet

quand il rentra en possession de Paris et de Bordeaux. Qu'était-ce donc qu'une méchante place comme Rocroi en comparaison avec ces grandes villes? Celui qui y commandait pour le prince de Condé, était un petit gentilhomme qui n'avait pas mille écus de bien. Alors que Son Eminence marchandait et achetait des princes du sang, comme M. de Conti, ce n'était pas un mince personnage comme ce commandant de Rocroi qui se refuserait aux présents de Son Eminence.

Le seul point délicat c'était de trouver l'homme qui négocierait l'affaire. Le ministre n'osait se fier aux gouverneurs de Mézières, de Charleville et de Rethel, les trois places les plus voisines de Rocroi. Ces trois gouverneurs lui étaient également suspects. Il ne pouvait songer à mettre M. de Fabert en mouvement, car les démarches d'un homme aussi considérable eussent appelé l'attention.

Un jour que je faisais ma cour au cardinal, je le vis préoccupé, et à tout hasard, sans savoir de quoi il retournait, je lui dis que je me voyais bien malheureux de ne pas être chargé d'une affaire bien importante, qui me permettrait de montrer mon dévouement à sa personne. Il me toucha deux mots de cette place de Rocroi et de son gouverneur, qui était M. de Montal, comme je l'ai dit plus haut.

Je lui répondis que s'il voulait m'envoyer en garnison à Rethel, avec deux ou trois compagnies de notre régiment, je verrais vite ce que ce Montal avait dans le ventre. Son Eminence jugea que je m'avançais fort en prétendant travailler si vite; le prince de Condé entretenait partout des espions vigilants qui pourraient éventer ce mystère. D'autre part, les capitaines des gardes n'aimaient pas qu'on les

envoyât tenir garnison en province, et, dernièrement encore, l'envoi d'un bataillon de ce régiment à Sedan avait provoqué des plaintes continuelles. Le ministre avait reçu tant de lettres à ce sujet, que le coût du port aurait suffi à ruiner un homme de petite fortune; c'est du moins la remarque que m'en fit Son Eminence, qui était habituée à considérer les choses sous le côté de l'argent.

Je crus pourvoir à la difficulté en émettant l'avis qu'on envoyât deux compagnies seulement à Rethel, en autorisant les capitaines à ne pas quitter la cour, car c'était là tout ce qu'ils désiraient. De cette façon, le lieutenant le plus ancien commanderait, et celui-là ce serait moi, si l'on m'adjoignait un officier de ce grade qui fût mon cadet.

C'était bien des complications, au sentiment du cardinal; il résolut la difficulté d'une façon qui me combla de joie, en m'annonçant que le roi me donnerait une de ces deux compagnies, et que l'autre n'aurait pas de capitaine, soit qu'il fût absent ou employé ailleurs.

Je fus donc fait capitaine aux gardes; mais mon bonheur eut un vilain lendemain, car je reçus une lettre de M. de Bartillac, trésorier de la reine, qui me mandait d'avoir à verser vingt mille francs entre ses mains, devant qu'il fut deux fois vingt-quatre heures. C'était là un étrange rabat-joie, et je ne m'attendais pas à cette désagréable surprise. Le cardinal ne m'avait pas touché mot d'argent à verser; je savais seulement que je lui devais abandonner ma lieutenance pour qu'il en disposât à son gré.

Je fus donc auprès de Son Eminence pour lui démontrer l'impuissance où j'étais de fournir le premier sol de cette somme. Il me fit réponse que ce n'était

pas lui qui exigeait ces vingt mille livres ; les besoins de l'Etat ordonnaient qu'on tirât secours des charges qui venaient à vaquer. D'ailleurs, c'était au calcul du ministre, une taxe bien modique eu égard à la valeur de la charge qui montait à soixante mille livres. Je lui parlai alors de ma lieutenance qu'il avait à vendre. Il me répliqua en me demandant combien m'avait coûté cette lieutenance. C'était là une plaisante question en vérité. Je dus reconnaître que cette charge m'avait été donnée gratuitement. Il triompha alors en disant : « Que je me plaignais toujours et que cependant j'étais bien obligé d'avouer qu'on me donnait pour rien ou pour peu d'argent ce que tous les autres payaient très cher. »

J'eusse contesté longtemps, et j'avais de bons arguments pour défendre ma cause, mais le cardinal ne m'en fournit pas le loisir ; il me laissa seul, la mine toute déconfite, si bien que Debor, un de ses domestiques, m'accosta pour s'informer du sujet qui semblait me chagriner. Son Eminence l'avait aposté, pour me tirer les vers du nez, afin d'être renseignée sur les moyens que je comptais employer pour me procurer cet argent. Je n'en savais rien, pour mon compte, et, de plus, je me défiais de Debor, qui ne tira pas grand'chose de moi, comme on le conçoit.

Cependant, en moins de vingt-quatre heures, je reçus cinq billets portant qu'on tenait cette somme à mon service et que je n'avais qu'à dire un mot. Le premier de ces billets me venait de M. de la Basinnière, trésorier de l'épargne ; le second de M. de Lyonne ; le troisième de M. Servien ; le quatrième de M. Hervart. C'étaient quatre assez bonnes bourses que celles-là, à la réserve pourtant de M. de Lyonne, qui n'avait pas grande fortune. Comme ils étaient tous

quatre dans la plus étroite confidence du cardinal, je pensai que c'était lui qui faisait agir ces personnes, et je ne crois pas m'être trompé, ce dont chacun peut être juge. Il entendait, si je n'étais pas en état de payer cette somme par mes propres ressources, se munir de mon obligation, sous le nom de mon prêteur ; il comptait bien que cette reconnaissance vaudrait toujours mieux que rien, surtout si je rencontrais un bon parti, puisque j'étais en humeur de me marier.

Le cinquième de ces billets était d'un tout autre style. Il provenait d'une femme de médiocre vertu, qui n'en disconvenait pas elle-même, ce qui est assez rare en ce monde où chacun cherche à tromper autrui sur sa propre qualité. Elle me félicitait d'abord de mon avancement, quoique, disait cette lettre, je ne dusse pas faire grand cas de ces félicitations si je connaissais la signature et sa réputation. « Il n'est » tel, ajoutait cette femme, que de posséder du bien ; » c'est une vérité que j'ai reconnue, alors que je n'a- » vais guère que quinze ans. A ce moment, je pris la » ferme résolution de ne pas me mettre dans le cas de » mourir dans la gueuserie. Je n'y ai pas mal réussi ; » il ne m'en a coûté qu'un peu de complaisance pour » des gens qui ne m'inspiraient pas grande estime, » mais ils m'ont si bien récompensée de ma complai- » sance, que je ne la regrette pas aujourd'hui. Je pos- » sède pour vingt mille livres de rente de beau bien » dans Paris ; j'ai des meubles de prix, de la vaisselle » d'argent et dix mille écus d'argent comptant dans » mon cabinet. Voilà qui est plus que suffisant pour » satisfaire à ce que M. le cardinal demande de votre » charge. Il ne vous en coûtera qu'un oui devant un » prêtre, et quoique ce que je vous offre soit le reste

» de deux gros financiers, il a paru si tentant à quan-
» tité de gens de la cour, qu'ils n'ont fait aucune
» difficulté pour me mettre en main le même marché
» que je vous offre aujourd'hui. Je vous avoue de
» bonne foi que j'ai de l'inclination pour vous, en
» même temps que je vous raconte franchement mes
» affaires, afin que si vous me prenez au mot, vous
» n'ayez pas le droit, par la suite, de me reprocher
» de vous avoir trompé. »

Bien des gens, en effet, se fussent accommodés de cette offre. La dame était fort jolie, et dans le plus beau de son âge, car elle comptait vingt-cinq ans à peine; mais elle avait commencé de bonne heure, ainsi qu'elle le proclamait elle-même, et sa réputation s'était si bien étendue sur Paris qu'elle y était aussi connue que la femme du premier président. Je n'hésitai donc pas une minute sur le parti que je devais adopter.

Cependant j'étais aise de connaître si l'inclination qu'elle disait ressentir pour moi ne la porterait pas à me secourir de son bien, sans qu'il m'en coûtât la parole qu'elle exigeait. Je chargeai l'homme qui m'avait apporté le billet de dire à cette dame que j'irais lui rendre réponse moi-même, dans l'après-dîner.

Je me mis sur mon propre, pour entretenir cette bonne volonté, pour l'accroître même. Dès que cette femme entendit mes belles protestations de reconnaissance et d'amour, elle m'arrêta net en me contant que tout cela était beau et bon avec une dupe, mais que pour ma gouverne, elle n'écoutait rien sans le ministère d'un notaire et d'un prêtre; qu'elle me voulait pour mari et non pas pour amant. Aussi me conseillait-elle de rengainer mes compliments à moins de les revêtir de la forme qu'elle demandait.

Cette réponse n'était pas d'une bête ; je pensais, néanmoins, être aussi fin qu'elle, et l'amener insensiblement à mon désir, pour peu qu'elle consentît à m'en donner le temps. Je lui répliquai qu'il était bon de se connaître, avant d'en venir à ce qu'elle entendait. J'espérais bien, si elle m'accordait la permission de la voir, augmenter le penchant qu'elle avait pour moi ; l'assiduité et les douceurs auprès d'une femme lui font faire bien du chemin en peu de temps.

Celle-là, par exemple, ne manquait pas d'expérience ; elle éventa mon dessein, ou bien son parti était pris à l'avance de finir par où les autres commencent. Elle me déclara qu'elle n'avait pas besoin de me connaître davantage, puisque sa résolution était arrêtée à mon égard ; que, pour moi, la seule connaissance à laquelle je dusse prétendre sur son fait était de m'assurer si elle possédait le bien qu'elle m'avait mandé ; qu'elle ne désapprouvait pas cette précaution, et qu'elle m'édifierait facilement là-dessus. Si je nourrissais d'autres projets, elle m'avertissait charitablement de ne pas prendre la peine de la revenir voir.

Un homme a toujours mauvaise grâce de paraître intéressé, et dans ces occasions, on laisse ces sortes de démarches à ses proches ou à ses amis, pendant qu'on ne proteste qu'amour, que respect et que désintéressement. Je restai donc là, fort embarrassé, ne sachant trop que répondre.

— Ha ! me dit-elle, je vous plains d'être si sincère. Vous voudriez me mentir et vous n'osez ; cela est assez étrange chez un homme de la cour à qui il ne coûte rien d'ordinaire de dire tout ce qu'il n'a jamais pensé. Pour vous, je vois bien ce que vous pensez, sans que vous soyez obligé de me le dire. Mon bien

vous accommoderait extrêmement, si je voulais vous le donner pour être votre maîtresse. Si vous devinez à votre tour ce que j'ai dans la pensée, vous voyez bien que vous n'avez que faire d'espérer d'y mettre la main, sans passer par les conditions que je vous ai proposées.

Elle ajouta que c'était manque de réflexion si je lui demandais du temps, puisque tout Paris savait qu'on m'avait accordé deux fois vingt-quatre heures pour trouver mon argent, et que si je voulais avoir le sien, je n'avais pas un moment à gaspiller.

Comme je la vis si habile et si résolue, je crus que je ne ferais que perdre mon temps que d'entretenir un plus long commerce avec elle. Elle voulait un épouseur : je n'étais pas propre à être son homme ; je me retirai donc, sans tambour ni trompette. Cependant, pour ne pas lui donner lieu de se plaindre de moi et pour en finir honnêtement, je l'assurai que je la reviendrais voir incessamment.

XII

La vanité de M. de la Basinnière. — Chère royale. — Un service d'ami. — Le mot lâché. — Deux espèces de morale. — Gens de finance et gens d'épée. — Les visites de Bartillac. — M. Servien. — Mauvais accueil. — L'antichambre de M. Hervart. — Un brevet de retenue. — Les fureurs d'une femme dédaignée. — Visage de bois. — Les scrupules d'un honnête homme. — Illusions dangereuses. — M. Harouïs. — Les doubles louis. — Souvenirs historiques. — L'odeur de l'argent. — Prochaine mise en campagne.

Je ne sais trop trop si cette dame comptait beaucoup sur de nouvelles visites de ma part. Pour mon compte, j'étais bien décidé à ne pas reparaître en son logis. Si je devais appartenir à la grande confrérie, comme cela n'arrive que trop souvent à la plupart de ceux qui se marient, je voulais du moins que ce ne fût pas de mon su. Je n'ai jamais été de l'humeur de ces gens, comme j'en vois par le monde, qui prennent leurs gants et leur épée, quand ils voient arriver les galants de leur femme.

A dire vrai, je ne croyais pas celle-là d'humeur à faire parler d'elle après son mariage; son dessein me semblait être plutôt de vivre en honnête femme. Il suffisait qu'elle eût mené une vilaine conduite tandis

10.

qu'elle était fille pour qu'il ne me demeurât aucun regret de ses richesses.

La confession que j'avais faite à M. le cardinal de mon dénûment eût dû l'obliger à m'accorder quelque répit. Vingt mille livres, pour lui, c'était une goutte d'eau dans la mer et pour moi c'était le Pérou. Mais il ne connaissait personne, quand il y allait de son intérêt. A peine les deux jours qu'il m'avait donnés pour exécuter mon paiement furent-ils expirés qu'il demanda à M. de Bartillac si j'y avais satisfait. Cette question n'était que pour la forme, car il savait à quoi s'en tenir.

Bartillac, qui était bonhomme et bien faisant, lui répondit que je ne lui avais pas donné un sol ; que je m'étais contenté de le voir pour lui remontrer mon impuissance, puisque je ne possédais rien au monde que ma charge, et comme on ne pouvait prendre d'hypothèque dessus, il n'y avait pas presse pour me prêter.

Il n'était point vrai que je l'eusse vu, et il ne disait cela que pour m'obliger et sans savoir que les quatre personnes dont je viens de parler me fussent venues offrir leurs bourses, ou plutôt celle de Son Eminence. M. le cardinal secoua la tête en l'entendant parler ainsi, par signe de mécontentement, et craignant que Bartillac ne comprît pas ce signe, il lui déclara, en paroles formelles : « Qu'il n'avait tenu qu'à moi de payer, mais que j'avais refusé l'argent qu'on m'offrait et qu'il le savait de science certaine. Aussi était-il bon de me redresser sans perdre plus de temps. » Il invita Bartillac à m'aviser qu'on m'accordait un dernier délai de vingt-quatre heures et que, si je ne m'exécutais pas, le roi verrait ce qu'il aurait à faire.

Voyant qu'on me poursuivait ainsi l'épée dans les

reins, et que je n'arrivais pas à parer cette botte, je voulus voir M. de la Basinnière, qui était de mes amis, en premier. Je le préférais aux trois autres pour prêteur, parce que je savais, soit que cet argent vînt de lui, soit qu'il vînt du cardinal, qu'il ne me presserait pas de m'acquitter. J'avais remarqué, quoiqu'il fût très intéressé comme tous les financiers, qu'il avait une passion plus grande encore que celle de l'argent. Il aimait l'encens, au point qu'il eût donné jusqu'à sa vie en échange. Il ne me coûtait guère de contenter sa manie, et je fis mon fonds de lui payer en cette monnaie les intérêts de la somme que je m'apprêtais à lui emprunter. Je pensais, assez sottement, qu'il serait d'humeur à se satisfaire à aussi bon compte, car j'avais vu quantité de gens qui fréquentaient sa table, laquelle était des meilleures, et qui ne le payaient jamais autrement.

J'arrivai chez lui avant dîner. Sa vanité le poussant à se voir ainsi mangé par le tiers et le quart, il me dit qu'il reconnaissait ses amis à la peine que ceux-ci prenaient en venant manger la soupe avec lui. Je lui répondis que là seulement ne se bornait pas mon ambition, mais que je désirais également l'entretenir de la proposition qu'il m'avait faite au sujet de ma charge. Il me répliqua fort obligeamment que sa bourse m'était ouverte, qu'il me ferait compter ces vingt mille livres après dîner, et qu'il me remerciait de le préférer à ceux qui m'avaient fait les mêmes offres que lui, car il savait que MM. Servien, Hervart et de Lyonne m'avaient écrit à ce sujet.

Ce discours me confirma dans la pensée que tous les quatre agissaient par les ordres de Son Éminence. Je m'étais habitué à cette idée ; cela ne fit ni plus ni moins sur mon esprit.

Il m'arriva, dans notre conversation, de lui confier que les quatre propositions dont il était instruit n'étaient pas les seules que j'eusse reçues. Il me pressa de lui nommer la cinquième personne qui m'avait voulu prêter assistance et je ne crus pas devoir faire un mystère de ce nom, tout en ajoutant que les conditions qui m'avaient été imposées me semblaient trop dures pour que je les acceptasse.

Je n'eus pas besoin de lui en conter plus long pour qu'il devinât quelles étaient ces conditions, et il me les répéta sur l'heure; il me fallut reconnaître que ses suppositions étaient exactes. Il m'avertit alors qu'il aurait à m'entretenir sur ce sujet dès que nous aurions dîné.

Nous nous mîmes à table, là-dessus; il y avait grande compagnie dans la salle. On faisait meilleure chère, en son logis, que chez le roi lui-même. On débita nombre de nouvelles et l'on parla notamment de Montal qui commençait à se signaler en Champagne. Ce fut Hervart qui entama cette conversation; et comme il était entièrement dévoué au cardinal, il me passa dans l'esprit, à tort ou à raison, que le cardinal, lui ayant confié ce que je devais faire à Rethel, lui avait commandé de parler devant moi de ce gouvernement, afin de connaître si je commettrais quelque indiscrétion, dans le désir de me faire valoir.

Une pensée semblable eût suffi pour me coudre les lèvres, même si j'eusse été grand parleur, ce dont je suis bien éloigné, grâce à Dieu ! J'ai appris de mon père, à peine au sortir du berceau, qu'on ne se repent jamais d'avoir gardé le silence et qu'on se mord souvent les doigts d'avoir parlé mal à propos. Je ne disais jamais rien que je ne l'eusse pesé, et mes amis, me voyant à ce point circonspect, avaient coutume de

répéter que j'eusse été bon jadis à desservir le temple des idoles, car je n'eusse pas prononcé leurs oracles mal à propos.

Le dîner ayant pris fin, M. de la Basinnière qui, à la mode de la cour, s'était mis sur le pied d'en user librement avec ceux qui le venaient voir, me rappela qu'il avait à m'entretenir et m'invita à repasser dans son cabinet. Je crus que c'était pour me donner mon argent ou, tout au moins, un ordre sur le vu duquel un de ses commis me verserait la somme; je me trompais étrangement. Après qu'il m'eut fait raconter une fois de plus les offres que j'avais reçues de cette dame, M. de la Basinnière me blâma formellement de les avoir refusées. Il protesta de la grande amitié qu'il professait en ma faveur, et dont il voulait me donner la preuve sur-le-champ, en me refusant tout argent afin de m'obliger de retourner auprès de cette personne, ce qui faisait ma fortune par le même coup. Il me promit en outre de parler à M. le cardinal pour qu'on allongeât le délai qui m'était fixé afin que j'eusse le temps d'achever ce mariage.

Qui fut surpris, en entendant ce langage? Ce fut moi, et je puis l'assurer. Je lui répondis qu'il n'y songeait pas, de vouloir que j'épousasse une p..... Je lâchai le mot sans façon, dans la colère où il m'avait jeté en me proposant une semblable bassesse. Il se prit à rire, et me répondit que j'en épouserais peut-être une autre, à défaut de celle que je dédaignais, qui m'apporterait, au lieu de la richesse, une gueuserie semblable à la mienne, tout en me demandant excuse de l'expression. Je lui représentai que mon honneur s'opposait à ce que j'acceptasse une situation qui m'exposerait au mépris de tous les honnêtes gens.

Il me compara alors à ces personnes qu'on devait

lier pour leur couper un bras ou une jambe quand la nécessité le commandait; puisque je ressemblais à ces personnes en voulant me perdre malgré les conseils de mes amis je devais être traité de la même façon. Il ne s'agissait pas de me couper bras ou jambe pour sauver le reste du corps, mais il fallait me tenir de près pour m'obliger à me conduire comme la raison et ma fortune l'exigeaient. Je ne rencontrerais jamais une meilleure occasion de me mettre à mon aise; ce serait une folie coupable que de la laisser manquer par une sotte complaisance. Et, pour la seconde fois, il me refusa tout argent, en m'invitant à recourir sur ce point à d'autres qu'à lui.

— Aujourd'hui, ajouta-t-il, mes paroles vous semblent un peu dures, mais il viendra un temps où vous me bénirez de vous avoir contraint de la sorte.

Je ne tirai d'autre raison de lui, et son procédé me scandalisa si fort que je ne pus m'empêcher de lui dire que j'avais toujours cru que les honnêtes gens éprouvaient le même sentiment sur une matière aussi délicate, mais que je m'étais abusé apparemment, puisque la morale des gens de finance n'était pas celle des gens d'épée. Je l'assurai que parmi tous ceux de ces derniers que je connaissais, je n'en rencontrerais pas un seul qui fût d'humeur à suivre le conseil qu'il me donnait, or, ce conseil, il ne le présentait pas seulement comme passable, mais il le vantait comme excellent. A ce compte, l'un de nous deux se trompait étrangement. Qu'il gardât son argent, je verrais à me retourner d'autre manière; mais je n'ajoutais pas tant de prix à la richesse que je consentisse à l'acheter à ce prix-là.

Je le quittai là-dessus, l'esprit excité par la colère, et je rentrai chez moi pour laisser à mon ressentiment

le loisir de se calmer. Cependant, je ne prétendais pas garder secrète ma conversation avec M. de la Basinnière, et mon projet était de le tympaniser tout à mon aise dans le monde. Ce n'est pas que je ne sache souffrir quelque chose de mes amis ; outre que mon amitié pour cet homme était des plus légères, j'avais senti une telle dureté en lui, du moins à ce qu'il me semblait, que je n'étais pas près de la lui pardonner. Je n'oubliai pas de confier à tous ceux qui me tombèrent sous la main, ce que je pensais de ce procédé. Il comptait beaucoup d'ennemis, car son obligeance n'était pas toujours aussi grande qu'on l'eût désiré. Ses grandes richesses, la profusion dans laquelle il vivait, lui valaient de nombreux envieux. En moins de rien, le beau conseil dont il m'avait gratifié courut par tout Paris, et M. le cardinal fut seul à l'ignorer, ou à feindre de ne le point connaître, car il m'envoya Bartillac en personne pour me signifier qu'il entendait que je ne me moquasse pas de lui, et qu'il me faisait avertir pour la dernière fois ; sinon, il saurait comment s'y prendre pour se faire obéir.

Ces menaces ne me surprirent pas ; elles étaient dans les habitudes de Son Eminence, qui ne s'en faisait pas faute, afin d'émoustiller les retardataires. Je racontai à Bartillac comme quoi M. de la Basinnière m'avait manqué de parole, après m'avoir offert ses services sans que je les demandasse ; je lui dis également quel prétexte il avait choisi pour me traiter de la sorte.

Bartillac partagea ma façon d'envisager ce prétexte, en ajoutant qu'il avait un fils bon à marier, mais que si ce fils venait lui proposer d'épouser une femme semblable à celle que je refusais, il préférerait le noyer de ses propres mains plutôt que le voir tomber

en un pareil discrédit. Il me conseilla néanmoins de mettre tout en œuvre pour satisfaire le ministre qui s'était buté sur ces vingt mille livres à recevoir, avec autant d'obstination et d'impatience que s'il s'agissait d'un million.

Je m'en fus chez M. Servien ; comme il avait les clés du trésor, je crus que je ne pouvais m'adresser en meilleur endroit. D'ailleurs, il m'avait proposé de me tirer d'affaire ; tellement qu'étant entré dans son cabinet, où m'introduisit l'un de ses commis, je lui fis le même compliment que j'avais fait à M. de la Basinnière. Je me gardai de lui parler de la dame en aucune façon, de peur qu'il ne trouvât à gloser sur cette histoire. Ma précaution fut bien inutile, et je le vis fort bien instruit, même sur ce point. Sa leçon était toute faite, soit qu'il pensât ainsi par sa propre inspiration, soit qu'une puissance à laquelle il ne savait résister l'eût embouché sur la matière; il me répondit qu'un homme assuré des ressources à moi offertes ne devait pas être à charge à ses amis ; qu'à dire vrai, une somme de vingt mille francs n'était qu'une bagatelle, et cependant il ne pouvait se défaire de cette somme car il se voyait présentement en avance de cinq millions, et qu'il n'avait plus un sol dont il fût libre de disposer.

C'était m'éconduire tout aussi malhonnêtement que je l'avais été jusqu'ici ; or, M. Servien, comme le premier, m'avait encouragé à me recommander à lui. Il me montrait également que son honneur était aussi peu délicat que celui de la Basinnière : par ces mots de ressources à moi offertes, il entendait ce mariage que j'avais déjà repoussé.

Je me présentai chez Hervart pour juger s'il était de la même famille que les deux premiers. Il

était enfermé dans son cabinet avec son secrétaire nommé Debi, qui était assez honnête homme et qui m'avait toujours témoigné beaucoup d'intérêt. Ils travaillaient, selon ce qui me fut dit, à une affaire de conséquence, et n'osant me faire annoncer de peur de les déranger, je pris le parti d'attendre qu'ils eussent fini. Debi sortit du cabinet au bout de trois quarts d'heure, et, m'apercevant parmi les gens qui attendaient comme moi, il me tira à part et s'informa de ce qui m'amenait en ce lieu.

Je lui contai mon histoire, le plus succinctement possible, et quoi qu'il fût d'un pays où l'on ne s'effraie pas de se charger d'une p....., pourvu toutefois qu'elle possède de quoi dorer les cornes qu'elle apporte en dot à son mari, il ne put s'empêcher de hausser les épaules.

— Eh quoi! me dit-il, ce sont des gens de poids, tels que ceux dont vous me citez les noms, qui ont l'impudeur de vous conseiller ce mariage? Heureusement qu'un homme d'honneur connaît ce qu'il se doit à lui-même. Mais il s'agit surtout de vous procurer vingt mille livres. Je ne veux pas courir sur le marché de mon maître, cependant s'il ne consent à délier les cordons de sa bourse, je vous ferai meilleur accueil. Que ce soit moi ou un autre qui vous prête cet argent, je vous conseille de demander un brevet de retenue sur votre charge. Tâchez qu'il soit de quarante, de cinquante mille francs même. Cela ne vous nuira pas à l'occasion et servira de sûreté à votre prêteur.

Il parlait dans son intérêt, au cas où j'aurais recours à lui, et je ne l'en blâmai pas. Il eût été peu juste qu'en m'obligeant, il s'exposât à une grosse perte. Je n'avais d'autre fortune que ma charge, et la valeur en mou-

rait avec moi. Si je venais à être tué à la guerre, ou d'une autre façon, celui qui m'aurait prêté son argent courait grand risque de le perdre. Je décidai, avant de recourir aux bons offices de Debi, de visiter son maître, d'abord, et M. de Lyonne ensuite, que je m'étais préparé à voir. Ceux-là, du moins, jouissaient du crédit nécessaire pour se faire payer par le roi, si je venais à être tué avant de m'être acquitté.

Enfin, j'entrai donc auprès de M. Hervart, et je reconnus tout d'abord qu'il lui faudrait chercher une autre excuse que le manque d'argent pour m'éconduire. Sa table était chargée d'or, car Debi et lui venaient de compter quinze mille louis, qui étaient encore hors de leurs sacs.

Quand je lui eus exposé ma requête, M. Hervart répliqua en me demandant si, à mon sens, un coup d'épée dans l'eau ou l'acte d'une femme qui fait son mari cocu, gâtaient beaucoup la taille de celui-ci. Je lui répondis que l'un et l'autre de ces faits n'avaient aucun rapport ; personne ne s'alarme d'un coup d'épée dans l'eau, et bien des gens ont la cervelle furieusement troublée de la mauvaise conduite de leur femme.

— Il n'y a que les sots qui s'embarrassent de cela, me dit-il alors ; un cocu n'en a pas la jambe plus mal faite parce que sa femme se divertit. A mon sens, ce qui trouble la cervelle des gens, c'est d'être aux prises avec une grosse difficulté, et de ne pas posséder l'argent pour en sortir. Si vous êtes sincère, vous confesserez que c'est un sérieux ennui que celui-là. Je n'ai donc pas besoin de vous tirer la conclusion de mon discours : il se présente, pour vous, une occasion de vous mettre à l'aise pour le restant de vos jours ; hâtez-vous de la saisir, et tous vos véritables

amis ne vous parleront pas autrement que moi.

Ils s'étaient donné le mot pour me mettre en rage. Je me contentai de manifester auprès de M. Hervart mon étonnement de l'entendre prêcher une semblable morale, et je partis auprès de M. de Lyonne qui était absent. Sur l'avis de son portier qu'il ne rentrerait que le soir, je m'en fus chez moi, où mon hôte me remit une lettre qu'un laquais venait d'apporter. Je n'eus pas plutôt jeté les yeux dessus que je reconnus qu'elle était de la dame en question. Il semblait cependant que je lui en avais assez dit pour lui faire entendre qu'il n'y avait plus rien à espérer avec moi, et je m'étonnais qu'elle m'écrivît de nouveau.

Quand j'eus ouvert cette lettre, je reconnus qu'il ne s'agissait pas de cela, et qu'elle avait bien abandonné tous ses projets sur mon compte. Elle m'adressait de vifs reproches sur mes procédés à son égard ; elle trouvait cruel que la bonne volonté qu'elle m'avait montrée lui eut attiré des médisances de ma part : j'avais eu le droit, à son sens, de refuser ses propositions, mais ma conduite devenait répréhensible quand j'allais faire mille moqueries de ces offres dans le monde.

C'était en effet, la fable de tout Paris, que ce mariage refusé, or, cette dame ne s'était confiée à âme qui vive ; elle n'avait pas besoin de protester pour que je le crusse. Je m'étais ouvert à la Basinnière qui l'avait redit à qui voulait l'entendre. D'un autre côté, j'avais eu la langue un peu longue, vis-à-vis des amis et connaissances que j'avais entretenu de mon débat avec la Basinnière. C'en était assez pour que, me jugeant dans mon tort, je pensasse devoir porter mes excuses à cette dame. Je voulais lui avouer ingénûment les choses, et lui bien montrer que je n'avais

pas agi dans un esprit de médisance, ou dans le dessein de lui nuire.

J'en fus pour mes frais de civilité, car cette dame, soit qu'elle éprouvât quelque dépît d'avoir été refusée si net, soit que sa colère fut soulevée de ces bruits qui circulaient à son encontre, ne voulut pas permettre que je la visse.

Je fus plutôt aise d'être ainsi repoussé. J'avais tout lieu de craindre que M. de Lyonne, à son tour, ne se mit sur l'antienne que m'avaient chantée la Basinière, Servien et Hervart. Si l'envie lui prenait de me gratifier du conseil que je connaissais, j'aurai belle à lui répondre que la dame, bien loin de me vouloir donner de l'argent, me refusait présentement jusqu'à sa porte.

Que M. de Lyonne me repoussât à son tour, j'avais pris mon parti à cet égard, et j'en eusse même été presque content, car le cardinal, persuadé de mon impuissance, m'eut peut-être laissé en repos. M. de Lyonne était d'un autre acabit que les autres, et son honnnêteté ne ressemblait pas à la leur. Il me dit, sur l'heure, qu'il ne songeait aucunement à fausser la parole donnée, qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il ne laisserait pas de s'en procurer pour le lendemain au matin. La seule grâce qu'il sollicitait de moi, c'était de taire son nom, à quiconque, et de ne point me piquer d'une sincérité mal à propos, en m'en allant publier partout que c'était lui qui me venait en aide. Il insista particulièrement sur cette défense, en me répétant qu'elle offrait des conséquences plus graves que je ne le pouvais soupçonner.

Je m'imaginais, en entendant ces paroles, et je ne crus pas être loin de la vérité, que le cardinal, après avoir mis M. de Lyonne en avant, lui avait interdit

ensuite, comme il l'avait fait pour les trois autres, de me secourir, mais que cette fois, il s'adressait mal, car M. de Lyonne, mettait au-dessus de tout, le respect qu'il devait à ses propres engagements.

Je protestai à mon tour que je ne voulais pas abuser de cette complaisance en le mettant dans l'obligation, à son tour, d'emprunter de l'argent. M. de Lyonne m'interrompit avec toute la bienveillance possible : il m'apprit que certaine bourse était à sa disposition, où il était libre de puiser sans causer la moindre gêne à qui que ce soit. Il me remontra également : « Que M. le cardinal n'entendait pas raillerie sur ses intérêts, et que je ne devais pas me repaître d'illusions dangereuses ; ce serait m'exposer à des suites désagréables, car il suffisait d'un mot pour me renvoyer dans ma province ; plus grand malheur ne pouvait me frapper alors que je commençais à voir clair dans ma fortune. »

Il appelait commencer à voir clair dans ma fortune que d'être capitaine aux gardes. En effet, quand on était parvenu à cette charge, on en sortait communément avec un gouvernement. M. de Lyonne considérait un gouverneur de place comme un bon chanoine, en quoi aussi ne se trompait-il pas beaucoup.

Quoiqu'il en soit, m'ayant donné rendez-vous le lendemain matin à neuf heures, il envoya prier le Trésorier général des États de Bretagne de lui envoyer la somme. C'était un nommé Harouïs qui l'était alors et qui l'est encore aujourd'hui. Jamais homme ne fut plus obligeant que celui-là. Il ne sut jamais ce que c'était que de rien refuser à un honnête homme ; de sorte que si on l'eut prié de se donner lui-même, je crois qu'il se fût livré tout aussitôt. Aussi n'avait-il pas les inclinations d'un homme d'affaires, tant il était libéral.

Cela lui venait de race apparemment, car, tout financier qu'il fût, il n'était pas d'une condition basse, comme le sont d'ordinaire les gens qui s'adonnent à cette profession. Son père était premier président de la Chambre des comptes de Bretagne et ses ancêtres, qui sortaient de ce pays-là, y avaient toujours tenu les premiers rangs. Il envoya à M. de Lyonne les vingt mille livres demandées, qui ne faisaient que d'arriver quand je me présentai. La somme était en beaux quadruples, tout chauds débarqués, et je ne leur laissais pas le temps de refroidir ; car je les portais aussitôt chez Son Eminence.

Dès qu'il me vit apparaître, le cardinal me demanda, sans me donner le loisir d'ouvrir la bouche, si j'avais satisfait à l'ordre que Bartillac m'avait communiqué de sa part.

Il ne se doutait certainement pas de la provenance de l'argent que je lui apportais. Le serment que M. de Lyonne avait exigé de moi me prouvait bien que Son Eminence était bien décidée à me pousser plus avant dans la nécessité de m'encornailler. Non pas que le cardinal fût d'humeur à me souhaiter du mal ; je lui dois cette justice de reconnaître que, son intérêt à part, il ne me voulait que du bien. J'ajouterai même que dans son esprit, ce n'était pas me vouloir du mal, que de me forcer à me débarrasser, n'importe comment, de ma gueuserie, car à ses yeux c'était la plus grande calamité dont un homme puisse être atteint.

Il s'apprêtait à me mettre en demeure, lui aussi, d'épouser cette femme, puisqu'elle seule était en mesure de m'assurer ma compagnie aux gardes, lorsque je lui déclarai que j'apportais l'argent et que j'avais voulu le lui remettre à lui-même, au lieu de le

verser aux mains de M. de Bartillac par cette raison, que Son Éminence, étant sur le point de partir en voyage, comme le bruit en courait à la cour, elle ne pouvait se munir de plus belles espèces et de plus portatives que celles que je tenais à la disposition de M. le cardinal. C'était des doubles louis si neufs qu'on les eut dits frappés de la veille.

Son Éminence s'informa de la provenance de cet argent, et selon la recommandation de M. de Lyonne, je me gardai de lui confier ce secret. Je lui répondis : « Qu'il me demandait une chose que je ne dirais même pas à mon confesseur, si celui-ci s'avisait de me poser cette question ; que la personne ne voulait pas être nommée, et que la reconnaissance que je devais au service rendu me faisait une loi d'obéir à cette interdiction. »

Son Eminence fut, de suite, persuadée que l'argent me venait de la dame en question. Elle voulut que je lui donnasse le spectacle de ce bel or tout neuf, et je renversai le sac sur une table. Le cardinal toucha, palpa ce bel or amoncelé ; il me fit répéter deux fois que le compte y était et que je l'avais soigneusement vérifié. Puis il remit lui-même les doubles louis dans le sac, sans souffrir que je l'aidasse. Cela fait, il porta le sac à son nez.

Je n'avais jamais ouï dire qu'on sentît l'or ou l'argent. Cependant, j'avais lu jadis, dans l'histoire romaine, que l'empereur Vespasien avait fait sentir ainsi de l'argent à son fils, en le questionnant sur l'odeur ; car ce fils s'était, dit-on, opposé à un édit que son père avait mis sur les urines, et celui-ci était aise que son fils jugeât, par le témoignage de ses sens, que l'argent provenant de cette matière ne dégageait aucune mauvaise odeur. J'étais bien loin de songer

à ce souvenir, lorsque le cardinal, après avoir bien flairé, me dit de flairer moi-même.

Je lui obéis, et, sur sa question, je reconnus qu'il ne sortait aucune mauvaise odeur de ce sac. Alors, je compris bien qu'il avait lu l'Histoire romaine, tout comme moi, car il me fit remarquer que : cet argent n'ayant aucune mauvaise odeur, celui que je tirerais du même lieu ne sentirait pas davantage. Il ajouta : « Qu'il s'abstenait de s'enquérir auprès de moi si c'était sous promesse de mariage qu'on me l'avait donné ou bien si c'était en récompense de quelque service déjà rendu ; qu'il me savait trop discret pour le renseigner, mais, de quelque côté que me vînt ce présent, il s'en réjouissait avec moi. »

La seule vue de l'or suffisait pour exciter sa belle humeur ; aussi m'adressa-t-il d'autres plaisanteries, si bien qu'il m'interrogea si mes nouveaux projets ne m'avaient pas refroidi dans mon désir de me rendre à Rethel, où cependant la situation devenait pressante, car la Champagne entière gémissait des désordres causés par Montal. Celui-ci, dans ses courses, levait des impositions jusque sur les frontières de la Brie, où, dans son audace, il commettrait bientôt les mêmes ravages qu'il avait déjà exercés aux environs de Rocroi.

J'avais mon opinion faite sur ce point, et j'en fis part à Son Eminence ; mon plan présentait cet avantage qu'il mettait ordre à l'indiscipline des troupes royales, qui, sous le prétexte des rapines de Montal, ne se gênaient nullement pour piller à leur tour, comme si elles eussent appartenu au prince de Condé. On ne pouvait reconnaître nos soldats de ceux des rebelles, puisque les uns et les autres parlaient la même langue, c'est-à-dire celle de notre na-

tion (1). Les plaintes des gens pillés et maltraités étaient parvenues au cardinal, qui n'avait su comment s'y prendre pour porter remède à cet état de choses.

Il accueillit donc mes paroles avec faveur, en me promettant une récompense signalée si je réussissais dans une semblable entreprise. Je pensai à lui demander pour récompense les deux mille pistoles, que je voyais encore dans le sac, sur la table, mais je réfléchis que, selon son caractère, il m'accorderait plutôt un bâton de maréchal de France que de me restituer cet argent. Je me contentai d'établir qu'un bon serviteur du roi, ainsi que je faisais profession de l'être, n'agissait pas sur des vues d'intérêt ; qu'il laissait à son prince le soin de le récompenser, sans rien stipuler à l'avance.

Mon projet était facile à réaliser, et n'exigeait pas d'autres troupes que celles qui étaient sur les lieux. Au lieu de tenir les soldats en garnison dans les places fortes, on les diviserait dans les villages, où ils se retrancheraient, ce qui arrêterait les courses de la garnison de Montal en arrêtant également les courses des nôtres, et les ravages qui en résultaient. D'autre part, les chefs de nos troupes, sachant celles-ci en sûreté dans les places fortes, s'en venaient passer leur temps à Paris, où ils vivaient dans le libertinage. Leurs hommes, abandonnés à eux-mêmes, partaient en expédition, soi-disant pour courir à la poursuite des partis de Montal, mais en réalité pour rapiner dans le pays.

Divisées comme je le voulais, ces troupes étaient

(1) L'uniforme militaire n'était pas encore établi d'une façon régulière, et les partis ennemis ne se reconnaissaient qu'à la différence de certain insigne, l'écharpe, le plus souvent.

tenues de ne pas s'éloigner de leurs postes, pour n'être pas enlevées en rase campagne, vu la faiblesse des expéditions qu'elles pourraient lancer. Leurs chefs, en outre, connaissant qu'elles pouvaient être forcées, si on n'y veillait de près, se rendraient sur les lieux, pour assurer bonne garde, et leur présence rétablirait la discipline qui, actuellement, laissait beaucoup à désirer.

Son Eminence goûta très fort ce que je lui exposais et m'avertit de me tenir prêt à me mettre en route, sous deux ou trois jours.

XIII

En route pour Rethel. — Les sentinelles dans les clochers. — Ruse de guerre. — Le récit concerté. — Colère feinte. — Représailles. — Les nécessités de la guerre. — La situation s'aggrave. — Emotion de Montal. — Un passeport. — A Rocroi. — Mine de satyre. — Toute-puissance de la flatterie. — Propositions insidieuses. — Dur comme un clou. — Une réponse à double entente. — Un maître méfiant. — Les offres du cardinal. — Avantage hypothétique. — Un refus tout net.

L'ordre fut donné à ma compagnie de s'acheminer sur Rethel; en même temps partait la compagnie de Pradel. Celui-ci était déjà gouverneur de Saint-Quentin ; il s'était rendu en cette ville, par un exprès commandement de Son Eminence, afin de parer à quelque désordre qui était survenu parmi la garnison. C'était bien là ce qu'il fallait pour que je fusse à même de prendre le commandement des deux compagnies.

J'avais le désir de demeurer à Paris quelques jours encore, et, en prenant la poste, de rejoindre les compagnies avant qu'elles arrivassent à Reims. Les deux lieutenants accompagnaient les soldats, et d'ailleurs la route était sûre; mais le cardinal refusa de m'autoriser à agir de la sorte, car il voulait que je visse

l'intendant à Châlons. C'était M. des Voisins, qui est aujourd'hui conseiller d'Etat, et frère utérin de la Basinnière. Je le connaissais et je l'aurais nommé comme un de mes amis, avant mon histoire avec celui-ci. Je me tins donc sur la réserve avec lui, craignant qu'il ne ressemblât à son parent.

Heureusement on rencontre plus d'honneur dans la magistrature que dans la finance, et je trouvai en lui un homme droit et à l'épreuve de la corruption.

J'avais ordre de Son Eminence d'arrêter mon plan avec lui, pour qu'il y mît la main et qu'il m'aidât à le mettre en œuvre. Il approuva mes desseins, comme l'avait fait le cardinal. Je demeurai quatre ou cinq jours auprès de lui, et je rejoignis mon monde à Rethel. L'intendant me fit escorter jusque-là, ce qui n'était pas inutile, loin de là.

Cette précaution ne fut plus nécessaire dès que les villages eurent été occupés. On posait des sentinelles dans tous les clochers, car le pays est plat et découvert, et dès qu'elles voyaient paraître un parti suspect, ces sentinelles s'avertissaient de clocher en clocher ; on envoyait un nombre de soldats à proportion de ceux qu'on apercevait. Quelques coups de cloche, plus ou moins, signalaient la force du parti à poursuivre, si bien que toute surprise devenait impossible, quelque ruse qu'inventât l'ennemi.

M. des Voisins m'avait averti qu'il ne serait pas long à me venir voir à Rethel; il arriva quelques jours après moi. Accompagnés de son escorte et d'une partie de la garnison, nous partîmes pour reconnaître les villages qui devaient être fortifiés. Je fis tracer des lignes, sur les fronts, qui devaient être palissadées; on construisit aussi quelques petits forts en terre sur les points où je jugeai qu'il en était nécessaire.

Ces précautions ne pouvaient avoir un bon effet qu'autant que les officiers se tiendraient dans leurs garnisons. On expédia une ordonnance portant que les officiers absents seraient cassés. Les trésoriers de l'Extraordinaire et leurs commis eurent ordre de ne point payer de reliefs à tous ceux qui pourraient en avoir obtenu, qu'ils n'eussent un certificat de l'intendant, comme quoi ils s'étaient rendus à leurs quartiers. Par ce moyen on les obligea d'assister non seulement aux travaux qu'on avait commencés, mais encore d'en prendre la direction. Montal s'attacha à nous troubler de son mieux ; notre tête étant suffisamment garnie pour être à couvert de ses insultes, il n'eut que la peine de s'en retourner sans faire rien qui vaille.

Je cherchais un prétexte pour entrer en commerce avec lui, et voici ce que j'imaginai. Je fis éclipser, de nuit, quinze de mes soldats, que je feignis d'envoyer en reconnaissance. Ils avaient ordre de regagner Paris, par des chemins détournés, mais l'un d'eux, au contraire, devait revenir à Rethel pour y jouer le rôle que je lui avais dicté.

Ils exécutèrent ce qui leur était commandé, c'est-à-dire que les quatorze ne rentrèrent pas en ville, et que le quinzième accourut le lendemain, avec les dehors d'un homme effrayé, qui vient d'échapper à quelque grave accident. Il se dirigea tout droit chez moi, où j'avais eu soin, à l'avance, de réunir un bon nombre d'officiers, sans leur confier cependant mes intentions.

Ce soldat nous raconta alors que ses camarades et lui avaient rencontré un parti de deux cents ennemis, et qu'ils avaient dû se réfugier en un petit bois où ils avaient été cernés, puis saisis. Alors ses cama-

rades, quoiqu'ils eussent supplié qu'on leur fît quartier, avaient été égorgés de sang-froid. Pour lui, il avait eu la chance, à la faveur du tumulte, de s'échapper, tandis que les autres demeuraient sur place.

Ce soldat, qui n'était pas un sot, avait bâti son histoire sur des apparences de vérité; je lui avais commandé de marcher au plus près de Rocroi et de s'informer des allées et venues des ennemis. Il avait appris qu'un parti de cavalerie, fort de deux cents hommes, était sorti des murs, et qu'il avait environné un petit bois sur le rapport d'un paysan affirmant qu'un détachement des troupes royales se cachait en cet endroit.

Seuls, le gouverneur de Rethel et moi étions instruits de la feinte, et le récit de ce soldat semblait si naturel qu'il ne vint à l'esprit de personne de le mettre en doute.

Je parus prendre feu, là-dessus, afin de mieux persuader encore ceux qui étaient présents; je demandai au gouverneur ce qu'il avait décidé en réponse, et, sans attendre qu'il donnât son avis, je déclarai que les ennemis ne faisant aucun quartier au régiment des gardes, le régiment des gardes à son tour ne leur en accorderait aucun.

L'ordre dont j'étais porteur en arrivant à Rethel me mettait en pouvoir de décider sans la permission du gouverneur; je devais obéir à ses ordres dans la ville, mais au dehors, j'étais libre de me gouverner comme la prudence me le conseillerait. Le gouverneur n'avait pas accepté cet ordre sans grimaces; il craignait que cet exemple ne fût de nature à exciter les capitaines à se soustraire, par la suite, à l'autorité des gouverneurs. Il n'osa trop dire ce qu'il pensait sur ce sujet, de peur qu'on ne lui reprochât à la

cour d'avoir discuté les ordres envoyés ; aussi me répondit-il, que j'étais libre de faire ce que je jugerais à propos.

J'ordonnai donc à un tambour de s'en aller tout droit à Rocroi, et de signifier à Montal qu'autant de gens à lui, que les miens trouveraient sous leurs mains, ils n'en laisseraient pas retourner un seul, s'ils pouvaient. Montal voulut savoir d'où venait ma colère ; il interrogea le tambour qui lui conta ce qu'il avait entendu. Montal s'écria : « Que je lui cherchais une querelle d'Allemand; que son parti, qui était de retour, n'avait eu garde de commettre un coup semblable, puisqu'il n'avait rencontré personne ; qu'il était fâché que je voulusse ainsi répandre le sang ; mais puisque c'était mon désir, il me rendrait la pareille quand l'occasion s'en présenterait. »

Au retour du tambour, je fis semblant de tomber en une colère plus violente encore que la première, puisque Montal, après un acte aussi condamnable que le meurtre commis par ses hommes, osait encore le nier. J'envoyai là-dessus quelques partis en campagne ; nos soldats n'ayant fait aucun quartier à tous ceux qu'ils rencontrèrent quand ils se trouvèrent les plus forts, durent subir le même traitement quand, par malheur pour eux, ils furent les plus faibles.

Je n'avais pas envie que cette extermination durât bien longtemps ; je m'en fusse fait un scrupule. Il y a de certaines occasions, du moins à la guerre, où il est permis de faire périr quelques gens pour en sauver un grand nombre; je m'imposai la patience jusqu'à ce que j'eusse trouvé le moyen de remédier à ce fâcheux état de choses.

Aggravant encore la situation, pour la rendre insoutenable et pour en finir plus tôt, j'envoyai des partis

plus nombreux en ajoutant d'autres soldats aux miens, par la permission tacite du gouverneur. Montal ne fut guère longtemps à le savoir, par le rapport des espions qu'il envoyait chez nous. S'il n'avait été instruit de ce côté, ses gens qui étaient aux prises avec les nôtres l'auraient vite renseigné. Il leur était aussi facile de distinguer les soldats aux gardes d'avec ceux des autres régiments, qu'il l'est de distinguer un homme droit d'un bossu: les premiers étaient bien vêtus, car leurs capitaines étaient obligés de les habiller, au lieu que les autres étaient nus comme la main.

Montal qui était humain quand il le fallait, et rude si l'occasion l'imposait, se décida à tenter une négociation afin d'arrêter cette barbarie; il écrivit au gouverneur de Rethel pour l'inviter à chercher quelque remède avec lui.

Le gouverneur, qui avait ordre de conférer avec moi de toutes choses présentant quelque intérêt pour la besogne que je poursuivais, me montra la lettre et me consulta sur la réponse à rendre. Je le priai de mander à Montal qu'il consentît à envoyer un passeport pour un officier qui résoudrait avec lui cette affaire à l'amiable. Montal ne désirait pas autre chose: il envoya le passeport en blanc; le gouverneur y mit mon nom, comme je l'y invitais. Je montai à cheval sur l'heure pour ne pas perdre de temps et j'arrivai à Rocroi sur le soir.

Montal, qui ne m'avait jamais vu, éprouva une certaine surprise en lisant le nom de celui qui lui avait déclaré la guerre. Il ne manquait ni d'habileté, ni de perspicacité; il comprit que je ne venais pas pour rien, mais il s'abstint de me témoigner la moindre méfiance. Au contraire, il affecta de s'exprimer avec un

cœur ouvert et rempli de cordialité; il me fit quelques reproches obligeants d'avoir ajouté foi au récit d'un de mes soldats, plutôt qu'en sa parole, à lui Montal. Il ajouta : « Que j'étais seul responsable du sang versé, et qu'il était bien fâché que j'eusse fait la sourde oreille à ses offres de me faire connaître la vérité. Enfin, c'était chose faite; il n'y avait plus de remède aux choses passées ; pour le présent il était de notre devoir de faire preuve d'une confiance plus grande l'un dans l'autre; que la qualité d'ennemis ne saurait exclure l'humanité, non plus que la politesse, et qu'on devait être désireux, même alors que l'on suivait des partis contraires, de mériter l'estime de ses adversaires. »

Sa mine ne répondait nullement à l'aménité de ses paroles. Elle revenait peu à première vue; il ressemblait plutôt à un satyre qu'à un homme policé. Mais il ne faut pas juger des gens par l'extérieur, et je voyais, par la façon dont il m'avait tourné son compliment, que, s'il s'entendait à se battre quand il avait un ennemi en tête, il ne s'exprimait pas trop mal quand il s'agissait de parler. Je me tins donc sur mes gardes, de peur qu'il ne m'arrivât de lâcher quelque mot imprudent, dont il tirerait avantage contre moi.

J'avais éprouvé que les hommes, hormis ceux qui possèdent une haute vertu, chose bien rare en ce monde, ne sont pas insensibles à la flatterie, et que l'encens est un parfum qui ne déplaît à personne. J'essayai de la louange auprès de Montal, en m'étendant d'abord sur la vigilance et sur l'activité qu'il montrait dans la défense de la ville confiée à ses soins. Il se récria cependant, car il n'est pas d'usage qu'un homme semble approuver par son silence le

bien qu'on proclame de lui, en sa présence. Je l'avertis de ne pas démentir inutilement la bonne opinion que professait M. le Prince à son égard, qui l'avait choisi parmi tant de capitaines renommés, et qui avait prouvé par ce choix en quelle estime il le tenait.

Tout cela n'était que des paroles, et des paroles bien inutiles, si l'on veut ; mais, pour moi, je ne connais pas de meilleur chemin, quand on désire s'insinuer dans les bonnes grâces de quelqu'un, à cette condition, cependant, de ne pas insister hors de saison, car l'effet contraire peut en résulter, et une louange qui ne sait se borner met parfois en méfiance, l'esprit de ceux à qui on l'adresse.

Je m'arrêtai donc en ce discours et, reprenant le sujet qui m'avait amené, je l'entretins également d'autres difficultés à régler avec le gouverneur de Rethel, au sujet de diverses contributions. Je m'étais chargé de cette seconde négociation, aussi bien que de la première, ce qui nécessita plusieurs conférences entre nous.

Dans ces négociations, je ne perdais pas l'occasion de brûler quelques nouveaux grains d'encens en son honneur, et je lui dis, entre autres choses : « Qu'il était dommage qu'un homme comme lui perdît sa jeunesse à servir un autre maître que son roi légitime. » Et comme il ne me coupait pas net la parole, je me hasardai à lui représenter « Qu'il n'avait rien à espérer dans la situation où il était ; que le roi était à même de faire beaucoup plus, en un seul jour, que M. le Prince dans toute sa vie. »

Il fut obligé de convenir de la vérité de ce propos. J'abandonnai alors complètement la discussion sur nos différends pour pousser hardiment ma pointe. Je lui remontrai que c'était abandonner à la fois tout

souci de son honneur et de sa fortune, s'il ne s'attachait à réparer ce qu'il avait fait en rendant un grand service à l'Etat. Il comprenait bien que j'entendais par-là qu'il remît Rocroi aux mains de Sa Majesté ; cependant, il ne m'obligea pas à préciser ce que je lui conseillais, au juste. Il me laissait aller, pour connaître le fond de ma pensée, soit par curiosité, soit pour toute autre cause.

Il affectait même un certain air de complaisance, comme s'il était à demi persuadé par mon éloquence. Je lui dis alors : « Qu'il pouvait s'adresser à d'autres qu'à moi, jouissant d'un crédit, dont je ne saurais me targuer, et qui lui vaudraient de bonnes conditions. Cependant, j'avais appartenu à M. le cardinal, et ce fait me donnait un suffisant accès auprès de lui pour que je fusse en posture de servir Montal utilement s'il m'y voulait employer, et que je me ferais un double plaisir d'y donner mes soins, car, tout en donnant mes soins à la cause du roi, je gagnerais l'amitié d'un homme qui possédait déjà toute mon estime. »

Montal m'avait laissé pleine liberté d'exposer ce que j'avais à lui dire, mais il ne pouvait garder le silence indéfiniment ; il fut donc forcé de prendre la parole à son tour.

Il me dit : « Que mon langage n'était pas dénué de raison, mais qu'il ne voyait pas le retour aussi facile, après le pas qu'il avait fait. Toute sa fortune était aux mains de M. le Prince, qui jusqu'à ce jour, l'avait bien traité ; enseigne dans son régiment, il avait été élevé à la qualité de gouverneur d'une place aussi considérable que celle de Rocroi, et il ne pensait pas que M. le cardinal fût dans l'intention de le gratifier d'un poste de cette importance, ni de quoi que ce fût qui en approchât ; Son Eminence était plus dure

qu'un clou, quand il s'agissait de donner ; j'en savais quelque chose puisque j'avais passé par ses mains. »

— Certes, lui répliquai-je, M. le cardinal passe pour un avare, et ce serait folie de ma part que de combattre une réputation aussi bien établie ; néanmoins, si grande que soit cette avarice, elle cède devant les intérêts de Sa Majesté. Je ne saurais affirmer qu'on vous donnât un gouvernement, si vous quittiez la cause de M. le Prince ; ce serait même d'une mauvaise politique, et je pense que vous en jugez comme moi. Il faudra laisser au temps le soin d'effacer tout souvenir de la rebellion, mais...

Il ne m'en laissa pas dire plus long, et prenant texte sur ce dernier mot, il m'approuva fort quand je reconnaissais que le souvenir de la rébellion persisterait longtemps.

— En ce cas, ajouta-t-il, je vous crois trop juste pour me vanter un accommodement qui me ferait considérer comme un suspect. Il vaut mieux pour moi que je demeure en mon parti, où je suis estimé, que d'acheter les mépris de la cause ennemie par une trahison.

L'objection était sérieuse, mais je ne lui donnai pas le contentement de me voir pris sans vert.

— Vous m'avez empêché de poursuivre ma pensée, lui dis-je, et vous tirez de mes paroles une conclusion toute autre que celle qu'on en doit tirer. Certes M. le cardinal ne vous confiera pas aussitôt un gouvernement aussi important que celui dont vous êtes investi actuellement, car il faut mettre quelque distance entre la récompense et la soumission. Voyez M. de Turenne qui porta les armes contre Sa Majesté ; sa pénitence fut de demeurer un an sans servir ; aujourd'hui il est plus puissant et plus respecté que jamais. Le comte

de Grand-Pré, Bussy-Rabutin et tant d'autres que je vous citerais, sont revenus en grâce après leur rébellion ; si l'on a paru les bouder tout d'abord, c'est surtout pour ménager la susceptibilité du peuple qui a les yeux fixés sur ce qui se passe à la cour.

Sur ce sujet, je ne manquais pas d'arguments et j'avais vu les marchandages de près ; comme tant d'autres, j'avais souvent pensé que de se ranger parmi les séditieux, c'était vouloir s'attirer les faveurs de la cour. Enfin Montal parut ébranlé par mon raisonnement, et il me demanda, sans autres formes, ce que le cardinal prétendait faire pour lui s'il se rangeait de son côté.

En ce temps-là, il n'était pas plus question du roi, que s'il n'existait pas. Son nom, à la vérité, paraissait dans les actes publics, parce qu'on ne pouvait faire autrement, mais s'il était quelquefois dans la bouche des gens, c'était manière d'acquit et façon de parler.

Du moment que Montal s'avançait aussi loin, je jugeai mon affaire en bonne marche, mais je me gardai de procéder aussi vite que lui, pour ne pas lui donner à croire que j'étais venu dans la seule intention de le séduire. Je répliquai qu'il m'interrogeait sur des choses qui dépassaient ma connaissance, et que si je me hasardais à m'ingérer plus avant dans cette affaire, je me parlerais qu'à vue de pays, et sans aucune autorité. Je finis par ces mots :

— Autorisez-moi à écrire au ministre, et alors je serai en demeure de vous renseigner plus formellement.

— Vous jouez au plus fin, me dit-il alors ; c'est bien inutile avec moi, et je n'ai pas grand mérite à pénétrer le fond des choses. On m'étonnerait fort si l'on me

prouvait que vous n'êtes pas venu en Champagne dans l'unique dessein de me débaucher. Vous ne l'avouerez pas, j'en suis persuadé, et vous avez tort : ce serait le meilleur moyen d'avancer votre affaire.

En dépit de cette invitation, je conservai ma réserve et ma méfiance.

— Gardez votre secret, poursuivit-il ; vous me le direz quand vous le jugerez à propos.

Je lui demandai encore s'il me permettait d'écrire à la cour.

— Faites à votre gré, me répondit-il ; mais je crois bien que c'est inutile.

Cette réponse était à double tranchant. Elle signifiait que si je possédais le secret du cardinal, je n'avais que faire d'écrire, ou bien elle pouvait dire que toutes les offres, quelles qu'elles fussent, n'auraient pas raison de lui. Mais, je m'en tins au premier sens, car chacun envisage les choses qui l'intéressent sous le côté le plus favorable, et il eût été humiliant pour moi de me heurter contre une honnêteté inébranlable là où je pensais rencontrer une fidélité semblable à celle de tant d'autres, c'est-à-dire facile à réduire, pourvu qu'on y mît le prix.

Nous convînmes cependant, lui et moi, qu'il y aurait bon quartier dorénavant entre ses troupes et les miennes. Il n'y eut pas de contestation sur ce point, car nous y voyions tous deux notre avantage, et que d'ailleurs, pour avoir été l'instigateur des cruautés qui s'exerçaient de part et d'autre, je m'adressais de secrets reproches. Je n'insistai pas sur la fable qui m'avait servi de prétexte et ne demandai aucune réparation pour un tort imaginaire, sans toutefois avouer ma ruse.

Je ne me montrai pas si facile sur l'article des con-

tributions, qui prêtait à épiloguer, et je désirais me ménager un prétexte pour revenir à Rocroi; car je me voyais dans la nécessité de quitter Montal, non pas que les nécessités de mon service me rappelassent à mon poste, mais Montal n'aimait pas beaucoup que je demeurasse plus longtemps auprès de lui. Il craignait que M. le Prince, instruit de mon séjour, ne suspectât mes intentions; il jugeait son maître aussi rusé que méfiant, et le prince de Condé savait par son propre exemple que l'intérêt et l'ambition poussent irrésistiblement les hommes hors de leurs devoirs.

Je m'informai néanmoins si Montal me permettrait de le voir pour l'affaire des contributions; il me répondit que cette seconde visite serait la dernière, et que j'eusse à prendre mes mesures pour vider à fond toutes les questions à débattre entre nous.

C'était me mettre au pied du mur. J'en donnai avis à M. le cardinal en lui détaillant ce qui s'était passé dans notre entrevue. Je reçus de nouvelles instructions : mes premières, celles que j'avais cru devoir taire, m'autorisaient à offrir à Montal une compagnie aux gardes et vingt mille écus comptant contre la reddition de Rocroi. Son Éminence ajoutait à ces avantages une seconde somme de vingt mille écus, et la promesse d'une abbaye de sept à huit mille livres de revenu pour l'un des enfants de Montal, quand cet enfant serait en âge de la posséder.

La compagnie aux gardes et les quarante mille écus formaient une proposition sérieuse, car, sur ce point, Montal n'aurait pas de chicanes à essuyer. La promesse d'une abbaye prêtait au doute; il n'y avait pas grand fonds à faire sur la parole de Son Éminencete , je jugeai que Montal n'ajouterait pas une sérieuse

importance à ce cadeau, car c'était un homme qui savait compter et qui ne se nourrissait pas de fumées.

Je me serais exprimé sur ce point auprès du cardinal, en prenant toute précaution pour ne le point fâcher, si j'avais pu l'entretenir à mon aise; mais je devais correspondre avec lui par courriers et le temps me manquait pour attendre sa réponse. Je m'en tins à ses commandements.

Je retournai donc auprès de Montal, pour achever, soi-disant, l'affaire des contributions. Mon homme me reçut assez bien pour me donner à croire que mes offres seraient bien reçues si elles répondaient à ses exigences, et que sa fidélité à M. le Prince ne résisterait pas à la tentation, si cette tentation en valait la peine.

Je débutai par la première proposition dont j'étais chargé; il me renvoya si loin, que je n'augurai rien de bon du résultat de mon ambassade, quoique je me fusse réservé l'augmentation de vingt mille écus, et la promesse de l'abbaye. J'avais jugé à propos de ne pas déployer toute ma marchandise, imitant en cela les marchands qui gardent par devers eux leurs plus belles pièces pour le dernier coup.

L'espérance que je conservais était néanmoins bien maigre; je décidai d'instruire Son Éminence de l'embarras où je me voyais. Toute correspondance de ce genre était fort difficile, en l'endroit où la nécessité m'obligeait de séjourner, puisqu'il m'était interdit d'envoyer ou de recevoir des courriers. Pour gagner du temps, je fis le malade et demandai un médecin.

XIV

Maladie subite. — Un conseiller zélé. — Visage fleuri. — Le chirurgien de Paris. — Montal se méfie. — Le valet de chambre en mission. — Faux voleurs. — Dernier marchandage. — Refus énergique. — Le conte du cheval. — Retard inquiétant. — Le double jeu de Son Eminence. — Le prince de Condé averti. — Le major de place en éveil. — Mauvilly et ses batteurs d'estrade. — L'espion du cardinal. — Le panneau de la selle. — Lettres perfides. — Le valet devant M. le Prince. — Le dernier supplice.

Que Montal fût dupe ou non de ma maladie subite, il lui était bien difficile de me renvoyer de la ville, puisque je me déclarais incapable de mettre un pied devant l'autre. Si je n'eusse réclamé un médecin, il eût été le premier à m'en amener un pour être fixé sur mon état. Il se hâta donc de m'adresser le meilleur qu'il put se procurer. Celui-ci, soit par ignorance, soit pour se faire valoir, déclara au gouverneur que j'étais bien mal.

Je me plaignais d'un flux de sang, accompagné de violentes tranchées ; pour le sang, comme je l'expliquerai plus loin, il était facile à chacun de se convaincre par la vue de ce qui me sortait du corps. Quant aux tranchées, comme il était peu commode

de m'inspecter les entrailles, on devait donc s'en rapporter à moi.

Montal m'avait logé chez un conseiller qui était son ami et son espion, et qui lui rapportait ce qui se passait en ville. Ce conseiller était tout porté pour observer mon mal, et pour rendre compte de ce qu'il en reconnaîtrait.

Il faut savoir que, depuis un an, j'étais sujet à une maladie qui, par ses effets, ressemblait fort à la maladie des femmes. J'avais des hémorroïdes internes qui, sans me faire souffrir, versaient une si grande quantité de sang, que les linges dont je me servais semblaient avoir été trempés dans celui d'un bœuf égorgé. C'était plus que suffisant pour en imposer à ce conseiller qui se connaissait moins en médecine qu'en chicane. Dès qu'il eut inspecté mon bassin, car il poussait la pitié que lui inspirait mon mal jusqu'à fourrer son nez en cet endroit, il courut dire au gouverneur que ce serait grand miracle si j'en réchappais.

Mon visage, par exemple, m'eût trahi volontiers, car j'avais une mine fleurie qui, bien loin de sentir la maladie, ressemblait plutôt à celle d'un directeur de nonnes à qui l'on fait avaler un bon bouillon dès le matin, pour lui tenir le teint frais. J'ordonnai donc qu'on fermât les volets de ma chambre en alléguant que le grand jour m'incommodait cruellement. J'étais là comme ces châsses qu'on cache sous des rideaux bien fermées, et qu'on ne montre qu'aux bonnes fêtes. Dès que j'entendais quelqu'un entrer dans ma chambre, je poussais des cris, ainsi qu'un malheureux sur la roue, et je dégoûtais les plus patients de séjourner longtemps auprès de moi.

Quand j'eus bien joué mon rôle pendant deux ou trois jours, je fis avertir Montal que j'étais mort

absolument s'il ne me permettait de mander un chirurgien de Paris qui m'avait déjà guéri du même mal ; car si cet homme arrivait à temps, peut-être aurais-je la chance de me sauver, une fois de plus, du trépas.

Montal n'était ni Manceau, ni Normand, ni Gascon, nations qui passent pour être les plus rusées du royaume ; il était né quelque part du côté de la rivière de Loire, mais il ne manquait pas de finesse, non plus. Je ne sais s'il éventa que cette maladie était une maladie de commande, ou bien s'il voulut prendre ses précautions ; toujours est-il qu'après m'avoir accordé la permission demandée, il fit enlever mon valet de chambre que j'envoyais à Paris sous couleur de quérir le chirurgien en question.

Cette arrestation se fit en un bois qui s'étend au delà du premier village que l'on rencontre en sortant de Rocroi. Mon valet de chambre se vit donc nez à nez avec trois hommes, embusqués en un bon endroit ; il crut qu'il avait affaire à des voleurs, mais il changea d'avis après qu'ils l'eurent fouillé sans lui prendre son argent. Montal était trop habile pour avoir oublié d'enjoindre à ses hommes de voler mon envoyé s'il l'eût cru nécessaire ; d'ailleurs, ceux-ci, s'ils n'avaient reçu défense expresse, auraient, par leur propre inspiration, réparé cette négligence.

Dans l'incertitude où il était que ma maladie ne fût pas simulée, le gouverneur ne voulait pas être cause de ma mort en retardant la marche de mon valet.

Ces trois hommes ne découvrirent rien de suspect, puisque, me doutant de ce qui pouvait survenir, je m'étais contenté d'instruire de bouche mon valet sur ce qu'il devait faire à Paris. Les faux voleurs le laissèrent poursuivre son chemin et rendirent compte de

leur mission à Montal ; celui-ci me crut alors malade de bonne foi. Il me vint visiter, et je lui dis d'un ton languissant que : « Si la volonté de Dieu m'appelait hors de ce monde, je mourrais content, pourvu qu'il me promît de rentrer au service du roi. » Je terminai par ces mots :

— En ma triste situation, je n'ai pas le cœur ni la force de biaiser avec vous. Mon pouvoir s'étend jusqu'à vous offrir vingt mille écus à ajouter aux vingt mille déjà promis, et de plus une abbaye pour l'un de vos enfants. Cette proposition mérite réflexion de votre part. En l'acceptant, vous acquerrez du même coup un bien enviable et l'estime de la cour.

Au ton qu'il prit pour me répondre, je compris que la proposition n'était aucunement de son goût.

— Je sais bien peu de gré au cardinal, fit-il, de la piètre estime en laquelle il me tient ; je suis donc bien peu de chose à ses yeux ! Eh quoi ! il a donné, pour la reddition de Brouage, au comte d'Augnon (1), le bâton de maréchal de France et cinq cent cinquante mille livres ! Or Rocroi vaut mieux que Brouage ; à moi, que m'offre-t-il ? quarante mille écus et une charge de moindre valeur ! S'imagine-t-il que Montal ne vaut pas d'Augnon ? Il se trompe fort dans sa mésestime, et je me fais fort de lui montrer que j'en vaux cinquante comme lui. Son Eminence le verra bientôt, non par des paroles, ni par des menaces, mais par effets, que ce n'est pas là une gasconnade de ma part.

En ce moment, il avait le cœur sur les lèvres et

(1) Louis Foucault, comte d'Augnon, ou plutôt du Dognon. La reddition de Brouage était récente (1653). C'est un port de mer, en face de l'île d'Oléron, dont l'importance est singulièrement diminuée. Le comte du Dognon mourut en 1659.

c'était la franchise qui parlait par sa bouche. Je fus désespéré que mes ordres fussent si étroits ; un peu plus de libéralité de la part du cardinal, et je le gagnais.

J'espérais que mon valet de chambre m'apporterait de bonnes nouvelles de Paris ; je n'épargnai rien pour adoucir Montal, mais sans grande réussite, tant ses esprits étaient animés par la colère. Il me quitta, outré contre le cardinal, et je n'eus plus qu'à m'armer de patience en attendant le retour de mon valet.

Je ne l'avais pas envoyé en droiture au cardinal, mais à Besmaux, qui avait succédé, comme capitaine des gardes de Son Eminence, à Champfleuri ; celui-ci, mécontent, s'était retiré en une méchante maison qu'il avait auprès de Chevreuse et dans laquelle il est encore aujourd'hui. J'avais fait la leçon à ce valet, et de quelle manière il parlerait à l'un ou à l'autre, au cas où il serait admis en présence du cardinal. Je savais que Son Eminence n'aimait pas que ses secrets fussent confiés au premier venu, et, pour toute instruction à ce valet, je l'avais chargé de dire, soit à Besmaux pour qu'il le répétât au cardinal, soit à ce dernier en personne : que le cheval qu'on m'avait ordonné d'acheter coûterait plus cher qu'on ne s'y attendait ; que Son Eminence avait à décider si elle le voulait avoir à tout prix où si elle se désintéressait du marché ; si elle consentait à s'en remettre à moi, je ménagerais sa bourse comme si c'était la mienne.

C'était plus que suffisant pour que le cardinal comprît où en était l'affaire ; le valet n'en connaissait pas davantage. A dire vrai, ce n'était pas une bête, il se doutait bien que ces paroles renfermaient quelque mystère, mais de préciser leur signification, c'est là ce

qu'il n'eût pu jamais faire, quand même on l'eût pris à foi et à serment.

Il s'adressa à Besmaux comme je le lui avais commandé, et celui-ci l'ayant annoncé à son maître, le cardinal lui répondit de l'amener sur-le-champ en son cabinet. Mon valet de chambre fit son compliment, et le ministre lui ordonna de demeurer à Paris jusqu'à nouvel ordre.

Pour moi, j'étais toujours à Rocroi, faisant toujours le malade, et attendant le retour de mon messager avec une impatience qu'on ne saurait imaginer. Montal ne me visitait plus comme s'il faisait retomber sur l'ambassadeur une partie du ressentiment que le maître lui inspirait. Deux jours de plus qu'il n'en fallait à mon homme, pour avoir fait sa route, aller et retour, se passèrent de la sorte, et je commençais à m'alarmer, d'autant que je ne comprenais rien à ce retard, et personne autre que moi n'y eût rien compris ; voici ce qui s'était passé et qu'il n'était pas facile de deviner.

M. le cardinal avait conçu une furieuse colère contre Montal, de ce qu'il s'estimait à un prix aussi élevé ; il avait donc pris un parti, dont s'arrangeait son avarice, mais qui me mettait en un singulier péril, si le hasard ne m'avait bien servi. Aussitôt que mon valet de chambre eut quitté son cabinet, le cardinal, par des moyens détournés, avisa M. le Prince que j'étais à Rocroi, non seulement pour traiter des difficultés que chacun connaissait, mais surtout pour négocier l'achat du gouverneur de la ville. M. le Prince ne voulut pas retirer sa confiance à un homme qui l'avait jusqu'alors fidèlement servi, sur une dénonciation dont il ignorait la source. D'autre part, il savait, pour l'avoir déjà éprouvé, qu'il ne faut pas

faire trop grand fonds sur la vertu des hommes. Il manda donc au major de place de Rocroi, qui était une personne toute à lui, de veiller non seulement sur la conduite de Montal, mais d'arrêter tous ceux qui iraient sur Paris ou qui en reviendraient, quand même ils seraient porteurs de passeports signés de Montal ou de lui-même, et que s'il découvrait quoi que ce soit de suspect, qu'il les lui envoyât, sans en avertir quiconque.

Le major exécuta ponctuellement ce qui lui était ordonné ; il m'eût bien embarrassé, comme je le dirai en un moment, si je n'avais pris un parti décisif. Voyant qu'il n'y n'avait rien à faire avec Montal, et que mon séjour à Rocroi était inutile, je fus ressuscité sur le coup. Je n'étais pas sans défiance de ce que le cardinal pouvait méditer et exécuter ; je n'attendis pas davantage mon valet de chambre.

Montal, qui avait l'œil à tout, s'était déjà aperçu de l'exactitude que son major apportait à fouiller tout le monde. Un marchand de la ville se plaignit même très fort que sous prétexte de cette visite, on lui eût gâté des marchandises de prix. Le gouverneur remontra à son officier que ces fouilles étaient au moins superflues vis-à-vis de certaines personnes ; mais l'autre persista dans ses rigueurs, en alléguant qu'une garnison aussi rapprochée de l'ennemie ne pouvait prendre trop de précautions.

Montal flaira quelque mystère, et soupçonna quelque ordre supérieur. Il écrivit aussitôt à M. le Prince, et lui apprit : « Que j'étais venu dans la place, sous prétexte des contributions et de diverses hostilités entre les deux partis. Comme ce fait est fréquent et ordinaire, il n'avait pas voulu fatiguer l'esprit de M. le Prince d'un événement aussi ordinaire ; cepen-

dant, à ma dernière visite, ajoutait Montal, j'étais sorti des limites de la négociation en lui offrant de rendre la place au roi, contre divers avantages, dont il énumérait le détail. »

M. le Prince jugea que l'avis était un peu tardif, et que si Montal faisait si grande montre de sa fidélité, c'était peut-être parce qu'on ne l'avait payé aussi cher qu'il le désirait. Il craignit néanmoins de pousser son gouverneur à se jeter dans les bras du cardinal, s'il l'effrayait par quelque menace inopportune. Il se contenta de lui mander qu'il venait d'être averti des tentatives faites auprès de lui, mais qu'il avait été persuadé que le cardinal perdrait son temps avec un homme comme lui.

Montal s'étonna fort que le prince de Condé fût si vite instruit. Il songea aussitôt que le cardinal était seul capable de lui avoir joué ce tour pour le rendre suspect. C'était dans les habitudes de Son Eminence que de jouer ainsi double jeu et de raffiner dans la tromperie ; il excellait en cela par-dessus tous les autres. De réflexions en réflexions, Montal en vint à penser que le cardinal était capable d'envoyer un espion dans la place, avec des lettres à moi adressées, comme si j'y étais encore, afin que les lettres tombassent aux mains des agents de M. le Prince, ce qui achèverait de le perdre, lui Montal.

Comme premier point, il résolut de prévenir ce coup de trahison, si par hasard il se produisait, en arrêtant pour son compte tout émissaire arrivant de Paris. Il mit un de ses amis en campagne, nommé Mauvilly, à qui il ordonna de ne pas rentrer dans Rocroi qu'il ne l'eût affranchi de la crainte dans laquelle il se tenait.

Mauvillly, qui était un déterminé, choisit neuf ou

dix soldats, tous aussi hardis que lui-même, et s'en fut battre l'estrade du côté de l'ennemi. Ils avaient fait provision de vivres pour demeurer aussi longtemps dehors que les événements l'exigeraient. Ils n'y demeurèrent pas trop longtemps car le cardinal, quand il eut jugé que M. le Prince avait eu le loisir de prendre les mesures nécessaires, fit partir mon valet de chambre avec un paquet qu'il m'adressait.

Au reste, comme il estimait aussi que j'avais dû regagner Rethel, par suite du retard de mon valet, il appréhenda que celui-ci, en passant par cette première ville, qui est sur le chemin de Rocroi, n'apprît mon retour et ne poussât pas plus loin ; il envoya, trois heures avant mon valet, un courrier qui attendit celui-ci à Fismes, dans l'hôtellerie où est la poste. La leçon de ce courrier, qui était un des espions ordinaires de Son Eminence, avait été faite à l'avance. Il aborda mon valet et se donna pour le commandant d'un village à deux lieues de Rocroi ; il lui dit savoir de source certaine que j'étais encore auprès de Montal, et lui persuada de prendre un chemin qui lui épargnerait le détour de Rethel.

L'autre le crut, et fit gaiement route avec lui, jusqu'à notre ligne d'avant-postes. Là, le prétendu commandant le quitta, et mon valet poursuivit son chemin.

Mauvilly avait disséminé ses hommes de façon à surveiller une grande étendue de terrain. Mon valet, qui était accompagné d'un postillon, fut arrêté avant qu'il eût fait une lieue au delà de nos lignes. Il voulut montrer le passeport de Montal, qui était bon pour l'aller comme pour le retour ; Mauvilly n'en fit pas plus de cas que d'une chanson. Le valet et son postillon se crurent tombés entre les mains d'une bande

de voleurs, car on les emmena dans un petit bois, où on les fouilla d'abord ; puis on leur fit quitter leurs habits, qui furent examinés jusque dans les doublures ; les souliers même n'échappèrent pas aux recherches. Si mon valet avait pris ces curieux pour des voleurs, il changeait maintenant d'opinion sur leur compte, car ils avaient dédaigné son argent et celui que le postillon portait sur lui ; mais son inquiétude augmentait d'autant. Si ce n'était pas à sa bourse qu'on en voulait, c'était aux messages dont on le pensait nanti.

Mauvilly ne le laissa pas longtemps dans l'indécision ; car il menaçait déjà de le tuer, s'il n'avouait où étaient cachées les lettres dont il était porteur. Or mon valet les avait dissimulées sous la selle de son cheval ; quand il vit que Mauvilly s'apprêtait à couper les panneaux des selles, il ne jugea pas utile de s'obstiner dans son silence, et, se jetant à genoux, il montra lui-même où étaient ces lettres.

Mauvilly les fit lier, le postillon et lui, à des arbres, et il regagna la ville avec son monde. Le gouverneur s'empara des lettres et reconnut qu'elles étaient chiffrées ; Mauvilly, qui s'y entendait, paraît-il, les traduisit en langue courante sans trop de difficulté, et Montal put lire qu'une des lettres lui était adressée directement par le cardinal, dans laquelle Son Eminence lui conseillait de ne pas différer plus longtemps de conclure son traité avec lui, puisque toutes les clauses étaient convenues, parce qu'il aurait plus de profit à ne pas perdre de temps, et qu'il savait bien les promesses à lui faites auxquelles il était assuré qu'on ne manquerait pas.

Une seconde lettre était pour moi, et Son Eminence me faisait des félicitations du succès obtenu et de

l'acquiescement de Montal, en me recommandant d'y tenir la main. Cette lettre finissait par des promesses de bonne récompense si je menais définitivement à bien ce que j'avais si bien commencé.

Cette lecture jeta Montal dans un enragement de colère. Il renvoya Mauvilly au bois où il avait laissé ses prisonniers avec ordre de relâcher le postillon et de ramener en ville le valet de chambre, qui fut jeté en un cul de basse-fosse. S'il m'eût tenu à sa disposition, il ne m'eût pas traité différemment, tant il était outré de la perfidie du cardinal.

Il tint conseil avec Mauvilly sur ce qu'il devait faire de son prisonnier, et celui-ci conseilla de l'envoyer à M. le Prince, avec les lettres. De cette façon, si le prince de Condé était influencé par de mauvais rapports, il reviendrait sur sa première impression en recevant des mains de Montal et les lettres et le porteur des dites, ce qui lui interdirait de mettre en doute la bonne foi du gouverneur de Rocroi. Ce dernier même, d'après l'avis de Mauvilly, devait insister auprès de M. le Prince pour que le valet fût mis à la question, afin qu'on tirât de lui toute la vérité. Cette dernière demande prouverait, par-dessus tout, que Montal ne craignait aucune révélation.

Montal déféra à ces avis et confia à Mauvilly lui-même le soin de conduire ce malheureux valet auprès du prince de Condé.

Celui-ci le mena par les Ardennes jusqu'au delà de Philippeville, puis il tourna sur Namur où il pensait joindre M. le Prince qui, sur ces entrefaites, s'était rendu à Bruxelles.

Le prince de Condé dit à Mauvilly qu'il savait gré à Montal d'en user de la sorte, que rien ne justifiait mieux son innocence, et qu'il aurait soin, lui-même,

de tirer la vérité de ce prisonnier, car ce dernier, quand il se verrait au pied de la potence, ne s'entêterait peut-être à pas à déguiser ce qu'il savait.

Il n'était pas nécessaire de réduire le pauvre homme en aussi piteux état, ni de le mettre à la question pour qu'il parlât. Au premier mot de M. le Prince, il conta tout, d'un bout à l'autre. M. le Prince pesa toutes ses paroles, dont l'accent de naïveté affirmait l'exactitude. Il démêla, par le calcul du temps, dans quel but le cardinal avait retardé le départ de cet homme, afin de jeter des soupçons sur Montal ; aussi fut-il sur le point de le relâcher sans autre mal. Quelqu'un des siens lui représenta que la chose tirait à conséquence et qu'il fallait dégoûter par un sévère exemple tous ceux qui se prêteraient à de semblables manœuvres. Si bien qu'il demeura comme incertain de ce qu'il déciderait de ce valet.

Il était, par lui-même, plutôt disposé aux rigueurs, et se souciait assez peu de la vie d'un homme ; cependant, dans ce cas, il voyait bien que le malheureux avait servi d'instrument, sans qu'il s'en doutât lui-même. Il persistait donc à le vouloir sauver. Ses gens, plus cruels que lui, revinrent à la charge et lui dirent : « Que, par cette clémence hors de propos, il encouragerait les espions, qui portent et rapportent des lettres sans savoir ce qu'elles contiennent, ce qui n'empêche pas qu'on les pende, quand on les saisit, avec leurs lettres au col. D'ailleurs, ne devait-il pas cette satisfaction à Montal que l'on avait cherché à perdre en sonesprit ? Pardonner à l'un, c'était accuser l'autre. »

Le prince de Condé, fort embarrassé, et qui avait besoin de Montal, se résolut de lui renvoyer le prisonnier pour qu'il en fît ce que bon lui semblerait.

Montal jugea qu'il y allait de son honneur de faire pendre cet innocent, de peur qu'on l'accusât de l'avoir épargné pour prix de sa complicité. Il fit procéder à cette exécution, en plein jour, devant toute la garnison réunie. Ce fut un meurtre bien injuste, puisque le misérable qu'on sacrifiait de la sorte ne sut jamais en quoi il était coupable.

J'appris cette nouvelle à Paris, où j'avais jugé à propos de revenir, car je n'avais plus rien à faire à Rethel. J'en fus extrêmement affligé, puisque j'étais la cause de la mort de ce pauvre homme. Dans l'impuissance où j'étais de remédier à ce malheur, j'eus du moins le soin de faire prier Dieu pour le défunt; c'était l'unique soulagement dont il m'était permis de le secourir.

XV

Les créanciers de la maison de Condé. — Dure nécessité. — Opposition de la cour de Rome. — Le mariage du prince de Conti. — Les réclamations du poète Sarrazin. — Maigre bénéfice. — Règlement de compte. — Un débiteur de mauvaise foi. — Les cadeaux de la Conseillère. — Dupe et bafoué. — Propos de colère. — Vengeance sournoise — Les pincettes de M. de Conti. — L'écorchure. — Un coup de démence. — L'ingratitude des grands. — Un *piffre*. — Infructueuse ambassade. — La place de Stenai. — L'archiduc et M. le Prince.

M. le cardinal venait d'achever le mariage de sa nièce avec le prince de Conti, non sans rencontrer de nombreux obstacles soulevés tant par le prince de Condé que par la cour de Rome. Les créanciers de la maison de Condé qui, pour la plupart, appartenaient au Parlement, s'étaient opposés à ce que le cardinal disposât des biens en faveur du prince de Conti. Ils soutenaient que, si considérable que fût ce gage, il ne suffirait pas à couvrir le montant des dettes. Le prince de Condé intriguait de toutes ses forces pour ôter à son frère toute espérance de posséder ces biens. D'autre part, ce mariage l'avait mis en fureur, et il avait écrit à son frère des lettres à ce propos qui prouvaient à quel point le coup était sensible à son orgueil.

Le cardinal ne se souciait guère d'entrer dans de nouveaux débats avec le Parlement, qui avait pensé, à plusieurs reprises, le ruiner de fond en comble. Il abandonna cette question des biens, mais il dut songer à pourvoir le prince d'un autre côté. Ce qu'il imagina de plus réalisable, ce fut de lui assigner une grosse pension sur les bénéfices dont il s'était muni.

Son Eminence possédait, entre autres, l'abbaye la plus riche par le revenu, celle de Saint-Denis ; il l'eût volontiers conservée exempte de toute charge. La nécessité l'obligeait de rompre le mariage ou d'aliéner ses revenus. Ce fut un étrange combat que se livrèrent son avarice et sa politique. Tandis que son avarice lui représentait de conserver pour lui seul un si beau morceau qui valait cinquante mille écus de rente, sa politique le poussait à s'assurer des appuis contre les assauts que lui ménageait l'avenir. Il appréhendait que sa fortune n'eût à subir de nouvelles révolutions, et c'était pour lui un rempart efficace que cette alliance avec un prince du sang.

Le prince de Condé, son principal épouvantail, hésiterait peut-être à frapper l'oncle de sa belle-sœur, surtout s'il survenait des enfants dans ce mariage, ainsi que le cardinal l'espérait.

Ces raisons l'emportèrent enfin sur sa rapacité, quoique ce fût le contraire qui se produisît ordinairement. Son Eminence ne songea plus qu'à solliciter de la cour de Rome l'approbation d'une dévolution de cent mille livres de rente, à prendre sur l'abbaye de Saint-Denis et sur divers autres bénéfices.

Le cardinal, non plus que notre pays, n'étaient en faveur dans cette cour où prédominaient des influences espagnoles. La cour de Rome chercha une mauvaise querelle au ministre pour se dispenser de

se rendre à ses désirs. Elle répondit qu'elle ne saurait accorder la moindre grâce au ministre devant qu'il se fut mis en devoir de la mériter, puisqu'il semblait prendre plaisir à la chagriner au lieu de captiver sa bienveillance. Le sujet de ces plaintes était l'emprisonnement dans lequel le cardinal de Retz était retenu.

Rome alléguait que le roi ne pouvait garder dans les fers un homme revêtu de la pourpre sans manquer au respect dû à Sa Sainteté; car c'était à elle qu'appartenait, en sa qualité de souverain juge des cardinaux, le soin de punir l'un d'eux, au cas où l'on prouverait qu'il eût mérité d'être puni.

Les raisons qui avaient déterminé la cour de France à empêcher le cardinal de Retz de nuire à la couronne étaient assez visibles pour que le ministre fût à même de répondre victorieusement; mais il ne s'engagea pas dans ce débat, car la France ne l'eût pas souffert, elle qui prétend n'avoir à répondre de ses actions à d'autre qu'à Dieu.

Le cardinal chercha un biais; et comme il n'était pas à court de finesses, il obtint que la pension passâ, en cour de Rome, et le mariage fut enfin conclu.

Sarrazin, qui s'était montré le fidèle agent du cardinal, réclama alors la récompense promise. Elle consistait en deux choses: une abbaye et de l'argent comptant. Il eût été criant de ne lui rien donner après de si grands services; mais comme Son Eminence s'acquittait de ses promesses au plus bas compte possible, tout ce que notre homme en tira, ce fut un tout petit bénéfice de cinq cents écus de rente.

Sarrazin se récria bien fort sur un cadeau aussi modique et différa quelque temps de l'accepter. Le cardinal lui fit dire que s'il se montrait dégoûté, il ris-

quait fort de ne rien avoir du tout. Sarrazin prit donc le bénéfice et conserva l'espérance pour le reste. Il exigea alors l'argent comptant qui faisait l'appoint de leur marché, en laissant entendre qu'un honnête homme n'a qu'une parole. Il aurait pu ajouter que le cardinal l'avait singulièrement déçu une première fois, puisqu'il lui avait promis une abbaye plus importante, mais par mots couverts, à dire vrai, qui laissaient une place trop importante à l'interprétation. Il se désista néanmoins de cette revendication pour se maintenir dans l'autre.

Le cardinal, qui avait plus d'un tour en son sac, ne s'amusa pas à renier sa parole. Il dit à Sarrazin que rien n'était plus juste, qu'il ne s'agissait donc que de compter l'un avec l'autre ; afin que celui qui serait redevable vis-à-vis de son compagnon fût obligé de s'acquitter. Sarrazin ouvrit de grands yeux à cette harangue et répliqua qu'il n'avait rien à démêler de ce genre et que son compte était bien net et bien facile à établir.

Son Eminence répondit à cela que s'ils n'avaient rien à démêler, tout était fini par là, et que Sarrazin avait mauvaise grâce à lui réclamer quoique ce fût. Il ajouta cependant qu'il était de meilleure foi, qu'il reconnaissait l'existence d'un compte entre eux deux, et qu'il avouait sans se faire prier, qu'il s'était engagé, à l'égard de Sarrazin, à lui payer dix mille écus, pour le récompenser de ses services, et notamment de l'aide qu'il lui avait apportée pour amener la conclusion du mariage de sa nièce avec le prince de Conti.

Sarrazin triomphant de cet aveu, déclara qu'il ne réclamait rien autre chose que ces dix mille écus. Le cardinal lui repartit là-dessus qu'il avait été payé et mieux que payé, et qu'il devait s'en souvenir puisque

le fait était encore récent: la somme lui avait passé par les mains, sinon en argent, du moins en objets la représentant largement. N'était-ce pas lui qui avait conseillé d'acheter des présents pour la Conseillère? N'était-ce pas lui qui avait surveillé la distribution de ces cadeaux? Son Eminence avait promis dix mille écus, elle les avait versés; Sarrazin en avait fait ce que bon lui semblait; c'était affaire à lui. Quant à songer qu'on serait assez ingénu pour donner vingt mille écus, au lieu des dix mille promis, c'était une étrange illusion, dont le cardinal lui conseillait de se débarrasser.

Sarrazin comprit qu'il en tenait de toutes façons et que c'était à lui de payer le conseil qu'il m'avait donné de recourir à cette femme pour déterminer le prince de Conti à en passer par nos désirs.

Il s'en fut donc avec le chagrin d'être dupé et bafoué, mais fort enragé contre Son Eminence, sur qui il se mit à déblatérer en toutes occasions. Le cardinal était en situation de le faire repentir de ses paroles imprudentes, mais il préféra que la punition lui vînt d'un autre, sans qu'il y parût d'aucune manière.

Il fit savoir, sous main, au prince de Conti, pour quel sujet Sarrazin se déchaînait contre le cardinal; c'était lui apprendre en même temps que l'intérêt avait poussé Sarrazin à l'infidélité envers son maître. Le prince oublia en un moment la familiarité en laquelle il avait vécu avec cet homme et le plaisir qu'il avait ressenti de la louange de ses vers; il conçut de ce fait un vif ressentiment. Il faut ajouter que le prince de Condé ne lui épargnait pas les railleries les plus cruelles sur son mariage; d'autre part, la possession avait éteint sa plus grande ardeur, et enfin, au lieu de ces grands établissements qu'il attendait

de cette alliance, il se voyait, en dépit des cent mille livres de rente, moins riche qu'il ne l'était avant les troubles, du revenu des bénéfices auxquels il avait dû renoncer.

Un jour, sous l'excitation de ces déceptions, il saisit les pincettes de son feu et en déchargea un coup sur la tête de Sarrazin ; celui-ci, de peur qu'il ne redoublât demanda secours à ses jambes. Dans la précipitation de sa fuite, il accrocha son manteau en quelque endroit, avant qu'il fût hors de la chambre ; l'effort qu'il tenta pour se délivrer le renvoya à trois pas sur le plancher, où le prince de Conti fut tomber sur lui, tant il le poursuivait chaudement, ce qui ne l'empêcha pas de distribuer quelques nouvelles gourmades au malheureux. Il n'eût pas discontinué de le battre si ses gens, qui se tenaient dans l'antichambre, n'avaient entendu ce tapage.

Ils accoururent, et virent à leur grande surprise le prince qui s'escrimait de ses pincettes qu'il n'avait pas lâchées. Et même, en tombant sur Sarrazin, son visage avait porté sur le fer et s'était tant soit peu écorché. Ses gens crurent que Sarrazin avait été assez insolent pour se défendre contre son maître. Ils accablèrent cet homme d'une grêle de coups, et l'eussent assommé devant le prince si ce dernier ne s'y fût opposé.

Sarrazin, qui avait perdu la tramontane en voyant le prince se jeter sur lui, n'avait pas recouvré ses esprits, loin de là, lorsque les gens l'avaient si fort battu ; aussi, comme dans un accès de démence, dit-il à ceux-ci, en manière de reproche : « Qu'ils lui faisaient durement sentir l'inconstance de leur maître; tant que le prince avait été amoureux, il n'avait de cesse qu'il eût épousé sa femme ; maintenant qu'il

s'en était dégoûté, c'était lui, Sarrazin, qui en payait la folle enchère. Etait-ce donc sa faute, si le cardinal s'était montré de mauvaise foi vis-à-vis de l'époux de sa nièce? »

Ce discours fit connaître aux gens la cause de la querelle dont le pauvre Sarrazin avait été si mauvais marchand. Le cardinal en reçut la nouvelle toute fraîche, ce qui lui donna à réfléchir. Il craignit que le prince de Conti ne protestât contre son mariage, et ne rejoignît son frère pour faire sa paix avec lui. Il lui proposa le commandement de l'armée de Catalogne avec de gros appointements.

Ce commandement avait beaucoup perdu de son importance depuis que nos divisions intestines nous avaient enlevé Barcelone, avec nos autres conquêtes. La cour en voulait mal de mort au comte de Marsin, qui nous avait fait perdre cette conquête par sa défection, mais le comte de Marsin, qui s'était rallié au prince de Condé, se souciait assez peu de l'opinion de la cour. Il tirait de riches pensions des Espagnols, qui le consolaient de ce qu'on pensait de lui en France.

La méchante humeur du prince de Conti s'adoucit quelque peu; il partit en Catalogne, mais le pauvre Sarrazin ne fut pas témoin de ses triomphes que jadis il eût mis en vers. Il mourut d'une fièvre chaude occasionnée par le chagrin et la honte des mauvais traitements qu'on lui avait infligés, et qui le troussa en quatre ou cinq jours. Dans ses derniers moments, il ne parlait que du prince de Conti et du cardinal : il raconta tout ce qu'il savait sur leur compte, en les accusant de la mort qui le frappait à la fleur de l'âge. Il est bien difficile de couper la parole à un moribond; les intéressés laissèrent dire, espérant qu'on attribue-

rait ces confidences à quelque dérèglement de la cervelle, mais chacun savait ce qu'on devait en penser et comme quoi le service des grands est fertile en ingratitude.

M. le cardinal n'avait pas perdu de vue son projet de rétablir la compagnie des mousquetaires, au profit de l'un de ses neveux. L'aîné était mort depuis deux ans, comme je l'ai dit tantôt. Il l'avait pleuré comme on pleure un fils adoré, et ses yeux devenaient humides quand il parlait de lui. Le cadet ne paraissait pas aussi propre au métier des armes ; cependant son oncle espérait qu'en lui se réaliserait le proverbe : « *En forgeant, l'on devient forgeron.* » Aussi me tira-t-il à part, un jour, pour me dire qu'il était satisfait de mes services, et qu'il ne voulait pas que je vieillisse simple capitaine aux gardes. Il me demanda, en ma qualité d'ami de M. de Tréville, de me rendre auprès de lui et de le porter à consentir que la compagnie des mousquetaires fût remise sur pied en faveur d'un autre. Cet autre serait le neveu de Son Eminence ; mais comme il était tout jeune, encore enfant, il ne pourrait exercer sa charge de sitôt ; son lieutenant serait le véritable maître de la compagnie. Le cardinal avait jeté les yeux sur moi pour remplir cette dernière charge.

Ce dessein m'agréa, d'autant que j'avais sur le neveu une opinion plus défavorable encore que sur l'oncle. Il était indolent et paresseux, au delà de tout ce qu'on saurait imaginer ; il n'aimait que la fainéantise et la bonne chère. Il ne manquait pas d'esprit, néanmoins, et sa figure était assez agréable ; ses jambes, qui étaient excessivement grosses pour un enfant de cet âge, annonçaient qu'il deviendrait un jour un véritable *piffre*, comme on le voit aujour-

d'hui (1). J'étais donc autorisé à penser que si le projet du cardinal venait à bien, je serais le seul maître de la compagnie, tant que la jeunesse du neveu le mettrait hors d'état de servir, et même lorsqu'il aurait atteint l'âge compétent pour occuper un semblable emploi.

Animé par mon propre intérêt, je m'en fus dîner chez M. de Tréville pour juger s'il se montrerait plus traitable que par le passé. Il était dans sa maison de Grenelle qu'il avait achetée pour s'y divertir de fois à autres. A proprement parler, ce n'était qu'une bonne ferme et dénuée de tous ces agréments qu'on recherche d'ordinaire ; la proximité de Paris lui tenait lieu de tout.

J'y rencontrai bonne compagnie, et même nombreuse, ce qui me gêna pour parler librement à M. de Tréville. J'y retournai une autre fois, et le rencontrant seul, je commençai ma harangue. Je pris prétexte du séjour qu'il faisait en cette maison pour lui dire qu'étant accoutumé à vivre présentement hors de la cour, la perte de sa charge ne devait pas lui causer le même chagrin qu'il avait ressenti dans le début.

— D'ailleurs, continuai-je, quand on a été privé de quelque avantage pendant de longues années, le souvenir s'efface, le regret disparaît, et l'on se voit un jour aussi insensible à la perte de ce bien que si on ne l'avait jamais possédé. Je m'étonne même qu'un homme de votre esprit et de votre expérience ne se soit pas attaché à obtenir une compensation. Vos enfants

(1) Philippe-Julien Mancini, duc de Nevers, daigna plus tard cultiver les Muses en grand seigneur opulent. Le mot piffre a laissé dans la langue un dérivé : *empiffrer*, qui nous renseigne sur sa signification.

sont encore trop jeunes pour que vous puissiez espérer qu'ils vous succèdent, l'un ou l'autre, dans le poste que vous avez rempli, au cas où on le rétablirait. D'ailleurs, ces charges, en l'époque où nous vivons, sont réservées à des favoris. Je sais de science certaine que le cardinal écouterait d'une oreille favorable toute demande que vous pourriez faire, en vue d'une compensation, et si vous voulez m'en charger, je vous jure que je vous en rendrai bon compte.

M. de Tréville n'était pas homme à prendre le change et je m'abusais peut-être sur son compte en risquant ce discours. Il comprit que le cardinal m'avait mis parole en la bouche, et, sans exiger plus ample déclaration de ma part, il me répondit tout crûment :

— Je vous ai toujours considéré comme l'un de mes bons amis, mais je rabats singulièrement de mon jugement aujourd'hui. Je suis fâché que vous vous amusiez à finasser avec moi ; un ami n'en agit pas ainsi avec un ami, et ne l'oblige pas à découvrir des intentions cachées sous les plus belles déclarations du monde.

Je protestai vivement que je ne pensais pas m'être départi en cette circonstance de la qualité que je professais d'être son serviteur, mais il ne daigna pas m'écouter davantage et nous nous séparâmes assez mécontents l'un de l'autre. Je ne sais de quel côté étaient les torts et j'admire combien il est rare qu'un homme se rende justice. Nous vécûmes en froideur depuis ce jour-là jusqu'à ce que M. de Tréville jugeât à propos de se réchauffer à mon endroit.

Ce fut en ce temps-là que la cour se décida à reprendre à M. le Prince une place que celui-ci avait reçue en récompense de ses services, et dont il usa

plus tard pour mieux appuyer sa rébellion. Stenai, Dun et Jamets avaient appartenu de tous temps au duc de Lorraine, et c'était le prince de Condé qui les avait conquises, avec d'autres territoires, alors qu'il combattait pour le roi; ces trois villes comptaient parmi les gouvernements que le prince avait reçus pour prix de ses exploits. Ce don magnifique eût du contribuer à le contenir dans le devoir, mais la reconnaissance qu'on était en droit d'attendre de lui s'était transformée, par l'effet de l'ambition, en une noire ingratitude.

M. le Prince avait soigneusement fortifié ces trois places sous le prétexte qu'elles étaient plus particulièrement exposées aux attaques de l'ennemi ; de la première, il avait fait une place d'armes et comme le siège principal de sa tyrannie. Il avait prévenu ses amis qu'il se retirerait à Stenai, dans le cas où il se brouillerait avec le cardinal; mais son arrestation l'empêcha de réaliser ce projet. Ses amis n'oublièrent pas de s'assurer de la place, et commencèrent à lever des troupes. A travers tous les événements qui survinrent par la suite, la place était demeurée en son pouvoir, sans que la cour trouvât les moyens de l'en dessaisir. Des efforts avaient été tentés pour l'enlever, car on prévoyait qu'au sortir de sa prison, le prince ne manquerait pas d'abuser de ses ressources pour contenter ses haines ; mais il avait pris soin d'y introduire les Espagnols.

Comme Stenai n'est pas éloigné de Sedan, Son Eminence confia à M. de Fabert les projets qu'il nourrissait contre cette place. Celui-ci eut ordre de mener tous les préparatifs du siège ; d'autre part, des troupes et de l'artillerie furent réunies à Reims dans le même but, ce qui inquiéta Montal qui se persuada

que l'on se remuait ainsi en son honneur. Le ministre fut très aise de le voir prendre l'alarme ; on excita encore sa vigilance en envoyant des troupes de cavalerie qui reconnurent les chemins de son côté. Le gouverneur de Stenai s'y trompa lui-même et crut Rocroi menacé, si bien qu'il envoya quelques-unes de ses troupes pour porter secours à cette place qu'il jugeait en péril.

M. de Fabert avait l'œil à tout ; il avait reçu un grand corps de cavalerie qui campait sur le dehors de Sedan ; il le lança tout à coup sur Stenai, qu'il investit, alors que la ville venait de se démunir d'une partie de ses défenseurs. Il suivit de près le gros détachement qu'il avait envoyé, avec d'autres forces, tandis que M. de Turenne le rejoignait avec son armée, pour faire tête aux armées de secours.

M. de Fabert était désigné pour mener le siège, besogne à laquelle il s'entendait fort bien. M. le Prince attachait une grande importance à la place de Stenai, aussi était-il résolu à troubler de son mieux les opérations du siège. Il pressa l'Archiduc de courir avec ses Espagnols au secours de Stenai. L'année précédente, l'Archiduc avait voulu mettre le siège devant Arras et M. le Prince l'en avait dissuadé en lui représentant qu'il était plus urgent d'exciter la guerre civile en France. L'Archiduc qui, à son compte, avait perdu trop de temps dans l'exécution de ses projets sur Arras, avait décidé qu'il mettrait son plan à exécution, sans plus tarder, et quand M. le Prince l'invita à marcher sur Stenai, il lui répondit tout net que précédemment il avait eu la complaisance de retarder son entreprise en faveur de la sienne, et qu'il était juste que chacun eût son tour ; aussi bien le moment était-il favorable pour reprendre Arras, puisque l'armée

royale était occupée sous Stenai. L'Archiduc promit néanmoins que si les gens de Stenai se défendaient vigoureusement, et n'étaient pas forcés jusqu'à ce que la ville d'Arras fût prise, il s'avancerait aussitôt à leur secours.

Lors de la campagne précédente, comme l'Archiduc présentait quelques doutes sur la façon dont Stenai était à même de se défendre, pendant que M. le Prince était occupé ailleurs, celui-ci lui avait répliqué qu'il avait pourvu à la sûreté de la ville en lui donnant une garnison prise dans ses propres troupes, au lieu de celle qu'elle avait auparavant. Or, la garnison ainsi remplacée était espagnole ; c'était dire à l'Archiduc que les soldats de sa nation ne valaient pas grand' chose. L'Archiduc avait avalé ce compliment, mais, au fond, il n'eût pas été autrement fâché que les troupes de M. le Prince éprouvassent quelque bon échec.

Le siège d'Arras fut donc décidé dans le conseil de l'Archiduc, quelques jours après le début de celui de Stenai. Le prince de Condé n'accepta pas cette décision sans indignation ; il fit si bien qu'il décida le duc de Lorraine à se joindre à lui, quoiqu'ils fussent l'un et l'autre jaloux de la gloire que chacun d'eux s'était acquise. Le duc de Lorraine, espérant dans cette alliance la possibilité de rentrer en Lorraine et de délivrer le pays de la tyrannie du maréchal de la Ferté, abjura sa jalousie.

L'Archiduc se vit alors bien empêché, car il ne pouvait rien sans l'appui de ces deux princes, dont les armées réunies montaient au chiffre de quinze ou seize mille hommes. Son entreprise sur Arras fut encore retardée, et, quoi qu'il en eût, il lui fallut marcher avec les autres. Ils s'avancèrent tous trois du

côté de la Meuse et campèrent à trois lieues du vicomte de Turenne.

J'étais avec ma compagnie, sous les ordres de M. de Turenne ; notre armée était inférieure en nombre à celle qui s'avançait contre nous. Le maréchal de la Ferté nous renforça de la plupart des troupes qu'il avait dans son gouvernement. On grossit encore notre nombre des quelques garnisons retirées des places que nous tenions sur la Somme, ce qui rendit la partie presque égale.

L'Archiduc avait consenti à nous menacer, parce que son armée réunie à celles des deux princes était plus forte que la nôtre. Dès qu'il nous vit en nombre, il ne voulut plus hasarder le combat. Dans le conseil qu'il tint avec M. le Prince et le duc de Lorraine, il soutint que M. de Turenne était campé trop avantageusement pour qu'on osât l'attaquer ; il était, préférable, à son avis, de se borner à couper les convois, dont nous ne pouvions nous passer, ce qui nous forcerait à lever le siège.

Comme c'était lui qui fournissait l'argent, c'était lui aussi dont la voix l'emportait dans le conseil ; les deux princes durent s'incliner devant sa volonté. Ils se retranchèrent là où ils étaient, comme nous nous étions retranchés nous-mêmes. Ils arrivèrent, malgré notre vigilance, à faire entrer dans Stenai un capitaine de cavalerie, afin d'encourager les assiégeants par des promesses de prompt secours.

Ceux-ci n'avaient pas besoin qu'on les excitât à tenir ferme, puisqu'ils se défendaient comme des lions. Néanmoins, ils multiplièrent leurs sorties, et nos gardes de tranchées eurent fort à faire pour résister à leurs efforts, ce qui fit traîner le siège en longueur.

XVI

La capitale de la rébellion. — Lettres interceptées. — Un parjure pour la vie. — Les menaces de M. de Turenne. — Menteur maladroit. — Guerre et pitié. — Le gibet inévitable. — La gravité espagnole. — Stenai bat la chamade. — Investissement d'Arras. — L'armée de secours. — Prise de l'abbaye Saint-Eloi. — La nuit de la Saint-Louis. — Le camp forcé. — Déroute. — La retraite de M. le Prince. — La chevauchée du roi. — Les amourettes de M. de Turenne. — Malheureux en amour. — Une femme vertueuse. — L'oncle et le neveu. — Les coups de langue de Bussy-Rabutin.

Si le siège de Stenai avait été entrepris, c'était par la volonté de M. le cardinal, qui avait exigé dans le conseil de Sa Majesté, que la campagne commençât par cette opération, de préférence à toute autre, afin d'humilier M. le Prince, en lui retirant cette ville qu'il considérait comme la capitale de la rébellion. Son Eminence mit tout en œuvre pour n'en pas avoir le démenti. Elle amena le roi devant cette place, afin que sa présence animât soldats et officiers.

La venue de Sa Majesté fit en effet merveille et les assiégés furent poussés si vigoureusement qu'ils n'osaient plus montrer le nez en dehors des murs. Ils firent sortir un soldat déguisé avec des lettres pour M. le Prince, portant que si on ne les secourait avant

huit jours, la place serait perdue pour lui sans ressource.

Le soldat fut pris avec ces lettres comme il voulait passer à travers notre camp, et M. de Turenne ayant jugé à propos de le garder au lieu de le pendre, il le tint enfermé pendant quelques jours, au bout desquels il lui promit la vie s'il s'engageait à rapporter aux assiégés qu'il n'y avait plus rien à espérer pour eux, que M. le Prince voyait trop de difficultés à les secourir, et que la seule chose qu'il leur mandait c'était de se rendre au plus tôt, pour obtenir meilleure composition.

Le soldat promit tout ce qu'on voulut; mais, pour qu'il ne manquât pas de parole, le vicomte de Turenne lui fit observer que si la ville ne se rendait pas aussitôt, ce serait la marque de son parjure; en ce cas, il n'aurait fait qu'allonger sa corde de quelques jours, car la première condition qu'il imposerait au gouverneur, quand celui-ci viendrait à composition, serait de livrer le trompeur.

Ces menaces intimidèrent si fort le pauvre homme, qu'il se vit déjà accroché à un arbre pour y rendre le dernier soupir. Il retourna vers la ville, bien décidé à se conduire comme le lui avait prescrit le vicomte de Turenne.

Le plus embarrassant dans son affaire, c'est qu'il ne rapportait pas une lettre du prince de Condé; il s'arrêta dans un bouquet d'arbres et se dépouilla de ses habits, sans même garder sa chemise. A son arrivée, il raconta qu'il avait été arrêté par un parti bleu, et qu'on lui avait volé ses habits, ce qui n'avait rien d'étonnant, car il se passait chaque jour de semblables choses sans que personne s'en émerveillât.

Pour faire croire un mensonge, il faut être menteur assuré, et celui-ci ne possédait pas ce talent, quoiqu'il se risquât en un métier où ce talent est indispensable. Le gouverneur sentit dans ses paroles qu'il y avait du plus et du moins; il lui posa mille questions les unes sur les autres, l'autre ne s'en troubla que davantage. Le gouverneur lui dit alors qu'il l'avait laissé mentir impunément, mais que sa patience était à bout; qu'il n'avait pas été au camp de M. le Prince, qu'il n'avait pas vu celui-ci, et il lui en fournit immédiatement la preuve.

L'homme devint pâle comme un déterré; n'ayant pas la force de souffler un mot pour sa justification, il se jeta aux genoux du gouverneur et cria miséricorde. Il avoua tout: comment il avait été arrêté, et ce qu'il avait promis pour avoir la vie sauve, et la menace qui lui avait faite qu'on exigerait qu'il fût livré, quand la ville se rendrait.

Cette histoire eût semblé belle et bonne à tout autre qu'au gouverneur de Stenai, qui se piquait de dire chaque jour que guerre et pitié ne s'accordent pas ensemble. Aussi sans égard pour les prières et les larmes de ce misérable, il fit dresser un gibet sur le rempart, et l'on y pendit l'homme à la vue des assiégeants.

La plupart de ceux-ci ne comprirent rien à cette exécution, mais M. de Fabert était instruit de l'aventure par une lettre de M. de Turenne, qui lui avait conseillé de profiter de la conjoncture pour faire sommer la place. Il avait mis ce conseil à exécution; aussi quand il vit ce pendu, il comprit que sa sommation ne produirait grand effet sur le gouverneur. Ce dernier en effet, envoya une réponse en laquelle il se plaignait qu'on l'avait voulu surprendre et tromper,

et que cette façon d'en agir avec lui ne l'excitait qu'à se défendre de plus belle.

Il tint parole, et sa défense fut si vive qu'il donna tout le temps nécessaire à l'armée de l'Archiduc de lui venir en aide. Celui-ci essaya bien quelques tentatives ; mais quand il comprit que la besogne était difficile, il prit le parti de retourner en Flandre, où l'attirait ce projet qu'il nourrissait depuis si longtemps de mettre le siège devant Arras. Son affaire ne manquait pas de préparation ; il y avait mis le temps de la réflexion, puisque, depuis deux ans, il se disposait à ce siège, ce qui est bien digne de la gravité espagnole qui prend son temps en toutes choses.

Peut-être aurait-il pu avancer le moment d'investir cette place d'un mois ou de deux. De cette manière il eût profité de la belle défense du gouverneur de Stenai, qui retenait nos forces devant ses remparts. Pour avoir attendu si longtemps, il se vit bientôt menacé par l'armée royale, puisque deux jours après l'investissement d'Arras (1), le gouverneur de Stenai, qui n'avait plus rien à espérer, battit la chamade et se rendit.

M. de Turenne leva son camp, dont il rasa les retranchements, et n'ayant plus rien à faire sous Stenai, se dirigea sur Arras, tout à son aise et sans se presser, car la place était bien munie et défendue par un brave gouverneur et une bonne garnison. Nous apprîmes en chemin que le chevalier de Créqui (2), gouverneur de Béthune, que nous avons vu depuis maréchal de France, était monté à cheval en même temps, et qu'après avoir percé au travers des escadrons ennemis, il s'était jeté heureusement dans la

(1) 3 juillet 1654.

(2) François de Créqui, né en 1624, mort en 1687.

place ; or, le chevalier de Créqui était non seulement un excellent homme de guerre, mais encore il s'entendait merveilleusement à l'attaque et à la défense des places. Le gouverneur était le comte de Mondejeu, qui était animé de la plus grande ambition ; on pouvait attendre qu'il n'oublierait rien pour se signaler.

Nous nous arrêtâmes trois ou quatre jours en route pour rallier différentes troupes que le cardinal nous envoyait, puis nous reprîmes notre route plus hâtivement vers Arras sur la nouvelle que l'ennemi faisait grand feu de son canon, au point qu'il se trouvait en état d'attaquer le chemin couvert. La renommée avait grossi ces progrès, comme nous le reconnûmes bientôt ; il s'en fallait de beaucoup qu'il fût aussi avancé. Nous nous contentâmes de couper de notre mieux tous les convois de l'ennemi, sans entreprendre davantage.

Le maréchal de la Ferté s'achemina pour se joindre à nous lorsque le conseil aurait décidé d'attaquer l'ennemi : les troupes qui avaient pris part au siège de Stenai, après avoir comblé leurs tranchées et réparé les brèches de la ville, se mettaient également en marche, sous la conduite du maréchal d'Hocquincourt. Lorsque ces troupes nous eurent ralliés, nous passâmes la rivière de Scarpe. Le maréchal d'Hocquincourt s'était chargé d'emporter l'abbaye de Saint-Eloi où les ennemis avaient jeté quelque infanterie ; il en vint à bout après une vigoureuse résistance. La prise de ce poste, qui céda après un jour de combat, nous permit de resserrer l'ennemi dans ses lignes, que nous fûmes reconnaître. Elles étaient aussi bien fortifiées que possible, et nous en fîmes le tour pour enlever toute connaissance à l'ennemi du point où on l'attaquerait.

Les Espagnols et les Lorrains nous laissèrent approcher, sans paraître prendre garde à notre présence. Il n'en fut pas de même, dès que nous fûmes en face de M. le Prince. Il sortit à notre rencontre à la tête de dix escadrons, ne jugeant pas qu'il fût de sa gloire de nous permettre de l'affronter de si près, sans qu'il mesurât ses forces contre les nôtres. Les troupes qu'il menait étaient composées de Français ; on y montra beaucoup de vaillance de part et d'autre, et il y eut beaucoup de sang répandu. La plus illustre victime de ce combat fut le duc de Joyeuse, prince de la maison de Lorraine, colonel général de la cavalerie ; il reçut un coup de pistolet dans le bras, et cette blessure tourna si mal qu'il mourut quelques jours après.

Le siège d'Arras durait déjà depuis deux mois et les ennemis avaient emporté quelques dehors. Le comte de Mondejeu s'était défendu avec courage et habileté, mais toute son artillerie était démontée. Il est impossible à des assiégés de se délivrer d'une armée ennemie, s'ils ne reçoivent du secours du dehors. Le comte fit savoir à M. de Turenne qu'après avoir harcelé les ennemis en coupant leurs convois, il était temps ou jamais d'user de toutes ses forces, pour les obliger à lever le siège.

Pour obtenir ce résultat, il fallait livrer bataille. Le vicomte de Turenne était décidé à risquer la chance des armes ; les deux maréchaux partageaient le même sentiment. Le jour de Saint-Louis fut choisi pour cette action mémorable.

La circonvallation que les ennemis devaient garder était d'une longue étendue, et comme ils ignoraient l'endroit où se porterait l'attaque, ils étaient obligés de diviser leurs forces pour veiller sur tous les points.

Le vicomte de Turenne jouissait de l'entière confiance de nos troupes, qui ne se fiaient pas aussi complètement aux deux maréchaux; non pas qu'ils manquassent de bravoure, mais leur sagesse et leur habileté n'étaient pas à comparer avec celles de M. de Turenne. Celui-ci donc mit à profit l'incertitude de l'ennemi en le trompant jusqu'au dernier moment; il avait résolu de profiter de la nuit, pour mener son attaque, et avant le commencement de l'action, pour laisser à ses soldats le temps de se rassembler, sans que l'ennemi s'en aperçût, il ordonna de planter sur nos fronts quantité de mèches allumées au bout de bâtons (1).

Les ennemis crurent que c'étaient là autant de mousquetaires, et comme le vent soufflait en agitant ces mèches, ils s'imaginèrent que ces soldats étaient en marche et qu'ils les auraient sur les bras au premier moment.

Tandis qu'ils se tenaient en leurs postes sans oser branler, le vicomte poussa son attaque par le mont Saint-Eloi, où se trouve l'abbaye dont j'ai parlé. Pendant ce temps les maréchaux de la Ferté et d'Hocquincourt attaquaient chacun de côtés différents; les ennemis résistèrent de leur mieux, mais le nombre qu'ils avaient à nous opposer n'était rien en comparaison de la multitude qui les accablait; ils abandonnèrent bientôt leurs lignes, et ceux qui s'obstinèrent à tenir y furent accablés. M. de Turenne fit combler les fossés, pour ouvrir un passage à la cavalerie, si bien que les ennemis s'enfuirent pêle et mêle sans regarder derrière eux.

L'Archiduc, qui appréhendait qu'on ne le forçât,

(1) Nuit du 24 au 25 août 1654.

avait fait creuser de grands trous dans son camp où bon nombre de nos gens culbutèrent, par suite de l'obscurité de la nuit. Il aurait pu profiter de ce désordre mais la crainte avait saisi ses gens et les rendait incapables du moindre effort. Ils ne songeaient qu'à charger leurs bagages, pour ne pas éprouver la honte de se les voir enlever après avoir subi celle d'être débusqués de leur camp. Les officiers eux-mêmes se hâtaient de suivre leurs soldats, et bientôt tout ce monde se sauva le plus vite possible sous le canon de Douai.

M. le Prince, dont le quartier était éloigné de l'endroit par où nous avions forcé les lignes, avait tout le temps nécessaire pour battre en retraite ; mais rien ne lui semblait plus honteux que la fuite. Il rangea ses gens en bataille, et, à la tête de ce petit nombre, il osa s'opposer à la furie de ceux qui avaient percé jusqu'à lui. Il les eût même arrêtés, mais à mesure qu'il en tuait un, il en revenait dix autres qui prenaient la place du mort.

Pour suppléer au nombre qui lui manquait, il gagna un défilé, ce qui lui donna le temps de sauver non seulement ses équipages, mais encore ceux de l'Archiduc, qui avaient été moins vifs à s'ébranler. Le vicomte de Turenne le rejoignit à ce défilé, et l'aborda vigoureusement, mais il trouva à qui parler. Cependant M. le Prince dut gagner un second défilé, puis un troisième, toujours en se défendant avec succès, si bien qu'ayant soutenu à peu près seul le faix du combat, il ramenait ses troupes en bon ordre sous Douai.

Les Espagnols, qui lui devaient une reconnaissance signalée de ce qu'il avait arrêté la poursuite du vainqueur en les sauvant du pire désastre, sortirent de

leur camp, avec des acclamations de joie, en le voyant hors de péril. Les fugitifs étaient arrivés depuis quelques heures déjà, et comme ils n'avaient aucune nouvelle de M. le Prince, on craignait qu'il n'eût succombé sous le nombre. L'Archiduc en personne lui témoigna que sa nation lui était redevable de son salut; sans son courage, les troupes espagnoles eussent été écrasées dans leur déroute.

Son Eminence avait amené le roi parmi nous, car la présence de Sa Majesté était d'un merveilleux effet auprès de nos troupes. Le roi visita le camp que nous avions conquis; il avait à peine seize ans à cette époque, et il était déjà grand pour son âge; il demeura sept ou huit heures à cheval sans qu'il parût incommodé. Lors de son entrée en ville, le roi était accompagné de Son Eminence; il fut reçu dans les dehors par le comte de Mondejeu, qui était venu, comme c'est l'usage, lui faire sa cour au préalable à une demi-lieue de la place.

Après qu'elle eut visité tout ce qu'il y avait à voir dans la ville d'Arras, Sa Majesté s'en retourna à Paris, et notre armée prit le chemin du Hainaut où elle se saisit du Quesnoy. Cette ville était loin alors d'être fortifiée comme elle l'est aujourd'hui. Cependant elle fit une bonne résistance, car le prince de Condé s'était mis en marche pour lui prêter secours; néanmoins il dut s'en tenir à son désir de bien faire, et la ville fut forcée de capituler.

Dès qu'il la vit entre nos mains, M. le Prince forma le projet de nous la reprendre; ce qui le portait à cette action, c'est que les fortifications, comme je l'ai dit, étaient peu considérables, même pour ce temps-là. Il montra trop vite ce qu'il méditait, et le vicomte de Turenne couvrit aussitôt la place avec son armée,

pendant qu'on exécutait des travaux autour du Quesnoy, pour augmenter la force de la place.

M. le Prince n'était pas assez bien accompagné pour saisir cette ville sous notre barbe, et encore moins pour nous passer sur le ventre. Il s'ingénia à d'autres artifices, et pour en venir à ses fins, il eut recours à tout ce que son expérience dans le métier de la guerre pouvait lui inspirer, afin de suppléer à l'infériorité de ses forces.

M. de Turenne ne lui cédait guère alors en habileté et je ne sais s'il ne l'a pas surpassé depuis. Il n'était donc pas homme à se laisser surprendre si aisément. M. le Prince eut beau occuper des situations avantageuses, menacer par ci ou par là, il n'inquiéta jamais sérieusement M. de Turenne, qui ne bougea pas pour si peu. M. le Prince tenta également de l'affamer, et certes, il gêna singulièrement l'approvisionnement de notre armée, qui, très avancée en pays ennemi, ne pouvait pas compter sur les ressources des contrées environnantes, puisqu'elles étaient parcourues par un ennemi actif et décidé. M. de Turenne y pourvut par des convois formés sur notre frontière et solidement escortés. Pendant ce temps, les travaux s'achevèrent, et la ville fut à l'abri d'un coup de main. Le prince de Condé n'eût d'autre consolation que celle de nous avoir inquiétés pendant quelque temps.

La cour reconnut les services du seul homme de guerre qu'elle pût opposer avec succès au prince de Condé, en lui donnant la charge de colonel général de la cavalerie, qui était vacante par la mort du duc de Joyeuse. Mille gens l'avaient demandée qui n'étaient dignes de la remplir, ni par leurs mérites, ni par leurs services, ni par leur naissance. On s'estime ordinairement soi-même au-dessus de sa valeur, et l'on

estime les autres au-dessous de la leur. Il n'était jusqu'à Bussy-Rabutin qui ne fût assez hardi pour solliciter cette charge. Ses seuls droits consistaient en ce qu'il avait acheté celle de mestre-de-camp général de la cavalerie ; et il n'y en a pas d'autre entre celle-ci et celle qu'il ambitionnait. Sa prétention se fût justifiée si cet avancement s'appuyait sur le rang. On aurait pu s'étonner même de le voir où il était déjà, car ses services étaient des plus minces.

Il avait porté les armes contre le roi, après la prison de M. le Prince, et s'il n'avait pas persisté dans la rébellion, cela tenait à ce que le prince de Condé avait témoigné de très peu d'estime en son endroit. Aussi le roi ne lui devait-il qu'une médiocre obligation s'il était revenu à son devoir, puisqu'on n'avait pas voulu de lui ailleurs. Il avait fait pis même que de se mêler aux séditieux, selon le bruit commun, et on l'accusait de trahison, c'est-à-dire d'avoir laissé passer M. le Prince, lorsque celui-ci était venu en toute hâte de Bordeaux pour mettre la paix entre le duc de Beaufort et le duc de Nemours, qui étaient prêts à en venir aux mains.

Quoi qu'il en soit, sa vanité, qui l'avait déjà poussé à acheter une charge au-dessus de sa capacité, lui fit croire qu'il avait le droit de prétendre à celle du duc de Joyeuse ; non seulement il la demanda, mais il prit des airs de fâcherie quand il la vit attribuée à un autre. Il n'eut pas l'audace néanmoins de se montrer contre la cour, mais bien au détriment du vicomte de Turenne, qui s'entendait mieux à se battre qu'à enfiler de belles paroles, comme Bussy-Rabutin.

Ce général avait eu quelques amourettes ; c'est une passion assez naturelle à quantité de gens, mais qui lui réussissait mal, à lui. Il était la dupe de toutes

ses maîtresses, et comme il en avait voulu conter, peu de temps auparavant, à certaine princesse, elle en avait fait tant de railleries qu'il s'en était senti piqué jusqu'au vif. Il s'était rebiffé sur le coup, et n'avait pu retenir quelques propos, qui lui avaient valu l'inimitié des proches de cette dame.

Soit qu'il se fatiguât d'être malheureux en galanterie, ou qu'il soit impossible à tout homme de ne pas commettre la folie de se marier au moins une fois en sa vie, il venait d'épouser mademoiselle de la Force, fille unique du maréchal de ce nom. C'était un fort beau parti pour la naissance et pour le bien. Cette dame n'était pas une de ces coquettes de la cour dont il est dangereux de se charger ; elle avait été élevée sous la surveillance de son père et de sa mère, tous deux bons réformés. Les personnes de cette religion ne souffrent pas volontiers de leurs enfants ce que nous souffrons des nôtres ; aussi tous les gens à marier qui voulaient une femme vertueuse jetaient les yeux sur elle.

La propre sœur du vicomte de Turenne avait donc songé à mademoiselle de la Force, pour la marier, non pas avec son frère, mais bien avec son fils, qui est le duc de Duras, que nous connaissons aujourd'hui. Elle en dit un mot à son frère et par cela même lui donna l'envie de faire cette alliance pour son compte.

Le maréchal de la Force, ayant à choisir entre les deux gendres qui se présentaient, donna sa préférence à M. de Turenne qui était maréchal de France, tandis que le neveu n'était rien ; il ne possédait pas encore son titre de duc, car il ne le fut que longtemps après, lors de son mariage avec mademoiselle de Ventadour.

Madame de Duras et son fils se dépitèrent de cet échec; ils se plaignirent amèrement mais secrètement l'une de son frère, l'autre de son oncle. Bussy-Rabutin, qui cependant n'avait rien à voir là-dedans, prit sujet de l'aventure pour déchirer le vicomte de Turenne. Il répandit des railleries dont les échos revinrent aux oreilles de celui-ci, et qui lui déplurent fort, si bien qu'il en parla vertement à l'auteur. Bussy prit le parti de tout nier. M. de Turenne n'entendait pas la plaisanterie et savait bien au juste ce qu'il en était; il dit à notre homme : « Qu'il était fort content que lui, Bussy, désavouât bien haut ce qu'on l'accusait d'avoir répété tout bas; mais pour son compte, à lui, Turenne, s'il lui était arrivé de répandre quelques contes, il les eût soutenus jusqu'au bout, au risque même de sa vie. »

Le général lui ayant infligé cette correction et Bussy l'ayant avalée, comme si elle ne le visait pas en plein corps, on eût pensé que ce dernier ne se mettrait plus jamais dans le cas de s'attirer de nouveaux reproches; mais il tenta plus encore, car il lui prit la fantaisie de s'égaler au vicomte de Turenne.

Il prétendit que, par le fait de sa charge, tous les mestres-de-camps, tous les majors et tous les capitaines de cavalerie devaient prendre son attache, avant que d'entrer dans les fonctions de leurs charges. Le vicomte de Turenne, que cela regardait en sa qualité de colonel général, à qui seul appartenait cette prérogative, fut obligé de se plaindre à la cour. Il ne voulut pas traiter cette affaire directement avec Bussy, de peur qu'il ne lui échappât quelque parole un peu dure, auquel cas, toutes les personnes qui savaient leur premier différend en eussent pris texte pour blâmer le général et lui reprocher d'avoir agi par res-

sentiment. Cependant c'était un homme naturellement sage, et moins sujet que tout autre aux emportements. Néanmoins, il préféra s'en remettre au jugement du roi.

La cour n'en était pas à comparer un capitaine de trois jours et tout bouffi de vanité comme l'était Bussy, avec un général consommé dans le métier de la guerre, comme l'était le vicomte de Turenne. Bussy n'eût pas lieu d'être content du jugement rendu sur cette affaire qui le débouta complètement de ses prétentions. Se voyant tondu de tous côtés, il se vengea, comme à son ordinaire, par des coups de langue portés à la sourdine.

XVII

Nouveau voyage en Angleterre. — Préventions. — Usurpation et légitimité. — La fatuité de M. de Bordeaux. — Chez le marchand d'étoffes. — Une beauté accomplie. — Echange de civilités. — Liberté des Anglaises. — Histoire de mari à propos de cornes. — Un bon gentilhomme. — Deux frères inquiétants. — Une femme bien arrangée. — Eclipse subite. — L'entorse. — Une famille d'ivrognes. — Entre quatre murs. — Rigueurs inattendues. — Un ragoût délectable. — Un retour hâtif. — Contre-ordre.

La campagne de 1654 ayant pris fin, M. le cardinal jugea à propos de m'envoyer de nouveau en Angleterre, incognito, afin de lui rapporter exactement en quel état se trouvaient les affaires de ce pays. Quoiqu'il n'y ait guère qu'une centaine de lieues entre Londres et Paris, on eût juré que cette distance était dix mille fois plus grande, tant les opinions différaient chez nous sur les événements qui se passaient de l'autre côté de la mer.

Les uns voulaient que Cromwell, considéré comme un usurpateur par le peuple anglais, et haï universellement à ce titre, ne se maintînt dans l'exercice du pouvoir qu'à force de violence et de cruauté.

Les autres affirmaient au contraire qu'il possédait à ce point l'amour de la nation, que personne, dans

les trois royaumes, n'eût hésité à sacrifier sa propre vie pour le salut et la gloire de cet homme.

Il importait beaucoup à Son Eminence d'être fidèlement renseignée sur ce qu'elle devait penser de ces opinions contraires. Si le cardinal s'inquiétait sur ce point, c'était moins dans l'intérêt des affaires de notre pays que dans celui de ses affaires particulières, et ces dernières, si je puis l'affirmer, le préoccupaient bien davantage que les autres. Depuis le départ de M. le Prince, il avait fini par apaiser définitivement les rancunes du Parlement ; il avait attribué des pensions et des bénéfices aux membres les plus influents, et ainsi rassuré sur l'esprit d'un corps qui lui avait causé tant de tracas, il ne voyait nul obstacle à sa fortune.

Son ambition avait crû d'autant, et se reportait sur ses nièces. De celles qu'il n'avait pas encore pourvues, il entendait faire autant de souveraines. La couronne d'Angleterre n'était pas une des moindres qu'il ambitionnait, mais il ignorait à qui il offrirait une de ses nièces, du fils du souverain défunt ou du fils de Cromwell. Il nourrissait une autre pensée, qui était encore moins sage que la première ; je le tiens de bon lieu, et le fait m'à été raconté par l'évêque de Fréjus, son confident : il prétendait que s'il arrivait à faire l'une de ces filles reine d'Angleterre, il éprouverait une moindre difficulté lorsqu'il essaierait d'en marier une autre avec notre jeune roi ; celui-ci trouverait l'alliance moins disproportionnée, lorsqu'un autre roi lui aurait montré l'exemple. Telles étaient du moins les chimères auxquelles se plaisait M. le cardinal.

Aussi, dès lors, commençait-il à regarder les plus grands du royaume comme de bien petits compagnons, pour leur accorder l'honneur d'épouser ses

nièces. Il avait regret d'en avoir marié une au duc de Mercœur; puisqu'il visait maintenant le roi de France et celui d'Angleterre, c'était bien peu de chose que le fils d'un simple bâtard en considération d'aussi hauts personnages.

Il avait été encouragé dans ces folles visions par une ouverture à lui faite par la reine d'Angleterre, la propre tante de notre roi, qui lui avait proposé le mariage de son fils avec l'aînée des Mancini. Ce n'était pas sans répugnance que cette princesse s'était résignée à un semblable abaissement; dans l'adversité même, elle conservait un cœur royal. Mais elle était entourée de gens qui ne cherchaient qu'à faire leur cour au ministre, pour obtenir quelque part dans ses bienfaits, et ils avaient assuré à la reine d'Angleterre que son fils ne remonterait jamais sur le trône de ses ancêtres s'il n'obtenait l'appui de Son Eminence.

Cette affaire se tramait depuis longtemps déjà, et on la poussait, actuellement, plus vivement que jamais. Aussi, Son Eminence se décida à me faire partir au plus tôt, afin de prendre ses mesures sur ce que je lui rapporterais à mon retour.

La veille de mon départ, M. le cardinal m'appela en son cabinet, et n'oublia rien pour m'exciter à le bien servir. Il m'entretint de l'importante récompense dont il paierait mes services, en me promettant une des premières charges dans la maison de sa nièce, si elle devenait reine. Il me croyait plus ingénu que je ne l'étais encore. D'abord, j'avais éprouvé quel fond on devait faire sur ses promesses; ensuite, je connaissais assez le caractère des Anglais, qui sont trop jaloux des étrangers pour permettre que l'un de ceux-ci vienne en leur pays, remplir une charge importante.

Je répondis à Son Eminence que je m'efforcerais de

lui complaire, mais sans ambitionner une fortune chez les étrangers; car j'étais si amoureux de mon pays, que je préférais demeurer capitaine aux gardes à la cour de France, plutôt que d'être colonel des gardes ailleurs, surtout dans un pays où les peuples se faisaient une habitude de détrôner leurs rois, quand il leur en prenait fantaisie.

M. le cardinal me dit là-dessus : « Que si je partais avec cette prévention, je courais risque de ne lui rapporter que méchantes nouvelles. Car au moindre mot de blâme que j'entendrais prononcer au détriment de Cromwell, je conclurais à la haine générale de toute la nation, en quoi je serais porté par ma haine personnelle. Si l'on devait détester tous les usurpateurs, j'aurais à commencer par mon propre roi, puisque Hugues Capet, dont il descend, usurpa la couronne sur les descendants de Charlemagne. »

Son Eminence ajouta qu'elle entendait dire par ces paroles : « Que ce qui était une tyrannie au début devenait légitime par la suite des temps; je n'avais donc pas à m'embarrasser de mes sentiments ; il fallait que j'aimasse Cromwell, si les Anglais l'aimaient, et que je le haïsse si ceux-ci le haïssaient; c'était la seule pierre de touche dont je pouvais me servir pour connaître s'il régnait sur eux légitimement, et si sa race lui succéderait, oui ou non, comme nos rois avaient succédé à leurs pères. »

Je trouvai cette décision merveilleuse et bien digne de lui. Cependant, Cromwell n'avait pas pris le titre de roi, quoiqu'il eût peut-être désiré s'en emparer; il s'était borné à se faire reconnaître comme Protecteur des trois royaumes.

J'avais pour habitude de ne jamais me mettre sur le pied de la contradiction avec plus puissant que

moi; je répliquai néanmoins au cardinal que je n'aimais pas les Anglais en général, mais que je n'avais pas d'autre aversion particulière contre Cromwell.

Je partis donc en ce pays pour la troisième fois, avec ordre de ne pas me montrer devant notre ambassadeur. M. de Bordeaux, fils de M. de Bordeaux, intendant des finances, occupait ce poste important; c'était un petit homme très vain et qui avait accoutumé de dire, tant il professait une bonne opinion de sa personne, qu'il ne connaissait pas une seule honnête femme en ce monde; il entendait par là qu'il n'avait jamais rencontré de femme qui eût résisté à ses grâces. Cependant, sa seule bonne fortune, en ce pays-là, se bornait à avoir débauché la fille d'un officier du feu roi, avec qui il entretenait un commerce assez scandaleux pour un ambassadeur.

Il avait marié cette fille à l'un de ses parents, qui était un jeune étourdi, sans un sou vaillant, et, l'ayant renvoyé en France, il tenait une espèce de ménage avec sa femme. Il y buvait, il y mangeait; à part qu'il logeait ailleurs, il menait avec elle la même vie qu'il aurait menée si c'était lui qui fût marié avec elle.

Le cardinal savait cette belle conduite, qui donnait à parler aux honnêtes gens, et dont il ne se mettait pas en peine, pourvu que l'autre ne lui réclamât pas d'argent. Il s'était mis sur le pied de ne pas payer certains ambassadeurs, sous le prétexte qu'ils devaient se considérer comme très honorés de manger leur bien au service du roi, et de mériter ainsi que leurs noms figurassent dans l'histoire au lieu de rester plongés dans une profonde obscurité (1).

(1) La situation de l'ambassadeur de France à Londres était très difficile; les Anglais abusaient des difficultés qui assaillaient le gouvernement du cardinal Mazarin. « La patience de Bordeaux

Le petit de Bordeaux était dans ce cas et c'était son père qui avait commencé la fortune de la famille. Les ambassadeurs étaient si peu de chose en ce temps, qu'à la mort de M. de Brienne, on découvrit dans les papiers de celui-ci des paquets tout cachetés provenant de M. d'Argenson, ambassadeur à Venise, que M. de Brienne ne s'était même pas donné la peine d'ouvrir. Voilà comment le roi était servi.

M. de Bordeaux étant de l'humeur que je viens de dire, il m'était facile de l'éviter; il me suffisait de ne pas me montrer dans le quartier où habitait sa maîtresse, chez qui il était à toute heure et à tous moments. Mais il survient parfois des événements qui déconcertent les plus prudents.

Quelques jours après mon arrivée à Londres, je fus chez un marchand qui vendait des étoffes des Indes. J'y voulais acheter une de ces étoffes pour une dame de Paris, à qui j'avais promis de quoi couper un habit. Je n'étais pas entré dans la boutique que je vis paraître une femme magnifiquement vêtue et d'une beauté merveilleuse. Elle était d'une taille élevée, plus grande peut-être qu'il n'eût convenu, mais lorsque le visage est à souhait, on ne s'arrête pas à épiloguer sur le reste.

Je retardai mon marché afin d'avoir le plaisir de contempler plus longtemps cette dame dont la vue m'avait ravi du premier coup. Elle voulait de quoi lever un habillement complet. Je jugeai d'après sa livrée qui était fort belle, et aux honneurs dont l'accablait le marchand que c'était une personne de condition ; j'en devins amoureux dans un moment.

Cette dame ne trouvait aucune étoffe assez riche

fut infatigable, » dit Hume. — (*Histoire de la maison des Stuarts*, t. II, p. 271. — Londres, 1740.)

pour son goût ; aussi tous les garçons de la boutique s'empressaient à déplier sous ses yeux les plus belles qu'ils lui pouvaient montrer. Ce mouvement empêcha qu'on s'occupât de moi. Je contemplais donc cette dame tout à mon aise et je me sentais de plus en plus épris. Elle devina à mes yeux affamés, obstinément fixés sur elle, ce qui se passait en mon cœur. A son tour, elle me regarda avec plus d'attention et quoique je ne fusse pas vêtu à mon avantage, elle ne laissa pas de remarquer que je n'avais pas trop mauvaise mine, comme elle me l'apprit par la suite. Elle soupçonna, à mon air, que je devais être étranger et même Français et demanda au marchand qu'il se renseignât là-dessus, mais elle s'y prit de façon détournée. Quoique je ne la perdisse pas de l'œil, je ne pus deviner ce qu'elle avait dit au marchand, lorsque celui-ci avertit sa femme de m'entretenir.

La marchande s'approcha de moi, et me dit en notre langue que je la devais excuser si on me laissait seul en un coin, mais qu'elle était sûre de mon pardon puisqu'un cavalier ne saurait s'irriter qu'on servît une dame avant lui, et qu'en ma qualité de Français, car elle supposait que j'appartenais à cette nation, je devais m'attacher à justifier la réputation de politesse et de civilité que méritent à juste titre les hommes de ce pays.

J'avouai aussitôt que j'étais Français, et qu'on ne pouvait m'obliger plus sensiblement que de servir cette dame, sans penser seulement que je fusse présent.

La dame prit alors la parole pour reconnaître que je ne voulais pas faire mentir la marchande sur la bonne opinion qu'elle professait à l'égard des Français. Je répliquai par un compliment dans les formes,

qui ne lui fut pas désagréable, paraît-il, car elle m'invita à m'approcher pour l'aider à se défendre contre le marchand, me promettant de me rendre le même service lorsqu'elle aurait terminé ses emplettes, si toutefois je lui voulais dire pour quelle personne je me mêlais d'acheter de l'étoffe.

Cette curiosité m'agréait, car elle me permettait de la piquer au jeu, d'autant que je n'étais pas sans avoir une excellente opinion de moi-même; en cela, je ressemblais à M. de Bordeaux. Je me gardai de trop de franchise, et je répliquai que l'étoffe était destinée à ma sœur.

— Est-elle bien jolie, votre sœur? me dit-elle, alors.

— Oh, non! fis-je, et je ne vous peux mieux renseigner qu'en vous avouant qu'elle me ressemble trait pour trait.

Elle me regarda en badinant et déclara qu'elle ne plaignait pas le mari de ma sœur.

— Elle n'est pas mariée, répliquai-je.

— En ce cas, fit-elle, elle ne doit pas manquer de galants.

Certes, rien ne pouvait être plus obligeant, mais ces propos ne signifiaient pas grand'chose dans la bouche d'une Anglaise, car la coutume des dames en ce pays est de dire et de faire ce qu'en d'autres pays aucune dame n'oserait. Je ne me voyais donc pas beaucoup plus avancé, mais j'étais déterminé à ne pas interrompre ma poursuite, quoiqu'il en pût advenir, tant je me sentais subjugué par les charmes de cette femme.

Quand elle eut conclu son marché et qu'elle m'eut conseillé dans le mien, elle souffrit que je lui donnasse la main pour l'aider à monter dans le carrosse qui l'avait amenée, et qui n'était, à ma grande sur-

prise, qu'un simple carrosse de louage. Je savais qu'en ce pays, des hommes de qualité ne font pas de difficulté pour se servir de ces voitures ; mais les dames se montrent ordinairement plus réservées.

Cette pensée jeta quelque doute en mon esprit, et si je n'avais vu le marchand se dépenser en mille civilités devant cette dame, j'aurais eu une mauvaise opinion d'elle. Je m'apprêtais à me retirer après l'avoir mise en carrosse, mais elle m'invita à prendre place auprès d'elle. Je lui obéis, de plus en plus étonné. Je n'avais pas plutôt pris place auprès d'elle qu'elle dit avoir un service à me demander. Cette fois, je ne sus que croire, et je répliquai à tout hasard qu'elle n'avait qu'à parler pour être obéie.

— Je désire, me répondit-elle, que vous veniez avec moi présentement chez mon père. Vous lui direz que vous avez rencontré mon mari en France, qu'il doit venir me rejoindre sous peu et qu'il vous en a fait la promesse positive.

Je ne comprenais pas un mot à cette fantaisie ; elle paigna m'expliquer une partie de ce mystère, en m'apprenant qu'elle avait épousé un Français, contre le consentement de son père, que ce Français l'avait quittée, ne la trouvant pas aussi riche qu'il l'avait cru, et que ses parents lui faisaient la guerre au sujet de l'abandon de ce mari.

Cette dame était justement la maîtresse de l'ambassadeur ; mais elle eut garde de me parler de M. de Bordeaux, ni en bien, ni en mal. Elle ne s'expliqua plus amplement sur les raisons qui avaient poussé son mari à la quitter, et, pour mon compte, je pensai bien qu'il y avait peut-être d'autres causes que ce défaut de fortune dont elle voulait bien parler. L'Angleterre, comme tant d'autres pays, est assez fertile en

bêtes à cornes; les bœufs et les vaches, si bien encornés qu'ils soient, ne sont pas seuls à se parer de cet ornement.

Ma belle passion, qui s'était allumée si vite et si fort, se calma un peu. Certes, j'aimais les dames à la folie, mais je me défiais fort des aventurières qui sont trompeuses en diable. Cependant je ne laissai pas de poursuivre ma route; aventurière ou non, celle-ci valait certes la peine que je tentasse ma chance.

Nous arrivâmes donc chez le père; la dame, pendant la route, m'avait bien embouché, de peur que je ne parlasse à tort et à travers. Je rencontrai un bon gentilhomme, mais un peu brusque. Il écouta mon compliment et me répondit qu'il voulait bien ajouter foi à mes paroles, parce que je lui faisais la mine d'appartenir à la famille de ce mari absent.

C'était la journée des surprises; cette réponse me parut extraordinaire. Je répliquai au père qu'il se trompait à mon endroit et que je n'étais nullement le parent de son beau-fils.

— Si vous n'êtes pas le parent de mon gendre, dit-il, vous touchez de bien près à ma fille, et, tout compte fait, c'est à peu près la même chose.

Il entendait par là, à ce qu'il me sembla, que pendant l'absence du mari, j'étais parfaitement capable de tenir sa place auprès de sa femme. Je voulus le détromper, puisque le fait n'était pas exact. D'ailleurs ma situation me semblait assez difficile en cet instant. Aux côtés du père se tenaient deux grands garçons, dont les figures ne me revenaient guère; ils m'avaient l'air de gens tous disposés à se mettre deux contre un, et même à surprendre leur ennemi par derrière.

Je signifiai donc au père que je n'étais le parent ni du mari, ni de la femme. Quant à celle-ci, je ne

la connaissais même pas deux heures auparavant.

— Ho ! me répondit-il, ce n'est pas une raison pour que vous ne soyez au mieux avec elle, car c'est une bonne pièce, et l'on ne trouve pas plus d'avantages à la connaître de longue main que de la veille. Voilà qui lui est égal, et elle jouit d'un si bel appétit qu'elle croirait se faire tort à elle-même, si elle refusait jamais quelqu'un.

La pauvre femme était toute confuse de se voir si bien drapée ; elle eût donné beaucoup pour en être encore à me mener dans l'endroit. Elle me faisait une foule de signes auxquels je ne comprenais rien, et dont elle aurait pu se dispenser, à mon gré, car j'appréhendais que cet homme et ses deux fils ne me cherchassent querelle sur ce prétexte. Toujours est-il qu'elle ne sonnait mot et que je demeurais fort embarrassé de mon sot personnage.

Ce père et ses fils étaient, paraît-il, gens d'honneur qui se scandalisaient de son commerce avec l'ambassadeur, mais qui n'osaient trop rien dire, vu la qualité de celui-ci. Enfin l'un des fils s'informa d'où je connaissais le mari. Je répondis conformément aux instructions de la sœur, mais ils m'interrompirent dans mes explications, en affirmant qu'ils me répéteraient au besoin ce que cet homme avait pu me conter sur ses hauts faits en Angleterre, mais que c'était le contrepied exact de la vérité, car il n'était jamais sorti un mot de franchise de la bouche de cet homme, et que des individus de ce genre causaient le plus grand tort à la nation française, qu'ils faisaient haïr et mépriser à l'étranger.

Ils m'en contèrent de toutes couleurs sur lui. Le père et les deux fils se relayaient à tour de rôle ; ils étaient intarissables sur ce chapitre. La dame s'éclipsa

tout d'un coup, sans tambour ni trompette, et je fus le premier étonné de sa disparition. Après avoir longtemps parlé, ils furent obligés de répéter les mêmes choses ; je n'avais pas jugé à propos de contredire leurs paroles, mais je commençais à ressentir l'envie de me retirer de l'endroit. Seul contre ces trois hommes, en un pays dont j'ignorais jusqu'au langage, et dans leur logis, j'aurais fait triste figure s'il leur avait pris la fantaisie de m'assaillir.

Ils n'insistèrent pas heureusement pour conserver plus longtemps l'honneur de ma compagnie, et je gagnai la rue sans autre accident. Néanmoins, tout en m'en allant, je jetais les yeux derrière moi pour reconnaître si je n'étais pas suivi, lorsque j'aperçus une fille qui doublait le pas pour me rejoindre, à ce que je crus. Je m'arrêtai sur le pas d'une porte et l'attendis. Je ne me trompais pas ; elle venait de la part de la dame qui l'avait mise en sentinelle, pour me saisir au passage et pour m'apprendre que cette dame désirait m'entretenir quelques moments, à quelque pas, dans une maison voisine.

Sur le coup de la scène assez peu divertissante que je venais d'essuyer, j'ouvrais la bouche pour lui répondre que si sa maîtresse avait quelque chose à me dire, moi je n'avais rien à lui répondre ; j'eus honte de montrer autant d'incivilité, j'invitai la fille à prendre les devants, tandis que je la suivrais à quelques pas. Elle s'arrêta devant une porte où je la rejoignis ; elle voulait que je pénétrasse dans la maison où, disait-elle, sa maîtresse m'attendait ; mais je me souciais peu de m'enfermer de nouveau. Je feignis de m'être tourné le pied, et d'avoir pris une entorse.

— En cet état, dis-je à la fille, il m'est impossible de gravir les degrés d'un escalier ; priez votre maî-

tresse de bien vouloir descendre auprès de moi.

En même temps, je faisais le boiteux ; j'ignore si cette fille ajouta quelque foi à mon histoire, mais elle fut la répéter à sa maîtresse. Le procédé était peu galant, et pouvait donner à penser que mon entorse était causée par quelque crainte, ce qui n'est guère reluisant pour un cavalier; cependant je ne m'en inquiétais pas.

Une autre se fût piquée de ma façon d'agir, mais la dame, qui n'était pas autrement glorieuse, descendit sans se faire tirer l'oreille. Elle me dit qu'elle m'avait attendu chez une de ses amies, car elle ne voulait pas me laisser sous l'impression des paroles de son père et de ses frères, qui, paraît-il, menaient la débauche de compagnie et s'enivraient chaque jour que Dieu faisait, assez complètement pour ne plus savoir, les uns et les autres, ni ce qu'ils faisaient, ni ce qu'ils disaient, au point que parmi leurs connaissances, personne ne les prenait plus au sérieux.

Que ses proches fussent des ivrognes, je le voulais bien croire, puisqu'elle me l'affirmait ; mais le proverbe dit que : « La vérité est dans le vin. » Il eût été malséant d'accueillir les protestations de cette dame par une semblable observation ; je tins ma langue, et la laissai libre de croire qu'elle m'avait persuadé.

Cependant, je lui paraissais moins ardent que lors de notre rencontre chez le marchand ; elle m'offrit, en récompense des ennuis qu'elle m'avait causés, de me ramener chez moi. Nous étions entre chien et loup. Elle avait mon étoffe en son carrosse, de plus je devais soutenir la fable de mon entorse ; je la pris donc au mot. Elle me demanda où je logeais, afin de le dire au cocher qui ne savait pas un mot de français, comme moi je ne savais pas un mot d'anglais. Je ne pus donc

comprendre l'ordre qu'elle donnait à cet homme ; aussi je m'émerveillai très fort quand, en mettant pied à terre, je me trouvai dans une cour que je ne connaissais pas.

Dans ma surprise, j'oubliai mon entorse ; elle fut la première à rire de ma distraction. Cependant, je ne pouvais dissimuler une certaine inquiétude de me voir ainsi entre quatre murs, sans connaître comment je viendrais à me tirer de là en cas de besoin. Elle se dépita de ma froideur, et me dit qu'il était honteux de trembler auprès d'une dame ; que tout autre lui rendrait mille actions de grâces, tandis que je demeurais comme une statue de glace.

Elle était belle, comme je l'ai déjà dit, et même si belle, que je ne sais si dans toute l'Angleterre on eût rencontré sa pareille. Aussi, je sentis bientôt toute alarme s'évanouir, je ne songeai même plus qu'elle possédait à la fois un mari et un amant, et je me sentis tout prêt à lui donner les marques d'un amour qui, pour s'être endormi, se réveillait maintenant, plus fougueux et plus exigeant.

Je la priai de bien vouloir éloigner ses gens. Elle me répliqua, en feignant de se méprendre, que j'étais libre de tout dire en leur présence, puisqu'ils étaient anglais et ne connaissaient que leur langue ; elle avait renvoyé sa femme de chambre, celle-là même qu'elle avait chargée de me guetter, et qui seule parlait le français.

Rien n'aiguise tant l'appétit que la difficulté ; quand je compris qu'elle se refusait, et qu'elle me ferait attendre ses faveurs plus longtemps que je ne m'en étais flatté d'abord, je m'en excitai d'autant. Elle le reconnut bien, à mes discours qui étaient devenus de flammes, à mes yeux qui s'animaient étrangement ;

aussi, toute fière du succès de sa tactique, elle ne consentit pas à m'accorder, une minute seulement, ce que j'implorais d'elle, c'est-à-dire l'éloignement d'un grand diable de laquais qui assistait d'un air impassible à cette scène.

Je l'implorai une fois, dix fois encore :

— Renvoyez ce drôle, que je puisse au moins baiser votre main.

— Que nenni ! répondait-elle; après avoir baisé ma main, vous voudrez baiser autre chose.

Elle me dit là-dessus qu'elle me garderait bien à souper, mais qu'elle craignait que je ne fisse mauvaise chère, car elle avait chassé son cuisinier et ne l'avait pas remplacé. Je lui offris, tout en badinant, de lui cuisiner un ragoût à la mode de mon pays ; et comme elle aimait à rire, elle accepta mon offre, ce qui eût fort embarrassé tout autre. Mais un soldat qui, en campagne, a dû compter souvent sur ses petits talents pour sa propre subsistance, se tire de toutes les difficultés. Je lui fis un ragoût dont elle se léchait les doigts; elle avoua qu'elle n'avait jamais rien mangé de meilleur, et je lui promis de lui servir de cuisinier tant qu'il lui plairait.

Elle m'invita à revenir quand je voudrais ; et pour me consoler, car elle me voyait attristé de ne pas avoir reçu d'elle la moindre marque de son amitié, elle me dit qu'avec de la patience on arrivait à tout.

J'avais l'intention de me représenter dès le lendemain ; j'étais encore couché, qu'une vieille femme m'apportait un billet de cette dame, dans lequel elle m'avertissait de ne pas chercher à la voir jusqu'à nouvel ordre, car son mari, comme par un malheureux hasard, était arrivé dans la nuit même, une couple d'heures après mon départ. Elle ne l'attendait

pas si tôt, puisqu'elle croyait qu'il ne viendrait qu'à une date plus éloignée, comme elle avait voulu le faire savoir par moi à son père, qui lui avait fait reproche de vivre ainsi seule sans son mari, et qui lui avait donné maintes fois l'ordre de le rappeler à Londres, ou d'aller le rejoindre en France, pour ne pas perpétuer ce scandale. Elle ajoutait que ce mari était fort bizarre, et qu'elle le devait ménager.

Pour moi, en me rappelant ce que le père et les deux fils m'avaient dit de l'homme, je pensai que son prompt retour était dû au manque d'argent; car si on l'avait maintenu en possession d'un bon nombre d'écus, il fût demeuré à les manger tranquillement en France où il se plaisait certainement mieux qu'à Londres.

XVIII

Une auberge surveillée. — Péché mignon. — Un gueux de la dernière gueuserie. — Mauvaise condition. — Sancho Pança. — Cuisine appréciée. — Douce récompense. — Un enfant à venir. — Trois pères pour un. — L'orgueil du mari. — Gros comme un rat. — Invitation désagréable. — Jalousie. — L'ambassadeur à la cuisine. — Un apprenti en ragoûts. — Résolution rapide. — Disparition. — Le rapport du jeune drôle. —Projets furieux. — Grand scandale. — Miroirs brisés. — Les deux larronnesses. — Mari et femme. — Embarquement.

Je m'étais logé, à Londres, chez un hôte qui parlait notre langue ; il avait accoutumé de recevoir ainsi des personnes de notre nation, mais comme la police de Cromwell était très vigilante, elle ouvrait l'œil sur les étrangers et cette auberge était surveillée de très près, ce qui me gênait fort, pour mon compte.

D'un autre côté, les Français qui passaient par cette auberge avaient parfois affaire à M. de Bordeaux, qui d'ailleurs remplissait aussi mal sa charge qu'il était mal payé. Néanmoins, l'un de ces Français pouvait parler de moi à l'ambassade ; or, M. le cardinal m'avait formellement recommandé de cacher ma présence à M. de Bordeaux, dont il se méfiait, non pas à cause de son esprit, mais plutôt par la raison du contraire.

Je devais donc chercher un autre gîte, et j'étais fort ennuyé ; néanmoins ces difficultés ne m'empêchaient pas de songer à la dame. Je l'ai déjà dit, et je le répète volontiers, c'était là mon péché mignon ; je me sentais comme malade, si je n'avais pas quelque maîtresse. En France, je n'avais jamais chômé, je peux m'en vanter ; en Angleterre, cela m'était plus difficile de rencontrer chaussure à mon pied ; aussi, lorsque j'y réfléchissais, je me dépitais d'avoir ainsi manqué une belle occasion d'occuper les loisirs que me laissait le service de Son Eminence.

Après avoir attendu deux ou trois jours une lettre de cette dame, et ne voyant rien venir, j'eus la pensée qu'elle m'avait sacrifié à quelque galant, et que le prétexte allégué, c'est-à-dire le brusque retour de son mari, n'était qu'une feinte. Je résolus de m'en éclaircir, et, revêtant un habit très simple, je m'en fus roder du côté de la belle. S'il lui arrivait de mentir, comme elle l'avait fait à propos de l'ivrognerie de son père, cette fois elle avait dit vrai et son mari était réellement de retour, comme me le répéta un de ses voisins, qui écorchait un peu le français.

Cet homme me demanda si, par hasard, j'avais l'intention d'entrer au service du mari. Il me prenait sur la mise pour un valet; j'étais habillé assez piètrement, comme je l'ai déjà marqué, et je cachais mes cheveux sous une méchante perruque, afin de me mieux déguiser ; je répondis que je cherchais en effet une condition, et cet Anglais me détourna du dessein d'entrer chez cet homme, un gueux de la dernière gueuserie, disait-il, et un très méchant maître.

A cela, je lui fis remarquer, en tenant le ton le plus sérieux qu'il me fut possible, qu'un pauvre homme, éloigné de son pays, n'avait pas le droit d'y

regarder de trop près ; que, pour le moment, je ne cherchais qu'à subsister, et que, plus tard, quand j'aurais pris langue, je verrais à hausser mes prétentions ; en conséquence, je priai cet Anglais de m'apprendre quel genre de valet on cherchait dans la maison.

— C'est un cuisinier que demande le maître de céans, répliqua l'homme ; il m'en a donné avis à moi-même et j'ai bien pensé à lui répondre que le cuisinier qui entrerait chez lui y oublierait son métier ; car lorsqu'on mange de bons morceaux dans cette maison, ils viennent du dehors, et ce n'est pas le mari qui les paie.

Là-dessus, cet Anglais fut abordé par d'autres personnes et je vis qu'il en avait pour quelque temps ; je ne pus donc lui demander le nom de la personne qui payait des bons morceaux au mari de ma belle. Je m'en fus frapper à la porte, car j'étais déterminé à me présenter comme cuisinier ; je savais que le service n'était pas bien lourd, et que j'aurais toujours le droit de me retirer si le métier ne me plaisait pas. Puisque je cherchais un asile où les espions de Cromwell ne pussent me surveiller, il était trouvé de cette façon, et rien ne m'empêcherait de continuer à me renseigner sur ce que le cardinal m'avait recommandé de lui faire connaître. Je continuais à ignorer que c'était en cet endroit que M. de Bordeaux avait placé ses amours ; aux paroles du père, j'avais compris qu'il reprochait à sa fille de s'afficher avec un amant, mais j'ignorais encore au juste la qualité de ce dernier.

Ce fut le mari de la dame qui me vint ouvrir. J'eus peur, en le voyant, d'arriver trop tard et de trouver le place prise, tant cet homme avait mauvaise mine

avec ses mains noires comme celles d'un charbonnier. Je lui contai ce qui m'amenait, et je lui appris quel était celui de ses voisins qui m'avait renseigné. Il me dit d'entrer à la cuisine, de lui faire à souper, et que nous parlerions ensuite de mes gages.

Il était environ cinq heures de l'après-dîner ; les laquais de sa femme, non plus que la suivante, ne me reconnurent. Ils furent répéter à leur maîtresse que son mari avait arrêté un cuisinier français. Celle-ci descendit à la cuisine, mais elle fut plus clairvoyante ; elle se garda de faire paraître quoi que ce soit devant ses gens. Néanmoins, cette marque d'amour l'avait touchée, comme elle me l'avoua par la suite.

Je cuisinai un ragoût encore meilleur que celui de la première fois. Ce mari était un véritable Sancho Pança, qui ne vivait que pour son ventre ; il trouva que ma cuisine valait mieux que celle des cuisiniers anglais, et il protesta que je serais son homme tant que je lui ferais des sauces semblables. En même temps, il me promettait de gros gages, dans l'intention, certainement, de ne jamais me les payer ; on eût dit qu'il avait été à l'école de M. le cardinal, tant les promesses lui coûtaient peu. Au demeurant, ce n'était pas un méchant homme, mais il était fol à lier.

Ce que j'avais fait pour l'amour de la dame ne tarda guère à être récompensé. Quoiqu'elle eût déclaré d'abord qu'elle n'était pas femme à m'accorder de sitôt ce que j'espérais d'elle, elle me laissa néanmoins prendre de grandes libertés à la première occasion, en disant qu'on ne saurait condamner la faiblesse d'une femme cédant à une preuve d'amour aussi éclatante que celle que je lui donnais.

J'avais les restes de Sancho Pança, et ceux de l'am-

bassadeur; ce n'était pas pour moi un grand sujet de triomphe, mais on s'aveugle aisément, et l'on pare les situations les moins flatteuses des couleurs les plus brillantes, afin de s'illusionner soi-même. Je me tins donc comme très heureux, car j'avais trouvé en ma nouvelle maîtresse un mérite caché, que n'ont pas toutes les femmes : elle n'avait jamais eu d'enfant, si bien qu'on eût dit qu'elle commençait à peine à faire le métier. Elle affectait peut-être une trop grande passion, dans de certains moments, mais j'aurais eu mauvaise grâce à m'en plaindre.

Cependant, la stérilité qui avait toujours accompagné les plaisirs déclarés ou secrets de la dame parut se changer en une heureuse fécondité; cette personne voulut bien m'attribuer tout l'honneur et le mérite de la chose. J'en pris modestement ce que je devais en prendre; si cet enfant à venir n'était pas entièrement de mon fait, toujours est-il que j'y avais travaillé de mon mieux. Sancho Pança était tout orgueilleux de l'événement et en prenait la gloire entière. Cependant si l'on eût dû mesurer les choses à la taille de chacun, c'était lui qui y devait prétendre le moins, puisqu'il n'était guère plus gros qu'un rat. Le seul point sur lequel il nous surpassait, l'ambassadeur et moi, c'était le bavardage; il ne cessait de parler, à toute heure et à tous moments, et sans jamais savoir ce qu'il disait.

Cet enfant fut donc donné par la mère au mari et à moi; elle en gratifia ensuite l'ambassadeur et le public ratifia cette dernière donation. Si ce dernier n'était guère mieux bâti que le mari, on avait néanmoins meilleure idée de son savoir-faire. Il ne manquait ni d'esprit ni de politesse et se montrait libéral quand il avait le cœur pris.

Il accepta donc pour son compte cet espoir de paternité et n'en aima la dame que davantage. Comme il la visitait chaque jour, il eut l'occasion de goûter de mes ragoûts, ce qui lui donna la curiosité de me voir. On me vint dire de monter auprès de lui, mais je n'étais pas d'humeur à montrer mon nez à un homme qui reviendrait tôt ou tard à Paris, et me rencontrerait infailliblement en d'autres endroits; d'autant que je ne perdais pas le souvenir de la recommandation de M. le cardinal, qui m'avait expressément ordonné de n'entretenir aucune relation avec M. de Bordeaux (1).

Je fis semblant d'avoir mal à la tête pour m'affranchir de cette entrevue. Et pour dire le vrai, je haïssais cet homme étrangement, car, j'aurais beau m'en défendre, j'aimais l'Anglaise beaucoup plus que je ne me l'avouais à moi-même. Je ne pouvais envisager de sang-froid un homme qui partageait des faveurs que j'eusse voulu être seul à posséder.

Sancho Pança, les possédait pareillement, mais il n'excitait pas en moi la même jalousie; il m'inspirait plutôt du dédain et du mépris. J'avais peur que le premier fût aimé véritablement, parce que, tout intérêt à part, il offrait des qualités qui pouvaient le faire paraître aimable, mais pour ce qui est de l'autre, une femme eût été moins que rien si elle eût éprouvé autre chose que du dégoût à son approche.

Je n'en avais pas fini pour cela avec cet ambassadeur, puisqu'il lui arriverait encore, à la première

(1) Il est probable que d'Artagnan, quoiqu'il éprouve quelque scrupule à l'avouer, était chargé de surveiller l'ambassadeur pour le compte du cardinal Mazarin, chez qui cette défiance était habituelle. Avec cette supposition, toute cette aventure s'explique sans difficulté.

occasion, de manger de ma cuisine. Il n'envoyait plus son cuisinier chez sa maîtresse, comme il avait coutume de le faire avant que j'eusse été engagé par Sancho Pança.

Il me vint la pensée de lui cuisiner de travers ce que j'aurais à apprêter quand il viendrait à la maison ; la mauvaise chère lui enlèverait peut-être le désir de faire ma connaissance, mais d'autre part, Sancho Pança ne manquerait pas de me jeter dehors, si je ne continuais à déployer mon savoir-faire. Je me résignai donc à user de tous mes talents. Cet ambassadeur qui avait de bons officiers et qui entretenait une excellente table chez lui, appréciait néanmoins très fort ma cuisine : sans doute, l'exercice violent auquel il se livrait en ce logis lui ouvrait davantage l'appétit ; il ne tarda donc pas à ressentir une nouvelle envie de me voir, et, de mon côté, je persistai dans mon envie de lui demeurer complètement étranger.

Ma première excuse étant usée, j'en imaginai une autre, et jouant le sot devant le valet qui me venait quérir de sa part, je dis à celui-ci : « Que son maître voulait se moquer de moi, et que je ne me souciais pas de m'exposer à ses railleries ; qu'un homme comme lui, accoutumé à la bonne chère et ne plaignant rien pour avoir un bon cuisinier, ne pouvait se récrier sincèrement sur ce qui venait de mon fourneau à moins qu'il ne s'y amusât par divertissement, mais que, tout misérable que j'étais, je n'aimais pas à servir de jouet à personne ; que j'étais d'un pays où l'on est glorieux au point de manquer sa fortune par amour-propre, et que j'avais ainsi perdu la mienne, puisque j'étais sorti de chez le commandeur de Jars pour n'avoir pu soutenir ses railleries, et celles de ses principaux domestiques. »

Le nom de ce gentilhomme me vint plutôt à la bouche que tout autre, parce que je savais qu'on faisait une excellente chère dans sa maison. Ma précaution me retomba sur le nez. M. de Bordeaux, qui n'était pas sans connaître son monde, savait qu'il n'entrait chez le commandeur que des officiers très habiles en leur métier; il n'en fut que plus curieux de me voir.

Il me renvoya son laquais, auquel je n'obéis pas davantage. Sancho Pança avait pour coutume de parler à tort et à travers ; il lui fit là-dessus cette belle réflexion :

— Je ne m'étonne pas s'il veut s'en faire accroire, c'est un grand drôle bien bâti et bien découplé, et si je n'avais pas toute confiance en ma femme, je ne voudrais pas qu'elle jetât les yeux sur lui !

Je n'étais pas là pour observer la figure de mon Anglaise, mais je jurerais qu'elle ne put s'empêcher de rougir en entendant ce compliment. Pour l'ambassadeur, il dressa l'oreille, car depuis quelque temps, il s'apercevait que sa maîtresse ne lui montrait pas les mêmes empressements qu'autrefois; il en avait déjà conçu quelque jalousie. L'autre n'eut pas plutôt lâché cette parole qu'il parut tout rêveur; aussi, dès que le dîner eut pris fin, il dit à Sancho Pança :

— Puisque votre cuisinier ne me veut pas faire l'honneur de me venir voir, je m'en vais lui rendre visite en personne.

Sancho Pança qui ne faisait bonne chère qu'à ses dépens, n'était pas homme à le contredire puisqu'il s'agissait de choses d'aussi minime importance. Il descendit même avec lui, comme pour lui montrer le chemin.

Jamais homme ne fut plus surpris que moi, quand

je les vis paraître en compagnie. A la chaleur qui me montait à la face, je sentis que je devenais plus rouge que la crête d'un coq, et l'ambassadeur ne fut pas long à s'apercevoir de mon trouble, car il me poussa toute une quantité de questions pour m'embarrasser davantage. Il me demanda qui j'étais, d'où j'étais, qui j'avais servi, depuis quel temps je faisais mon métier. Je ne répondis que le plus brièvement possible à toutes ses questions; ma réserve acheva d'alarmer M. de Bordeaux. Il jugea que je montrais beaucoup de sagesse pour un cuisinier dont la cervelle est le plus ordinairement brouillée par la chaleur du feu.

Il lui sembla donc que si je faisais ce métier, c'était par accident ou pour toute autre raison; je lui semblais en outre posséder une mine et une façon de regarder droit devant moi qui n'étaient pas celles d'un valet.

Aussi m'envoya-t-il, presque aussitôt, l'un de ses gens, à qui il voulait que j'enseignasse mes ragoûts; c'était un drôle de dix-huit à dix-neuf ans, qu'il employait quand il avait à débaucher quelque grisette, ce qui lui arrivait souvent; de sorte que cet homme, qui avait femme et maîtresse, ne pensait pas en avoir assez pour contenter son appétit.

A dire le vrai, il avait laissé sa femme à Paris, sans qu'on ait jamais su au juste pourquoi il ne l'avait pas appelée auprès de lui. Madame de Bordeaux ne se désolait pas autrement de cette espèce d'abandon, car elle voyait bonne et nombreuse compagnie. Il n'en faut pas plus pour qu'on médise d'une femme, et certains bruits couraient dont l'écho revint aux oreilles de M. de Bordeaux père, qui en avisa aussitôt monsieur son fils.

Celui-ci ne souffrit pas, sans réclamer, que son nom et son honneur devinssent un sujet de railleries et de caquets; il adressa par lettre une vive mercuriale à sa femme, en la prévenant que si elle ne s'abstenait de voir certaines gens, il aurait vite fait de traverser la mer, et de tomber au milieu de sa compagnie, dans le moment où elle s'y attendrait le moins.

Les femmes n'acceptent pas qu'on les morigène, sans regimber tout au moins. Madame de Bordeaux résolut de rendre la monnaie de sa pièce à ce mari qui s'ingérait en sa conduite. Pour commencer, elle ferma sa porte à tout le monde, en se disant malade. Le père, qui avait mission de veiller sur sa bru, car elle était fort jeune, c'est-à-dire dans un âge où l'on doit ne pas perdre de vue une femme si l'on veut qu'elle ne soit pas déchirée par les mauvaises langues; le père donc, se présentant en son logis, ne fut pas mieux accueilli que les autres. Cette consigne si sévère, que l'on observait même en ce qui le concernait, lui donna à appréhender qu'il ne se passât quelque mystère d'une nature préjudiciable à l'honneur du mari.

Il écrivit de nouveau à son fils qu'il lui avait été impossible de parler à madame de Bordeaux, en dépit du bruit et des menaces qu'il avait faits à sa porte, et que cette tentative de visite avait été repoussée à plusieurs reprises. Il lui mandait en conséquence qu'une conduite semblable pouvait donner à soupçonner à tout autre que madame de Bordeaux s'était retirée en une retraite cachée, pour y guérir une de ces enflures que les femmes sont assez sujettes à gagner à Paris; cependant, comme il ne voulait mettre inutilement martel en tête à son fils, il ajoutait que pour son compte, il lui était interdit d'émettre une sem-

blable opinion, car il savait d'autre part que madame de Bordeaux s'était vue récemment en un état qui met les maris à couvert de dépenser de l'argent pour guérir leurs femmes d'une vilaine hydropisie.

Malgré cette correction, l'ambassadeur ne se sentit pas rassuré; si l'enflure n'était pas arrivée, peut-être n'était-ce que partie remise. Il était jaloux de sa maîtresse, car ma présence l'alarmait singulièrement ; néanmoins, il l'était davantage de sa femme : aussi prit-il une rapide résolution. Sous le couvert d'une feinte partie de chasse à Douvres, il partit de Londres, traversa la mer sur une barque qu'il loua tout exprès, puis, ayant pris la poste à Boulogne, arriva en son logis de Paris, alors qu'il sonnait une heure après minuit.

Il mena grand bruit à sa porte, pour réveiller son portier qui dormait de bon cœur ; celui-ci ne put lui refuser l'entrée. Il monta à l'appartement de sa femme, où il frappa comme un sourd, sans qu'on lui ouvrît cette fois. Il fut continuer son carillon à la porte d'une vieille domestique qui avait élevé sa femme et qu'il pensait, en cette qualité, plus capable que tout autre de le renseigner.

La vieille lui raconta que sa maîtresse était partie depuis deux fois vingt-quatre heures, sans lui confier où elle se rendait : elle avait annoncé une absence de quinze jours à trois semaines, et lui avait recommandé de veiller à chaque chose dans la maison, en lui défendant absolument de conter à qui que ce soit qu'elle était hors du logis.

Ce fut là une nouvelle étrange et bien désagréable pour l'ambassadeur; il voyait d'abord son honneur très compromis, et, de plus, il n'avait pas le temps de pourvoir aux nécessités de la situation; car si l'on

venait à connaître qu'il avait quitté de cette façon le lieu où les devoirs de sa charge l'obligeaient à résider, sa fortune en subirait un rude échec. Il se rendit chez son père, et lui confia le soin de sa vengeance; ils tombèrent d'accord tous deux pour tenir secrète cette mésaventure, afin de ne pas prêter aux clabaudages des malveillants, et ne pas effrayer la femme qui, alors, se déroberait par la fuite à la punition qu'on lui ménageait.

Il repartit là-dessus, dans des sentiments qu'on se peut imaginer, se répétant mille fois que pour achever son malheur, il ne lui mauquait plus que d'être aussi bien trompé par sa maîtresse, comme il croyait l'être par sa femme. Les soupçons que je lui avais inspirés ne cessaient de le travailler, mais il avait été obligé de me laisser le champ libre en courant au plus pressé. D'ailleurs, un soupçon n'est pas une certitude; il se flattait encore d'avoir été trop méfiant en mon endroit.

Cette dernière illusion lui fut arrachée, dès qu'il fut à Londres. Le garçon qu'il avait mis auprès de moi, sous couleur de s'instruire dans l'art des ragoûts, m'avait épié de tous ses yeux et de toutes ses oreilles, et si habilement qu'il avait mis ma vigilance en défaut.

Il lui rapporta que, pendant son absence, Sancho Pança avait convié deux Anglais de ses amis, qu'ils avaient fait débauche complète, et qu'ils s'étaient enivrés tous trois comme des cochons, si bien qu'on avait dû les porter en une chambre pour qu'ils y cuvassent leur vin. Pendant ce temps, je m'en étais donné à cœur joie avec la femme, puisque j'avais passé la nuit dans son lit. L'espion m'avait vu entrer sur les onze heures du soir, et je n'étais sorti que sur

les onze heures du matin; encore avais-je dormi toute la journée sur mon fourneau, ce qui prouvait que je m'étais donné du mouvement.

L'ambassadeur se sentait déjà d'une méchante humeur, par suite de ses autres préoccupations; cette nouvelle n'était pas propre à le remettre en gaieté. Il sortit de chez lui dans l'intention de mener un beau tapage chez la trompeuse; il lui avait donné des meubles de prix, et, entre autres, des miroirs magnifiques; il voulait casser, briser tout chez elle, puisqu'il ne pouvait mettre honnêtement la main sur sa personne.

Notre homme n'était pas au bout de ses surprises, et sa femme, la vraie, celle de Paris, lui en réservait une dernière. Madame de Bordeaux était partie de Paris, avec sa suivante, dans le seul but de faire scandale chez la maîtresse de son mari, dont elle connaissait la petite vie, pour bien apprendre à celui-ci que lorsqu'on se mêle de réformer les autres, on doit commencer par se réformer soi-même. Elle avait si bien poursuivi son projet, que lorsque M. de Bordeaux pénétra chez l'Anglaise, il vit faite et parfaite la besogne qu'il avait rêvé d'accomplir.

Madame de Bordeaux avait brisé tout ce qu'elle avait pu chez sa rivale, notamment les beaux miroirs; et, non contente d'avoir ainsi soulagé sa bile, elle l'avait accablée de mille injures. L'ambassadeur tomba en pleine scène, et les pièces étaient encore toutes chaudes.

L'Anglaise ne connaissait pas cette femme, et, dans toutes les insultes que la colère dictait à madame de Bordeaux, elle n'avait pas encore compris à qui elle avait affaire. La dame et sa suivante étaient d'ailleurs vêtues très simplement, en costume de voyage; car

l'ambassadrice avait le dessein de s'en retourner à Paris, aussitôt son coup fait, sans même voir son mari. De sorte qu'après avoir mené le branle que j'ai dit chez sa rivale, elle avait voulu gagner la rue; mais elle y avait trouvé quelque empêchement. L'Anglaise avait ordonné de fermer sa porte, tandis qu'on appelait un constable, qui est en Angleterre ce que nous appelons chez nous un commissaire.

Elle prétendait remettre la dame et sa demoiselle entre les mains de cet officier, qui ne les lâcherait que lorsqu'elles auraient payé jusqu'au dernier sol, le dommage qu'elles avaient causé, sans préjudice de ce qu'il pourrait leur en coûter pour les injures et les affronts.

L'ambassadeur arriva donc à cette porte qui était fermée, et qu'il eut grand'peine de se faire ouvrir, car celui qui la gardait craignait que les oiseaux en cage ne s'échappassent. A M. de Bordeaux qui l'interrogeait, il répliqua que deux larronnesses s'étaient introduites céans, et que, s'étant vues surprises, elles avaient tout cassé dans leur rage; mais le constable était mandé, et les mènerait bientôt en prison.

M. de Bordeaux ne pouvait se douter qui étaient ces larronnesses; il prit la chose bon jeu, bon argent, et recommanda à l'homme de faire bonne garde. Il monta à l'appartement et se trouva nez à nez avec sa femme; il lui serait sorti du front une belle paire de cornes, qu'il n'aurait pas été plus émerveillé.

La raison lui revint en ce moment; il fit sortir les laquais de la chambre, et dit à l'Anglaise qu'il la priait de contremander le constable, qu'il prenait tout le dégât à son compte et qu'il le réparerait. Cela fait, il s'informa auprès de sa femme qui l'avait rendue assez hardie pour quitter Paris sans sa permission.

— Je n'ai pas de permission à demander, répondit-elle fièrement, à un mari qui mène la vie que vous menez. Vous n'avez pas voulu de ma présence à Londres, pour que je ne fusse pas témoin de vos débordements ; mais comme vous ne gardiez aucune mesure, la nouvelle de vos amours m'est venue jusqu'à Paris, et vous n'avez pas à vous étonner si j'ai voulu prouver le ressentiment que m'inspirent vos mépris à mon égard.

L'ambassadeur venait de passer par de si cruelles alarmes touchant la vertu de sa femme, qu'il fut ravi de connaître que ses craintes étaient illusoires. Il pria l'Anglaise de ne pas souffler mot de la véritable qualité de cette dame, et de soutenir, si on venait à lui parler de l'aventure, que c'était une maîtresse de son mari, à qui ce dernier, se donnant comme garçon, avait promis le mariage, et qui, se voyant trompée, avait fait cet esclandre.

Il envoya dire à Sancho Pança, dans le cabaret où celui-ci passait la journée selon son habitude, de ne pas rentrer chez lui, mais de se rendre à l'ambassade et de n'en plus bouger, comme s'il y était venu chercher une protection.

Le désordre qui régnait dans la maison s'apaisa de cette façon. Les gens de l'Anglaise s'étonnèrent de voir la paix succéder si vite à la guerre ; l'ambassadeur se chargea de leur fournir une explication de sa manière. Il parlait la langue du pays assez bien ; il dit alors à l'Anglaise, devant ses gens, que cette dame était bien excusable, car elle avait été odieusement trompée par son mari (c'est-à-dire par Sancho Pança), et qu'en eût-elle fait davantage, on ne saurait le lui reprocher. Si M. de Bordeaux se souciait fort de son honneur, il s'inquiétait assez peu de celui de

Sancho Pança, qui cependant était de sa parenté, comme je l'ai marqué.

La dame et la demoiselle soupèrent chez l'Anglaise, puis M. de Bordeaux les mit en carrosse, et les mena du côté de la Tour, où un navire qu'il avait ordonné de louer les attendait. Il les embarqua, en compagnie de Sancho Pança, sur qui il avait jeté les yeux pour les ramener en France.

D'une pierre, il faisait deux coups; il renvoyait sa femme qu'il ne voulait pas garder auprès de lui, et se débarrassait de Sancho Pança qu'il trouvait décidément trop vilain, et dont il se dégoûtait de partager les restes. L'ambassadrice réclama quelque peu, lorsqu'elle comprit en quelle intention son mari l'embarquait; peut-être se fût-elle consolée, si l'Anglaise avait été du voyage, avec son mari Sancho Pança. L'ambassadeur, le nez dans son manteau, pour qu'on ne le reconnût pas, écoutait ses récriminations sans répondre. Il l'accompagna ainsi un bout de temps, et quand il l'eût vue assez loin de Londres, il quitta le navire, et la laissa à la garde de Sancho Pança, une fort méchante compagnie.

XIX

Soupçons. — Vertu suspectée. — Consolations. — Le tablier gras. — Les espions de l'ambassadeur. — Un œil en éveil. — Long affût. — M. de Bordeaux s'en mêle. — Un homme agile. — Les exigences de l'Anglaise. — Un coquin qui aime le vin. — Confidences à demi sincères. — Conviction bien établie. — Les pressentiments d'un jaloux. — Scène concertée. — Accusation stupide. — Guet-apens. — Assaut d'effronterie. — Fers et bâillon. — Voyage mystérieux. — En barque. — Tempête. — Espoir déçu. — En route pour Paris.

Après avoir ainsi donné ordre à cette affaire, M. de Bordeaux n'avait plus qu'à s'occuper de la mienne. Le rapport de son espion lui donnait fort à penser. Un homme désintéressé dans la question eût nettement conclu la vérité, mais les jaloux sont une étrange espèce : ils écoutent, cherchent, furètent, se renseignent de leur mieux, et quand on leur met le nez dans leur malheur, ils ne veulent plus rien croire.

M. de Bordeaux ne voulait donc pas ajouter foi entière au récit de son espion, mais, d'un autre côté, il était bien éloigné de m'accorder sa confiance sur ce point. Plus il m'envisageait, plus il se confirmait dans la pensée que je n'étais pas ce que je voulais paraître. Il ne pouvait comprendre comment 'étais

tombé de but en blanc dans cette maison. Il n'ignorait pas qu'une liaison, comme celle dont il appréhendait l'existence entre sa maîtresse et moi, est toujours précédée d'une longue connaissance. Or, il m'avait rencontré installé dans la maison, sans avoir jamais entendu parler de moi au préalable.

En dépit de sa méfiance éveillée, il n'avait adressé le moindre reproche à l'Anglaise sur mon compte, et cependant le rapport de son espion précisait les heures et les faits. Il connaissait que les femmes, tant qu'on ne les prend pas sur le fait, ne sont jamais à court de beaux serments pour prouver leur innocence. Il attendait donc que sa vigilance éveillée le renseignât lui-même sur ce qu'il devait penser d'une vertu dont il suspectait la qualité.

Pendant que je m'amusais à la bagatelle, je ne négligeais pas cependant les devoirs que j'avais à remplir. J'avais déjà écrit plusieurs fois à M. le cardinal au sujet de ce qui l'intéressait, et comme les nouvelles dont je l'avisais venaient en confirmer d'autres qu'il recevait d'une source toute différente, il m'avait mandé son contentement, en me commandant de poursuivre ma guerre à l'œil, sans songer à revenir, jusqu'à nouvel ordre.

Cependant le personnage que je jouais chez l'Anglaise ne me revenait qu'à moitié. C'était acheter un peu cher les faveurs d'une femme, que de s'astreindre ainsi à cette figure de cuisinier; comme je prétendais bien en faire ma cour au cardinal, et obtenir de lui quelque grâce, je me consolais facilement, non seulement par cette espérance, mais encore en songeant que je jouissais des bonnes grâces d'une beauté remarquable. J'avais même le plaisir de voir que mon tablier gras ne l'effrayait guère, car elle m'em-

brassait souvent alors que je portais les insignes de mon métier, en me disant qu'elle m'aimait mieux, ainsi affublé, que les plus beaux seigneurs dans leurs costumes de cour.

Elle n'avait garde de me confier qu'elle m'aimait mieux que l'ambassadeur, car elle avait toujours nié, comme beau meurtre, qu'elle eût le moindre commerce avec lui. Je lui en avais touché quelques mots à l'occasion ; quelques grains de jalousie en amour réveillent l'appétit ; mais elle m'avait juré ses grands dieux que M. de Bordeaux ne lui rendait visite qu'en sa qualité de parent et d'ami du mari Sancho Pança.

Si l'ambassadeur entretenait un espion auprès de sa maîtresse, il en gageait plusieurs par la ville, pour lui rapporter ce qui pouvait être utile aux devoirs de sa charge. En ce pays-là, les plus honnêtes gens ne se font pas scrupule de s'assembler dans les cabarets ; là chacun y conte ce qui lui plaît, sans se préoccuper si l'Etat ou les particuliers prendront ombrage de ses paroles.

Je m'y rendais comme les autres, car j'attrapais toujours quelque chose, dont je faisais ma cour au cardinal. Je me plaçais parmi les premiers venus, gens de condition ou autres. A cette époque, on ne se piquait pas, à Londres, de beaucoup de recherche dans les habits ; d'ailleurs j'étais mis assez proprement, et comme j'avais en poche de quoi payer mon écot, on me prenait pour autre chose que pour le cuisinier de la femme de Sancho Pança.

Je n'ai jamais eu de penchant pour le cabaret ; si l'on m'y vit jadis assidu, dans le temps de mes premiers amours, je ne m'y rendais pas pour y gobeloter, ce qui ne se voit en France, au reste, que parmi les gens du bas peuple. A Londres, je n'avais

pas à compter avec mes préférences ; je me renseignais en cet endroit plus amplement qu'ailleurs, et le séjour me paraissait moins ennuyeux que celui de la maison de Sancho Pança. Aussi, quand je n'avais rien à faire, ce qui était fréquent, car je n'avais qu'à m'occuper de la table des maîtres et les gens se nourrissaient à leur compte, comme ils l'entendaient, je me rendais au cabaret.

Cela donna quelque curiosité aux habitués de connaître qui j'étais, et ce que j'étais venu faire en ce pays. Je répondis que je voyageais pour mon plaisir ; la raison n'était pas mauvaise et c'était un cas assez fréquent. Les gens qui m'interrogeaient se tinrent pour satisfaits de cette réponse, sans trop réfléchir que, pour un voyageur, je me contentais de visiter chaque jour et pendant de longues heures le même cabaret, au lieu de me mettre en recherche des curiosités de la ville et même du pays. Pour ma demeure, je leur dis la première adresse qui me vint à l'esprit, et personne ne songea à vérifier sur place.

Quand je dis personne, je dois faire une exception en faveur d'un individu qui, comme je le sus plus tard, était un espion de l'ambassade et qui, à première vue, se défia de moi ; et, comme on juge des autres par soi-même, cette belle idée lui vint que je devais espionner comme lui, sinon pour le même sujet. Il se confirma en cette opinion par la remarque que j'étais friand par-dessus tout des nouvelles du gouvernement. Il se décida à s'en éclairer et vint me guetter tout auprès de Long-Acre, où j'avais dit que je logeais. C'est une grande rue que l'on rencontre au sortir de la ville, lorsqu'on se rend à White-Hall qui est le palais des rois d'Angleterre. Ce n'était pas là où il me fallait attnedre pour me rencontrer ; mon

homme fit le pied de grue depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, ce qui prouve une belle patience. Il n'avait pas trop mal deviné en préjugeant que j'appartenais à son métier, puisque j'étais venu en Angleterre à seule fin d'ouvrir l'œil et les oreilles ; mais si le service de Son Eminence eût exigé que j'attendisse dix heures d'horloge, sur le pas d'une porte, je ne sais trop si je n'aurais pas renoncé à la partie.

Désespérant de me rencontrer, et me croyant incommodé en mon logis, l'homme s'en vint au cabaret, et m'aperçut tout d'abord. Il se garda de me dire d'où il sortait, mais, se plaçant à la table où j'étais, il m'observa des pieds à la tête et se confirma dans la pensée que j'étais ce qu'il croyait.

Je sortis de là sur les sept heures du soir, pour veiller à mon souper. L'espion m'eût suivi volontiers pour connaître cette fois mon véritable logis ; il n'avait pas eu le temps de disposer ses mesures : il me laissa donc partir seul, remettant la poursuite au lendemain.

Il s'en fut chez l'ambassadeur et lui conta comme quoi il avait certains doutes sur un individu, et par quelles raisons ces doutes lui étaient inspirés. Or, en ce moment, M. le Prince s'ingéniait de toutes ses forces à obtenir un traité de Cromwell contre la France. L'ambassadeur ne pouvait deviner, dans l'inconnu dont on lui parlait, le cuisinier de sa maîtresse. Très intrigué, néanmoins, il encouragea son espion à persévérer dans ses recherches et lui promit un homme pour l'aider le lendemain à ne pas me perdre de l'œil.

Le lendemain donc, comme j'étais allé au cabaret, selon mon habitude, le second de ses espions que je

ne pouvais connaître, puisque je ne l'avais jamais vu, m'emboîta le pas, dès que je fis mine de sortir. J'avais l'habitude de regarder par instants derrière moi, pour examiner s'il ne se passait pas quelque chose de louche. Quand on se mêle de faire le métier que je faisais, c'est le moins que l'on puisse faire d'observer certaines précautions. Je m'aperçus donc que j'étais suivi ; je me retournai et marchai sur mon homme ; il me laissa passer, mais, à quelque distance, il tourna bride et reprit sa poursuite. Je ralentis le pas, et, brusquement, je me retournai de nouveau et m'avançai vers lui. Je lui demandai ce qu'il avait à me dire. Il biaisa, mais je ne permis pas qu'il me donnât le change, et je lui commandai de prendre son chemin, et que je prendrais le mien en conséquence.

Alors, il se montra insolent, en répétant je ne sais quelles sottises, que les rues étaient à tout le monde et qu'il n'en ferait qu'à sa tête. L'endroit était désert; je mis l'épée en main, et le chargeai. Il avait plus de caquet que de courage. Dès que je fus sur lui, il prit les jambes à son cou et détala au plus vite. Je l'avais entrevu à la clarté des lanternes ; c'était un homme très maigre, que la graisse n'empêchait pas de courir. Je ne me mis pas en peine de le poursuivre ; quoique je courusse assez bien pour ma part ; du train dont il allait, le coquin m'aurait fait voir du pays.

Mon chemin était libre pour retourner chez l'Anglaise. Celle-ci eût bien voulu que je passasse mes après-dîners à la maison, car depuis le départ de son mari elle était entièrement libre, et c'était pendant ce moment de la journée que l'ambassadeur s'occupait de ses dépêches, Je trouvais que les nuits étaient assez longues pour faire ce que nous avions à faire, et, comme je passais la plus grande partie des nuits

auprès d'elle, elle aurait eu mauvaise grâce à réclamer mes bons offices pendant la journée.

Le garçon, que l'ambassadeur avait placé auprès de moi, m'inspirait quelque défiance. Je m'arrangeai pour me mettre au mieux avec lui. Il aimait le vin passionnément; or, cette marchandise est chère en Angleterre. Je lui en versais chaque soir autant qu'il en pouvait tenir, et quand l'heure était venue pour moi de gagner la chambre de la dame, il était dans un état à ne rien distinguer. De peur que ma libéralité ne fût suspecte à ses yeux, je lui avouai que ce vin ne me coûtait que la peine d'ouvrir la cave, et que nous nous régalions aux dépens de l'ambassadeur.

Cette confidence lui parut digne d'être payée par une autre ; il m'apprit alors qu'il avait été mené auprès de moi, non pour étudier sauces et ragoûts, mais pour s'enquérir de mes faits et gestes. Il n'était pas assez ivre quand il me fit ce récit, et sa franchise ne s'étala pas jusqu'au bout, car il se garda de me dire quelle nouvelle il avait déjà donnée à l'ambassadeur de mes visites de nuit auprès de sa maîtresse. Je protestai que M. de Bordeaux se trompait étrangement quand il se mêlait d'être jaloux de moi, mais ce garçon me répartit alors : « Que j'avais le droit de dire ce qu'il me plaisait, mais que, pour lui, il n'en penserait ni plus ni moins. »

J'aurais dû me tenir en éveil, après ces paroles, si j'avais été aussi sage que je le devais être. Toutefois je voulus que mon homme s'expliquât au fond ; mais réfléchissant, peut-être, qu'il avait eu la langue trop longue, il n'ajouta rien, et contrefit l'homme ivre, pour ne plus me conter que des balivernes.

L'ambassadeur attendait donc avec impatience l'homme qu'il avait lancé à mes trousses ; il enragea

de bon cœur, quand l'autre lui rapporta comment je m'étais débarrassé de sa poursuite. M. de Bordeaux lui reprocha sa couardise. Ces reproches ne l'avançant pas beaucoup, il interrogea son émissaire, comment j'étais fait. L'autre me dépeignit, deux ou trois fois, car l'ambassadeur venait de ressentir comme un pressentiment que ce pouvait bien être le cuisinier, dont il s'alarmait si fort, qui se mêlait d'être l'inconnu en question.

Comme il ne voulait pas se fier à un soupçon en l'air, il envoya sur l'heure prier l'Anglaise de lui envoyer son cuisinier. Elle m'annonça cette nouvelle qui me fut tout aussi désagréable que si j'avais nettement prévu ce qui me pendait au nez. L'Anglaise n'était pas autrement satisfaite pour sa part ; néanmoins elle me pria en grâce de me rendre à cet appel, pour ne pas lui causer des ennuis à elle-même. Je me décidai à obéir; aussi bien ne pouvais-je agir autrement.

Je partis donc pour l'ambassade. M. de Bordeaux avait caché son espion dans un endroit d'où il pouvait me voir sans que je le visse moi-même, et lui avait ordonné, si son soupçon était justifié, de sortir de son embuscade et de m'accuser d'avoir le dessein d'empoisonner l'ambassadeur.

Je ne fus pas peu surpris lorsque la scène s'exécuta comme elle avait été concertée. En même temps que cet homme sortait de son trou et portait son accusation, tous les domestiques de l'ambassade arrivaient par toutes portes, et m'entouraient, conduits par l'écuyer qui tenait l'épée nue d'une main et de l'autre un pistolet. Les autres domestiques étaient également armés ; j'étais donc pris et bien pris. Toute résistance me parut inutile. Je me contentai de dire à M. de Bordeaux : « Qu'il était libre de m'assassiner, mais,

s'il se souillait de cette lâcheté, il aurait à payer ma mort plus chèrement peut-être qu'il ne le pensait. »

Il s'était déjà mis en tête que j'appartenais à M. le Prince ; il appréhenda que celui-ci ne tirât un jour vengeance de la mort d'un de ses agents ; je dus peut-être la vie à cette crainte que M. de Bordeaux se garda de montrer, surtout devant ses gens. Il en revint à sa fable du prétendu empoisonnement. Le premier espion qui m'avait accusé recommença son discours avec plus de force, puisqu'il me voyait mis hors d'état de le punir de son mensonge. Il appela en témoignage son acolyte, celui que je connaissais pour l'avoir rencontré maintes fois au cabaret, et qui fut assez effronté pour conter que j'avais fait cette confidence à lui-même, et à d'autres individus qu'il produirait, pour peu que je persévérasse dans mes négations.

En effet, il appela un troisième maraud, que je n'avais jamais vu, et qui, avec un aplomb digne de la potence, enchérit encore sur le dire des autres. M. de Bordeaux me fit enfermer dans une chambre où l'on me garda à vue. Il écrivit alors à M. le cardinal pour lui mander qu'il avait saisi un espion de M. le Prince, en lui agrémentant cette nouvelle d'une série de circonstances, plus ou moins arrangées, propres à donner une grande importance à son prétendu exploit.

Le cardinal lui répondit d'envoyer cet espion, pieds et poings liés, jusqu'à Boulogne, pour le remettre aux mains de M. d'Aumont, qui le garderait jusqu'à ce qu'on eût avisé à le ramener à Paris, sous bonne et sûre garde. Il lui recommandait d'user de toutes les précautions possibles pour que Cromwell n'eût aucune connaissance de cet enlèvement. La nation anglaise est extraordinairement jalouse de ses privilèges, et ne

tolérerait pas qu'on se permît impunément semblable licence ; aussi devait-on ne rien négliger pour que ce mystère ne fût pas ébruité, en voyageant de nuit, en mettant aux fers et en bâillonnant le prisonnier.

Si dur que fût cet arrêt, l'ambassadeur l'eût aggravé de bon cœur pour me payer de la jalousie que je lui avais inspirée. Il apporta tous ses soins à bien disposer les choses pour qu'il me fût impossible de m'échapper. Deux relais de carrosse furent disposés sur la route, non pas dans les villes, mais en pleine campagne ; les gens qui devaient m'accompagner se munirent de vivres pour n'avoir pas à s'arrêter en route. Cela fait, il s'agissait de me bâillonner, ce dont on ne vint pas facilement à bout, mais je succombais sous le nombre, et, quand on m'eût enchaîné des jambes et des bras, ils firent de moi ce qu'ils voulurent.

Le carrosse partit à une heure de nuit, les mantelets baissés par surcroît de précaution. Trois hommes armés se tenaient avec moi dans l'intérieur. Nous arrivâmes ainsi, au bord de la mer, dans un endroit désert, où une barque attendait. On m'y fit entrer, sous la menace de six mousquetons chargés, comme si l'on eût dû me tuer à toute minute. J'étais sans peur néanmoins; s'ils avaient voulu se défaire de moi, ils l'avaient eu belle en route, dix fois pour une.

Tout au plus étais-je en droit de craindre qu'on me noyât au large, et j'avoue que j'éprouvais un certain soulagement, lorsque, le bateau étant arrivé à une demi-lieue en mer, on me retira mon bâillon, et l'on me donna à manger. On ne prend pas la peine de nourrir un homme que l'on doit jeter à l'eau quelques minutes plus tard.

Si je ne devais pas être noyé par le fait des hommes,

je pensais bien l'être par celui des éléments. Quoiqu'on ne mette que cinq ou six heures ordinairement à faire le trajet que nous avions à faire, nous demeurâmes quatre jours en mer, par suite d'un coup de vent subit et d'une violente tempête qui nous repoussa loin de Boulogne; nous manquâmes bien d'y demeurer tous.

Notre retard donna le temps aux archers qu'envoyait M. le cardinal d'arriver à Boulogne. Dès qu'ils s'informèrent, on leur apprit que, si leur gibier était en mer par ce gros temps, ils couraient la chance de s'en retourner à vide, car nombre de barques s'étaient perdues en vue des côtes. Ils avaient amené un carrosse pour m'y mettre. Une sédition s'était élevée dans le Boulonnais, et le cardinal leur avait prescrit cette mesure de peur que les habitants n'eussent la hardiesse de délivrer le prisonnier.

En approchant du port, j'avais espéré qu'on me mènerait devant le maréchal d'Aumont ou, en son absence, devant le lieutenant du roi, ce qui mettrait fin à l'indigne traitement que j'étais contraint de subir. Cette espérance fut déçue, car celui qui devait prendre livraison de ma personne avait communiqué déjà ses ordres à M. d'Aumont, qui les avait approuvés en ce qui le concernait.

On me recueillit donc au sortir de la barque, on me mena directement au carrosse, sans écouter mes réclamations ni mes demandes d'être conduit devant le maréchal. On se contenta de me donner à boire et à manger, ce dont j'avais grand besoin, car les vivres nous avaient manqué, pendant les quatre jours de tempête que nous avions essuyés.

J'aurais pu remédier à ma triste condition, en révélant au chef des archers qui j'étais, auquel cas,

même s'il ne m'eût pas cru sur parole, il en aurait référé au maréchal ; mais je m'abstins de confier un secret d'État à un aussi mince personnage. Le cardinal m'eût certainement blâmé d'en avoir agi avec cette imprudence.

Je ne soufflai donc mot pendant le voyage qui dura sept ou huit jours. Enfin, nous approchâmes de Paris, et je vis qu'on s'apprêtait à me mener à la Bastille. Je me pris à rire de bon cœur en me représentant l'étonnement de mes gardiens, lorsqu'ils m'auraient livré au gouverneur, de qui j'étais personnellement connu, et à qui je n'aurais qu'un mot à dire pour être remis en liberté, avec toutes les excuses possibles.

XX

A la Bastille. — Première déception. — Une partie de chasse malencontreuse. — Au cachot. — Souliers moisis. — Refus d'un confesseur. — Sotte discrétion. — Un porte-clefs inventif. — Marques de folie. — Le dais. — Indifférence du gouverneur. Le banquier de Londres. — Enquêtes infructueuses. — Les suppositions de Besmaux. — Une femme qui se console. — La potence ou la roue. — Quiproquo et galimatias. — Les explications de l'ambassadeur. — La méfiance du cardinal. — Accusé en règle. — L'intervention de M. de Navailles. — Mise en liberté. — Les regrets de Son Eminence. — Indemnité.

Il était entre quatre et cinq heures de l'après-dîner quand mon carrosse pénétra dans la Bastille. Une première déception m'attendait : le gouverneur était absent ; on me conduisit devant un homme qui agissait sous ses ordres, mais sans posséder aucun brevet de la cour. Je ne le connaissais pas davantage, et je jugeai à propos de conserver mon secret jusqu'à ce que le gouverneur fût revenu.

J'espérais qu'il rentrerait dès le soir ; il s'était rendu à Saint-Germain, où, pour le moment, la cour séjournait, et il y demeura jusqu'au lendemain. Comme il s'habillait pour assister au lever du roi, et de là rentrer à Paris, le commandeur de Souvrai lui fit savoir qu'il avait lié une partie de chasse avec M. le Premier,

et l'invita à y assister. Le gouverneur, qui aimait la chasse par-dessus tout, renonça au lever du roi, et s'en fut retrouver le commandeur et ses amis.

Le cerf les mena jusqu'à Mantes, où s'abattit le cheval du gouverneur; celui-ci se démit le bras gauche, et si gravemeut qu'il dut s'aliter, de sorte qu'il ne put revenir à Paris de quelque temps.

Son lieutenant m'avait toujours fait enfermer par provision : j'eus tout mon temps pour m'ennuyer à fond. J'étais en une chambre basse où chaque matin je trouvais mes souliers moisis et mon habit trempé d'eau, quoique j'eusse acheté du bois et que je fisse grand feu toute la journée. On m'avait donné un méchant lit, si court, que mes jambes le dépassaient d'un demi-pied.

Trois semaines s'écoulèrent avant que le gouverneur fût en état de rentrer à Paris. Il avait été soigné par un chirurgien de village, qui lui avait remis le bras de travers; il fallait défaire ce mauvais ouvrage et le refaire de nouveau.

Chaque jour, je ne manquais pas de m'enquérir du gouverneur et de m'informer s'il était de retour, auprès de l'homme qui apportait ma nourriture. On impose aux gens qui ont quelque inspection sur les prisonniers, d'abjurer tout sentiment d'humanité; ces gens deviennent, en outre, profondément insensibles par l'habitude d'entendre les plaintes des malheureux qu'ils gardent. L'homme qui me servait me répliquait sans s'émouvoir que le gouverneur était toujours dehors, et quand il fut de retour, il me dit que je n'avais que faire de m'impatienter, que je ne verrais pas le gouverneur, car lorsqu'on enfermait un homme, ce n'était pas pour lui accorder toutes ses fantaisies.

Je demandai alors un confesseur, afin que, par son

aide, je pusse avertir M. le cardinal de ma peine ; on me refusa un confesseur. Je pensai que si on ne voulait pas m'accorder les secours de la religion, c'est qu'on me voyait en bonne santé; je fis le malade et feignis d'être à l'article de la mort. Je ne cessais de réclamer un prêtre; on ne s'inquiéta pas autrement. Je ne pus même obtenir de voir ce lieutenant qui m'avait reçu à l'arrivée; j'étais bien décidé à lui dire mon nom, cette fois, pour qu'il le répétât à son maître. A force de circonspection, j'en étais arrivé où j'étais, et je maudissais maintenant ma sotte discrétion.

Enfin, je suppliai le valet qui me servait chaque jour, et qui était ce que l'on nomme à la Bastille un porte-clefs, de répéter au gouverneur que j'étais un homme de la cour et que j'avais un secret de conséquence à lui confier. Au lieu de remplir fidèlement ce message, le porte-clefs ne s'avisa-t-il pas de conter que la captivité m'avait brouillé la cervelle, que je me livrais à mille extravagances, et que, finalement, je voulais qu'on me crût un grand seigneur! Il termina ce beau rapport en disant que pour me donner plus de majesté, j'avais tendu un dais au-dessus d'un siège sur lequel je me plaçais, et que je prétendais tenir là mes grands jours, en faisant éclater ma folie dans toute sa splendeur.

La vérité était que j'abritais un siège en pierre de taille, le seul qui meublât cette chambre, contre le vent glacial qui venait de l'étroite fenêtre, au moyen d'une couverture de mon lit.

Le gouverneur était assez accoutumé à des événements de ce genre; la plupart de ses prisonniers étaient atteints de démence, les uns après les autres; il ne se donna pas la peine d'approfondir la chose et me crut en bonne route de perdre l'esprit, ce dont il

s'alarma assez peu, puisqu'il ignorait qui j'étais, et qu'on m'avait représenté auprès de lui comme un espion.

Pendant ce temps, le cardinal m'avait écrit à Londres, au sujet de certains ordres; je n'avais eu garde de lui répondre, et pour cause. Il se demanda ce que j'étais devenu. Il n'osa s'en informer auprès de M. de Bordeaux, ni même charger celui-ci de prendre des renseignements, puisqu'il avait continuellement célé ma présence à Londres, et qu'il possédait de bonnes raisons pour persévérer dans ce mystère. Il eut recours à un banquier, dont il se servait quand il faisait passer de l'argent en Angleterre. Il confia à ce banquier le nom dont je me faisais appeler là-bas, et l'endroit où je recevais mes lettres.

Le banquier se transporta dans le lieu désigné; il apprit que je n'avais pas paru depuis un mois, et qu'on ne m'avait aperçu nulle part en ville depuis ce moment-là.

Le cardinal averti, trouva fort extraordinaire que je me fusse fondu ainsi tout d'un coup : il manda au banquier de retirer de la poste les lettres qu'il m'avait adressées et de se livrer à une nouvelle enquête qui ne donna pas de meilleurs résultats.

M. de Tréville avait enfin consenti à entrer en pourparlers avec Son Eminence, au sujet de sa charge de capitaine de mousquetaires, sans se souvenir de son obstination et de ses hauteurs d'autrefois. Le cardinal s'enquit auprès de lui s'il savait de mes nouvelles. Tréville lui répliqua qu'il me croyait en mon pays, mais que Son Eminence devait être instruite mieux que quiconque, puisque j'avais dû lui demander un congé.

Avant de partir pour Londres, j'avais fait courir le

bruit que j'allais faire un tour en Béarn, puisque mon voyage en Angleterre devait être tenu pour secret. Le cardinal m'avait conseillé lui-même d'agir de la sorte: il comprit donc que Tréville n'était pas en mesure de le satisfaire sur ce point. Il s'adressa à Besmaux, qui lui répondit que j'étais homme à m'être jeté parmi les Chartreux, car j'avais protesté maintes fois que les Chartreux étaient les plus heureuses gens du monde. Son Eminence donna ordre d'écrire aux Chartreux qui déclarèrent qu'on ne m'avait pas vu dans leurs couvents. Son Eminence me crut mort, et pensa même à disposer de ma charge à bref délai.

L'Anglaise, de son côté, s'était émue de ma disparition. M. de Bordeaux, qu'elle interrogea, lui répliqua avec le plus beau sang-froid, que j'étais parti de chez lui après avoir communiqué à son cuisinier la recette qu'il voulait savoir de moi, et qu'il ne s'expliquait pas davantage pourquoi je n'étais pas rentré chez l'Anglaise. De sa jalousie et de ses doutes, il ne souffla mot.

L'Anglaise conclut que j'étais lassé d'elle et que j'avais cherché parti ailleurs ; elle s'en était consolée assez facilement. Ce n'était pas une femme à se désespérer de la perte d'un amant, elle était de celles qui professent que : « Un de perdu, douze de retrouvés. » Pour une beauté aussi parfaite que la sienne, le proverbe n'était pas mensonger.

L'ambassadeur ne s'attendait pas à ce qu'elle accueillît mon départ avec autant d'indifférence; cela lui donna à songer que son espion avait pu le tromper. Il eut peur de s'être mépris sur mon compte, et d'avoir fait le malheur d'un innocent. Il écrivit au cardinal qu'il s'étonnait qu'on ne lui eût pas fait part si l'homme qu'il avait envoyé était criminel ou non,

ce dont il désirait vivement être instruit, afin de prendre ses mesures pour traverser les desseins de M. le Prince.

Son Eminence était accablée d'affaires, au moment où je voyageais ainsi malgré moi ; elle avait oublié qu'on lui avait adressé un prisonnier. Après lecture de la lettre de M. Bordeaux, le cardinal dressa un mémoire sur lequel le Lieutenant-criminel reçut ordre de m'interroger. Il n'existait pas alors de lieutenant général de police, chargé aujourd'hui de ces sortes d'informations.

Mon ravissement fut au comble quand je me vis en présence de ce magistrat. Le mémoire me présentait comme un certain quidam, sans autre désignation ; ce fut au Lieutenant-criminel à se montrer surpris à son tour, quand je lui révélai mes nom et qualités ; il n'avait jamais entendu dire que j'appartinsse au parti de M. le Prince et cependant c'était sur ce fait qu'il avait à m'interroger. Par exemple, je refusai de répondre à des questions de ce genre et je le priai d'annoncer à M. le cardinal qui j'étais et où j'étais.

Le Lieutenant-criminel pour ne pas perdre son temps à interroger un homme qui était résolu à ne souffler mot, retourna sur-le-champ auprès de Son Eminence, qui se hâta de le recevoir, car elle préjugeait quelque chose de particulier dans ce prompt retour. Sa première parole fut pour demander au magistrat si le cas méritait la potence ou la roue. Le lieutenant criminel répliqua que M. d'Artagnan n'avait pas souffert qu'on l'interrogeât.

Pour le coup, le cardinal s'imagina que le magistrat extravaguait, et lui dit que M. d'Artagnan n'avait rien à faire là-dedans, que son innocence ne faisait

doute à personne, et qu'il s'agissait de connaître si le prisonnier était un espion de M. le Prince. Le Lieutenant-criminel pensa à son tour que Son Eminence n'avait pas la cervelle bien solide, car M. d'Artagnan ne pouvait être à la fois innocent et espion de M. le Prince. Enfin, ils étaient plongés dans un triple galimatias dont ils eurent grand'peine à sortir. Le cardinal finit par comprendre que d'Artagnan et le prétendu espion ne faisaient qu'une seule et même personne.

Son Eminence dépêcha sur l'heure un courrier à M. de Bordeaux, avec ordre de rapporter une réponse immédiate. Dans la lettre que portait ce courrier, le cardinal exigeait que l'ambassadeur lui fournît les preuves sur lesquelles il s'était appuyé pour accuser M. d'Artagnan d'intelligences avec M. le Prince.

Certes, mon nom n'était pas connu à l'égal de ceux du vicomte de Turenne ou du prince de Condé, mais lorsqu'on est capitaine aux gardes, on n'est plus le premier venu à la cour. M. de Bordeaux avait donc ouï parler de moi, et quand il apprit quel était celui qu'il avait fait arrêter, il ne fut plus aussi tranquille. A défaut des bonnes raisons qui lui manquaient pour justifier mon enlèvement, il en inventa d'autres pour s'excuser. Entre autres arguments, il produisit celui-ci : « M. d'Artagnan s'étant mis en qualité de cuisinier au service d'une dame chez qui M. de Bordeaux se rendait assez souvent, celui-ci a pensé que ce déguisement n'avait d'autre but que de favoriser un espionnage dont lui, l'ambassadeur de France, était l'objet, et dont M. le Prince était l'instigateur. »

La preuve aurait semblé insuffisante aux yeux d'un esprit non prévenu, mais M. le cardinal était l'homme le plus défiant qui existât au monde. D'autre part,

j'avais eu le tort de ne pas l'avertir que je m'étais fait cuisinier; je craignais qu'il ne soupçonnât quelque histoire de jupon dans ce trafic. C'était son reproche habituel que j'étais prêt à tout oublier pour une femme qui passait. Je me réservais, comme je l'ai dit, de lui faire part de l'aventure, lorsque j'aurais pu mener à bien ce qu'il m'avait confié. Aussi, quand Son Eminence apprit que je lui avais caché ce détail de ma conduite, et dont il ne voyait pas la nécessité, il ne pût démêler les raisons de ce qui lui semblait une équipée assez louche ; son imagination travaillant là-dessus, excitée par la mauvaise idée qu'il avait de la vénalité de chacun, il en vint à soupçonner que la lettre de M. de Bordeaux contenait la vérité sur mon compte, et que j'avais pu me laisser gagner par l'or ou par les promesses de M. le Prince.

L'ambassadeur, comme on pense, avait omis de confier au cardinal que la femme chez qui j'avais exécuté la mascarade en question était sa propre maîtresse ; un seul mot sur ce fait eût donné à réfléchir au cardinal et l'aurait empêché de suspecter ma fidélité. La méfiance aveugle les mieux clairvoyants ; Son Eminence fut persuadée que je l'avais trahie ; elle somma, en conséquence, le Lieutenant-criminel d'avoir à exécuter son devoir, et lui remit un nouveau mémoire, en lui commandant, si je persévérais dans mon intention de ne pas répondre, de poursuivre mon procès, comme s'il avait un muet devant lui.

Depuis cinq semaines que j'étais enfermé, le temps m'avait duré extrêmement, mais ce n'était rien auprès de l'impatience insoutenable qui me dévora pendant les quelques jours que je dus attendre une nouvelle visite du Lieutenant-criminel. J'ignorais que le cardinal avait envoyé un courrier à M. de Bordeaux,

et que, par conséquent, je ne comparaîtrais de nouveau devant le magistrat que lorsque Son Eminence aurait pris connaissance de la réponse de l'ambassadeur.

Je ne sais comment je vécus pendant ces heures interminables; cent fois l'envie me prit de porter les mains sur moi-même, comme le faisaient une quantité de désespérés dans cette prison. Je ne pouvais manger; et la moindre nourriture me répugnait à l'égal du poison. Enfin, j'étais dans le plus pitoyable état quand j'entendis remuer le gros trousseau de clés qui m'annonçait la visite de mon geôlier.

Je me voyais déjà en liberté, mais un mot de cet homme jeta à bas mon espérance. Il m'apprit que le Lieutenant-criminel m'attendait avec son greffier. La présence d'un greffier m'avertissait que mes épreuves n'étaient pas finies, et qu'elles semblaient s'aggraver encore.

Le magistrat me dit, pour premier compliment, que lorsqu'un homme était aux mains de la justice, il ne s'en tirait qu'après s'être justifié. Je lui répondis : « Que j'avais supporté les mauvais traitements qui m'avaient été infligés sans me plaindre, puisque j'avais volontairement caché qui j'étais, pour ménager un secret d'Etat. Maintenant que Son Eminence connaissait qui était celui qu'on osait lui désigner comme un espion, je ne pouvais admettre qu'on me tînt une minute de plus sous les verrous. Mon honneur subissait par là une atteinte irréparable; quelle opinion le monde aurait-il de moi quand on apprendrait que ma fidélité avait été mise en doute? Dans un cas semblable, la réputation d'un homme est aussi susceptible que celle d'une femme, qu'entache le moindre soupçon! »

Le Lieutenant-criminel m'interrompit pour remarquer : « Que sa vie ne lui suffirait pas pour remplir la moitié de ses devoirs, s'il devait essuyer d'aussi longs discours de la part des gens à qui il avait affaire. » Il m'invita là-dessus à répondre par oui ou par non à ses questions, sinon, il passerait outre, et ma prétendue innocence ne me mettrait pas à l'abri des formalités auxquelles sont soumis tous les criminels.

Je repris feu sur ce mot; de son côté, il ne me céda pas un pouce ; il était parfaitement décidé à pousser quand même son information, lorsque je m'avisai de demander que M. le cardinal m'envoyât Navailles, de qui je consentais à subir un interrogatoire. Je finis en disant :

— Je me flatte encore que Son Eminence reculera devant cette extrémité, à moins qu'elle ne considère comme un crime d'avoir fait l'amour à la maîtresse de l'ambassadeur.

Le magistrat partit là-dessus ; mais ce dernier mot lui avait donné à penser, d'autant que, pendant la conversation, j'avais prononcé, sur cette femme, quelques paroles assez signficatives, que la colère m'avait arrachées. Il comprit que toute cette affaire pouvait provenir d'une vengeance de M. de Bordeaux, trop heureux de se débarrasser d'un rival, en lui jouant une mauvaise pièce.

M. le cardinal, à qui il rapporta son impression, commença d'éprouver quelque hésitation, mais sa méfiance était tenace. Il résolut cependant, selon mon désir, de m'envoyer Navailles, qui lui inspirait tout autant de confiance que le Lieutenant-criminel.

Navailles se présenta donc à la Bastille, et me dit tout d'abord qu'il mettait mon innocence hors de

doute, et que s'il me priait de l'instruire, c'est qu'il voulait être en état de répondre au cardinal, et de le faire rentrer en lui-même, sur le traitement qu'il m'infligeait, et dont je ne devais m'étonner qu'à demi, puisque je le connaissais comme l'homme le plus défiant qui existât.

Je déchargeai donc mon cœur. Il était terriblement ulcéré contre le cardinal ; aussi je protestai qu'à l'avenir je me renfermerais dans les seuls devoirs de ma charge, sans accepter d'autres services, puisqu'ils étaient si bien payés. Navailles laissa ma colère se dépenser en ces paroles, et me fit recommencer mon récit de tout ce que j'avais fait en Angleterre, sans rien oublier. Au moment de partir, il me dit :

— Je pense que vous n'avez eu jamais à vous plaindre des conseils que vous avez bien voulu me demander. Permettez-moi un avis, une fois encore : Ayez la complaisance de ne pas vous plaindre dès que vous serez sorti d'ici. Le cardinal vous en saura gré, d'autant qu'il a de plus grands torts à votre égard, et j'estime que la récompense de cette conduite ne se fera pas longtemps attendre.

Il s'en fut rejoindre Son Eminence en toute hâte, et, sur son rapport, les portes de la Bastille me furent ouvertes. Je ne sais qui fut le plus confus du cardinal ou de moi, quand je me présentai chez lui pour le remercier. Si j'appréhendais qu'on me regardât comme criminel pour avoir tâté de la Bastille, de son côté, il craignait mes reproches, et ne se sentait pas la conscience bien tranquille. Je lui rendis compte de ce que j'avais fait en Angleterre, en conformité de ses ordres, et notre entrevue s'acheva sans qu'il se fût produit la moindre allusion, de part et d'autre, à ce que je venais d'éprouver.

Ma première fureur passée, j'avais eu le temps d'apprécier la sagesse de Navailles, et bien m'en prit, car le cardinal dit à celui-ci, après mon départ, qu'il était sincèrement touché de mon procédé.

Quelques jours s'écoulèrent de la sorte ; je ne me départis pas de ma réserve sans affecter aucune mauvaise humeur. Son Eminence me fit expédier une ordonnance de deux mille écus de gratification, qui était causée pour services secrets rendus à l'Etat. A vrai dire, les services secrets avaient été rendus aux intérêts de M. le cardinal. Je le fus voir, pour le remercier ; il m'entretint alors de ma prison, et me dit, sous forme d'excuses, que j'avais été noirci par M. de Bordeaux, qui lui avait écrit sur mon compte des choses atroces. Aussi, avait-il dû commencer une information pour qu'il ne fût pas dit dans le public qu'il déployait une indulgence scandaleuse en faveur de ceux qui avaient été ses créatures.

Ce semblant d'excuses, et les deux mille écus, calmaient définitivement mon fonds de rancune.

Je répondis de mon mieux à cette obligeance, et nous nous rapatriâmes complètement. La campagne de 1655 allait commencer. Je mis partie de cet argent en équipage, et je conservai le reste pour tenir deux ou trois couverts de plus que je n'avais coutume, quand j'étais à l'armée. Il me plaisait de faire manger, et je démentais en cela la réputation qu'ont ceux de mon pays d'être ménagers de leur bien. M. le cardinal aimait assez cette humeur libérale chez ceux qui lui appartenaient plus ou moins, quoiqu'il ne prêchât guère d'exemple.

XXI

La campagne de 1655. — Jalousie des généraux. — Prise de Landrecies. — Un conseil inopportun. — Refus obligeant. — La revue du roi. — Echec devant la Capelle. — Disette de fourrage. — L'outrecuidance de Bussy-Rabutin. — Reddition de Condé et de Saint-Guillain. — Recrutement difficile. — Les neveux de Son Eminence. — Une plaisanterie d'écoliers. — Pourparlers avec Cromwell. — Les offres de l'Espagne. — Sous la moustache. — Un marchand de cochons. — Liards et sous marqués. — Un gouverneur facétieux. — La femme du colonel Lambert, Colporteur pendu. — Sédition à Londres.

Notre armée marcha du côté du Hainaut et tomba tout d'un coup sur Landrecies. Le cardinal s'arrêta à Guise, avec le roi, pour être à portée de donner des ordres si besoin était. Nous étions commandés par le vicomte de Turenne et par le maréchal de la Ferté. Son Eminence prenait l'habitude de placer deux généraux à la tête de chaque armée; elle prétendait que si l'ennemi arrivait à débaucher l'un de ces généraux, l'autre, par esprit de rivalité, demeurant fidèle, conservait les troupes dans l'obéissance.

Ce parti présentait néanmoins quelques inconvénients : le maréchal d'Hocquincourt, par exemple, n'avait jamais pu s'accorder avec M. de Turenne, et la bonne intelligence n'avait jamais régné entre ce der-

nier et le maréchal de la Ferté ; ils en seraient même venus aux mains, sans la sagesse de M. de Turenne. En dépit du péril en lequel des jalousies de ce genre pouvaient jeter l'armée, le cardinal persistait dans ce système depuis trois ou quatre ans déjà.

Les deux maréchaux avaient pris leurs quartiers devant Landrecies. L'ennemi se mit en marche pour secourir cette place ; nous nous attendions au combat, mais les Espagnols, appréhendant qu'une défaite délabrât complétement leurs affaires, temporisèrent de nouveau, malgré que M. le Prince leur remontrât l'intérêt qu'ils avaient à ne pas permettre qu'on entamât leurs provinces de ce côté. Ils ne voulurent l'en croire, et pour notre compte, nous fûmes bien surpris de voir l'ennemi arrêter sa marche et camper à Vadancour. Ils prirent ce poste pour nous couper les vivres que nous tirions de Guise et des autres places.

Cependant, en nous voulant affamer, ils s'affamèrent eux-mêmes, puisqu'ils s'étaient ainsi cantonnés entre nos places et notre armée.

Le vicomte de Turenne, dont la prévoyance n'était jamais en défaut, avait approvisionné l'armée de cinq semaines de vivres ; les ennemis ne pensaient pas que nous étions pourvus pour un aussi long temps. Comme notre armée était assez forte, comptant environ vingt-cinq mille hommes, ils se flattèrent que nous épuiserions bientôt nos réserves, dont ils ne connaissaient pas l'importance, et ne voulurent déloger.

Pour les entretenir dans ce sentiment, M. de Turenne fit appeler quelques convois qui ne passèrent pas sans difficulté. Si l'on ne manquait de rien chez nous, les ennemis n'étaient pas aussi bien partagés,

et la faim commençait à les travailler. Ils se firent préparer un gros convoi à Cambrai, d'où ils avaient déjà tiré quelques provisions.

Sur l'avis qu'on en donna à M. de Turenne, il se décida à enlever le convoi, ce qui n'était pas chose commode, eu égard à la distance. Le succès dépendait de l'habileté dont il userait pour dérober sa marche à l'ennemi. Il partit avec un détachement de huit mille hommes. M. le Prince était non moins en éveil sur les mouvements de son adversaire, que l'était celui-ci sur les mouvements de l'autre. A son tour, le prince de Condé se mit en campagne pour contrecarrer les desseins de notre général. M. de Turenne ne se vit pas plutôt prévenu, qu'il ne s'obstina pas dans sa tentative ; il revint sur ses pas, tandis que M. le Prince s'avançait au devant de son convoi, et l'amenait, sain et sauf, dans le camp espagnol.

Les ennemis s'applaudirent de ce petit succès, comptant que nous aurions fini d'épuiser nos vivres avant qu'ils souffrissent de quelque besoin, ce en quoi ils se trompaient, car jamais nous ne fûmes aussi au large de ce côté. Le gouverneur de Landrecies, qui s'était bien défendu, se vit réduit, à la fin, à une telle extrémité, qu'il voulut donner des nouvelles à son armée. Il envoya de nuit un soldat qui connaissait le pays, pour avertir que si on ne le secourait en toute hâte, il ne pourrait tenir au-delà de quatre jours. Le soldat fut pris comme il traversait les lignes du maréchal de la Ferté.

Ceux auprès de qui le gouverneur implorait de l'aide, ne furent donc pas informés de sa triste situation. Les quatre jours expirés, le gouverneur, pour faire bonne mesure, attendit deux autres jours, et battit la chamade. Nos généraux furent ravis de cette

détermination, car on craignait, du train dont cet homme nous avait menés, qu'il voulût s'ensevelir sous les ruines de sa place (1).

Je fus donné comme otage pendant qu'on traitait de la reddition de la ville. Dès que les articles furent signés, Navailles, qui commandait la maison du roi à ce siège, me conseilla de demander ce gouvernement, alors que M. le cardinal n'avait pas eu le temps d'oublier le mauvais traitement qu'il m'avait fait. Le morceau était un peu gros pour un homme de mon âge, qui n'avait pas encore eu le temps, ni l'occasion, de rendre des services éclatants. Si j'avais dû agir de mon propre mouvement, je ne me serais pas risqué ; couvert par l'autorité d'un homme considérable, j'osai présenter ma requête.

Le cardinal me répliqua fort obligeamment que s'il n'avait qu'à suivre son inclination, il me contenterait sur l'heure, mais qu'il ne lui était pas permis de tout tenter, quoiqu'il parût tenir la souveraine puissance entre les mains. Il me cita quantité de gens, bien plus anciens que moi dans le service, qu'il mécontenterait fort, s'il permettait que leur cadet leur passât sur le ventre. Je m'excusai sur l'encouragement de Navailles. Son Eminence me fit observer qu'il y avait conseils et conseils ; qu'un homme prudent choisissait raisonnablement, et ne s'abandonnait pas à de folles espérances, quelle que fût l'importance de celui qui les excitait en lui.

Landrecies ayant capitulé, le roi vint au camp, et fit défiler l'armée devant lui, escadron par escadron, bataillon par bataillon, ce qui dura bien du temps. Aussi demeura-t-il à cheval de quatre heures du matin

(1) Landrecies se rendit le 14 juillet 1655, après dix-huit jours de tranchée ouverte.

jusqu'à huit heures du soir; il mangea un morceau sans quitter la selle, tout comme si l'ennemi eût été sur le point de nous attaquer. Le roi retourna à Guise, sans qu'on eût arrêté par quelle entreprise on continuerait la campagne; ce ne fut pas faute de conseils de guerre tenus sur cette question. Les sentiments étaient partagés : M. de Turenne voulait qu'on assiégeât Condé, et le maréchal de la Ferté, la Capelle (1).

Si le mérite eût dû l'emporter, on se serait rangé aux avis de M. de Turenne; ce fut la brigue qui prévalut auprès du ministre, et le maréchal de la Ferté gagna sa cause, quoique ce ne fut pas la meilleure.

Castelnau-Mauvissière eut ordre d'investir la Capelle, et quand le gros de l'armée arriva, nous reconnûmes que la besogne ne serait pas facile. L'ennemi n'attendit pas qu'on l'attaquât; il vint à nous, en deux ou trois sorties furieuses, et nous tua beaucoup de monde. Le maréchal de la Ferté enrageait que l'événement répondît si mal à ses espérances. Le cardinal, instruit de ce contretemps, manda nos généraux à Guise, pour examiner avec eux s'il ne convenait pas de lever le siège commencé. Le maréchal de la Ferté n'osa pas s'obstiner dans sa première opinion; d'ailleurs, il avait contre lui le sentiment de tous les autres officiers; on renonça donc au siège de la Capelle que l'on avait entrepris, pour en dire la vérité, contre vent et marée.

Les ennemis s'étaient approchés de nous pour profiter de notre premier trouble; ils espéraient nous surprendre épars dans nos lignes. Quand ils nous virent assemblés, avec bonne contenance, ils se reti-

(1) Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Aisne, à 16 kilomètres nord de Vervins. 1,800 habitants environ. Les fortifications n'existent plus.

rèrent par deux ponts qu'ils avaient jetés sur l'Escaut. La direction qu'ils prenaient était celle de Condé (1); M. de Turenne ne perdait pas de vue ses premiers projets sur cette place. Il poursuivit si vivement l'ennemi, que notre avant-garde heurta leur arrière-garde qui n'avait pas eu le temps de passer. Néanmoins, elle nous fit face, et tint ferme à un défilé; elle se retira quand le gros de leurs troupes fut en sûreté, en rompant les ponts derrière elle. Les ennemis s'arrêtèrent sous le canon de Condé, où ils campèrent; mais apprenant que nous rétablissions les ponts rompus et que nous marchions à eux, ils reculèrent, après avoir jeté du secours dans la ville et dans celle de Saint-Guillain (2), qui était menacée également.

Le vicomte de Turenne s'empara alors du château de Bossu qui pouvait incommoder nos fourrageurs. Ce fut Castelnau qui fut chargé de cette conquête; le marquis de Montpezat, lieutenant-général, en avait été chargé; mais le marquis de la Meilleraye, aujourd'hui, duc de Mazarin (3), et qui avait la survivance de la charge de grand-maître de l'artillerie, dont son père était revêtu, ne voulut jamais lui donner du canon, sous ce prétexte qu'étant également lieutenant-général, c'était lui qui devait être chargé de cette opération. Pour éviter tout débat, Castelnau fut désigné, puisqu'il avait une dignité supérieure, celle

(1) Condé-sur-l'Escaut : chef-lieu de canton du département du Nord, à 12 kilomètres N.-E. de Valenciennes, au confluent de la Hayne et de l'Escaut; 4,600 habitants environ.

(2) Saint-Guillain ou plutôt Saint-Ghislain, ville de Belgique, province du Hainaut, sur la Hayne, à 22 kilomètres de Valenciennes. 2,000 habitants environ.

(3) Armand-Charles, marquis de la Porte, marquis de la Meilleraye, devint duc de Mazarin à la suite de son mariage avec Hortense Mancini, nièce du cardinal. Né en 1632, mort en 1713.

de capitaine-général, qui n'existe plus aujourd'hui.

Le roi s'en fut loger au château de Bossu, et si nos fourrageurs ne furent pas inquiétés, nous ne manquâmes pas moins de fourrage, car l'ennemi avait tout coupé et tout emporté à Saint-Guillain et à Valenciennes.

Comme le roi est toujours accompagné d'une grosse suite, qui sait se servir tout d'abord, les fourrages, qui étaient rares avant son arrivée, le devinrent bien davantage ensuite; on devait les chercher jusque sous Valenciennes, et comme les fourrageurs étaient menacés, on les accompagnait d'un gros détachement, commandé par un lieutenant-général. Leur sûreté dépendait de l'activité et de l'habileté du commandant; or, parmi les lieutenants-généraux, on en comptait qui ne savaient guère leur métier.

Bussy-Rabutin se fût placé parmi les meilleurs, si on l'eût écouté, mais, en réalité, on devait en rabattre. Comme il s'était fait beaucoup d'ennemis par sa méchante langue, il n'y avait personne qui ne lui souhaitât quelque revers éclatant pour l'humilier une bonne fois. La leçon lui fut donnée, et rudement. On s'en serait réjoui volontiers, si elle n'avait pas coûté la vie à un grand nombre de braves gens.

Il avait été commandé pour le fourrage; il partit donc avec un certain nombre d'escadrons. Or, un gros parti de cavalerie était arrivé la veille à Valenciennes, ce dont Bussy aurait dû être instruit, s'il avait pris la peine de se renseigner. Il pensait que ce soin ne valait pas ses peines; aussi disposa-t-il sa garde comme d'habitude, sans songer à la renforcer, en prévision du surcroît de troupes dont l'ennemi pouvait disposer. Cette garde fut attaquée par des forces supérieures; Bussy, averti, accourut avec trois

escadrons, ce qui rétablissait l'égalité dans le nombre. Soudain, la cavalerie ennemie prit la fuite, comme dans une terreur panique.

Bussy ne devina pas que cette fuite était concertée, et qu'on le voulait attirer dans une embuscade. Il partit, à fond de train, avec son monde, mais il fut arrêté. Cinq cents mousquetaires étaient tapis, à plat ventre, dans un pli de terrain. Ils se dressèrent tout d'un coup, et jetèrent leur décharge à bout portant dans notre monde, dont il tomba près de la moitié. Les autres tournèrent bride aussitôt dans le plus grand désordre, poursuivis par les escadrons qui les avaient attirés là, et qui avaient arrêté leur fuite, pour charger, en profitant du désordre.

Bussy espérait peut-être rétablir le combat au moyen de ses cavaliers qui n'avaient pas donné ; des masses ennemies sortaient de la ville, il n'eut que le temps de s'enfuir un des premiers, de sorte qu'il eut le crève-cœur d'annoncer sa défaite, qu'il déguisa de son mieux, mais sans persuader personne.

Condé, dont le siège avait commencé dans les premiers jours du mois d'août 1655, tint jusqu'au 18 du même mois. Nous investîmes ensuite Saint-Guillain qui ne fit qu'une médiocre résistance. Les ennemis avaient bien songé à ressaisir Le Quesnoy (1) ; la prise de Saint-Guillain leur donna à réfléchir. Ils appréhendèrent que notre armée tout entière leur tombât sur les bras, et nous leur étions supérieurs en nombre, de cinq à six mille hommes.

C'était là une bonne raison pour eux d'agir avec circonspection, mais cette raison n'était pas la seule. Il leur était impossible de remplacer leurs pertes ;

(1) Le Quesnoy, à 17 kilomètres de Valenciennes ; place forte de 2e classe, sur une colline. 3,800 habitants environ.

personne, en Espagne ou en Italie, ne voulait plus s'enrôler pour servir en Flandre. De tous ceux qui, jusqu'à ce jour, étaient passés en ce pays, on n'en connaissait pas un qui fût rentré en sa maison. On regardait ce service comme aussi mortel que celui des Indes, ce qui refroidissait les meilleures volontés. Leurs troupes diminuaient donc à vue d'œil, et l'on devait casser des régiments pour les incorporer dans d'autres que l'on désirait maintenir au complet.

Après la prise de Saint-Guillain, le roi revint à Paris avec toute la cour. Le cardinal reprit ses négociations avec M. de Tréville qui, ainsi que je l'ai dit, avait fini par se montrer plus abordable. Il souffrait maintenant, sans qu'il se laissât aller à ses emportements d'autrefois, qu'on lui parlât de donner sa démission; seulement, il élevait si haut ses prétentions, que Son Eminence n'avait pas jugé à propos de le prendre au mot.

Le cardinal, néanmoins, ne cessait de se préoccuper de son neveu qu'il aurait voulu pousser à une haute fortune, et en attendant que le bon plaisir de M. de Tréville lui permît de remettre sur pied les mousquetaires, il avait gratifié ce neveu d'un régiment de cavalerie qui portait son nom. Tout autre que ce garçon se serait fait un point d'honneur d'y aller servir; mais, en dépit de son jeune âge, il considérait toutes choses comme bien au-dessous de son mérite, ce qui désespérait son oncle.

Bien souvent, le cardinal m'a parlé, les larmes aux yeux, de ses déboires, en se plaignant fort de ne rencontrer personne en sa famille qui fût en état de soutenir le lustre dans lequel il l'avait placée. Il regrettait, plus amèrement que jamais, l'aîné de ses neveux qui fut tué au combat de la porte Saint-Antoine. Son

Eminence avait un troisième neveu, frère des deux premiers, mais il était tout jeune encore, et quoiqu'il donnât à espérer qu'il ressemblerait un jour à son aîné, l'avenir était encore si lointain pour lui, qu'on ne pouvait faire aucun fond sérieux sur ce qu'il deviendrait un jour.

Le cardinal n'ignorait pas que les enfants qui promettent le plus répondent souvent assez mal aux espérances qu'on a conçues. Aussi bien fit-il de ne pas établir de longs projets sur cet enfant qui vint à mourir bien malheureusement. Il était pensionnaire au collège de Clermont, et des enfants de son âge l'ayant mis dans une couverture pour le berner, ils le lancèrent si fort contre une poutre du plafond que la tête porta rudement.

L'enfant retomba tout ensanglanté et l'on dut le trépaner; il ne survécut qu'un jour ou deux à cette opération, laissant son oncle dans une affliction d'autant plus grande qu'il ne lui restait plus pour héritier que ce jeune homme dont je viens de parler, et qui lui paraissait indigne des grandes richesses qu'il ne cessait d'accumuler.

Cependant il maria l'une de ses nièces au duc de Modène, en attendant qu'il en pût établir une autre sur le trône d'Angleterre, car il n'avait pas abandonné ses visées ambitieuses. Comme c'était un homme qui pesait exactement les choses, sans se repaître de chimères, il avait renoncé à toute alliance avec Charles II, car il le voyait bien éloigné de remonter un jour sur le trône de ses pères. C'était en cette intention qu'il m'avait envoyé en Angleterre pour juger si l'on devait conserver quelque espoir à ce sujet.

J'avais rapporté d'assez mauvaises nouvelles sur

les affaires de ce pauvre roi, qui n'avait guère à tabler sur l'amour de ses peuples. Soit par crainte de payer trop cher le parricide qu'ils avaient commis en la personne de Charles Ier, soit qu'ils détestassent la royauté de toutes leurs forces, ces peuples n'entendaient pas nommer sans horreur le fils du roi qu'ils avaient supplicié.

Cromwell, pour mieux assurer son usurpation, leur avait persuadé que Charles II, sous l'incitation de sa mère, s'était fait catholique, et cette religion leur était odieuse à un point qu'on ne saurait exprimer, non qu'ils eussent eu à souffrir l'oppression des catholiques, bien au contraire, puisque depuis l'introduction du protestantisme en Angleterre, c'étaient ceux-ci qui avaient été pourchassés et maltraités en toute circonstance. Les Anglais n'abhorraient pas moins le joug des papes et leur politique. Celle-ci ne leur semblait poursuivre un autre but que l'assujettissement du monde entier, sous prétexte de religion.

Renseignée par moi, Son Eminence renonça donc à ce projet, en ce qui touchait Charles II, du moins, car elle tourna ses efforts du côté de Cromwell, quoique, à mon sens, il n'y eût pas plus de chance de réussite de ce côté-là que de l'autre, car la religion de sa nièce formait un obstacle que je jugeais invincible. En attendant, qu'il put poursuivre plus efficacement, le projet qui intéressait plus particulièrement ses désirs, le cardinal ordonna à M. de Bordeaux de pousser la conclusion d'une alliance de l'Angleterre avec la France.

Depuis longtemps, notre ambassadeur s'efforçait d'obtenir un traité de ce genre, pour couper l'herbe sous le pied des Espagnols.

Ceux-ci, qui se voyaient assez malmenés par nous

en Flandre, ne comptaient plus pour réussir en leurs affaires que sur l'aide des Anglais, et ne ménageaient pas l'argent qu'ils répandaient autour de Cromwell.

Ils offraient à celui-ci de l'aider à s'emparer de Boulogne et de Calais, qui demeureraient sous l'autorité des Anglais, ce qui les replacerait dans le même état où ils étaient dans les siècles passés, quand ils nous firent tant de mal. Cette proposition était pour plaire à ces peuples qui nous détestent naturellement, et qui nous aimaient d'autant moins que nos affaires se rétablissaient depuis la majorité du roi, tandis qu'elles se décousaient terriblement auparavant.

Si les Espagnols eussent été en pouvoir de réaliser leurs promesses, Cromwell eût accepté leurs propositions. Il leur demanda tout d'abord de former une armée capable d'exécuter un aussi grand dessein ; c'était exiger d'eux l'impossible, puisqu'ils n'arrivaient pas à réunir les recrues nécessaires pour réparer les pertes subies par leur armée. Il voulait aussi qu'on lui fournît de l'argent pour qu'il levât des troupes en Angleterre qui eussent aidé les Espagnols à nous combattre. Ces derniers étaient aussi épuisés en argent qu'en hommes. Leur guerre contre les Hollandais leur avait coûté des sommes énormes, puisqu'on comptait qu'ils avaient dépensé plus de cinquante millions, rien que dans les sièges d'Anvers et d'Ostende.

Le traité avec l'Espagne demeurait donc toujours pendant, sans qu'on en pût prévoir la conclusion. Puisque les Espagnols n'hésitaient pas à acheter la bonne volonté des Anglais au prix de territoires appartenant à la France, M. de Bordeaux proposa de son côté à Cromwell la ville de Dunkerque, que nos

troupes assailliraient par terre, tandis que la flotte anglaise la serrerait par mer. Certes, la conquête ne valait pas les villes de Calais et de Boulogne qu'on offrait à Cromwell, mais celui-ci calcula que les Espagnols étaient hors d'état de tenir leur parole, tandis que l'armée du roi, qui avait fait d'autres sièges plus importants, n'était pas au-dessous de la tâche à accomplir. Il signa donc le traité, qui convenait encore qu'on lui verserait une certaine somme d'argent que l'on fit passer en Angleterre.

Dans l'esprit du cardinal, ce traité devait servir de préliminaires à ses desseins cachés ; il voulut me renvoyer à Londres, afin d'agir selon ses désirs non pas en me cachant, mais en parlant directement à Cromwell. J'étais ravi de cette mission, qui me fournissait le moyen de prendre ma revanche sur l'ambassadeur. Je comptais déjà lui caresser sa maîtresse jusque sous sa moustache, sans craindre qu'il fût assez hardi, cette fois, pour me faire enlever.

Son Eminence devina sans doute ce que je me promettais d'exécuter, et pour ne pas irriter cruellement un homme qui n'était pas au bout de ses services, elle envoya Marsac à ma place, quoique ce ne fût guère l'homme d'une semblable négociation. Pour un Gascon, je n'en ai jamais connu qui fût moins vif et moins délié ; il s'acquitta si mal de son office, qu'à son retour Son Eminence fut ébranlée dans son espoir de succès. La persévérance dans le désir était la moindre qualité du cardinal ; il n'abandonna pas toute idée de renouer les fils de son intrigue, mais il remit à plus tard la reprise de cette affaire. Aussi bien, ne pouvait-il envoyer coup sur coup, pour le même sujet, alors qu'un premier émissaire venait d'être repoussé. Son Eminence attendit une occasion favo-

rable ; néanmoins elle ne put s'empêcher de me dire un jour, en parlant de Marsac ; « Que c'était un bon homme, et même si bon qu'il en était tout sot. » Je répondis à cela : « Qu'il n'était pas plus riche en esprit qu'en mine. » Il ressemblait effectivement à un véritable marchand de cochons, et si on ne l'avait vu l'épée au côté, on eût cru qu'il sortait d'une foire où il avait vendu sa marchandise. Aussi, pour ne pas dépenser son argent inutilement, puisqu'il connaissait qu'un habit doré ne le parerait pas mieux qu'un habit de bure, était-il vêtu le plus simplement possible, en homme qui dédaigne les vanités de ce monde. Enfin, le pauvre homme est mort et enterré depuis quelque temps déjà ; laissons-le en paix.

Son Eminence, qui avait l'esprit tendu sur ce qui pouvait lui attirer du profit, imagina de frapper une monnaie en cuivre rouge pour remplacer les deniers qui roulaient par toute la France. Il prit pour prétexte les grosses dépenses de la guerre, et le manque de menue monnaie dont on se ressentait dans les provinces.

Cette dernière raison, paraît-il, était sujette à la critique ; le gouverneur d'une province, qui se distinguait entre tous par sa naissance et son esprit, le fit bien voir au cardinal en lui jouant un tour dont celui-ci ne perdit pas le souvenir de longtemps.

Il avait été ordonné à ce gouverneur de presser les peuples de son gouvernement, pour qu'ils s'acquittassent des charges de l'Etat à proportion de ce qu'ils étaient obligés d'en porter. Le receveur général de cette province devait payer une ordonnance de cent mille écus au nom de Son Eminence, qui n'entendait pas raillerie quand il s'agissait de son argent ; et comme ce receveur ne s'exécutait pas

assez vite, le cardinal fit mettre garnison chez lui.

Le receveur manda à son beau-frère, qui habitait Paris, de prier Son Eminence de lever la garnison, promettant les cent mille écus sous quatre jours ; ce que le ministre accorda, sous la condition que le beau-frère de Paris se rendît caution de son parent.

Pendant ce temps, le gouverneur faisait recherche de la menue monnaie qui était dans son gouvernement, et en composait une somme de cinquante mille écus qu'il envoyait au cardinal. Le receveur général y joignit pareille somme en sols marqués, et lorsque le cardinal songeait déjà à envoyer garnison chez la caution de son débiteur, on l'avertit que les cent mille écus allaient entrer en sa cour. Il mit la tête à la fenêtre pour jouir de cette entrée, car il commençait à être en peine de cet argent, mais il s'émerveilla fort de la quantité de chariots employés pour apporter une somme aussi modique.

Le gouverneur, pour que la pièce fût complète, lui écrivait une longue lettre, en s'excusant du retard, qu'il attribuait à l'affluence extraordinaire de petite monnaie qui existait en sa province. Il avait perdu bien du temps, ajoutait-il, en s'efforçant de convertir cette monnaie, en espèces plus transportables, sans y parvenir. Il était difficile de dire plus clairement que les menues monnaies abondaient dans les provinces. Son Eminence ne sut aucun gré de la leçon au gouverneur, mais elle se consola en gagnant cent mille autres écus sur la frappe des liards que lui payèrent ceux qui étaient chargés de ce parti, pour avoir le droit d'en fabriquer un plus grand nombre que celui qui était porté dans leur traité. A dire le vrai, ces partisans en gagnèrent bien le double, par la grande quantité qu'ils en firent frapper.

Cromwell avait désiré, en signant le traité dont je viens de parler, qu'il demeurât secret jusqu'à ce qu'il eût obtenu de son Parlement les subsides qu'il réclamait sous divers prétextes. Il n'est rien de si bien dissimulé qui ne se découvre ; les Espagnols furent avisés par la femme du major général Lambert, le grand confident de Cromwell. Elle se cacha un jour dans le cabinet de son mari pour découvrir ce que Bordeaux venait y faire si souvent. Cependant elle recevait pension de la France, de même que son mari, ce qui ne l'empêcha pas de révéler nos secrets. Puisqu'elle en avait surpris un de cette importance, elle s'arrangea pour en tirer profit, sans s'inquiéter du reste.

Elle avertit l'ambassadeur d'Espagne qu'elle était à même de l'instruire d'un fait de la plus haute conséquence, si on consentait à taire son nom d'abord, et à la récompenser ensuite par un présent en proportion avec le service rendu. L'ambassadeur, mis au courant de la négociation, n'eut pas regret de l'argent qu'il donna à cette femme ; ce n'était rien en regard de l'obligation qu'il lui avait. Il se rendit auprès de l'Orateur de la Chambre basse, qui était grand partisan de l'Espagne, et lui confia ce qu'il venait d'apprendre. L'autre lui conseilla de feindre qu'il ignorât cet accord et de poursuivre la conclusion de son propre traité, en notifiant les articles au Parlement, afin que chacun pût juger des avantages offerts par l'Espagne à la nation anglaise.

Non content de notifier ses propositions, l'ambassadeur les fit imprimer et distribuer dans les rues de la ville de Londres, au moyen de colporteurs qui se répandirent dans tous les quartiers. L'un d'eux s'en vint crier ce papier sous les fenêtres de Cromwell qui, prêtant l'oreille, comprit aussitôt le but et les consé-

quences de la manœuvre. Sur son ordre, ses gardes arrêtèrent ce colporteur et le menèrent devant lui. L'homme avoua de qui il avait commandement de distribuer cet écrit, et Cromwell lui reprocha d'avoir obéi aux ordres d'un homme qui lui devait être suspect et qui ne le tirerait certainement pas du mauvais cas dans lequel il s'était mis. Il l'envoya sur l'heure à Newgate, où l'homme fut pendu la nuit suivante sans autre forme de procès. Les autres colporteurs se le tinrent pour dit, et n'osèrent plus débiter leur denrée, si ce n'est sous le manteau, et encore.

L'ambassadeur d'Espagne fut assez mal accueilli lors de sa première visite au Protecteur. N'ayant plus rien à ménager, puisque son jeu était découvert, il se plaignait hautement que Cromwell refusât les propositions de l'Espagne, au grand détriment de la nation anglaise. Il mena grand bruit de l'arrestation du colporteur et du supplice qui avait été infligé sans jugement à celui-ci, dont il avait été instruit par la veuve du malheureux, qui était venue se jeter à ses pieds, en se recommandant, elle et ses enfants sans pain, à la charité de l'ambassadeur.

Le Parlement était composé en majeure partie de créatures de Cromwell, qui dépendaient étroitement de lui, soit qu'il se les fût attachées par des bienfaits, soit qu'il les maintînt sous la crainte par le souvenir de leur complicité dans le meurtre du feu roi. Néanmoins l'esprit de la nation dominait ces intérêts particuliers, et ceux-là même qui étaient dévoués au Protecteur parmi les gens du Parlement, remarquaient que celui-ci prenait l'habitude d'en agir de par sa seule volonté, sans daigner consulter quiconque.

On se prit donc à murmurer dans le sein du Parle-

ment, et le peuple partagea ce mécontentement au point qu'une espèce de sédition se souleva dans Londres même. Ces mauvaises dispositions de la nation eurent pour résultat de retarder la conclusion définitive du traité. Elles donnèrent également à penser au cardinal, qui toucha du doigt les difficultés qui s'opposaient à l'alliance qu'il rêvait entre sa famille et celle du Protecteur. Il résolut dès lors de pourvoir ses nièces du mieux qu'il pourrait, quand l'occasion se présenterait, sans se leurrer de folles espérances.

XXII

L'age des plaisirs. — Conseil de guerre. — La campagne de 1656. Projet éventé. — La pluralité des voix. — Investissement de Valenciennes. — Construction des digues. — Un fourneau de mine. — Le prince de Condé, don Juan d'Autriche et Fuensaldagne. — Les rancunes du maréchal de la Ferté. — Surprise de nuit. — Le régiment de la Marine. — Déroute et panique. — Généraux prisonniers. — Ecluses ouvertes. — Démoralisation. — En retraite. — Le camp de Houdin. — Belle manœuvre de M. de Turenne. — Surprise de la Capelle. — Le luxe à la cour.

Cependant le roi entrait dans l'âge des plaisirs. Le cardinal se résolut à fournir des divertissements à Sa Majesté et à toute la cour, afin d'empêcher que les regards ne se portassent de trop près sur les richesses immenses qu'il ne cessait de ramasser. Le mariage de sa nièce avec le fils aîné du duc de Modène lui permit de donner un bal magnifique.

D'ailleurs sa situation était mieux assurée que jamais. Il avait fait casser tous les arrêts rendus jadis contre lui, tant en sa présence qu'en son absence. Le roi, qui ne voyait que par ses yeux, était encore dans l'âge où l'on asseoit son jugement sur les sentiments d'autrui. La reine-mère lui répétait chaque jour qu'il ne possédait dans tout le royaume aucun serviteur

qui fût plus zèlé et plus dévoué que Son Eminence. Cependant, la reine-mère n'avait pu se défaire d'une secrète inclination qu'elle conservait pour son pays, quoiqu'elle fût en France depuis quarante ans. Le cœur lui saignait de voir quelle guerre acharnée menait le ministre en qui elle avait mis sa confiance, contre l'Espagne. Elle n'osait protester, de peur qu'on ne lui reprochât de préférer aux intérêts du roi de France, son fils, ceux du roi d'Espagne qui était son frère.

Elle eût désiré vivement que la paix fût établie, et quand elle faisait part de son désir au cardinal, celui-ci répondait qu'on aurait pu solliciter la paix de l'ennemi, alors que les trois quarts du royaume étaient en proie à la sédition. Maintenant que le calme était rétabli, la couronne de France était dans le devoir de pousser ses avantages jusqu'au bout, afin que les ennemis en fussent réduits à implorer cette même paix, la corde au col, pour ainsi dire. « D'ailleurs, ajoutait Son Éminence, la noblesse française voulait de l'occupation, et si on ne lui en donnait au dehors, elle en chercherait au dedans, car les mains lui démangeaient fort dans l'inactivité ». En sus de ces raisons, la continuation de la guerre ne déplaisait pas autrement au cardinal, puisqu'elle lui permettait de maintenir les édits pour la levée de deniers publics, car on en ajoutait chaque année de nouveaux aux anciens, qu'il faudrait supprimer si les dépenses de la guerre, dans lesquelles Son Éminence tirait le plus clair de ses profits, venaient à cesser.

Aussi, dès le mois de mars 1656, le cardinal tint un grand conseil pour décider où l'on porterait les armes, dans la nouvelle campagne. On avait, déjà, projeté le siège de Valenciennes et, pendant le courant

de l'hiver, de grands préparatifs avaient été faits dans ce but. Les ennemis avaient été instruits, par ces mêmes préparatifs, de nos desseins. Ils avaient pris leurs dispositions pour nous bien recevoir. Peut-être aurait-on pu profiter de cette situation, pour jeter une armée sous Dunkerque et enlever la place afin de rentrer dans les dispositions du traité conclu avec Cromwell.

A dire le vrai, celui-ci était hors d'état pour l'instant, d'appuyer nos efforts au moyen de sa flotte ; les plaintes de l'ambassadeur d'Espagne avaient réveillé la nation anglaise de l'assoupissement en lequel la tenait la tyrannie de Cromwell. Les peuples avaient été frappés des offres de Boulogne et de Calais que les Espagnols se faisaient forts de conquérir au profit de l'Angleterre. Ces peuples ne voulaient considérer que promettre et tenir ne s'accordent pas toujours, et que ces Espagnols, qui parlaient de conquêtes, n'étaient pas même en état de défendre leur propre bien.

Dans le conseil de guerre qui fut réuni à cette occasion, le cardinal exposa que la ville de Valenciennes ainsi menacée avait reçu en abondance des munitions de guerre et de bouche ; que la garnison avait été portée au chiffre de quinze cents hommes de troupes réglées, choisies dans les meilleures que l'Espagne entretenait aux Pays-Bas ; en outre, dix mille bourgeois, qui avaient juré de ne se rendre tant qu'il leur demeurerait un souffle de vie, s'étaient formés en compagnies, commandés par des hommes de guerre. Ces compagnies avaient mis le temps à profit en s'exerçant journellement, et aujourd'hui elles manœuvraient aussi bien que des troupes régulières. L'armée de secours des Espagnols, qui viendrait se

jeter en travers des travaux du siège, s'élevait à vingt mille hommes. Or, celle du roi de France, en utilisant toutes les ressources, ne dépasserait pas le chiffre de vingt-cinq mille. C'était donc aux généraux, assemblés en conseil, de juger s'ils osaient entreprendre de mener à bien cette opération.

De tous les généraux, seul le vicomte de Turenne fut d'avis de peser mûrement les faits, avant que de rien décider. Les autres ne s'arrêtèrent pas à ces difficultés et opinèrent qu'on devait pousser de l'avant. Le maréchal de la Ferté, qui se faisait une habitude de prendre le contre-pied des avis de M. de Turenne, considéra, dans son discours, la ville comme prise dès qu'on se donnerait la peine de l'assiéger. Le cardinal s'étant rendu à la pluralité des voix comme cela se pratique en ces sortes de rencontres, nous nous mîmes en campagne.

Tout d'abord, nous essayâmes de donner le change aux ennemis en menaçant diverses autres places, mais ils se gardèrent de tomber dans le panneau, en affaiblissant la garnison de Valenciennes. Le prince de Condé, qui possédait toute leur confiance, manda au comte de Hennin, qui commandait dans la ville, de dédaigner toutes nos finesses, et de conserver toutes ses troupes par devers lui.

Le roi nous vint rejoindre et s'arrêta à la Fère, pendant que nous arrivions sous Valenciennes, que nous investîmes, au delà et en deçà de l'Escaut (1). Le comte de Hennin, qui avait fait rompre les ponts, lâcha les écluses, pour que nous ne puissions rétablir ces ponts. Ce fut en effet un travail fort pénible, d'autant que la rivière communique avec des marais très

(1) 15 juin 1656.

étendus. Il nous fallut construire des digues pour assurer les communications d'un quartier à l'autre et pour protéger les ponts que nous établissions contre la furie des eaux. La cavalerie coupait et apportait les pieux nécessaires que l'infanterie enfonçait en place.

Les assiégés ne nous laissèrent pas mener notre travail en paix; ils débouchaient continuellement en sorties hardiment poussées. Enfin nos lignes étant achevées, en mêms temps que les digues, nous ouvrîmes la tranchée où il se fit le plus beau feu que l'on eut encore vu. Les ennemis, là-dessus, reprirent leurs combats de chaque jour ; ils ne s'engageaient pas à fond ; ils se contentaient de nous harceler afin de nous fatiguer, et de nous culbuter une bonne fois quand nous serions épuisés.

Le comte de Hennin inventa alors de venir à nous, par tranchées, ce que je n'avais encore vu depuis que je faisais la guerre. Ses gens et les nôtres se rencontrèrent bientôt et l'on commença à se jeter des grenades de part et d'autre, puis le comte de Hennin fit jouer un fourneau de mine qui ensevelit une quantité de gens, parmi lesquels se trouvait Espies, gentilhomme de Picardie et lieutenant-général. Nombre de personnes de considération y périrent également, et le chevalier de Créqui fut blessé à la tête.

Satisfaits de ce succès, les ennemis abandonnèrent leur tranchée après l'avoir comblée, mais ils ne se tinrent pas tranquilles pour cela, et recommencèrent sur de nouveaux frais. Pendant ce temps, le prince de Condé, le comte de Fuensaldagne et don Juan d'Autriche, s'approchaient de nos lignes. Dcn Juan d'Autriche avait succédé à l'Archiduc; quoique bâtard, il jouissait d'une telle estime en sa nation, que la reine d'Espagne avait voulu que le roi l'éloignât de Madrid,

car elle craignait que son ambition, aidée de l'amour des peuples, n'enlevât la couronne à l'aînée de ses filles qui devait succéder au roi régnant.

A l'égard de Fuensaldagne, c'était un homme qui avait blanchi sous le harnais ; son mérite était si grand qu'il avait excité au plus haut point la jalousie de l'Archiduc. Ce dernier n'avait pas hésité, pour se défaire d'un homme dont la renommée le gênait, à l'accuser d'intelligences avec le cardinal Mazarin, auprès de la cour d'Espagne. Pour M. le Prince, je ne pourrais répéter que ce que j'ai dit plusieurs fois sur ses talents et son habileté.

Ces trois hommes, qui séparément étaient des ennemis dangereux, donnaient très fort à appréhender maintenant qu'ils étaient unis dans le même dessein. Le quartier de M. de Turenne était fort exposé ; il mit si bon ordre à sa défense que les ennemis renoncèrent à leur première idée d'attaquer ses lignes, pour transporter leur action sur le quartier du maréchal de la Ferté, dont ils pensaient avoir meilleur marché.

Nos généraux venaient d'avoir une nouvelle pique, et M. de la Ferté avec son caractère impétueux, pour ne pas dire déraisonnable, s'était mis en son tort, une fois de plus. M. de Turenne n'était pas homme à s'obstiner dans son ressentiment quand il y allait du service du roi ; il reconnut que les ennemis avaient abandonné leur résolution de l'attaquer, et semblaient menacer le maréchal de la Ferté. Il prévint celui-ci, et lui offrit quelques régiments pour l'aider à garder ses fronts qui étaient très étendus, au point qu'ils n'étaient pas suffisamment garnis de défenseurs.

Le maréchal refusa ; il était trop glorieux pour ac-

cepter un secours de la part d'un rival qu'il détestait. Il dut demander à ses troupes beaucoup d'efforts et de fatigues pour pourvoir au nécessaire. Aussi étaient-elles sur les dents, lorsque l'ennemi attaqua pour tout de bon. La résistance fut très médiocre. Il n'y eut que notre régiment et celui de la Marine qui se défendirent vaillamment et qui repoussèrent les ennemis bien loin ; si chacun eût agi de même, nos assaillants en eussent été pour leur courte honte. Les autres troupes ayant lâché pied, l'ennemi pénétra dans notre camp où il trouva nos tentes tendues et nos équipages défaits, comme si nous n'avions rien à craindre.

L'attaque avait commencé à une heure du matin, en pleine obscurité. Notre régiment et celui de la Marine conservèrent, sans bouger d'une semelle, le poste qui leur avait été confié, jusqu'à ce que l'ennemi, débordant de toutes parts, nous attaquât sur nos derrières ; nous dûmes plier sous la supériorité du nombre.

Le maréchal de la Ferté avait payé de sa personne autant qu'on peut l'exiger d'un brave homme ; il ne tint qu'à lui, d'échapper personnellement aux mains de l'ennemi, en se réfugiant dans le quartier de M. de Turenne.

Il préféra la perte de sa liberté ; trois lieutenants généraux furent également faits prisonniers, savoir : les comtes de Gadagne, d'Estrées et de Grandpré. Quantité de personnes de distinction tombèrent également aux mains de l'ennemi. Il y en eut peu de tués, puisque la résistance avait été nulle, pour ainsi dire.

Pour nous, qui avions tenu bon, nous perdîmes quelques capitaines et plusieurs subalternes. Pradel,

qui fut plus tard lieutenant-général, était parmi les prisonniers, aussi bien que Polliac, capitaine dans notre corps. Quant à moi, je me sauvai par la digue, n'ayant pas la délicatesse qu'avait le maréchal de la Ferté.

M. de Turenne, dont le quartier était établi sur les avenues du Quesnoy, se retira vers cette place, sans se mettre en bataille. A tous moments, des fuyards survenaient qui eussent troublé son ordre de combat. Cependant tous ceux qui tentèrent de chercher un refuge auprès de lui, ne réussirent pas à rencontrer leur salut ; le gouverneur de Bouchain ouvrit ses écluses, et la digue fut submergée. Nombre de personnes s'y noyèrent, et cette inondation empêcha le vicomte de Turenne d'envoyer quelques régiments d'infanterie pour dégager le corps du maréchal de la Ferté.

M. de Turenne n'en était pas à souvenir, en d'aussi pénibles circonstances, du refus de secours que lui avait opposé quelques jours auparavant M. de la Ferté. Aussitôt qu'il fut avisé de l'attaque, il donna ordre aux régiments de Rambure et de la Feuillade de pousser droit à l'ennemi. C'est alors que la digue inondée opposa un obstacle insurmontable à leur marche, car le terrain s'était détrempé et les soldats s'embourbaient dans un sol qui s'enfonçait sous leurs pas, pendant que l'eau, qui roulait furieusement, montait davantage.

Les fuyards qui n'avaient pu se dégager assez tôt se virent la retraite coupée, ce qui augmenta d'autant le nombre des prisonniers. Bien loin de chercher à rejoindre le corps de M. de Turenne, les ennemis se contentèrent de s'enrichir par les rançons qu'ils tireraient des personnes de marque, et par le profit im-

médiat que leur rapportait le pillage du camp de M. de la Ferté.

A peine si deux ou trois escadrons vinrent inquiéter la retraite de M. de Turenne, qui avait laissé deux mille chevaux en arrière-garde. Aussi la cavalerie ennemie ne s'engagea pas à fond, et nous tint quitte pour quelques escarmouches sans importance ; je ne sais même pas si nous y perdîmes seulement quatre personnes.

On ne peut comprendre pourquoi les trois habiles généraux que nous avions contre nous commirent la faute de s'en tenir à leur premier avantage, sans poursuivre à fond leur victoire. La frayeur qui résulte de ces sortes de surprises s'était emparée à ce point de l'esprit de nos soldats qu'ils tremblaient à la première feuille remuée. Un lièvre s'étant levé sous les chevaux d'un de nos partis de cavalerie, des coups de mousqueton furent tirés sur cet animal. Notre avant-garde prit aussitôt l'alarme, comme si les ennemis eussent été prêts à lui passer sur le ventre.

Nous ne les vîmes que le troisième jour après cette affaire ; ils apparurent de l'autre côté de la rivière, et notre camp fut en une telle panique que notre défaite était certaine si l'ennemi eût été à même de nous aborder sur le champ.

M. de Turenne employa tous ses efforts à rassurer les esprits, sans y parvenir toutefois. Cependant, dans son air, dans sa contenance rien ne paraissait qui pût donner à croire que la situation était compromise ; jamais homme n'a conservé un sang-froid plus parfait dans des conjonctures aussi délicates. Il rassembla les hommes les plus décidés de ses troupes pour défendre le passage de la rivière ; ils firent leur devoir et personne ne passa.

D'ailleurs, ce n'était pas là l'intention des généraux ennemis ; ils songeaient assez peu à nous joindre et c'était un gros détachement que nous avions sous les yeux, envoyé dans le seul but de nous masquer leur marche sur Condé qu'ils voulaient reprendre. Lorsque M. de Turenne eut remarqué que les troupes ennemies ne tentaient aucunement de franchir la rivière, il pénétra le secret dessein de ses adversaires. Il commanda huit cents cavaliers, portant chacun un sac de blé en croupe, et par une route détournée, les envoya à Condé, qui était assez mal pourvu de vivres, et que les fuyards échappés à l'ennemi, et qui n'avaient pu joindre M. de Turenne, affamaient par surcroît.

Pour bien faire, M. de Turenne eût dû commander au gouverneur de Condé de chasser ces fuyards, car ils avaient apporté dans la place un esprit de terreur qu'ils communiquèrent à la garnison.

Dès que les ennemis eurent ramassé ce qui leur était nécessaire pour le siège, ils parurent devant la place, et le gros détachement qui nous observait au delà de la rivière s'en fut les rejoindre.

Condé était commandé par un lieutenant-général nommé Passage, homme fort entendu dans son métier, qui résista vigoureusement dès les premiers jours, et sut rendre courage à sa garnison ébranlée par la crainte que montraient les fuyards. Les ennemis considérèrent alors qu'ils avaient à combattre un nombre très grand d'assiégés, ce qui leur coûterait beaucoup de monde s'ils prenaient la place de vive force, tandis que ce nombre était une cause de faiblesse pour la ville, si le siège traînait en longueur. La famine ferait, avec moins d'effusion de sang, ce qu'aurait fait une lutte ouverte. Huit cents sacs de blé n'étaient pas pour durer longtemps, puisqu'il

fallait nourrir une aussi grosse garnison. Ils assurèrent leurs quartiers en conséquence pour recevoir M. de Turenne, s'il prenait envie à celui-ci de les y tâter.

Ce général avait compté qu'il aurait avantage à tomber sur l'ennemi, quand celui-ci aurait fatigué son monde, et perdu nombre de gens dans un siège ouvert. La détermination de ses adversaires renversait ses espérances. Il songea à compenser la perte de Condé, qui lui paraissait indubitable, par une autre conquête, et tourna ses armes sur Saint-Venant. Les ennemis, inquiétés par son mouvement, accordèrent alors une composition honorable au gouverneur de Condé, ce qu'ils n'avaient voulu faire jusque-là, car ils prétendaient que lui et sa garnison se rendissent prisonniers de guerre.

La capitulation de Condé renversait, une fois de plus, les desseins de M. de Turenne. Il n'était pas en état de tenir tête à l'armée des trois généraux, quoiqu'il eût reçu des renforts. C'eût été d'une grande imprudence s'il avait tenté un siège sous le coup d'une menace aussi redoutable. Nous fûmes donc camper autour de Lens, et sur l'avis que l'ennemi nous approchait, nous gagnâmes la Bussière, du côté de Béthune. On pensait que l'ennemi en voulait à cette place, mais il se ravisa, et tourna vers Arras, où il avait pratiqué diverses intelligences. Nous occupâmes alors le camp de Houdin : de cette position, M. de Turenne était en position de rompre les desseins des trois généraux. Le camp de Houdin est avantageusement placé et nous mettait à l'abri de toute surprise. Aussi l'ennemi essaya-t-il de s'en emparer devant nous, mais nous le prévînmes. Il s'arrêta si près de nos troupes que l'on crut à une bataille, aussi prochaine qu'inévitable.

Notre camp étant établi sur des hauteurs, on ne nous pouvait aborder que par des chemins, pour ainsi dire, inaccessibles. Notre droite était protégée par de profondes ravines, qu'une cinquantaine d'hommes eussent défendues contre une armée. Notre gauche était plus menacée. M. de Turenne y pourvut en construisant un retranchement, flanqué de redans. L'infanterie y travailla toute la nuit, car on pensait que le lendemain on jouerait des couteaux.

Les Espagnols sont des gens prudents ; ils estiment qu'on doit se tenir au gain qu'une bonne fortune a permis d'obtenir, sans le mettre en péril par de trop grosses ambitions. M. le Prince poussait à la bataille ; les deux autres généraux lui objectèrent qu'on devait se contenter d'avoir sauvé Valenciennes et repris Condé, sans courir le risque de compromettre ces succès par un revers. Ils lui représentèrent : « Que M. de Turenne avait reçu des troupes fraîches, qu'il avait eu le temps de refaire l'esprit de celles qui avaient été intimidées ; qu'il avait placé son camp sur un bon pied de défense, et que de songer à l'affronter pendant qu'il occupait une situation aussi forte, c'était une pure folie qui coûterait beaucoup plus cher qu'on ne le croyait peut-être, et qui laisserait autant de regrets qu'on avait éprouvé de joie des succès précédents. »

Le vicomte de Turenne s'attendait à voir les ennemis marcher à lui, dès la pointe du jour. Quand il s'aperçut qu'ils ne branlaient pas, il conçut un dessein que lui seul était capable de mener à bonne fin.

Il se douta, en premier lieu, qu'une prudence aussi grande cachait de nouvelles entreprises, et que ses adversaires réservaient leurs forces pour saisir Saint-Guillain, et d'autres places. Aussitôt qu'il les vit

décamper, il pourvut d'abord, à la sûreté de ces places. Cela fait, il feignit de battre en retraite vers la France. Ce mouvement s'expliquait d'autant mieux, que la mauvaise saison s'approchait. Dès septembre, dans les Flandres, le ciel n'est plus que pluie. Les ennemis prirent la retraite de M. de Turenne pour bon jeu, bon argent.

Ce général les trompa encore en détachant des renforts, pour les garnisons d'Arras et de Béthune, comme s'il craignait qu'on profitât de son départ pour investir ces places. Arrivé à Saint-Quentin, au lieu de poursuivre sa retraite, il côtoya la frontière et vint se jeter sur la Capelle.

Le comte de Chamilly commandait dans cette place, pour le prince de Condé. Il était de Bourgogne; sa naissance l'avait engagé dans les intérêts de M. le Prince, qui avait été gouverneur de la province de Bourgogne, à la mort de son père, et qui, connaissant l'expérience et la valeur de M. de Chamilly, n'avait rien négligé pour l'attacher à son parti. Aussi lui avait-il confié la défense de cette place, que nul autre mieux que lui n'était capable de sauvegarder. Par malheur pour ce gouverneur, M. le Prince lui avait enlevé la plus grande partie de sa garnison; il croyait que la Capelle n'avait rien à appréhender puisque les armées du roi étaient bien éloignées de cette ville. Il espérait, de plus, disposer du temps nécessaire pour renforcer la garnison en cas de besoin; il n'avait pas prévu la marche soudaine de M. de Turenne : aussi fut-il tout aussi attrapé que le gouverneur.

Notre infanterie n'avait pas avancé avec la même diligence que la cavalerie; elle arriva deux jours après. La place avait reçu quelques secours, mais d'une im-

portance si médiocre que le dessein de M. de Turenne n'en subissait aucune atteinte.

Le prince de Condé, à la première nouvelle de l'investissement de la Capelle, avait dépêché le fils de Chamilly au secours de son père. Il jugea que les devoirs de nature s'adjoignant à ceux de l'honneur exciteraient ce jeune homme à bien remplir cette mission. Il ne se trompa pas ; c'était lui qui venait de pénétrer dans la ville, après avoir passé par le quartier des Lorrains qui étaient à notre service.

Ce fait parut même suspect à quelques-uns, parce que cette nation avait porté longtemps les armes contre nous ; mais elle avait reçu, depuis, un affront si grave des Espagnols, qu'on ne pouvait penser qu'elle l'oubliât de si tôt. Il y avait deux ans environ que leur souverain avait été arrêté dans la capitale du Brabant, quoiqu'il combattît alors dans les rangs des Espagnols. Ceux-ci n'hésitèrent pas, néanmoins, à s'assurer de sa personne, soient qu'ils aient eu une certitude de son infidélité, soient qu'ils aient agi sur un simple soupçon. Cette action ne pouvait que soulever la réprobation de leurs ennemis et même de leurs amis, car ils violaient le droit des gens, en mettant la main sur un prince qui s'était réfugié chez eux. Son frère, avee qui le duc prisonnier vivait assez mal, avait oublié tous ces différends, et pour marquer quel ressentiment lui inspirait l'acte des Espagnols, il avait fait passer ses troupes au service de la France, quoique ce fût le roi défunt qui eût conquis la Lorraine, et chassé le duc, celui-là même dont les Espagnols s'étaient emparés.

Chamilly ayant appris par son fils que M. le Prince avait résolu de le secourir en personne, fit bonne mine, quoiqu'il n'eût pas grand sujet. Il ne disposait

guère que de cent vingt hommes de garnison, quand son fils l'avait rejoint, et le renfort que lui amenait celui-ci ne dépassait pas de beaucoup soixante hommes. Néanmoins il refusa toutes les propositions que lui offrait M. de Turenne, et la résistance qu'il nous opposa fut bien plus vigoureuse que celle dont on se fût attendu d'un homme aussi mal accompagné.

M. le Prince, pour tenir la parole donnée, remontra aux Espagnols : « Qu'ils ne pouvaient continuer le siège de Saint-Guillain, sans achever de ruiner leur armée qui s'était déjà affaiblie devant Condé ; que cette armée avait également souffert par la quantité de marches et de contre-marches auxquelles on avait dû se livrer, pour s'efforcer de saisir le vicomte de Turenne avec avantage ; que ce général avait néanmoins échappé à toutes les tentatives, en déployant les ruses et la malice d'un vieux renard, et que, non content de se tirer d'embarras, il s'était dérobé aux poursuites pour mettre le siège devant la Capelle ; que s'ils marchaient à lui, ils pouvaient être assurés qu'il ne les attendrait pas, car c'est à peine s'il était entouré d'une poignée de monde, tandis que s'ils s'obstinaient dans le siège de Saint-Guillain, il était à craindre qu'ils n'échouassent, pendant que M. de Turenne réussirait en son entreprise. »

Les Espagnols attachaient le plus haut prix aux conseils de M. le prince. Ils levèrent le siège de devant Saint-Guillain, et marchant en toute diligence, ils accoururent vers la Capelle, mais ils éprouvèrent en route, le déplaisir d'apprendre que cette place avait capitulé.

La France, qui s'était crue en grand danger après la déroute de Valenciennes, admira la conduite de M. de Turenne qui avait rétabli les choses, avec au-

tant de prudence que d'habileté. Si nous avions, nous, perdu Condé, du moins avions-nous recouvré la Capelle, qui nous avait été prise pendant les séditions, et que nous n'avions pu ressaisir depuis, quoiqu'on eût fait tous les efforts possibles.

Le roi se rendit au camp pour témoigner à son armée la satisfaction qu'il éprouvait de ses services, mais tout en nous débitant ces douceurs en général, il en réservait de particulières pour M. de Turenne qui les méritait bien assurément.

Le roi demeura au camp pendant plusieurs jours, en attendant qu'on préparât un convoi pour Landrecies. Il suivit cette route pour s'en retourner en France, et notre régiment prit les devants, se rendant à Compiègne où nous devions séjourner. Je retournai quelque temps après à la cour, où régnait une telle magnificence qu'il était aisé de voir qu'elle ne se ressentait plus des misères qu'elle avait souffertes pendant la guerre civile (1).

(1) Le troisième et dernier volume des Mémoires de M. d'Artagnan paraîtra prochainement avec ce sous-titre : Le Capitaine : *Gens d'Épée et Gens de Cour.*

TABLE DES MATIÈRES

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

